



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT



Réserve Naturelle
MARAI DU VIGUEIRAT



Evaluation
quinquennale du Plan
de Gestion des Marais
du Vigueirat 2017-2026
(mai 2021)

Version 3, 06 août 2021



les marais du
VIGUEIRAT

Coordination

DEBIESSE Leïla

PFISTER Marie

Rédaction	Expertise, relecture, corrections
BALTI Morad	ALLOUCHE Aurélien
DEBIESSE Leïla	BAILLIEUX Antoine
FUSS Brigitte	BARBIER Luc
GRZYB David	BAYLE Patrick
LUCAS Françoise	CHAMPAGNON Jocelyn
LUCCHESI Jean-Laurent	CHARPENTIER Anne
MASSEZ Grégoire	CRIVELLI Alain
MEFFRE Caroline	DURIEZ Olivier
PAPPALARDO Clément	FONTES Hugo
PFISTER Marie	GAUTHIER Perrine
PIN Christophe	GUILLEMAIN Matthieu
	HAQUART Alexandre
	LAMBRET Philippe
	MATHEVET Raphaël
	MICHAUD Henri
	MOURONVAL Jean-Baptiste
	NICOLAS Laurence
	OLIVIER Anthony
	POITEVIN Françoise
	PONEL Philippe
	RAMON Vincent
	ROUSSE Corinne
	SALOMON Ferréol
	THALER Olivier
	YAVERCOVSKI Nicole

Préambule :

Les Marais du Vigueirat couvrent une surface de 1200 ha, dont 919 ha sont classés en réserve naturelle nationale depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Amis des Marais du Vigueirat, association loi 1901, depuis sa création en 2001.

Le plan de gestion 2017-2026, portant sur l'ensemble du site (réserve naturelle nationale et propriétés du Conservatoire du littoral hors RNN) a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 octobre 2016, lequel impose la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, ou évaluation quinquennale, en 2020.

Afin de prendre en compte les informations et données de quatre années complètes d'exercice, ainsi que celles de la cinquième année de manière partielle (saison de reproduction de la faune et de la flore), le choix a été fait de rédiger cette évaluation en 2021.

Les Amis des Marais du Vigueirat ont souhaité faire réaliser l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat en prestation externe par un partenaire spécialisé afin de bénéficier d'un regard extérieur et objectif. L'échec des recherches de financement et l'impossibilité d'envisager le report de ce travail sur l'année 2022, ont conduit à le réaliser en interne dans des délais imposés très courts.

Cette évaluation a été réalisée par l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel qui a embauché une chargée de mission (Marie Pfister) sur fonds propres spécifiquement pour ce travail. Celui-ci a mobilisé l'ensemble des responsables des autres services de l'association, son Président et son Directeur. Les membres du Conseil scientifique ont été sollicités sur quelques sujets avant que l'ensemble du document ne leur soit soumis, de même que plusieurs scientifiques partenaires spécialistes de sujets précis. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur implication.

SOMMAIRE :

I. RAPPELS CONCERNANT LE PLAN DE GESTION 2017-2026 DES MARAIS DU VIGUEIRAT.....	2
II. METHODOLOGIE.....	8
III. ANALYSE ET DISCUSSION.....	14
IV. CONCLUSION.....	51
ANNEXE 1 : EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET DE LA REALISATION DES OPERATIONS CORRESPONDANTES	53
ANNEXE 2 : FICHES-OBJECTIFS RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	282
ANNEXE 3 : AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RNN DU 18 JUIN 2021	350

Table des figures

Figure 1 : Les Marais du Vigueirat et la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat.....	1
Figure 2 : taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	14
Figure 3 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	14
Figure 4 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN programmées dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	15
Figure 5 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion et ayant un lien avec la RNN dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	15
Figure 6 : taux de réalisation des opérations se déroulant uniquement sur la propriété du Conservatoire du littoral hors RNN programmées dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	16
Figure 7 : taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmés dans la "mission patrimoniale" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	17
Figure 8: photographie aérienne d'un détail du réseau hydraulique des Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo)	17
Figure 9 : troupeau de bovins de race Camargue sur les Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo)	18
Figure 10 : Butor étoilé aux Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo)	18
Figure 11 : herbier de jussie sur les Marais du Vigueirat (Leïla Debiesse)	19
Figure 12 : accumulation de déchets dans le Canal du Vigueirat en 2020 (Christophe Pin)	19
Figure 13 : sansouïre aux Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo)	20
Figure 14 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission patrimoniale »	22
Figure 15 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans la "mission patrimoniale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	22
Figure 16 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission patrimoniale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	23
Figure 17 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmés dans la "mission économique" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	25
Figure 18 : vue aérienne du jardin ethno-botanique en 2016 (Jean-Laurent Lucchesi)	25
Figure 19 : découverte à cheval des Marais du Vigueirat	26
Figure 20 : visites guidées naturalistes dans la réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat	26
Figure 21 : le Canard téléporté, oeuvre d'un artiste arlésien, devenue élément du sentier Homme et Nature en 2016 (Julie Lafforgue)	27
Figure 22 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission économique »	29
Figure 23 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans la "mission économique" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	30
Figure 24 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission économique" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	30
Figure 25 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmés dans la "mission sociale" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	32
Figure 26 : équipe "brigade espaces naturels" lors de la construction d'une clôture aux Marais du Vigueirat (Leïla Debiesse)	33
Figure 27 : visite du jardin potager avec un salarié en insertion professionnelle (Brigitte Fuss) ..	33
Figure 28 : entretien d'une aire d'autoroute par l'équipe mobile en 2021 (Jérôme Pourchier) ..	34

Figure 29 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission sociale »	35
Figure 30 : taux de réalisation des opérations priorisées 1 dans la "mission sociale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	35
Figure 31 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission sociale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	35
Figure 32 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmés dans les "missions transversales" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	37
Figure 33 : carottage à la tarière réalisé en 2020 sur le Cassaire par l'Université de Strasbourg en présence d'Otello Badan (Corinne Rousse)	37
Figure 34 : photographie aérienne du radeau de nidification des laro-limicoles coloniaux de Pisci sud (RNN) en 2020 (Christophe Pin).....	38
Figure 35 : mares temporaires des friches sur la réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat (Jean-Laurent Lucchesi)	38
Figure 36 : travaux hydrauliques sur Mar Nord en 2020 (Christophe Pin)	40
Figure 37 : observatoire à destination des scolaires construit en 2019 par l'équipe bâtiment de l'Atelier Chantier d'Insertion	41
Figure 38 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour les « missions transversales».....	43
Figure 39 : taux de réalisation des opérations priorisées 1 dans les "missions transversales" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	43
Figure 40 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans les "missions transversales" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)	43
Figure 41 : Evolution du budget de fonctionnement dédié à la RNN de 2017 à 2021, première phase de mise en oeuvre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat	45
Figure 42 : évolution de la part des financements RNN, ACI et AMV dans le budget de fonctionnement dédié à la gestion de la RNN de 2017 à 2021	46
Figure 43 : scénarios d'évolution du budget prévisionnel de fonctionnement de la gestion de la RNN issu du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat	47
Figure 44 : évolution de la part des emplois permanents et des emplois temporaires dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel de 2006 à 2021	48
Figure 45 : évolution des ETP de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel de 2006 à 2021	48
Figure 46 : scénarios d'évolution du nombre d'ETP de l'équipe en charge de la gestion de la RNN issu du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat	49

Table des tableaux

Tableau 1 : Orientations de gestion des Marais du Vigueirat découlant des missions du gestionnaire	4
Tableau 2 : Objectifs à long terme, découlant des orientations de gestion des Marais du Vigueirat	5
Tableau 3 : Code de priorisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat	7
Tableau 4 : Code de localisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat	7
Tableau 5 : Indices de réalisation des opérations ponctuelles	9
Tableau 6 : Indices de réalisation des opérations continues	10
Tableau 7 : Indices d'atteinte des objectifs du plan de gestion	11
Tableau 8 : <i>taux de réalisation à mi-parcours des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat en fonction des scénarios budgétaires</i>	47

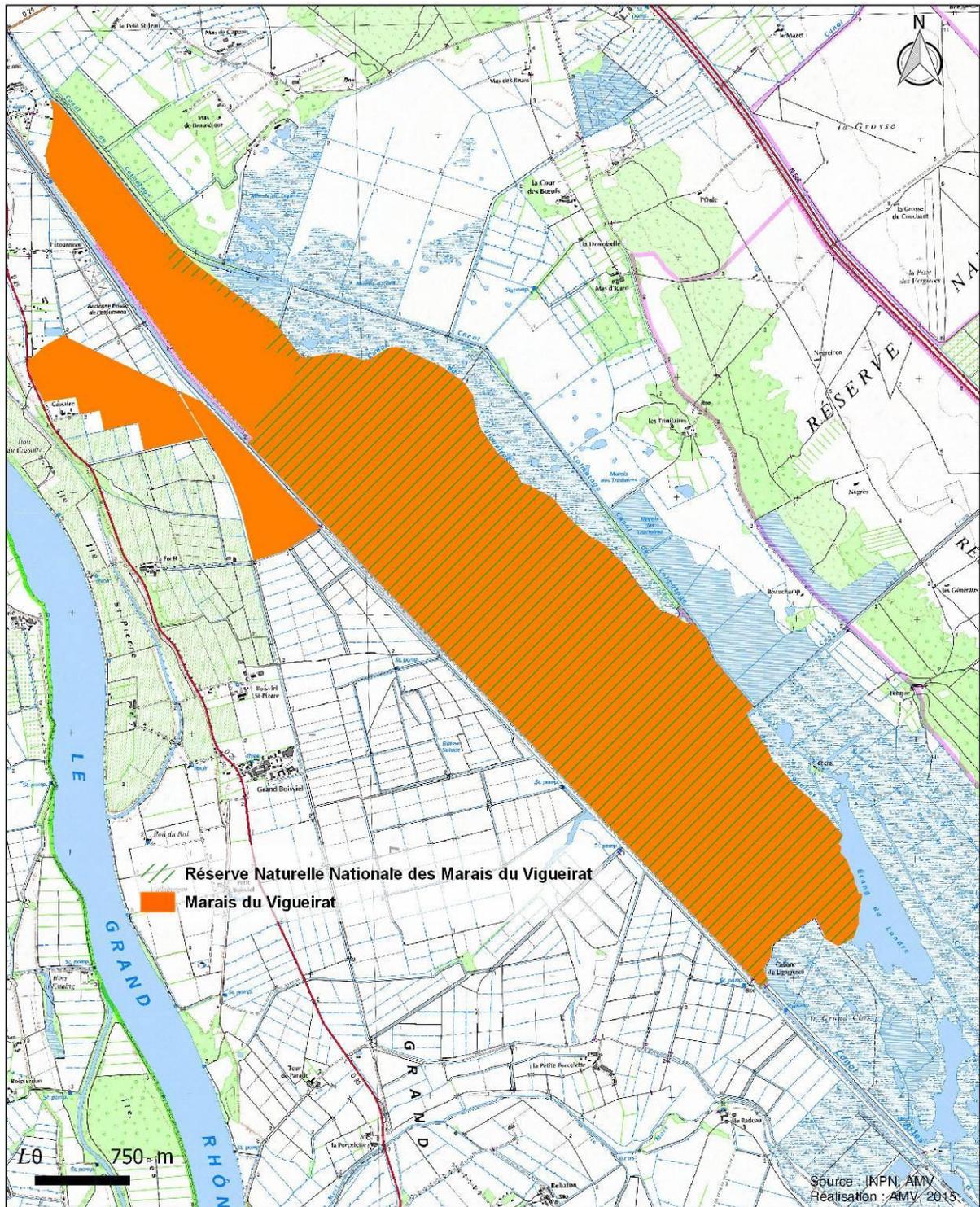


Figure 1 : Les Marais du Vigueirat et la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat

I. Rappels concernant le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Avant de présenter les résultats de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat, il semble nécessaire de rappeler les éléments essentiels de son organisation et de son contenu.

De manière générale, le plan de gestion est composé de deux grandes parties :

- La section A, dans laquelle l'ensemble des connaissances acquises sur le site (environnement et patrimoine naturel) et sur le contexte social, économique et culturel de son territoire sont synthétisées. Cette section comprend aussi une analyse des enjeux du site, sur lesquels le reste du plan de gestion s'appuie.
- La section B, qui organise et programme l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la durée du plan de gestion.

1. Le périmètre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Conformément aux missions des Amis des Marais du Vigueirat, association gestionnaire du site, le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat porte sur l'ensemble du site des Marais du Vigueirat, c'est-à-dire sur les 1 200 hectares gérés par l'association, comprenant 919 hectares classés en réserve naturelle nationale (Figure 1).

Le site comporte plusieurs propriétés, toutes incluses dans le plan de gestion :

- 1 122,78 ha : Conservatoire du littoral
- 34,49 ha : Etat
- 27,98 ha : Association de Dessèchement des Marais d'Arles
- 10,02 ha : Grand Port Maritime de Marseille
- 1,66 ha : Oeuvre Générale du Galéjon
- 1,93 ha : commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- 0,69 ha : Association Syndicale d'Assainissement Agricole du Centre Crau

Certaines missions du gestionnaire se déroulant, tout ou partie, en dehors du site, le plan de gestion s'intéresse donc aussi à l'extérieur du site, au Plan du Bourg, ou Camargue Orientale, et en particulier au hameau de Mas-Thibert (commune d'Arles).

2. Les missions du gestionnaire et les orientations de gestion sur les Marais du Vigueirat

Les Amis des Marais du Vigueirat, sont chargés par leurs partenaires de développer trois missions essentielles :

- Une mission patrimoniale
- Une mission économique
- Une mission sociale

Ces trois missions définissent le projet de gestion comme un véritable projet de développement durable, sur le site et sur le territoire. Cela est en concordance avec

l'évolution de la perception des interactions entre les espaces naturels protégés et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent. En effet, que ce soit écologiquement, économiquement ou socialement, il n'est plus possible de penser les réserves naturelles sans penser les territoires dans lesquels elles s'inscrivent, l'ensemble composant un seul socioécosystème composé d'une sphère écologique et d'une sphère humaine interdépendantes (THERVILLE, 2014).

Parallèlement à cela, le gestionnaire développe d'autres missions transversales permettant la cohérence et la mise en oeuvre de ses missions principales.

Chaque mission est décrite dans la Section B du plan de gestion 2017-2026, pages 7 à 13. Pour résumer, on peut dire ici que :

- La mission patrimoniale correspond à la mission classique d'un gestionnaire d'espace naturel protégé, en particulier propriété du Conservatoire du littoral et classé en réserve naturelle nationale. Elle correspond à l'obligation du gestionnaire de mobiliser ses compétences et ses moyens en faveur de la conservation du patrimoine naturel du site, faune, flore, et habitats principalement, mais aussi eaux, gisements de minéraux et de fossiles. Le gestionnaire est aussi chargé de faire respecter la réglementation spécifique au site. Une des particularités des Marais du Vigueirat est d'abriter aussi un patrimoine historique à fort enjeu, que le gestionnaire se doit de prendre en compte.
- La mission économique, qui doit impérativement être compatible avec la mission de protection de la nature, découle de la notion de « valeur économique d'un site » qui peut être classée en valeurs d'usages directs (produits par la nature : chasse, pêche, énergie, etc. ou tirés de la nature : tourisme, élevage, etc.) et en valeurs d'usages indirects (régulation des crues, cycles de l'eau, etc.). Aux Marais du Vigueirat, c'est l'accueil du public sur le site qui constitue la principale activité économique, mais l'agriculture constitue aussi une activité non négligeable (élevage en particulier). Une des particularités du projet développé par le gestionnaire et soutenu par ses partenaires, est de s'impliquer dans le développement durable du Plan du Bourg et en particulier du hameau de Mas-Thibert.
- La mission sociale est indissociable des deux missions précédentes dans le cadre d'un projet de développement durable. Elle est développée via plusieurs axes, mais l'engagement en faveur de l'insertion professionnelle par l'activité économique est sans conteste le plus développé. Le gestionnaire contribue aussi au développement social du territoire par la collaboration avec des entreprises locales, la contribution aux évènements culturels locaux, le développement d'activités pédagogiques, etc.
- Les missions transversales sont diverses. Elles permettent le bon déroulement des missions précédentes ou les regroupent dans le cadre de projets particuliers : fonction expérimentale et démonstrative du site, programmes transversaux et ensemble des actions qui permettent au gestionnaire de fonctionner : gestion administrative et financière, entretien des infrastructures, surveillance, etc.

Le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat prend en compte chacune de ces missions. Celles-ci sont déclinées en orientations (abréviation OR) de gestion qui permettent de les formaliser et d'organiser l'ensemble du plan de gestion (Tableau 1). Chaque orientation est présentée dans la Section B du plan de gestion 2017-2026, pages 14 à 16.

Pour faciliter la lecture et le repérage dans le document, une couleur a été attribuée à chaque orientation : vert pour les orientations de la mission patrimoniale, orange pour la mission économique, rose pour la mission sociale, et bleu pour les orientations des missions transversales. Ce code-couleur a été conservé dans l'ensemble du plan de gestion ainsi que dans l'ensemble de l'évaluation à mi-parcours de celui-ci.

Tableau 1 : Orientations de gestion des Marais du Vigueirat découlant des missions du gestionnaire

MISSIONS	CODIFICATION	ORIENTATIONS
Mission patrimoniale	OR 01	Maintenir la fonction de conservation du patrimoine naturel, historique et paysager du site
	OR 02	Développer la cohérence fonctionnelle entre le site et le territoire
Mission économique	OR 03	Maintenir et développer les activités économiques sur le site et le territoire dans une logique de développement durable
Mission sociale	OR 04	Maintenir et développer les activités à vocation sociale sur le site et le territoire dans une logique de développement durable
Missions transversales	OR 05	Développer la fonction expérimentale, innovante et démonstrative du site
	OR 06	Mettre en oeuvre des programmes transversaux et multipartenariaux
	OR 07	Permettre la mise en oeuvre des missions du site

3. L'organisation du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

a. Les objectifs du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat.

Les orientations définies précédemment sont ensuite déclinées en objectifs à long terme (abréviation OLT). Voués à être constants d'un plan de gestion à l'autre, ils constituent le fil conducteur de la gestion des Marais du Vigueirat et découlent des enjeux mis en évidence dans le cadre du diagnostic (section A).

Vingt objectifs à long terme ont été définis dans le cadre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat (Tableau 2). Ils sont détaillés dans la Section B du plan de gestion 2017-2026, pages 20 à 26.

Tableau 2 : Objectifs à long terme, découlant des orientations de gestion des Marais du Vigueirat

Enjeux	OBJECTIFS A LONG TERME
- Des paysages typiques de la Camargue fluvio-lacustre marqués par la gestion hydraulique et agricole	OR 01 / OLT 01 Renforcer l'aspect naturel des paysages caractéristiques de la Camargue orientale
- Une mosaïque d'habitats dont certains à valeur patrimoniale conséquence de la gestion anthropisée du site	OR 01 / OLT 02 Conserver la mosaïque d'habitats naturels à valeur patrimoniale et/ou représentatifs du site
- Une importante diversité biologique à forte valeur patrimoniale	OR 01 / OLT 03 Conserver la diversité biologique patrimoniale des Marais du Vigueirat
- Un site marqué par une importante activité humaine ayant laissé des traces au moins depuis l'époque romaine	OR 01 / OLT 04 Conserver le patrimoine historique des Marais du Vigueirat
- Un patrimoine naturel partiellement connu notamment en ce qui concerne les invertébrés, les micromammifères, les thallophytes, etc.)	OR 01 / OLT 05 Améliorer et valoriser les connaissances sur le patrimoine du site
- Un site de taille moyenne dépendant de l'écosystème et de l'hydrosystème rhodanien et à proximité immédiate de l'écosystème camarguais et de l'hydrosystème craven	OR 02 / OLT 06 Renforcer la fonctionnalité écologique (faune, flore) du site à l'échelle de l'écosystème Camargue et des écosystèmes voisins
- Un site hydrauliquement artificiel depuis l'époque romaine et à l'interface de trois hydrosystèmes (Rhône, nappe de Crau, Mer Méditerranée)	OR 02 / OLT 07 Pérenniser une gestion hydraulique favorable au patrimoine naturel sur le site en conformité avec les enjeux du bassin versant
- Un site support d'activités pastorales traditionnelles (ovins, bovins, équins) favorables à son patrimoine naturel	OR 03 / OLT 08 Maintenir et diversifier les activités agricoles compatibles avec la mission environnementale sur le site
- Un potentiel d'interprétation lié à l'exceptionnel patrimoine naturel et aux nombreuses activités pratiquées sur le site support d'un projet de tourisme durable	OR 03 / OLT 09 Développer les activités touristiques et culturelles compatibles avec la mission environnementale sur le site
- Un espace naturel protégé moteur de développement durable pour un territoire rural en déprise	OR 03 / OLT 10 Contribuer au développement des projets économiques du territoire en cohérence avec les projets développés sur le site

Enjeux	OBJECTIFS A LONG TERME	
<p>- L'appropriation du site par les acteurs et habitants du territoire comme un « lieu de nature » faisant partie de leur patrimoine dans un contexte territorial connaissant d'importantes difficultés sociales (fort taux de chômage, population vieillissante, etc.)</p>	OR 04 / OLT 11	Favoriser l'implication des acteurs du territoire dans la mise en oeuvre d'activités sur le site
	OR 04 / OLT 12	Développer sur le site des actions dans le cadre de l'économie sociale et solidaire
	OR 04 / OLT 13	Contribuer au développement des projets sociaux du territoire
<p>- La spécificité environnementale, sociale et économique permet au site d'être un support exceptionnel de recherches scientifiques, de formations, de transfert et d'éducation à l'environnement</p>	OR 05 / OLT 14	Développer les études et recherches scientifiques en écologie, environnement, économie et société
	OR 05 / OLT 15	Devenir un site de référence en termes de gestion patrimoniale, d'écotourisme et de développement territorial
	OR 05 / OLT 16	Développer le transfert et la formation issus de l'expérience de gestion du site
<p>- Le potentiel du territoire, allié aux 25 ans d'expérience de gestion, rend le site favorable au développement de projets de conservation transversaux et multipartenariaux</p>	OR 06 / OLT 17	Mettre en oeuvre des programmes de conservation du patrimoine naturel ou de l'environnement à une échelle locale, régionale, nationale ou internationale
<p>- Une gestion associative fragile associée à un projet complexe et très diversifié sur site naturel sensible</p>	OR 07 / OLT 18	Garantir la stabilité de la gestion du site en termes réglementaires, financiers, humains et techniques
	OR 07 / OLT 19	Assurer les petits travaux d'entretien et la maintenance des équipements
	OR 07 / OLT 20	Garantir la qualité des composantes de l'environnement air, eau et sol

Les objectifs à long terme, OLT, sont ensuite déclinés en objectifs du plan de gestion (abréviation Opdg), appelés aussi parfois « objectifs opérationnels ». Ceux-ci constituent des étapes, à l'échéance des années de validité du plan de gestion, permettant de se rapprocher des objectifs à long terme définis. 199 objectifs du plan de gestion ont été définis dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat.

b. Les opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Les opérations représentent la description précise de la phase opérationnelle permettant l'atteinte des objectifs du plan de gestion aux échéances fixées. Elles sont planifiées dans le temps et décrites précisément dans des fiches opérations. 799 opérations ont été définies pour la mise en œuvre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat.

Chaque opération du plan de gestion est :

- Codifiée en fonction de la catégorie à laquelle elle appartient : opérations de police et surveillance (PO), de suivis, études et inventaires (SE), de gestion des habitats et des espèces (GH), etc.
- Priorisée en fonction de son degré d'importance au regard des missions du gestionnaire.

Tableau 3 : Code de priorisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Code	Signification
1	On ne peut pas ne pas le faire
2	Il serait bien de le faire
3	On peut ne pas le faire

Rappelons ici que les opérations classées en priorité 1 « on ne peut pas ne pas le faire » correspondent à 54% des opérations programmées dans le cadre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat. Les opérations classées en priorité 2 « il serait bien de le faire » correspondent à 29% du nombre total d'opérations alors que les opérations classées 3 « on peut ne pas le faire » correspondent à 17% des opérations programmées dans ce plan de gestion.

- Localisée en fonction du lieu dans lequel elle doit être mise en oeuvre

Tableau 4 : Code de localisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Code	Signification
RNN	L'opération a lieu uniquement sur la RNN des Marais du Vigueirat
Cdl	L'opération a lieu uniquement sur la propriété du Conservatoire du littoral, hors de la RNN des Marais du Vigueirat
RNN+Cdl	L'opération a lieu sur l'ensemble du site des Marais du Vigueirat, dans la RNN comme à l'extérieur de la RNN
Hors site	L'opération a lieu à l'extérieur des Marais du Vigueirat
RNN+Cdl+Hors site	L'opération a lieu sur l'ensemble des Marais du Vigueirat ainsi qu'à l'extérieur du site
RNN+Hors site	L'opération a lieu sur la RNN des Marais du Vigueirat ainsi qu'à l'extérieur du site

Rappelons que parmi les opérations programmées sur la RNN des Marais du Vigueirat (RNN seule et ensemble du site), la majorité sont classées en priorité 1 « on ne peut pas ne pas le faire » (60%).

II. Méthodologie

La Section A n'a pas été revue dans le cadre de ce travail, les délais ne le permettant pas. Cependant, l'évolution des connaissances relatives au site est systématiquement enregistrée par l'intermédiaire de plusieurs documents rédigés chaque année : le rapport annuel d'activités de l'association, les synthèses annuelles spécifiques à certains sujets (ex : synthèses annuelles des suivis ornithologiques), etc.

La présente évaluation porte donc uniquement sur la Section B du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat, c'est-à-dire sur l'ensemble des opérations qui y sont inscrites, qu'elles se déroulent au sein du périmètre de la RNN ou à l'extérieur de celui-ci sur les propriétés du Conservatoire du littoral non classées en RNN, voire même à l'extérieur du site.

L'évaluation a été réalisée en plusieurs étapes :

- Une recherche bibliographique portant sur l'ensemble des sujets : rapports annuels d'activités de l'association, synthèses annuelles spécifiques, rapports de stages, rapports d'études, etc.
- Des rendez-vous de travail entre la chargée de mission (Marie Pfister) et chaque responsable de service (Leïla Debiesse – service conservation, Brigitte Fuss – service insertion professionnelle, Grégoire Massez – service conservation, Caroline Meffre service accueil du public), chaque garde-gestionnaire (Morad Balti, Clément Pappalardo, Christophe Pin), le directeur de l'association (David Grzyb) et son président (Jean-Laurent Lucchesi) afin de remplir le tableau d'évaluation de l'atteinte des objectifs du plan de gestion et de la mise en œuvre des opérations. Le choix a été fait de ne pas analyser l'atteinte des objectifs à long terme, ceux-ci correspondant à des lignes de conduite plus qu'à des objectifs que le gestionnaire estime pouvoir atteindre. Par définition, ces objectifs ne sont pas définis comme pouvant être atteints dans la durée de mise en œuvre du plan de gestion, et ne sont donc pas atteignables dans la première partie de mise en œuvre du plan de gestion.
- Un travail de rédaction de fiches (Marie Pfister et Leïla Debiesse) relatives à certains des objectifs du plan de gestion portant sur la conservation du patrimoine naturel pour relecture et avis par les membres du Conseil scientifique. L'ambition de départ était de rédiger une fiche par objectif du plan de gestion. Cependant, il a rapidement été constaté que les délais impartis ne permettaient pas de maintenir un tel degré d'exigence et il a été décidé de recentrer ce travail uniquement sur la conservation du patrimoine naturel.
- Un travail d'analyse, de synthèse et de rédaction sur la base des renseignements contenus dans le tableau d'évaluation.

De début mars à fin mai 2021, ce travail a nécessité un total cumulé de 651 heures de travail, soit 83 jours (chargée de mission 448h, conservatrice 164h et ensemble des autres membres de l'équipe sollicités 39h) sans compter l'implication des membres du conseil scientifique.

1. Méthodologie d'évaluation de la réalisation des opérations

Chaque opération du plan de gestion (799 en tout) a été évaluée individuellement, qu'elle ait été ou qu'elle n'ait pas été programmée dans les cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion lors de sa rédaction.

Un indice de réalisation a été attribué pour chaque opération en fonction de son degré de réalisation. L'évaluation à mi-parcours n'ayant pas pour vocation de modifier le plan de gestion, aucune opération n'a été considérée abandonnée.

Les opérations ponctuelles et les opérations continues sont distinguées :

- Opérations ponctuelles : opérations ne se répétant pas dans le temps (ex : GH23 définition des objectifs et des modalités de gestion hydraulique et pastorale du bassin de Pisci Sud).

Tableau 5 : Indices de réalisation des opérations ponctuelles

Opération ponctuelle				
Non démarrée	En cours	Terminée	Suspendue	Sans objet
Opération ponctuelle dont la mise en œuvre n'a pas encore débuté	Opération ponctuelle dont la mise en œuvre a débuté mais qui n'a pas encore été terminée	Opération ponctuelle dont la mise en œuvre a été terminée	Opération dont la mise en œuvre a été suspendue suite à un choix du gestionnaire ou à un contexte devenu défavorable, mais qui n'est pas abandonnée et qui sera mise en œuvre si le contexte le permet à nouveau	Opération dont la mise en œuvre n'a pas été nécessaire dans le contexte des cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion

- Opérations continues : opérations réalisées de façon régulière, répétées dans le temps, quelle que soit leur fréquence (ex : SE19 suivi des niveaux d'eau).

Tableau 6 : Indices de réalisation des opérations continues

Opération continue				
Non démarrée	Partiellement réalisée	Réalisée	Suspendue	Sans objet
Opération continue dont la mise en œuvre n'a pas encore débuté	Opération continue dont la mise en œuvre a débuté mais qui n'a pas réalisée comme prévu	Opération continue dont la mise en œuvre est réalisée régulièrement comme prévu	Opération dont la mise en œuvre a été suspendue suite à un choix du gestionnaire ou à un contexte devenu défavorable, mais qui n'est pas abandonnée et qui sera mise en œuvre si le contexte le permet à nouveau	Opération dont la mise en œuvre n'a pas été nécessaire dans le contexte des cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion

Pour chaque opération, une évaluation de réalisation a ensuite été renseignée. Elle donne les éléments essentiels qui expliquent l'attribution de l'indice de réalisation et s'appuie sur des indicateurs de réalisation définis dans le plan de gestion. Etant donné le très court délai pour la mise en œuvre de ce travail d'analyse, chaque indicateur prévu dans le plan de gestion n'a pas été renseigné précisément, mais les éléments explicatifs donnés dans la colonne « évaluation de réalisation » permettent de juger de la réalisation effective de chaque opération.

De même, la priorisation de chaque opération a été révisée pour la deuxième phase de mise en œuvre du plan de gestion prenant en compte les diverses évolutions survenues lors de la première phase de mise en œuvre (évolutions budgétaires, de moyens humains, réglementaires ou stratégiques).

Les tableaux renseignant l'évaluation de la réalisation des opérations sont présentés en annexe 1 de ce document.

2.Méthodologie d'évaluation de l'atteinte des objectifs du plan de gestion

Chaque objectif du plan de gestion, Opdg, (199 en tout) a été évalué individuellement, qu'il ait été ou non programmé dans les cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion lors de sa rédaction.

Un indice d'atteinte de l'objectif a été attribué pour chaque objectif du plan de gestion en fonction des éléments recueillis dans l'analyse des opérations programmées correspondantes et en fonction d'indicateurs correspondants.

L'évaluation à mi-parcours n'ayant pas pour vocation de modifier le plan de gestion, aucun objectif n'a été considéré abandonné.

Tableau 7 : Indices d'atteinte des objectifs du plan de gestion

Objectif du plan de gestion				
Non atteint	Partiellement atteint	Atteint	Suspendu	Sans objet
Opdg qui n'est pas atteint pour une ou plusieurs raisons	Opdg atteint seulement en partie, c'est-à-dire qu'il manque des éléments pour qu'il le soit pleinement	Opdg atteint	Opdg suspendu suite à un choix du gestionnaire ou à un contexte devenu défavorable, mais qui n'est pas abandonné et qui pourrait être atteint si le contexte le permet à nouveau	Opdg n'ayant pas lieu d'être dans le contexte des cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion

Pour chaque objectif du plan de gestion, une évaluation de résultat a été réalisée. Dans cette catégorie sont renseignés tous les éléments liés aux opérations définies dans le cadre de l'objectif concerné mais aussi liés à d'autres opérations ou à un contexte plus large qui expliquent l'indice d'atteinte de l'objectif. Comme pour les opérations, les indicateurs de résultat n'ont pas été systématiquement renseignés précisément étant donné les courts délais de réalisation de ce travail.

Suite à ce travail d'évaluation de chaque opération et de chaque objectif du plan de gestion, le gestionnaire est en mesure de définir des perspectives pour les cinq prochaines années, voire à plus long terme, afin de corriger, d'améliorer ou de conforter certains éléments et de définir des opérations complémentaires qui seraient nécessaires. C'est sur la base de ces éléments de perspectives, associés aux recommandations du Conseil scientifique et du Comité consultatif, et suite à l'analyse globale de la mise en œuvre de cette première partie du plan de gestion, que le gestionnaire se basera pour la mise en œuvre de la seconde partie du plan de gestion, en fonction de ses moyens humains et financiers.

Les tableaux renseignant l'évaluation de l'atteinte des objectifs du plan de gestion sont présentés en annexe 1 de ce document.

3.Méthodologie de rédaction des fiches objectifs relatives à la conservation du patrimoine naturel

Ces fiches viennent compléter les éléments renseignés dans le tableau d'évaluation pour certains objectifs du plan de gestion relevant de la conservation du patrimoine naturel. Elles permettent d'intégrer plus de données, des graphiques d'évolution, des cartes, etc. Elles se présentent sous la forme suivante :

OR X / OLT XX / Opg XX : Titre de l'objectif du plan de gestion			
<u>Opérations associées</u>			
Code Op	Titre opération	localisation	
Code Op	Titre opération	localisation	
Code Op	Titre opération	localisation	
<u>Evaluation de l'atteinte de l'objectif</u>			
Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
indice	Documents ressources permettant d'évaluer la mise en oeuvre	Eléments principaux d'explication de l'indice d'atteinte de l'opdg	Commentaires du gestionnaire si nécessaire
<p>Description plus précise des éléments liés aux opérations et à leur mise en œuvre et liés à l'atteinte de l'objectif du plan de gestion.</p> <p>Intégration de données plus précises, de graphiques, d'images, etc.</p>			
<p>AVIS SCIENTIFIQUE : avis, recommandations, etc., d'un ou plusieurs membre(s) du conseil scientifique ou d'un scientifique ressource extérieur au conseil scientifique</p>			
<p>PERSPECTIVES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives définies par le gestionnaire au regard de l'analyse précédente et des recommandations des scientifiques • 			

Après sa rédaction, chaque fiche a été envoyée à un ou plusieurs membres du Conseil scientifique ou à des scientifiques extérieurs pour qu'ils formulent un avis ou des recommandations en fonction de leurs connaissances du site et du contexte régional ou national. Ces avis et recommandations ont été intégrés aux fiches.

Les fiches sont présentées en annexe 2 de ce document.

4.Méthodologie d'analyse finale

L'analyse finale a été réalisée à l'aide de l'ensemble des éléments réunis dans les tableaux présentés en annexe 1, issus des tableaux de la section B du plan de gestion, et enrichis des éléments d'évaluation décrits précédemment.

Pour chaque mission du gestionnaire, ainsi que globalement pour l'ensemble du plan de gestion, les taux d'atteinte des objectifs et de réalisation des opérations ont été représentés sous forme de graphiques, de même que la réalisation des opérations liées à la réserve naturelle nationale et que la réalisation des opérations en fonction de leur degré de priorité.

Pour chaque mission, l'analyse s'est attachée à donner des exemples permettant d'illustrer les objectifs atteints, partiellement atteints, non atteints, etc., ainsi que des exemples d'opérations non programmées dans le plan de gestion mais ayant marqué ces premières années de mise en œuvre.

Pour terminer, une analyse des moyens humains et financiers dédiés à la gestion de la réserve naturelle nationale est présentée.

III. Analyse et discussion

1. Evaluation générale des taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

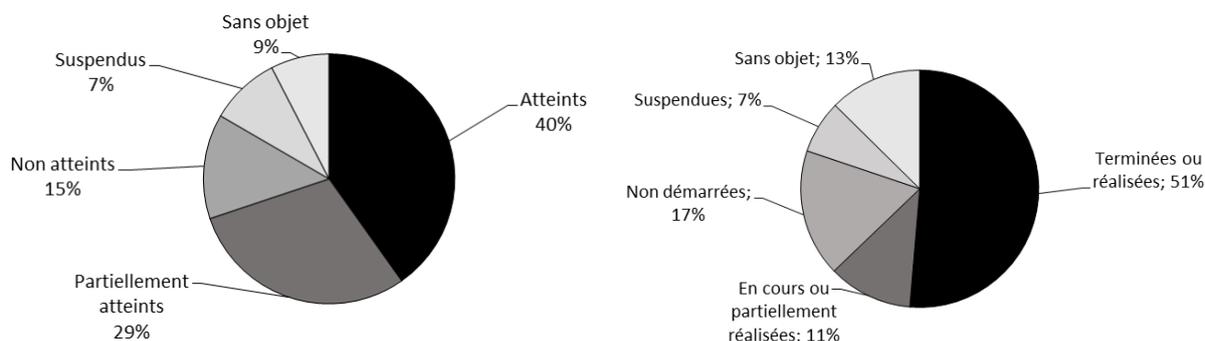


Figure 2 : taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Les taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmées dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat ont été évalués sur l'ensemble du plan de gestion.

En 2021, 40% des objectifs du plan de gestion sont considérés comme atteints et 29% sont partiellement atteints. Parmi l'ensemble des opérations programmées dans le plan de gestion, 51% sont terminées ou réalisées et 11% sont en cours ou partiellement réalisées. Les éléments relatifs aux objectifs non atteints, suspendus ou sans objet, et aux opérations non démarrées, suspendues ou sans objet seront présentés dans la suite de cette analyse, dans les parties spécifiques aux missions différentes du gestionnaire.

Ces résultats démontrent une mise en œuvre globale cohérente et efficace du plan de gestion malgré les difficultés financières de l'association gestionnaire sur cette première période de mise en œuvre.

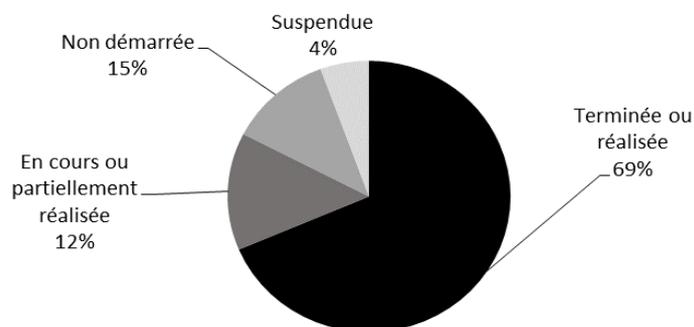


Figure 3 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Parmi les opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion, c'est-à-dire les opérations essentielles à mettre en œuvre, 69% ont été terminées ou réalisées et 12% sont en cours ou partiellement réalisées. Là encore, cela démontre un bon respect de la priorisation des opérations programmées.

Il faut rappeler ici que le Plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat concerne l'ensemble du site, c'est-à-dire la réserve naturelle nationale, mais aussi les propriétés du Conservatoire du littoral non classées en réserves naturelles nationale. La particularité de ce plan de gestion est d'intégrer aussi des objectifs et des opérations se déroulant à l'extérieur du site. Chaque opération du plan de gestion a donc été « localisée », et l'analyse porte ici sur les opérations en lien avec la réserve naturelle nationale, soit :

- Les opérations se déroulant spécifiquement sur la réserve naturelle nationale
- Les opérations se déroulant à la fois sur la réserve naturelle nationale mais aussi sur les propriétés du Conservatoire du littoral hors périmètre de réserve
- Les opérations se déroulant à la fois sur la réserve mais aussi à l'extérieur du site

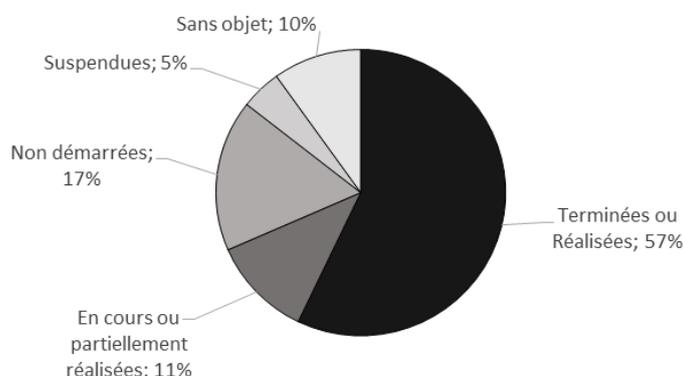


Figure 4 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN programmées dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Sur l'ensemble du plan de gestion, c'est-à-dire sur l'ensemble des missions du gestionnaire, le taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la première phase de mise en œuvre du plan de gestion est plutôt bon, avec 57% d'opérations terminées ou réalisées et 11% en cours ou partiellement réalisées.

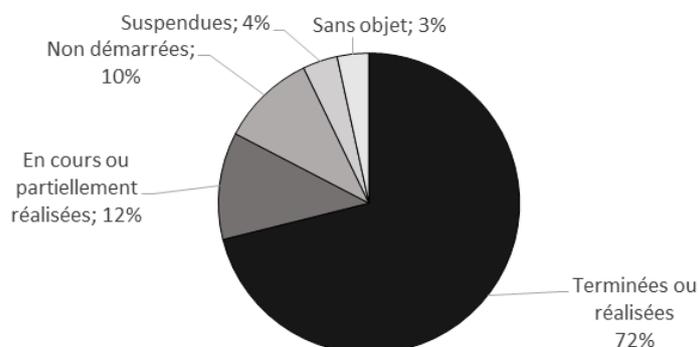


Figure 5 : taux de réalisation des opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion et ayant un lien avec la RNN dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Le taux de réalisation des opérations prioritaires 1 en lien avec la RNN est encore meilleur, avec 72% d'opérations terminées ou réalisées et 12% d'opérations en cours ou partiellement réalisées.

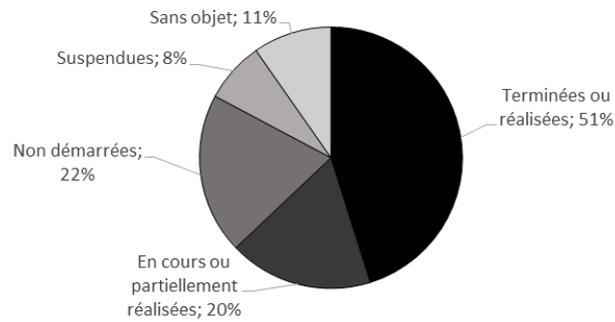


Figure 6 : taux de réalisation des opérations se déroulant uniquement sur la propriété du Conservatoire du littoral hors RNN programmées dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Les proportions de réalisation des opérations réalisées uniquement sur la propriété du Cdl sont comparables à celles liées à la RNN.

2. Evaluation des taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat pour la « mission patrimoniale » du gestionnaire

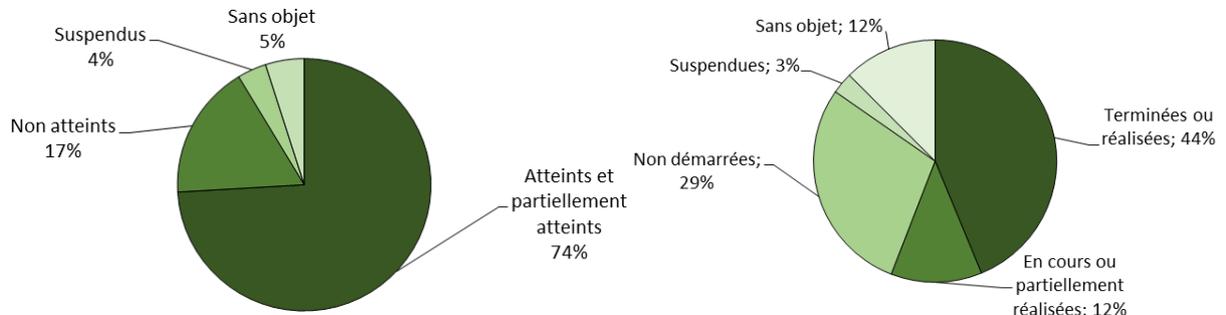


Figure 7 : taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmées dans la "mission patrimoniale" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021).

Dans le cadre des objectifs définis pour la mise en œuvre de la « mission patrimoniale » du gestionnaire, le taux d'atteinte des objectifs est particulièrement important, avec 74% d'objectifs atteints ou partiellement atteints en 2021. 44% des opérations programmées dans le cadre de cette mission ont été terminées ou réalisées lors de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion et 12% sont en cours ou partiellement réalisées.

Parmi les 26 objectifs atteints, on peut citer :

- L'Opdg 06 « **poursuivre la gestion hydraulique en cohérence avec le cycle climatique méditerranéen et le fonctionnement naturel du delta** ». En effet, la gestion hydraulique étant l'un des outils principaux de la gestion de ce site fortement artificialisé, elle est considérée comme une priorité de la part de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel. La gestion hydraulique a toujours été maintenue ainsi que le suivi hebdomadaire des niveaux d'eau, même lorsque les effectifs de l'équipe étaient au



Figure 8 : photographie aérienne d'un détail du réseau hydraulique des Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo).

plus bas. Les dernières années ont été consacrées à la mise à jour des outils opérationnels : protocole de suivi, base de données d'enregistrement du suivi hebdomadaire et outils de contrôle du respect des objectifs fixés, mise à jour des procédures de pompage et des procédures de gestion gravitaire, rédaction de la synthèse hydraulique annuelle. Aujourd'hui, l'absence de chargé de mission dans l'équipe ne permet pas d'aller plus loin en reprenant l'outil de capitalisation des informations historiques pour chaque bassin hydraulique (modification des objectifs de gestion, événements majeurs, travaux, etc.).

- L'Opdg 07 « **respecter les objectifs de gestion pastorale définis** » : deuxième outil essentiel du gestionnaire pour la gestion de la végétation, la gestion pastorale est aussi considérée comme une priorité. Tout



Figure 9 : troupeau de bovins de race Camargue sur les Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo).

comme la gestion hydraulique, elle a toujours été maintenue, malgré les difficultés du gestionnaire, et dans la limite des conditions imposées par les partenariats avec les cinq éleveurs locataires de terres sur le site (3 hors RNN, 2 dans le périmètre de RNN). Lors de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion, l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel s'est attachée à améliorer les outils de suivi de la gestion pastorale (enregistrement des mouvements de troupeaux, suivi de la charge pastorale, suivi des individus bouclés, mise à jour des conventions de pâturage avec le Conservatoire du littoral, etc.). Aujourd'hui, l'équipe souhaite faire émerger la problématique de la stabilité économique des exploitations d'élevage bovin en Camargue. En effet, aux difficultés intrinsèques à l'élevage de races semi-sauvages sur de très grandes superficies, s'ajoutent des difficultés financières en partie liées à des politiques s'adaptant difficilement au contexte camarguais (ex : suppression des pâturages couverts de roselière lors de contrôle PAC alors que le Phragmite commun est une espèce très appétante pour les bovins de race Camargue). Malheureusement, l'effectif actuel de l'équipe ne permet pas de s'impliquer plus sur ce sujet qui constitue un risque pour l'avenir du partenariat entre les éleveurs et les gestionnaires d'espaces naturels en Camargue.

- L'Opdg 17 « **conserver la population de Butor étoilé, *Butorus stellaris*, sur le site** ».

Les Marais du Vigueirat sont connus pour leur rôle dans la conservation de cette espèce à l'échelle nationale, les effectifs accueillis pouvant atteindre près de 20% des effectifs connus français. La RNN des Marais du Vigueirat est la réserve naturelle abritant le plus fort effectif nicheur de cette espèce en France. Alors que les effectifs recensés sur le Plan du Bourg par le gestionnaire sont fluctuants, ceux des Marais du Vigueirat sont relativement stables, avec en moyenne 27 mâles chanteurs accueillis sur le site. Outre la réalisation du suivi annuel de cette espèce, qui nécessite l'implication de plusieurs bénévoles compétents, le gestionnaire s'attache à garantir des conditions favorables à l'espèce : gestion des niveaux d'eau, surveillance.



Figure 10 : Butor étoilé aux Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo).

- L'Opdg 38 « **conserver la population de Nivéole d'été, *Leucojum aestivum ssp. aestivum*** ». Alors qu'il était connu que les Marais du Vigueirat abritent d'importantes populations de cette espèce protégée, voire la plus importante population de la région, ce n'est que lors d'un stage en 2018 qu'un protocole de suivi a été rédigé. Cependant, étant donné l'importance des stations présentes sur le site, dont plusieurs nouvelles découvertes en 2020, ce protocole a dû être adapté en 2021 en partenariat avec les botanistes du Conseil scientifique de la RNN afin de le rendre plus pertinent.

- L'Opdg 43 « **poursuivre et organiser la régulation des jussies, *Ludwigia spp.*, de l'Herbe de la Pampa, *Cortaderia soleana*, et du Sénéçon en arbre, *Baccharis halimifolia*** ». Le



Figure 11 : herbier de jussie sur les Marais du Vigueirat (Leïla Debiesse)

gestionnaire met en effet d'importants moyens en œuvre pour lutter contre la prolifération des espèces exotiques invasives sur le site. La régulation des jussies par arrachage manuel dans les marais du site est l'une des principales activités de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel au printemps et en été. Sur les bassins dans lesquels l'espèce n'est pas régulable manuellement, l'assec estival prononcé pendant plusieurs années est la solution qui est privilégiée par le gestionnaire. Concernant l'Herbe de la Pampa et le Sénéçon en arbre, chaque nouvel individu détecté sur le site est immédiatement arraché. Le nombre de pieds de Sénéçon en arbre arrachés ces deux dernières années est particulièrement

important par rapport au passé. Il faut noter que plusieurs espèces ont été découvertes en 2016 alors que la rédaction du plan de gestion venait d'être terminée. Parmi elles, le Bourreau des arbres, *Periploca graeca*, fait aussi l'objet d'arrachage systématique des pieds détectés. Il est important de souligner que cet effort considérable de régulation des espèces végétales exotiques invasives mobilise plusieurs personnes en renfort de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel, comme des volontaires en service civique, des stagiaires, du personnel en insertion professionnelle ainsi que des bénévoles, individuels ou dans le cadre de chantiers nature (2 à 3 par an). Sans cette aide, l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel serait incapable de maintenir la situation dans un état acceptable, d'autant qu'il est très compliqué d'obtenir des financements spécifiques pour la mise en œuvre de telles missions.

Parmi les 34 objectifs partiellement atteints, on peut maintenant citer :

- L'Opdg 05 « **réduire la pollution visible sur le Canal du Vigueirat** ». Alors que les recherches de financements pour mettre en place une opération conjointe de régulation de jussies et de ramassage des déchets flottants dans le Canal du Vigueirat ne permettaient pas de mettre en œuvre le chantier prévu par le gestionnaire, c'est le Conservatoire du littoral, qui n'est pas propriétaire du Canal du Vigueirat, qui a



Figure 12 : accumulation de déchets dans le Canal du Vigueirat en 2020 (Christophe Pin)

permis d'obtenir un financement spécifique pour la réalisation de 3 campagnes de ramassage de déchets dans le Canal du Vigueirat en 2020 et 2021 par l'Atelier Chantier d'Insertion des Marais du Vigueirat. Des négociations sont actuellement en cours pour que le gestionnaire poursuive ces campagnes en prestation de service pour le compte de l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles, propriétaire du Canal du Vigueirat, et responsable de son entretien. Cependant, cet objectif n'est pas considéré comme complètement atteint car les négociations sont encore en cours et car ces campagnes, bien que nécessaires, ne permettent pas de résoudre la problématique des rejets de déchets dans ce cours d'eau.

- Les Opdg 09 à 14 concernant **le maintien des principaux habitats patrimoniaux du site**. La cartographie des habitats du site a été mise à jour en 2016, à la fin de la rédaction du

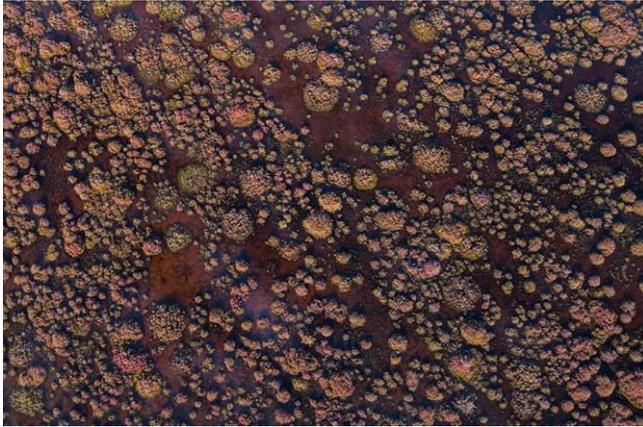


Figure 13 : sansouïre aux Marais du Vigueirat (Clément Pappalardo)

plan de gestion, dans le cadre d'un projet tuteuré. Cependant, le manque de compétences dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel, le manque de temps et de moyens, ne permettent actuellement pas au gestionnaire de suivre l'évolution de ces habitats par la mise en place de protocoles spécifiques. L'absence de modifications de gestion hydraulique et pastorale laisse supposer que ces habitats n'ont pas beaucoup évolué depuis 2016, mais seul un véritable suivi permettrait de l'affirmer. Il sera donc nécessaire, avant la fin de la mise en œuvre du plan de gestion actuel, de procéder à un

véritable diagnostic de l'état de conservation de ces habitats ainsi qu'à la mise à jour de la cartographie des habitats du site par un prestataire externe si les compétences ne sont pas développées en interne.

- L'Opdg 33 « **conserver la population du Leste à grands stigmas, *Lestes macrostigma*** ». Cette espèce faisant l'objet d'une thèse de doctorat à la Tour du Valat, est actuellement suivie dans ce cadre. Il est possible aujourd'hui d'affirmer par ce suivi que les populations connues aux Marais du Vigueirat sont conservées. Cependant, le suivi n'est pas réalisé en interne pour le moment, et un transfert est envisagé entre la Tour du Valat et l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel. Le manque de compétences en entomologie dans l'équipe actuelle ne permet pas de reprendre ce suivi sans formation préalable. De plus, il n'est pas certain que l'effectif actuel de l'équipe permette de mettre en œuvre aisément de nouveaux protocoles de suivi. Cela est cependant envisagé dans la prochaine phase de mise en œuvre du plan de gestion.

17% des objectifs du plan de gestion relatifs à la « mission patrimoniale » du plan de gestion sont encore non atteints. En dehors du fait évident qu'il s'agit ici d'une évaluation à mi-parcours du plan de gestion, plusieurs raisons permettent d'expliquer cela :

- Le gestionnaire est contraint de prioriser ses actions. Par exemple, on peut citer l'Opdg 02 « **mettre en place un suivi photographique des paysages des Marais du Vigueirat** ». En effet, l'ensemble des personnes qui ont connu le site depuis de nombreuses années s'accordent à dire que les milieux se ferment de manière générale. Afin de vérifier cela, mais aussi afin d'avoir une trace de l'évolution des paysages sur le site, la mise en œuvre d'un suivi photographique selon un protocole précis serait particulièrement intéressant. Un travail avait été débuté en 2017-2018 par un prestataire dans le cadre de l'étude préalable à la mise en œuvre d'un projet de zone d'expansion des crues sur les Marais du Vigueirat. Cependant, par manque de temps et de moyens nécessitant que le gestionnaire priorise ses activités, ce travail n'a pas été poursuivi et ce suivi n'a pas été mis en place.
- La faiblesse des moyens financiers du gestionnaire ne permet pas d'envisager certaines opérations. Par exemple, l'Opdg 03 « **réduire l'impact visuel des réseaux électriques du site et du territoire environnant** », dans lequel il est prévu de faire enterrer la ligne moyenne tension traversant le Cassaire, n'a pas été atteint par manque de financements. Cette opération est en effet excessivement coûteuse et le gestionnaire n'a pour l'instant pas trouvé d'opportunité de financement.

- Le manque de compétences en interne ne permet actuellement pas la mise en œuvre de certaines opérations. Parmi les objectifs concernés, on peut citer l'Opdg 37 « **conserver ou restaurer le cortège des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents [...]** » dont les opérations correspondantes nécessitent d'importantes compétences en botanique. L'équipe actuelle en charge de la conservation du patrimoine naturel ne compte aucun botaniste.
- Certains objectifs nécessitent une dynamique partenariale qui n'est pas possible ou envisagée pour le moment. C'est par exemple le cas de l'Opdg 76 « **favoriser l'acquisition de connaissances sur des espèces à enjeux des écosystèmes voisins ou les espèces à forte valeur patrimoniale fréquentant le site** ». Lors de la rédaction du plan de gestion, il était envisagé dans cet objectif de collaborer avec les coordinateurs de plans nationaux d'actions concernant des espèces présentes sur le site même si elles ne sont pas considérées comme présentant des enjeux (ex : Ganga cata). Malgré quelques collaborations (ex : avec le CEN PACA sur l'Aigle de Bonelli), le gestionnaire n'a pas été vraiment impliqué et l'objectif ne peut pas être considéré comme atteint.
- Des choix politiques ou stratégiques n'ont pas permis l'atteinte de certains objectifs comme c'est par exemple le cas de l'Opdg 80 « **rétablir la fonction de zone d'expansion des crues des Marais du Vigueirat** ». En effet, alors que des études hydraulique et environnementale de préfiguration ont été réalisées en 2017-2018, le comité de pilotage de ce projet n'a pas souhaité poursuivre sa mise en œuvre suite à plusieurs facteurs : un retrait de l'Agence de l'Eau, le projet ne correspondant pas aux objectifs qu'elle peut accompagner dans le cadre de son programme d'intervention (« projet à objectif de prévention des inondations essentiellement sans gain de fonctionnalité écologique et gestion artificielle »), une suspension du projet de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des inondations) sur le Pays d'Arles.

Certains objectifs ont aussi été « suspendus », c'est-à-dire mis en attente temporairement, pour des raisons diverses :

- Le gestionnaire est contraint de prioriser ses actions. Dans cette catégorie, on peut citer l'Opdg 69 « **améliorer les connaissances sur les paramètres physico-chimiques de l'eau** » dans le cadre duquel le gestionnaire réalisait notamment un suivi mensuel des conductivités de l'ensemble des bassins hydrauliques du site. Ce suivi, très chronophage, et nécessitant une révision de protocole, a été suspendu lorsque l'effectif de l'équipe a été à son plus faible niveau car l'équipe a jugé que les données n'étaient que très rarement utilisées. Or, depuis, ces données ont été demandées à plusieurs reprises au gestionnaire par des partenaires. Il est donc probable que ce suivi soit remis en œuvre dans les prochains mois.
- Certains objectifs nécessitent une dynamique partenariale qui n'est pas possible ou envisagée pour le moment. L'objectif du plan de gestion le plus représentatif de ce cas-là est l'Opdg 81 « **améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau entrant sur le site et sur la capacité d'épuration du site** ». En effet, un réseau de suivi de la qualité de l'eau a été prévu par le Parc Naturel Régional de Camargue dans le cadre du Contrat de Delta. Alors qu'un important travail avait été réalisé par les agents du PNRC et les partenaires pour le montage de ce projet et sa valorisation dans le cadre d'un Système d'Information Territoriale, celui-ci a été mis en sommeil depuis le départ de la chargée de mission du PNRC qui en était en charge.

Enfin, certains objectifs du plan de gestion sont aujourd'hui considérés comme « sans objet ». Ils sont en général liés à un contexte non favorable ou à des opportunités qui ne se sont pas présentées. Par exemple, l'Opdg 47 « **participer à l'effort de régulation de l'ibis sacré, *Threskiornis aethiopicus* et de l'Erismature rousse *Oxyura jamaicensis*, dans le cadre des**

plans de lutte nationaux » est considéré comme sans objet tant que des individus de ces espèces n'ont pas été présents sur le site de façon régulière¹.

Il est intéressant de voir que la majorité des opérations terminées ou réalisées dans le cadre de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion dans la « mission patrimoniale » du gestionnaire sont des opérations qui avaient été priorisées 1 dans le plan de gestion.

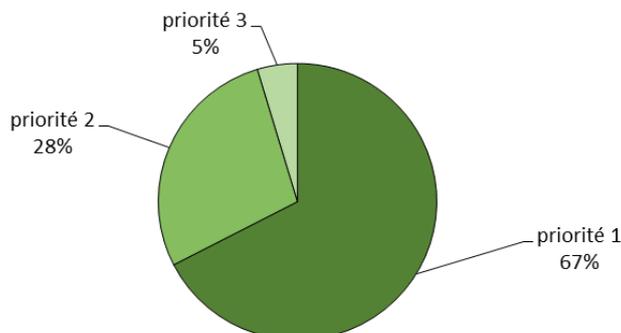


Figure 14 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission patrimoniale »

De même, il faut souligner que, parmi les opérations priorisées 1 dans la « mission patrimoniale » du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat, 60% sont terminées ou réalisées et 14% sont en cours ou partiellement réalisées.

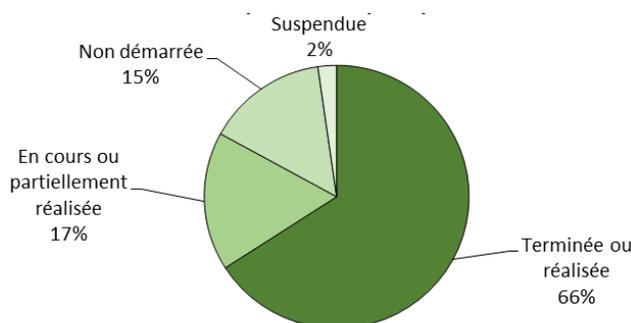


Figure 15 : taux de réalisation des opérations priorisées 1 dans la « mission patrimoniale » du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021).

Dans le cadre de la mission patrimoniale, 45% des opérations liées à la RNN ont été terminées ou réalisées dans la première phase de mise en œuvre du plan de gestion, et 14% sont en cours ou partiellement atteintes.

¹ Trois individus d'Ibis sacré ont été observés sur le site immédiatement après la réalisation de l'évaluation, et deux d'entre-eux ont été éliminés par l'OFB suite à la prise en charge du dossier par un membre du Conseil scientifique de la RNN. Arrêtée à fin mai 2021, l'évaluation n'a pas pris en compte ce nouvel événement.

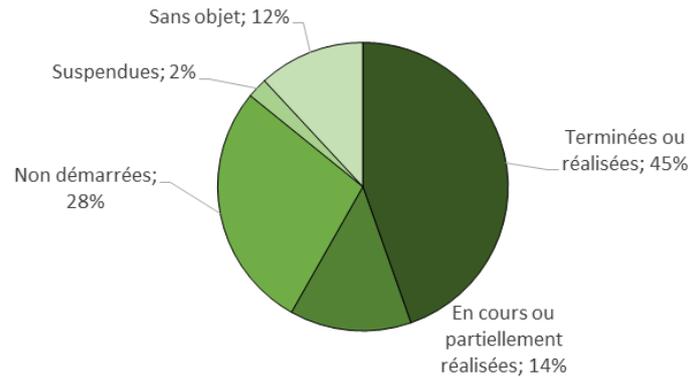


Figure 16 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission patrimoniale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Pour compléter l'évaluation à mi-parcours de la « mission patrimoniale » du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat, il est intéressant de souligner quelques éléments nouveaux, non prévus dans ce plan de gestion, mais qui ont marqué ces dernières années :

- Forte réduction de l'effectif salarié de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel en 2017 (non renouvellement de contrats à durée déterminée, licenciement économique de deux gardes et départ volontaire non remplacé de la chargée de mission) puis reconstitution progressive de l'équipe à l'aide du dispositif Emplois d'Avenir
- Affectation de salariés en insertion professionnelle à l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel à partir de juillet 2018
- Accueil régulier de volontaires en service civique dans l'équipe depuis 2017
- Constitution d'un dortoir hivernal régulier de plusieurs milliers d'individus de Grues cendrées depuis janvier 2018 sur la réserve naturelle
- Nidification régulière et l'augmentation du nombre de couples d'Ibis falcinelle sur la réserve naturelle nationale
- Installation d'une colonie de Glaréole à collier dans une propriété agricole voisine de la réserve naturelle nationale, les individus se nourrissant sur les Marais du Vigueirat
- Installation régulière d'une importante colonie de reproduction de Grand Cormoran dans la réserve naturelle nationale depuis 2019
- Découverte dans le Canal du Vigueirat d'une nouvelle espèce de Nénuphar protégée en Région PACA, le Petit Nénuphar pelté, que l'on pensait disparue de Camargue
- Liquidation judiciaire de la Manade du Juge en 2018, ayant entraîné une série de conséquences pour le gestionnaire et la gestion pastorale du site pendant plusieurs années (temps de travail important de suivi et de gestion du dossier de vente aux enchères, appel à candidatures et sélection d'un nouvel éleveur, reliquat de troupeau non géré, etc.).
- Démarrage en 2020 d'un tournage sur plusieurs années d'un film documentaire animalier sur les Marais du Vigueirat par Marc Rébuttini, cameraman arlésien spécialisé.

Chacun de ces éléments est détaillé dans les rapports annuels d'activités de l'association, mais aussi dans les diverses synthèses annuelles rédigées par l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel.

3. Evaluation des taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat pour la « mission économique » du gestionnaire

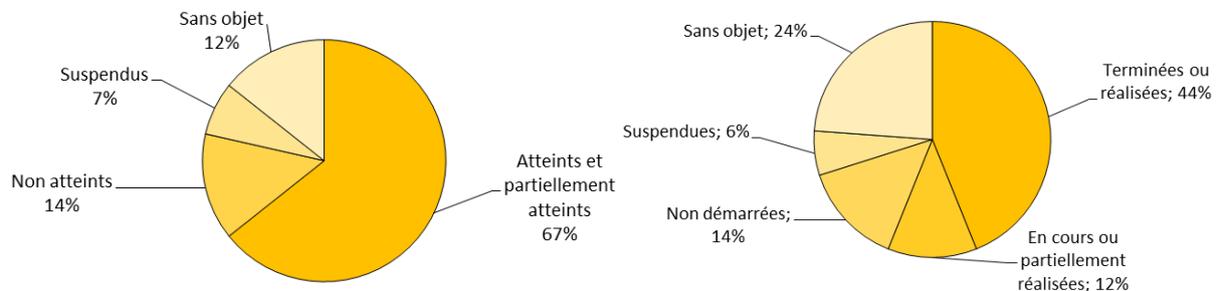


Figure 17 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmées dans la "mission économique" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Comme pour la « mission patrimoniale », dans le cadre des objectifs définis pour la mise en œuvre de la « mission économique » du gestionnaire, le taux d'atteinte des objectifs est particulièrement important, avec 67% d'objectifs atteints ou partiellement atteints en 2021. 44% des opérations programmées dans le cadre de cette mission ont été terminées ou réalisées lors de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion et 12% sont en cours ou partiellement réalisées.

Parmi les objectifs atteints, il est intéressant de citer :

- L'Opdg 87 « **ouvrir le jardin ethno botanique au grand public** » qui est considéré comme atteint, puisque le jardin ethno botanique a été inauguré en juin 2016, bien que l'ensemble des opérations n'aient pas pu être mises en œuvre comme prévu, comme par exemple la mise en place d'activités spécifiques liées à ce sentier. En effet, bien que plusieurs évènements ou visites ponctuelles aient été organisés sur ce sentier, le manque de compétence en botanique dans l'équipe et le manque de financements pour faire appel à un prestataire compétent n'ont pas permis de développer un programme régulier. Cependant, un livret d'accompagnement des visiteurs spécifique à ce sentier a été créé et est vendu à la boutique des Marais du Vigueirat. Aujourd'hui, il serait important de relancer les activités liées à ce sentier (animations, calendrier des plantes élues). Le livret d'interprétation a été utilisé et sera valorisé dans l'application numérique « Mes Marais » en cours de développement pour une visite interactive de l'ensemble des sentiers ouverts en visite libre sur les Marais du Vigueirat (mise en service prévue dans l'été 2021).



Figure 18 : vue aérienne du jardin ethno-botanique en 2016 (Jean-Laurent Lucchesi)

- L'Opdg 92 « **mettre en place l'activité de découverte équestre** ». Cette activité a été mise en place en 2016, année de finalisation de la rédaction du plan de gestion. Comme prévu, des infrastructures spécifiques ont été construites (sellerie, bâtiment d'accueil, aménagement d'une piste, etc.) et un prestataire a été sélectionné (changement de prestataire en 2017, reprise de l'activité par un éleveur conventionné sur le site). La seule opération prévue ayant été suspendue est la création d'un observatoire équestre, le prestataire actuel ne souhaitant pas utiliser ce type d'équipement. Cette activité, ne se déroulant pas sur la RNN, connaît un véritable succès auprès des visiteurs des Marais du Vigueirat. Des discussions ont été engagées avec le Parc Naturel Régional de Camargue dans l'objectif de mettre en œuvre un projet de route équestre qui irait jusqu'en Espagne dans le cadre d'un projet LEADER. Ce projet pourrait comprendre une partie de son trajet dans la RNN.



Figure 19 : découverte à cheval des Marais du Vigueirat

- L'Opdg 93 « **redynamiser la fréquentation et le contenu des visites guidées naturalistes** ». Cet objectif concerne



Figure 20 : visites guidées naturalistes dans la réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat

aussi bien les visites qui se déroulent en dehors du périmètre de RNN que celles qui se déroulent entièrement au sein de la réserve naturelle. Un effort important a été réalisé afin de construire un calendrier de visites régulières mais aussi plusieurs autres propositions thématiques ponctuelles dépendantes des conditions du moment (visites thématiques sur l'hivernage de la Grue cendrée ou sur le Butor étoilé par exemple). En mars 2021, le prestataire qui réalisait ces visites depuis plusieurs années a souhaité mettre fin à son activité sur les Marais du Vigueirat. Aujourd'hui, la question d'internaliser ces visites se pose, ce qui nécessiterait l'embauche d'un guide naturaliste (des financements sont aujourd'hui recherchés, complémentaires à une augmentation probable en 2021 de la dotation courante optimale pour la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement dans la réserve naturelle). Il faut noter dans le cadre de cet objectif, qu'une étude sur l'accueil du public aux Marais du Vigueirat, non prévue au plan de gestion, a été lancée en 2021 afin d'analyser l'ensemble des activités proposées sur le site. Réalisée par deux bureaux d'étude spécialisés (Atemia et Le Troisième Pôle), elle permettra au gestionnaire de revoir la stratégie marketing de l'ensemble de l'accueil du public sur le site.

- L'Opdg 113 « **poursuivre l'accompagnement du projet de réouverture de la station service de Mas-Thibert** » et l'Opdg 115 « **poursuivre l'accompagnement du projet de Maison du terroir à Mas-Thibert** ». Ces deux objectifs permettaient de répondre à des besoins sur le territoire (dernière station service à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde, valorisation des produits agricoles locaux en circuit court). Ils permettaient aussi au gestionnaire d'améliorer l'attractivité du village pour les visiteurs et ainsi d'augmenter la fréquentation du site (ou du moins la maintenir). Le projet de maison du terroir entrait aussi dans l'objectif d'améliorer la protection de l'environnement immédiat des Marais du Vigueirat en favorisant la conversion des exploitations voisines à l'agriculture biologique. Ces deux objectifs ont été atteints par l'intermédiaire de la reprise de la station service par une association cofondée par les Amis des Marais du Vigueirat en 2016, l'association Cosmogol. En 2021, cette association a créé un point de vente de produits locaux et biologiques en circuit court en 2021. Aujourd'hui, la

question de la gouvernance de Cosmogol se pose, mais il est fort probable que les deux associations poursuivront une collaboration partenariale forte.

Parmi les objectifs partiellement atteints, on peut maintenant citer :

- L'Opdg 88 « **terminer la construction du Sentier Homme et Nature** ». En effet, ce projet, hors RNN, n'a pas été mis en œuvre comme prévu par manque de financements dédiés. Actuellement, la première des phases de construction du sentier est terminée mais des financements supplémentaires sont nécessaires pour envisager la réalisation de la suite. Le gestionnaire a été contraint de revoir les détails de ce projet et ses ambitions et de saisir des opportunités afin de le mettre en œuvre petit à petit et malgré les difficultés de financement. Ainsi, au lieu de chercher à acquérir les œuvres artistiques imaginées lors de la rédaction du plan de gestion, d'autres éléments ont été ajoutés au projet comme l'accueil d'une œuvre d'un artiste arlésien, Olivier Cablat, le Canard téléporté ou encore le projet en cours de finalisation de sentier Jane Goodall (exposition photographique en partenariat avec le Jane Goodall Institute). De même, alors qu'un osiériste exploitait la première parcelle agricole visible depuis le sentier, celui-ci a souhaité cesser son activité sur le site, ce qui remet en question l'aménagement de la deuxième phase du sentier. L'inauguration de la première phase de sentier est prévue pour l'été 2021.



Figure 21 : le Canard téléporté, oeuvre d'un artiste arlésien, devenue élément du sentier Homme et Nature en 2016 (Julie Lafforgue)

- L'Opdg 96 « **développer la fréquentation de la clientèle étrangère sur le site** ». Cet objectif, touchant aussi bien à la RNN qu'au reste du site n'a pu être atteint que partiellement. Plusieurs opérations ont pu être mises en œuvre telles que la traduction du site internet en anglais et en allemand (en cours pour l'italien), ou le démarchage auprès du public étranger en groupe (croisiéristes par exemple). Une attention particulière est aujourd'hui portée sur la maîtrise des langues étrangères lors du recrutement d'agents d'accueil. Cependant, certaines opérations n'ont pas été développées telles que l'achat d'audio-guides pour les calèches (extrêmement coûteux) ou la recherche d'un guide naturaliste germanophone et italoophone (public encore trop peu nombreux pour assurer la rentabilité de l'activité).

- L'Opdg 106 « **développer le tourisme social et solidaire** ». Cet exemple, concernant à la fois la RNN que le reste du site, est intéressant car l'objectif ne peut pas être considéré comme totalement atteint alors que les opérations prévues sont toutes terminées. En effet, des partenariats ont été passés avec différentes structures organisatrices de tourisme social et solidaire et une politique tarifaire spécifique a été mise en place. Cependant, l'accueil de ce type de groupes, non habitués à la visite d'espaces naturels sensibles, demande une implication importante du gestionnaire par un temps important de préparation et d'accueil. De plus, malgré les efforts fournis par le gestionnaire et ses prestataires, le nombre de personnes accueillies dans le cadre de ce type de partenariat n'a pas augmenté comme imaginé. L'analyse de cette activité sera faite dans le cadre de l'étude globale sur l'accueil du public aux Marais du Vigueirat en cours de réalisation.

Tout comme pour la « mission patrimoniale », la « mission économique » voit une partie de ses objectifs encore non atteints (14%). Plusieurs raisons, hormis le fait qu'il s'agisse ici d'une évaluation à mi-parcours du plan de gestion, permettent d'expliquer cela :

- La faiblesse des moyens financiers du gestionnaire ne permet pas d'envisager certaines opérations. L'exemple de l'Opdg 91 « **terminer le Sentier éco-futé** » est typique de ce cas de figure. En effet, les équipements installés lors de la construction du sentier (hors RNN), bien qu'ayant été réparés voire remplacés par la suite car ils étaient défectueux, sont à nouveaux hors service depuis plusieurs années. Le gestionnaire n'arrivant pas pour le moment à obtenir des financements permettant de les réparer à nouveau, la question de la pertinence de leur maintien sur le sentier se pose aujourd'hui.

- Les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des attentes. L'Opdg 108 « **développer le tourisme fluvial** » n'est pas atteint malgré les efforts conjoints du gestionnaire et de l'Office de Tourisme d'Arles, l'offre des Marais du Vigueirat ne correspondant pas aux cahiers de charges des croisiéristes (jauge, transport, langues étrangères). Cependant, depuis la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, les croisiéristes semblent repositionner leurs critères de choix d'activité (diminution de la jauge, valorisation du tourisme de nature). Ces nouveaux critères pourraient ouvrir des possibilités de développer de nouveaux partenariats.

- Certains objectifs nécessitent une dynamique partenariale qui n'est pas possible ou envisagée pour le moment. Par exemple, l'Opdg 112 « **poursuivre le projet de mise en place d'un lieu d'informations et d'accueil touristique des Marais du Vigueirat à Mas-Thibert** » nécessite la collaboration de nombreux partenaires (Ville d'Arles, Office de Tourisme d'Arles, etc.). Alors que cette dynamique n'a pas été lancée dans les années précédentes, une étude de faisabilité devrait être réalisée en 2021 dans le cadre d'un projet d'amélioration des retombées économiques dans le village.

- Des choix politiques ou stratégiques n'ont pas permis l'atteinte de certains objectifs. Contrairement au cas de figure précédent, l'exemple de l'Opdg 117 « **poursuivre l'accompagnement du projet de création d'une halte fluviale sur le Rhône** » n'est pas atteint suite à des décisions politiques et stratégiques indépendantes du gestionnaire. En effet, alors que des discussions ont été engagées avec plusieurs partenaires potentiels qui ont montré un réel intérêt pour ce projet afin de diversifier leur activité et de répondre à la demande des clients, celui-ci n'a pas été approuvé par l'équipe municipale précédente de la Ville d'Arles. Cependant, à la suite de l'élection récente d'une nouvelle équipe municipale, il est possible que ce projet soit à nouveau étudié.

- Le contexte général n'a pas permis l'atteinte des objectifs prévus. En effet, les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 ayant conduit à plusieurs confinements de la population, à la fermeture temporaire des activités d'accueil du public et à la suspension temporaire du montage de certains projets. C'est le cas par exemple pour l'Opdg 95 « **mettre en place un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site** », sur lequel un prestataire proposait de travailler mais dont l'avancée a été stoppée à cause de ce contexte sanitaire. Cet objectif, dont les opérations n'étaient pas prévues dans la première phase de mise en œuvre du plan de gestion, n'est pas abandonné et sera repris dans la seconde phase du plan de gestion.

Seulement trois objectifs ont été suspendus dans le cadre de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion. Parmi eux, on peut citer l'Opdg 83 « **maintenir l'apiculture dans le Clos des Agasses** » et l'Opdg 84 « **maintenir le prélèvement de la Canne de Provence** ». Tous deux concernent la propriété du Conservatoire du littoral hors RNN. Le premier a été suspendu suite au départ de l'apicultrice qui était en place sur le site depuis plusieurs années. Le gestionnaire n'a pas proposé de reprise de cette activité suite à une décision du Conservatoire du littoral de ne pas accueillir de nouveaux apiculteurs sur ses propriétés dans l'objectif de limiter l'impact des abeilles domestiques sur les abeilles sauvages. Le second objectif était lié à une activité très ponctuelle d'un habitant de Mas-Thibert dans le cadre de la fabrication d'anches d'instruments à vent. Celui-ci ayant arrêté le prélèvement sur le site, cet objectif a été suspendu par le gestionnaire.

Le troisième objectif qui a été suspendu dans le cadre de la « mission économique » est l'Opdg 85 « **reprenre la pêche de l'Ecrevisse de Louisiane** ». Cette activité, pratiquée dans

la RNN avant que celle-ci ne soit classée, a cessé suite à l'arrêt de l'activité du pêcheur. Depuis, plusieurs demandes ont été formulées auprès du gestionnaire qui n'y a pas donné suite essentiellement pour des nécessités de priorisation de ses activités. En effet, la réglementation de la RNN impose des démarches lourdes avant d'envisager la mise en place de cette activité (étude de la pertinence de l'opération, de ses impacts sur le site, des méthodes de pratique, etc. avant validation par le Conseil scientifique) qui ne paraît pas essentielle pour la conservation du patrimoine naturel. Cet objectif n'est cependant pas abandonné. Il sera reconsidéré si l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel retrouve de la souplesse dans la mise en œuvre de son travail, notamment par l'embauche d'un chargé de mission capable de prendre en main ce dossier.

Enfin, six objectifs sont considérés dans cette évaluation comme étant sans objet pour le moment. Parmi eux, on compte les objectifs liés à l'ouverture au public du Sentier Homme et Nature, l'inauguration de ce sentier étant prévue pour 2021 : Opdg 89 « **développer des activités destinées au grand public autour du Sentier Homme et Nature** » et Opdg 90 « **ouvrir les visites libres grand public sur le Sentier Homme et Nature** ». L'Opdg 109 « **développer la valorisation du patrimoine historique des Marais du Vigueirat** » nécessite que les recherches archéologiques relatives au Canal de Marius mettent en évidence des résultats scientifiques exploitables, ce qui peut être attendu pour les prochaines années.

Pour terminer, trois objectifs ont été suspendus suite au départ non remplacé de la chargée de mission développement local.

Pour finaliser l'analyse, il est intéressant de remarquer que, comme pour la « mission patrimoniale », les actions terminées ou réalisées dans le cadre de la « mission économique » avaient en majorité été priorisées 1 lors de la rédaction du plan de gestion.

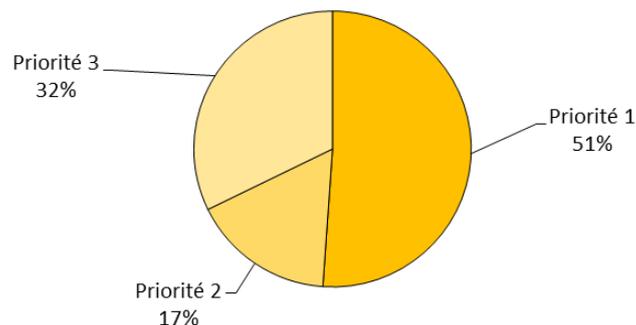


Figure 22 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission économique »

Parmi les opérations priorisées 1 dans la partie « mission économique » du plan de gestion, le gestionnaire a terminé ou réalisé 54% des opérations, et 15 % d'entre elles sont en cours ou partiellement réalisées. Ce taux de réalisation démontre là encore une cohérence du travail mis en œuvre dans cette première phase du plan de gestion.

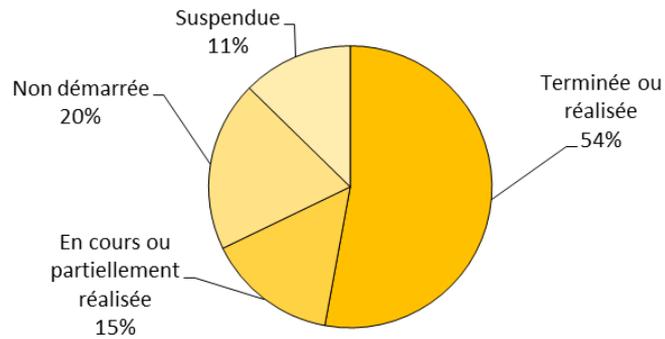


Figure 23 : taux de réalisation des opérations prioritées 1 dans la "mission économique" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Le taux de réalisation des opérations liées à la RNN est légèrement moins important, avec 37% d'opérations terminées ou réalisées et 17% d'opérations en cours ou partiellement réalisées.

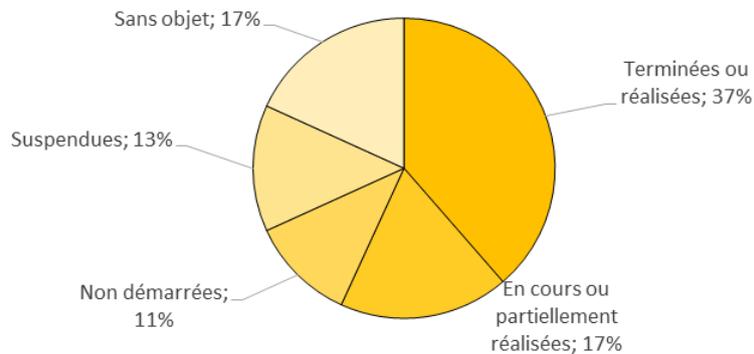


Figure 24 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission économique" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Pour compléter l'évaluation à mi-parcours de la « mission économique » du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat, il est intéressant de souligner quelques éléments nouveaux, non prévus dans ce plan de gestion, mais qui ont marqué ces dernières années :

- Départ volontaire non remplacé de la chargée de mission développement local et la fin de mission non renouvelée de la chargée de communication en Emploi d'Avenir en 2017.
- Mise en œuvre d'un projet de valorisation touristique Crau-Camargue en partenariat technique avec le Conservatoire des Espaces Naturels de PACA et la Maison de la Chasse de St Martin de Crau.
- Accueil de groupes d'enfants dans le cadre d'activités péri-scolaires et de vacances gérées par le Centre d'Animations Sportives d'Arles et par l'association Mom'Arles (projet Mom'Vigueirat).
- Changement du logiciel de caisse dans le cadre d'une dynamique à l'échelle camarguaise entraînant de grandes difficultés pour l'équipe en charge de l'accueil du public.
- Arrêt de la gestion de l'activité de visites en calèches par le gestionnaire et transfert à un prestataire en 2020.

- Arrêt du partenariat avec le guide naturaliste pour les visites guidées à pied sur la RNN en mars 2021 (choix personnel), entraînant des difficultés pour l'organisation de ces activités et la recherche de solutions pour la saison touristique 2021 et futures.
- Crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid 19 en 2020 et 2021, ayant eu pour conséquence plusieurs confinements de la population, la fermeture des lieux d'accueil du public, l'arrêt des activités culturelles et des expositions sur le site, mais aussi, par conséquent, une fréquentation accrue des espaces naturels par le grand public lors de leur réouverture.

Chacun de ces éléments est détaillé dans les rapports annuels d'activités de l'association.

4. Evaluation des taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat pour la « mission sociale » du gestionnaire

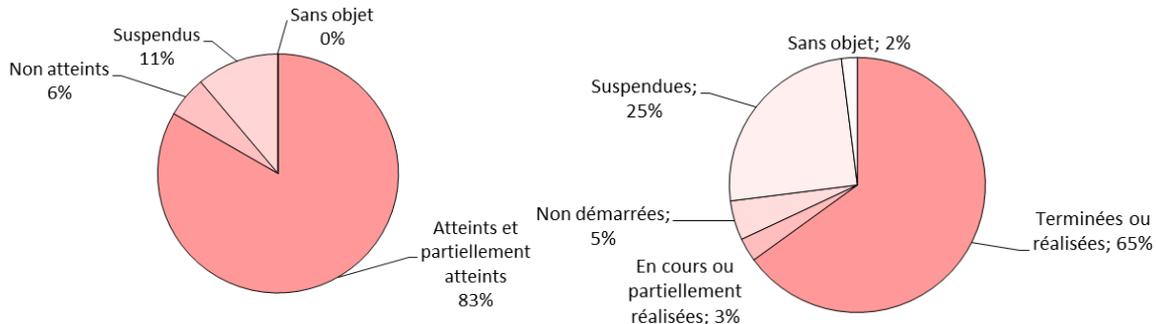


Figure 25 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmées dans la "mission sociale" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Plus encore que pour la « mission patrimoniale » et la « mission économique », le taux d'atteinte des objectifs de la « mission sociale » est particulièrement important, avec 83% d'objectifs atteints ou partiellement atteints en 2021. 65% des opérations programmées dans le cadre de cette mission ont été terminées ou réalisées lors de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion et 3% sont en cours ou partiellement réalisées.

Parmi les nombreux objectifs atteints dans le cadre de cette mission, on peut citer par exemple :

- L'Opdg 128 « **poursuivre le partenariat avec l'Amicale des Chasseurs de Mas-Thibert pour la chasse sur le Cassaire et la Petite Forêt** ». L'organisation de la chasse aux oiseaux d'eau sur le Cassaire (hors RNN) est un des éléments essentiels qui avait motivé le projet de réhabilitation de ce site. Bien que d'importantes difficultés de gestion hydraulique soient récurrentes sur ce site, cette activité est toujours pratiquée selon un règlement établi en concertation entre le gestionnaire et les membres de l'association de chasse (périodes d'ouverture, gibier chassable, etc.). La chasse au sanglier (battues) sur la Petite Forêt, est, par contre, une opération mise en œuvre dans un souci d'entretien des relations de bon voisinage avec les agriculteurs voisins. En effet, ces derniers se plaignant des dégâts causés par les sangliers sur leurs cultures, le gestionnaire consent à l'organisation d'une ou deux battues par an sur ce site dont les enjeux de conservation du patrimoine naturel sont encore très faibles. La mise en œuvre de ces opérations, qui ont lieu en dehors du périmètre de la RNN, permet au gestionnaire d'entretenir de bonnes relations avec les acteurs du territoire et de limiter les demandes d'organisation de chasse, et en particulier de régulation du sanglier, sur la RNN. La convention de partenariat est en cours de régularisation avec le Conservatoire du littoral.

- L'Opdg 131 « **poursuivre et améliorer l'organisation de l'Atelier Chantier d'Insertion existant (entretien des espaces naturels)** ». L'entretien des espaces naturels (clôtures, élagage, débroussaillage, régulation des espèces invasives, entretien de l'îlot de Rizières, etc.) est confié aux équipes en insertion professionnelle depuis de nombreuses années sur le site (prestation de service puis internalisation du chantier d'insertion professionnelle). Aujourd'hui, l'équipe en charge de cette mission compte huit



Figure 26 : équipe "brigade espaces naturels" lors de la construction d'une clôture aux Marais du Vigueirat (Leïla Debiesse)

salariés en insertion professionnelle. Six d'entre-eux constituent une équipe « brigade espace naturel » à part entière sous la responsabilité d'un encadrant technique, qui consacre en moyenne 225 journées/homme à l'entretien de la RNN, le reste de son temps de travail se déroulant sur la propriété du Conservatoire du littoral non classé en RNN. Les deux autres sont affectés à l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel depuis juillet 2018. Ceux-ci sont rarement affectés simultanément à cause des critères assez stricts de recrutement imposés par l'équipe étant donné le degré d'autonomie nécessaire (être en possession du permis B, être en capacité de travailler sans son encadrant, etc.). Cet objectif a donc même été dépassé par rapport à ce qui avait été imaginé lors de la rédaction du plan de gestion. Aujourd'hui, une réflexion est en cours sur l'affectation complète de l'équipe « brigade espace naturel » à l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel.

- L'Opdg 132 « **créer un second Atelier Chantier d'Insertion (entretien des espaces aménagés pour l'accueil des visiteurs)** ». Lors de la rédaction du plan de gestion, le projet



Figure 27 : visite du jardin potager avec un salarié en insertion professionnelle (Brigitte Fuss)

était de créer un ACI spécifiquement pour assurer l'entretien des sentiers et des jardins du site dans le cadre de l'accueil du public. Il a finalement été décidé d'élargir cette mission pour confier en 2019 à ce deuxième ACI des missions transversales à l'ensemble des secteurs d'activités des Amis des Marais du Vigueirat, valorisables par de l'emploi durable pour les salariés. Ainsi, l'ACI 2 est aujourd'hui en charge de : l'accueil des visiteurs par de la mise à disposition de salariés auprès de l'équipe permanente, la restauration dans la buvette par de la mise à disposition de salariés auprès de l'équipe permanente, la réalisation de travaux d'entretien ou de construction de bâtiments dans le cadre d'une

équipe dédiée avec encadrant technique, le transport des salariés par l'embauche de salariés chauffeurs en insertion professionnelle, l'entretien des jardins et sentiers du site par des salariés affectés ou l'entretien d'espaces verts extérieurs dans le cadre d'une équipe dédiée appelée « équipe mobile ». Comme pour l'objectif précédent, celui-ci peut être considéré comme atteint, mais il a en réalité dépassé l'ambition imaginée au départ.

- L'Opdg 138 « **encadrer techniquement les salariés des ACI sur des activités de production** » a lui aussi été dépassé en comparaison de ce qui était prévu à la rédaction du plan de gestion. En effet, avec la création de l'ACI 2 décrit précédemment, les activités de production se sont largement diversifiées. Elles sont encadrées par des encadrants techniques spécialisés (brigade espaces naturels, équipe mobile, équipe bâtiment) ou par des tuteurs salariés permanents des équipes dans lesquelles les salariés en insertion professionnelle sont affectés. L'ensemble des activités de production de ces équipes est programmé en réunion travaux hebdomadaire. Ce choix de diversifier les activités de production permet à la fois d'accroître l'attractivité des Ateliers Chantiers d'Insertion et ainsi

d'augmenter le nombre de candidatures, mais aussi de contribuer au développement des autres activités du site. Aujourd'hui, l'objectif est de développer les chantiers mis en œuvre par l'équipe mobile à l'extérieur du site afin de créer une ressource financière supplémentaire pour l'association.



Figure 28 : entretien d'une aire d'autoroute par l'équipe mobile en 2021 (Jérôme Pourchier)

Parmi les objectifs partiellement atteints dans le cadre de la « mission sociale », voici listés quelques exemples :

- La **poursuite du partenariat avec le Comité de fêtes de Mas-Thibert pour l'accueil d'évènements sur le site** (Opdg 127), ne peut être considéré que comme partiellement atteint car, bien que plusieurs manifestations taurines aient été accueillies sur le site chaque année de 2016 à 2019 (pas en 2020 à cause de la crise sanitaire), la signature de la convention prévue avec le Comité des fêtes de Mas-Thibert n'a pas été mise en œuvre. Cela est essentiellement lié à l'absence de chargé de mission développement local, et ne sera ré-envisagé que si d'autres évènements venaient à être à nouveau organisés.

- L'Opdg 141 « **participer à l'animation de Mas-Thibert** » a été mis en œuvre via la participation de l'association au Conseil de Village de Mas-Thibert jusqu'en 2019, l'organisation de réunions publiques jusqu'en 2018 et la participation voire la coordination d'évènements festifs organisés dans le village jusqu'en 2019. L'absence de chargé de mission développement local a conduit l'association à réduire ses participations à ce type d'évènements. De plus, la crise sanitaire de 2020-2021 a ralenti ces activités. Cet objectif n'est cependant pas considéré comme suspendu étant donnée l'importance du maintien des relations entre le gestionnaire et le village (habitants, associations, entreprises) notamment dans l'objectif d'influencer la dynamique du village dans le sens de la conservation de son patrimoine naturel. Ces relations constituent aussi un socle fort pour la légitimité de la réserve naturelle nationale aux yeux des habitants du territoire.

Parmi les objectifs non atteints ou suspendus, on retrouve essentiellement ceux qui sont liés aux projets de collaboration avec le village de Mas-Thibert : Opdg 129 « **développer un projet de création d'un terrain d'aventures sur le site en partenariat avec l'école et le centre social de Mas-Thibert** », Opdg 139 « **poursuivre le montage du projet d'une micro-crèche à Mas-Thibert** » ou Opdg 140 « **poursuivre l'accompagnement du Conseil de Village** ». Cela résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, et notamment de l'absence de chargé de mission développement local depuis 2017 et de manque de financements pour la mise en œuvre de ces projets.

Ce constat est visible dans la répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion, puisque 62 % d'entre-elles correspondent à une priorité 1, 36% à une priorité 2 et seulement 2% à une priorité 3.

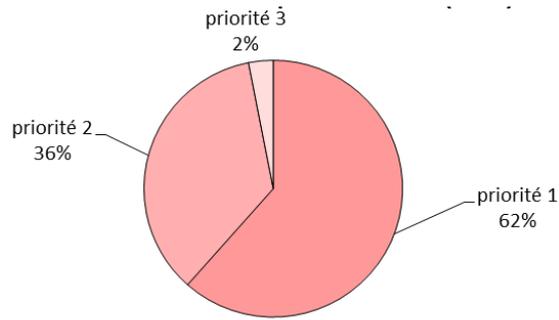


Figure 29 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021) pour la « mission sociale »

De même, le graphique ci-dessous démontre bien que, parmi les opérations priorisées 1 dans le plan de gestion dans le cadre de la « mission sociale » de l'association, la quasi-totalité a été terminée ou réalisée lors de cette première phase de mise en œuvre du plan de gestion. Les opérations priorisées 3 ont été suspendues à 88%.

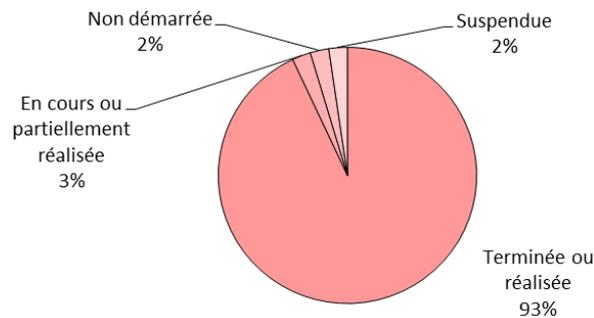


Figure 30 : taux de réalisation des opérations priorisées 1 dans la "mission sociale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021)

Les résultats sont comparables lorsqu'on analyse le taux de réalisation des opérations liés à la RNN.

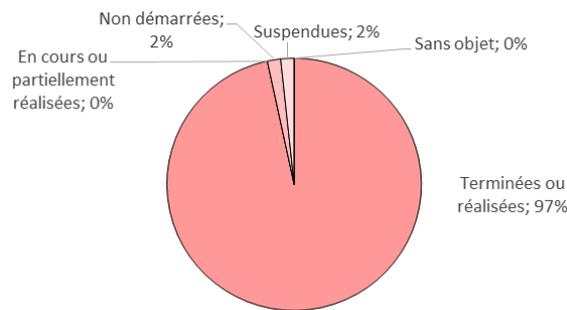


Figure 31 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans la "mission sociale" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021)

Comme dans le cadre des missions précédentes, plusieurs éléments non prévus dans le plan de gestion ont marqué les premières années de mise en œuvre du plan de gestion :

- L'affectation de salariés dans les équipes permanentes en charge de la conservation du patrimoine naturel, de l'accueil du public, etc. (voir descriptions Opdg 131 et 132 précédemment). Bien que l'accompagnement soit parfois contraignant pour les équipes, les résultats sont très positifs aussi bien pour les équipes que pour les personnes en insertion professionnelle.

- L'internalisation du transport collectif. En effet, le site étant situé en zone rurale et étant mal desservi par les transports en communs, il est nécessaire d'organiser le transport des salariés en insertion professionnelle, souvent peu mobiles. Assuré pendant 9 ans par un prestataire, la réduction des financements a conduit le gestionnaire à envisager d'internaliser ce service en créant des postes de chauffeurs.
- Le développement d'une équipe mobile pour la réalisation de chantiers extérieurs n'était pas prévu, mais il a été mis en place suite aux demandes régulières de prestations reçues par le gestionnaire. Aujourd'hui, le travail de qualité effectué par cette équipe (entretien des aires d'autoroutes par exemple) permet d'envisager la multiplication des contrats de prestation, notamment sur d'autres propriétés du Conservatoire du littoral.
- Un important travail pour favoriser l'inclusion des salariés a été démarré suite à l'obtention d'un financement privé. Ce projet porte sur l'aménagement d'infrastructures existantes en lieux collectifs accessibles à l'ensemble du personnel de l'association dans le but d'encourager les échanges interpersonnels entre salariés en insertion et salariés permanents. Par des aménagements de bâtiments (cuisine par exemple), l'enjeu est de favoriser la mixité sociale dans la structure, mieux travailler ensemble dans le respect des différences culturelles, de genre ou de religion.

Chacun de ces éléments est détaillé dans les rapports annuels d'activités de l'association, ainsi que dans les divers documents de capitalisation spécifiques aux services en charge de ces missions sociales.

5. Evaluation des taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat pour les « missions transversales » du gestionnaire

Il est nécessaire de rappeler ici que les « missions transversales » du gestionnaire correspondent à diverses missions concernant l'ensemble des services de l'association :

- Le support d'expérimentations, de recherches scientifiques et d'innovations
- Le support d'éducation à l'environnement, de formations et d'échanges d'expériences
- La surveillance du site et en particulier le respect de ses réglementations
- La régie d'entretien des bâtiments et infrastructures du site
- L'administration et la gestion financière de l'association

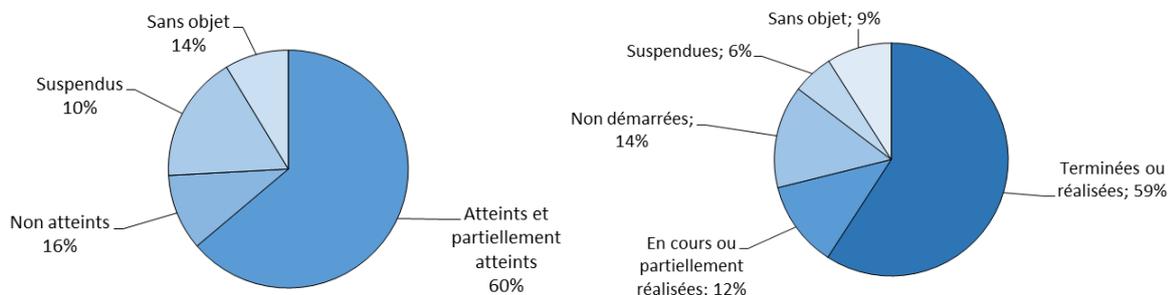


Figure 32 : Taux d'atteinte des objectifs du plan de gestion et de réalisation des opérations programmées dans les "missions transversales" du gestionnaire du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat à mi-parcours (2021)

Comme pour les autres missions du gestionnaire, on constate que les taux d'atteinte à mi-parcours des objectifs du plan de gestion (60% atteints ou partiellement atteints) et de réalisation des opérations (59 % terminées ou réalisées et 12 % en cours ou partiellement réalisées) sont importants.

Etant donné la diversité des objectifs regroupés dans cette mission, il n'est pas aisé de citer des exemples représentatifs de l'ensemble, mais certains des objectifs atteints peuvent tout de même être mis en valeur :

- Opdg 157 « **poursuivre la contribution aux recherches archéologiques sur le site** ». Depuis 2017, les recherches archéologiques et géomorphologiques relatives au Canal de Marius ont beaucoup avancé dans le cadre du programme FOSPHORA auquel les AMV sont associés en partenariat avec de nombreuses autres structures en France, Italie et Angleterre, en particulier avec le Centre Camille Jullian et l'Université de Strasbourg. Plusieurs campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées dans et hors RNN, et des carottages ont été réalisés en 2020 sur le site du Cassaire (hors RNN). L'ensemble des résultats obtenus permettent de confirmer la présence d'un chenal antique correspondant au tracé établi par Otello Badan. En 2021, de nouvelles prospections géophysiques sont programmées dans la RNN avec une nouvelle méthode non intrusive (géoradar), qui permettra probablement de déceler les calades détectées par Otello Badan et que les méthodes précédentes n'ont pas permis de confirmer. D'autres carottages sont aussi envisagés hors RNN



Figure 33 : carottage à la tarière réalisé en 2020 sur le Cassaire par l'Université de Strasbourg en présence d'Otello Badan (Corinne Rousse)

afin de préciser les résultats obtenus en 2020. En fonction de ces nouveaux résultats, il sera certainement décidé de procéder à des sondages (tranchées), hors RNN sur le tracé du canal et dans la RNN sur l'emplacement des calades afin de préciser des éléments tels que le caractère anthropique des anomalies détectées. Ces recherches sont extrêmement intéressantes d'un point de vue scientifique et les collaborations avec les partenaires archéologues, géomorphologues et géophysiciens sont riches. Le gestionnaire souhaite qu'elles puissent donc perdurer et être menées à terme, sans pour autant nuire à la conservation du patrimoine naturel du site. Il est intéressant de souligner que le gestionnaire a proposé l'entrée d'une archéologue (Corinne Rousse) et d'un géomorphologue (Ferréol Salomon) du programme dans le Conseil scientifique de la RNN en 2020.

- Opdg 172 « **terminer le programme LIFE+ ENVOLL** ». Cet important programme de



Figure 34 : photographie aérienne du radeau de nidification des laro-limicoles coloniaux de Piscisud (RNN) en 2020 (Christophe Pin)

conservation des laro-limicoles coloniaux s'est terminé fin 2018 et a rencontré un franc succès, tant d'un point de vue scientifique et de conservation, avec une hausse nette des effectifs de laro-limicoles coloniaux à l'échelle du littoral méditerranéen français, mais aussi d'un point de vue partenarial avec la création d'un réseau d'acteurs dynamiques. Aujourd'hui, l'équipe en charge de ce programme n'existe plus, mais le chargé de

mission du programme a été transféré dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel des Marais du Vigueirat en tant que garde-gestionnaire. Ainsi, l'ensemble

des opérations réalisées sur les laro-limicoles sur le site sont maintenues (entretien de l'îlot et des radeaux, gestion des niveaux d'eau, suivi de la reproduction, etc.). De plus, les compétences des AMV étant toujours reconnues, l'association est très régulièrement sollicitée par des partenaires : conseils de gestion favorables aux laro-limicoles coloniaux, construction de radeaux ou d'îlots, formations, suivis, etc. que le gestionnaire dispense sous forme de prestations. Les AMV sont toujours impliqués sur cette thématique à l'extérieur du site via le programme LARIMED, coordonné par le CEN Occitanie à la suite du LIFE+ ENVOLL.

- Opdg 173 « **terminer le programme SNB-Mares temporaires méditerranéennes** ». Ce programme,

financé en grande partie par l'Agence de l'Eau, a été clôturé en 2017 hormis pour le projet de parution en cours d'un ouvrage sociologique et ethnologique sur les mares. L'ensemble des mares prévues ont été restaurées ou recréées, les études scientifiques ont été réalisées, des outils pédagogiques ont été créés. L'objectif du plan de gestion correspondant à ce projet peut donc être considéré comme atteint. Cependant, malgré plusieurs tentatives, le gestionnaire n'a pas réussi à obtenir les financements nécessaires à la poursuite des suivis scientifiques indispensables à l'étude de



Figure 35 : mares temporaires des friches sur la réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat (Jean-Laurent Lucchesi)

l'évolution du milieu et des espèces associées, ce qui ne permet pas aujourd'hui de conclure sur la réussite écologique du projet. Il serait pourtant indispensable de réaliser des états des lieux réguliers. Cela a récemment été compensé par l'opportunité de la réalisation de campagnes de terrain du botaniste de la Tour du Valat, Hugo Fontès, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Des informations sur « l'état » des mares et sur les espèces qui s'y développent ont donc ainsi été apportées au gestionnaire, mais il n'y a pas de comparaison scientifiquement possible entre les résultats obtenus dans le cadre du programme et ces derniers, les protocoles utilisés n'étant pas identiques.

- Opdg 179 « **garantir la tranquillité du site et le respect de la réglementation** ». La surveillance, constituant l'une des principales missions de l'équipe gestion, a été maintenue ces dernières années, même lorsque l'effectif de l'équipe était réduit. Un garde est présent chaque weekend (pour respecter le droit du travail et les consignes de sécurité, il faudrait un binôme chaque weekend, ce qui n'est actuellement pas envisageable), et un garde est d'astreinte chaque soir. Il est important cependant de souligner que cette mission a pu être maintenue grâce à l'implication de Jean-Laurent Lucchesi, lorsqu'il était directeur, mais encore aujourd'hui, bénévolement, en tant que président de l'association. Tous les gardes ne sont pas encore commissionnés (leur contrat en CDD ne le permettait pas jusqu'en 2020 où la crise sanitaire a conduit à l'annulation des formations), mais l'un d'entre eux passe la formation actuellement. Il faut rappeler que le site n'est que peu sujet aux infractions grâce à ce système de surveillance efficace, mais aussi grâce aux bonnes relations entretenues par l'association avec l'ensemble des acteurs locaux via les nombreuses actions réalisées en partenariat avec eux. L'un des éléments marquants de ces premières années de mise en œuvre du plan de gestion a été l'implication du procureur de la République, M. Desjardins, qui a constitué un réseau officiel des gardes de Camargue, Crau et Alpilles et l'a animé trimestriellement pendant plusieurs années. Son successeur n'a pas pu reprendre cette dynamique à cause de la crise sanitaire, mais le réseau informel fonctionne toujours. Enfin, comme pour plusieurs autres sujets, l'absence d'un chargé de mission dans l'équipe gestion ne permet pas aujourd'hui de mettre à jour l'ensemble des outils de capitalisation de l'expérience, dont le memento des gardes, initié il y a plusieurs années.

- Opdg 180 « **garantir la gestion administrative et financière nécessaire à la mise en œuvre du projet Marais du Vigueirat** » et Opdg 181 « **garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la gestion** ». Pour ces sujets comme pour d'autres (régie, gestion, développement local), le départ non remplacé de la responsable administrative et financière de l'association a rendu la mise en œuvre des opérations liées à ces objectifs compliquée, mais elles sont tout le même réalisées ou terminées pour la plupart. L'association a connue une baisse significative de ses financements publics ces dernières années, ce qui a engendré un déficit chronique et sa mise en danger. Cette situation l'a amenée à s'interroger sur les scénarios d'avenir qui s'ouvraient à elle dans ces conditions, et à accepter, après un an de discussions et de négociations, une filialisation au Groupe SOS, dans le Secteur Transition Ecologique du groupe. Cette filialisation avait pour but de stabiliser l'association et de lui permettre de maintenir ses activités. Les Amis des Marais du Vigueirat ont conservé leur objet et leurs statuts (hormis pour ce qui concerne la gouvernance qui est liée au Groupe SOS), leurs partenariats, et leurs contrats. Seule la gouvernance a été modifiée, intégrant la gouvernance imposée par le Groupe SOS (dissolution du CA et de l'AG des AMV). Le Groupe SOS ne finance pas l'association mais peut lui proposer des facilités de gestion administrative et financière et une force de négociation plus importante. Il lui a par exemple permis d'obtenir des financements privés que l'association n'aurait pas obtenus seule. Le Groupe SOS permet aussi à l'association de bénéficier des compétences d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) auquel elle cotise : expertise juridique, accompagnement administratif et financier, gestion des ressources humaines, groupement d'achats, etc. Les années 2019 à 2021 ont aussi été marquées par le départ à la retraite de Jean-Laurent Lucchesi, par son accession à la présidence de l'association, et par le recrutement de David Grzyb, directeur depuis le 1^{er} avril 2021.

- Opdg 184 « **entretenir les pistes et chemins de circulation** ». Ces équipements sont indispensables au fonctionnement de l'association, pour l'ensemble de ces missions, mais ils sont à entretenir très régulièrement. C'est le Conservatoire du littoral qui finance en général ces opérations d'entretien régulières. Il faut noter qu'en 2021, une réfection complète de la piste principale, sur tout son linéaire, sera réalisée grâce à un financement obtenu par le Conservatoire du littoral auprès du CD13 et dans le cadre du Plan de relance. Le marché public est en cours de publication, des entreprises ont déjà réalisé les visites de site, et les travaux devraient commencer dans le courant de l'été 2021.



Figure 36 : travaux hydrauliques sur Mar Nord en 2020 (Christophe Pin)

- Opdg 189 « **entretenir les infrastructures et équipements hydrauliques** ». Les équipements hydrauliques, indispensables à la gestion hydraulique du site, sans laquelle la conservation des habitats et des espèces ne pourrait pas être garantie, doivent être régulièrement entretenus, mais aussi remplacés pour certains. Les financements ont été obtenus ces dernières années via le Conservatoire du littoral ou grâce à plusieurs contrats Natura 2000. En 2017 : 3 contrats ont été réalisés pour un montant global de 78 462,92€ (martelière du Fangassier et canalisation de l'ouvrage « 3 martelières » sur la RNN, réseau hydraulique de Palunette Etourneau hors RNN), en 2019 : 3 contrats ont été réalisés pour un montant global de 74 721,90€ (martelière et digue de Rizières sur la RNN, cuvon de l'ouvrage « 4 martelières » sur la RNN et prise d'eau Vigueirat Ligagneau sur la RNN, martelière et canalisation du Mirador sud sur la RNN), en 2020 : 1 contrat ont été réalisés pour un montant de 53 502€ (réseau hydraulique de Mar Nord et Mar sud sur la RNN). Deux contrats ont dû être abandonnés car la dégradation des ouvrages entre le moment où les devis avaient été évalués et la date à laquelle les travaux auraient pu être mis en œuvre rendaient les opérations prévues trop délicates et inappropriées. En 2021, 2 contrats vont être mis en œuvre pour un montant prévisionnel global de 94 250,14€ : réfection de la digue de Rizières (RNN), et réfection de trois ouvrages sur l'Etourneau dont deux sont situés sur la RNN. Au total, entre 2017 et 2021, les contrats Natura 2000 auront permis la réalisation de travaux hydrauliques pour plus de 300 000€.

Parmi les objectifs du plan de gestion partiellement atteints, et ce pour plusieurs raisons, on peut citer :

- Opdg 146 « **accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les oiseaux** » ou l'ensemble des autres objectifs relatifs à l'accueil de programmes de recherche. En effet, ces objectifs visent à permettre l'accueil de programmes de recherches dans le cas où des partenaires scientifiques en exprimeraient le souhait et si les recherches menées correspondent aux enjeux des Marais du Vigueirat et ne nuisent pas à la conservation du patrimoine naturel. Le site a été, il y a encore quelques années, le support de nombreuses recherches scientifiques, qui y trouvaient des conditions favorables (garantie de tranquillité voire de sécurité du matériel, conditions environnementales maîtrisées, aide technique, etc.). Or, depuis le début de la mise en œuvre du plan de gestion, seules quelques équipes ont ponctuellement utilisé le site pour des opérations ponctuelles comme par exemple la Tour du Valat dans le cadre de recherches menées sur la Spatule blanche, le Flamant rose, ou dans le cadre du programme MigaLion.

- Opdg 158 « **étudier les relations entre les Marais du Vigueirat et le territoire** ». Alors qu'à la rédaction du plan de gestion le projet était de monter une thèse de doctorat sur le sujet, et en raison d'un changement de contexte pour les Amis des Marais du Vigueirat (diminution des financements publics et difficultés économiques associés à une hypothèse de changement de gouvernance, ont amené les partenaires et les AMV à s'interroger sur l'évolution passée du projet et sur son avenir), celui-ci a évolué en une étude réalisée par le bureau d'études ACTeOn en 2020 et financée par le Conservatoire du littoral. Cette étude a été composée de trois volets : un bilan synthétique du projet environnemental, économique et social mené depuis 1996 par l'association et ses partenaires, une évaluation des retombées socio-économiques sur le territoire des actions menées par les AMV entre 2001 et 2019, ainsi qu'une analyse prospective du projet permettant en particulier d'évaluer la reproductibilité d'un



Bilan et étude prospective du projet de développement durable du site protégé des Marais du Vigueirat

RAPPORT FINAL PHASE 1 : BILAN
04 DÉCEMBRE 2020

 Conservatoire
du littoral



modèle économique rural basé sur le tourisme de nature dans les espaces naturels protégés. Parmi les diverses conclusions de cette étude, le rapport pointe les points généraux suivants : un projet porteur de valeurs, innovant et précurseur, ambitieux, qui demande une forte professionnalisation. L'étude met aussi en valeur le fait que 45% des salaires versés par l'association entre 2004 et 2019 l'ont été à des personnes résidant à Mas-Thibert, que 57% des dépenses fournisseurs sont sur la commune d'Arles dont 23% sur Mas-Thibert (plus de 25 millions d'euros entre 2004 et 2019), et que lorsque les financeurs locaux donnent 1€ les AMV mobilisent 3,8€ supplémentaires sur le territoire. Cependant, l'étude démontre que le modèle économique du projet est fragile, notamment à cause de l'importante baisse des financements publics depuis 2014, conduisant à des nécessités de licenciements et à des cumuls de dettes. Elle recommande de conserver l'originalité du modèle Marais du Vigueirat mais de redimensionner et de stabiliser le projet et de le doter de ressources fonctionnelles (renforcer la place des collectivités dans la gouvernance, restaurer le pôle de direction et d'administration et de renforcer l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel).

- Opg 164 « **construire les infrastructures nécessaires à l'accueil des scolaires dans la zone de découverte de la nature** ». Cet objectif répond à plusieurs enjeux : la sensibilisation



Figure 37 : observatoire à destination des scolaires construit en 2019 par l'équipe bâtiment de l'Atelier Chantier d'Insertion

du jeune public à la protection de la nature, l'accueil de classes à la demi-journée, la réduction du dérangement dans la réserve naturelle, la réduction des déplacements sur la réserve naturelle. En effet, alors que les classes étaient accueillies à la journée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles au cœur de la réserve naturelle nationale, la tendance à la réduction du temps d'animation à une demi-journée est observée ces dernières années. Or, le temps de déplacement jusqu'à l'observatoire de Rizières et au Cabanon du Rendez-vous ne permet plus d'accueillir les scolaires sur ces lieux. De plus, la circulation en bus dans la réserve naturelle crée d'importants dérangements de la faune et une dégradation accrue de la piste principale. Enfin, les animations

scolaires, s'ajoutant à l'accueil de grand public sur les mêmes secteurs, outre les difficultés de gestion des plannings de ces deux activités, créent du dérangement supplémentaire dans la réserve. Le développement d'infrastructures permettant l'accueil des scolaires dans la zone de découverte de la nature, à proximité des bâtiments d'accueil répond donc aux besoins du gestionnaire, du prestataire et des enseignants. Alors que toutes les opérations envisagées dans le plan de gestion n'ont pas pu être mises en œuvre pour le moment, deux opérations ont été terminées en 2018 et 2019 : la construction, par l'équipe bâtiment de l'Atelier Chantier d'Insertion, d'un observatoire à destination des scolaires et la création d'une aire de retournement pour les bus à proximité.

Comme pour les autres missions du gestionnaire, les « missions transversales » comprennent un certain nombre d'objectifs du plan de gestion non atteints ou suspendus, pour diverses raisons décrites ci-après :

- Le gestionnaire est contraint de prioriser ses actions. L'Opg 167 « **actualiser les outils de formation à la journée ou à la demi-journée [...]** » en est un des exemples puisqu'il dépend de la présence de salariés ayant le temps et étant capables à la fois d'actualiser les outils de formation et d'accueillir des groupes dans ce cadre. Or, depuis le départ en 2017 de la chargée de mission gestion, ce temps là n'est plus disponible dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel. Il a donc été décidé de suspendre ces activités tant qu'un nouveau chargé de mission n'est pas recruté. Seule l'obtention de financements nouveaux permettra d'envisager cette embauche et de remettre en œuvre les opérations liées à cet objectif.

- Les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des attentes. Par exemple, dans le cadre de l'Opdg 191 « **produire autant d'énergie que d'énergie consommée** », la production d'énergie par l'éolienne de production électrique ne répond pas du tout aux attentes. En effet, alors que la première éolienne avait été remplacée par celle qui avait été installée dans le cadre du LIFE PROMESSE était défectueuse, l'éolienne actuelle connaît des pannes récurrentes et ne fournit pas l'énergie souhaitée au départ. Aujourd'hui, les AMV ne produisent donc pas autant d'énergie que ce qu'ils en consomment.
- Certains objectifs nécessitent une dynamique partenariale qui n'est pas possible ou envisagée pour le moment. Les Opdg 145 « **poursuivre l'accueil et la contribution aux recherches relatives aux anatidés** » et Opdg 154 « **poursuivre la contribution à l'étude des changements globaux par le suivi de la phénologie (Groupement de Recherche Scientifique)** » sont deux exemples de ce cas de figure. En effet, dans les deux cas, les partenaires ont cessé la mise en œuvre d'opérations sur le site. Par exemple, dans le cadre de l'objectif relatif aux recherches sur les anatidés, l'ONCFS (devenu OFB depuis), a préféré recentrer ses campagnes de capture sur d'autres sites sur lesquels les efforts étaient plus efficaces.
- La faiblesse des moyens financiers du gestionnaire ne permet pas d'envisager certaines opérations. L'Opdg 159 « **conserver la certification EMAS et la norme ISO 14001** » illustre parfaitement ce cas de figure. En effet, alors que la certification a été obtenue en 2007 et renouvelée en 2010 et 2014 jusqu'en 2017, celle-ci n'a pas été redemandée par le gestionnaire pour des raisons financières : départ non remplacé du régisseur du site, coût des audits de vérification et de certification. Les actions prévues dans le cadre du programme environnemental ont pour la plupart été réalisées (bien que le départ du régisseur ait réduit la qualité du travail réalisé), mais ce travail ne peut pas être valorisé. L'embauche d'une apprentie en 2019 pour travailler sur ce sujet a permis de relancer la dynamique, mais celle-ci a, à nouveau, été suspendue en 2021 faute de financements.
- Le contexte général n'a pas permis l'atteinte des objectifs prévus. C'est le cas par exemple pour l'Opdg 160 « **obtenir le label Tourisme et Handicap pour les infrastructures d'accueil du public et pour l'activité de visite en calèche** » car la crise sanitaire de 2020 et 2021 n'a pas permis de réaliser l'inspection prévue et nécessaire pour l'obtention du label. Cette inspection est reportée à une date ultérieure, lorsque le contexte le permettra à nouveau.

Enfin, plusieurs objectifs du plan de gestion sont considérés comme sans objet car, par définition, liés à des opportunités qui ne se sont pas présentées. C'est le cas par exemple des Opdg 148 « **accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les invertébrés** » et Opdg 150 « **accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les mammifères** » pour lesquels le gestionnaire n'a pas reçu de sollicitation de la part de structures de recherche scientifique.

Globalement, les opérations réalisées dans le cadre des « missions transversales », ont en très grande majorité été les opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion, ce qui traduit bien les efforts faits par le gestionnaire pour privilégier ces opérations prioritaires dans le contexte compliqué de ces dernières années, notamment en l'absence de postes clefs comme celui de régisseur, de responsable administratif et financier, ou de chargé de mission gestion.

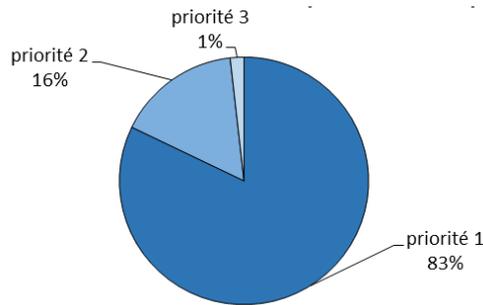


Figure 38 : répartition des opérations terminées ou réalisées en fonction de leur priorité définie dans le plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021) pour les « missions transversales»

Le graphique ci-dessous illustre aussi les propos précédents puisqu'on y voit clairement que, parmi les opérations priorisées 1 dans les « missions transversales », 71% ont été terminées ou réalisées et 11% sont en cours ou partiellement réalisées.

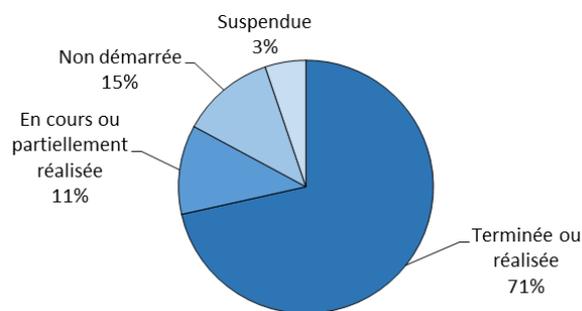


Figure 39 : taux de réalisation des opérations priorisées 1 dans les "missions transversales" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021)

La mise en œuvre des opérations liées à la RNN a, là encore, été privilégiée dans la première phase du plan de gestion puisque 60% des opérations liées à la RNN dans le cadre des « missions transversales » ont été terminées ou réalisées et 11% sont en cours ou partiellement réalisées.

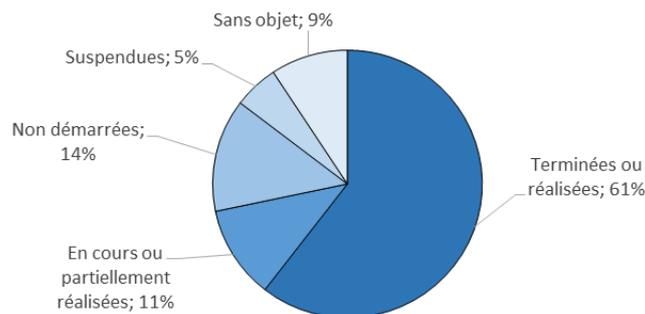


Figure 40 : taux de réalisation des opérations liées à la RNN dans les "missions transversales" du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat à mi-parcours (2021)

Comme dans le cadre des missions précédentes, plusieurs éléments non prévus dans le plan de gestion ont marqué les premières années de mise en œuvre du plan de gestion dans le cadre des « missions transversales », mais la filialisation avec le Groupe SOS dans le Secteur Transition Ecologique, est sans aucun doute le plus marquant (c.f. plus haut).

6. Evaluation des moyens humains et financiers de la mise en œuvre de la première phase du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat sur la réserve naturelle

Le budget de fonctionnement dédié à la gestion de l'espace naturel est financé par :

- L'Etat, via :
 - la Dotation Courante Optimale dédiée à la gestion de la RNN, de 136 146€ jusqu'en 2020 et augmentée de 11% en 2021
 - l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les missions liées à la gestion de l'eau sur le site dans le cadre de la convention de la gestion de la réserve naturelle nationale, à hauteur de 28 000€
 - diverses sources de financements (DIRECCTE, ASP) dédiés au fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion dont la mission principale est de contribuer à la gestion et à l'entretien du site.

- La Région Sud PACA, via :
 - diverses aides dédiées au fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion dont la mission principale est de contribuer à la gestion et à l'entretien du site.

- Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, via :
 - diverses aides dédiées au fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion dont la mission principale est de contribuer à la gestion et à l'entretien du site.

- Les Villes d'Arles et de Saint Martin de Crau, via :
 - diverses aides dédiées au fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion dont la mission principale est de contribuer à la gestion et à l'entretien du site.

- Des recettes propres aux AMV, via :
 - la location des terres de pâturage
 - la réalisation de prestations extérieures par l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel (suivis scientifiques, formations, diagnostics laro-limicoles, etc.)
 - l'affectation d'autres recettes propres provenant de l'accueil du public ou d'autres services

En moyenne, sur la période 2017-2021, le budget de 2021 étant prévisionnel, le budget de fonctionnement annuel dédié à la gestion de la réserve naturelle nationale a été de 309 000€.

Evolution du budget de fonctionnement dédié à la RNN de 2017 à 2021, première phase de mise en oeuvre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat (valeur absolue)

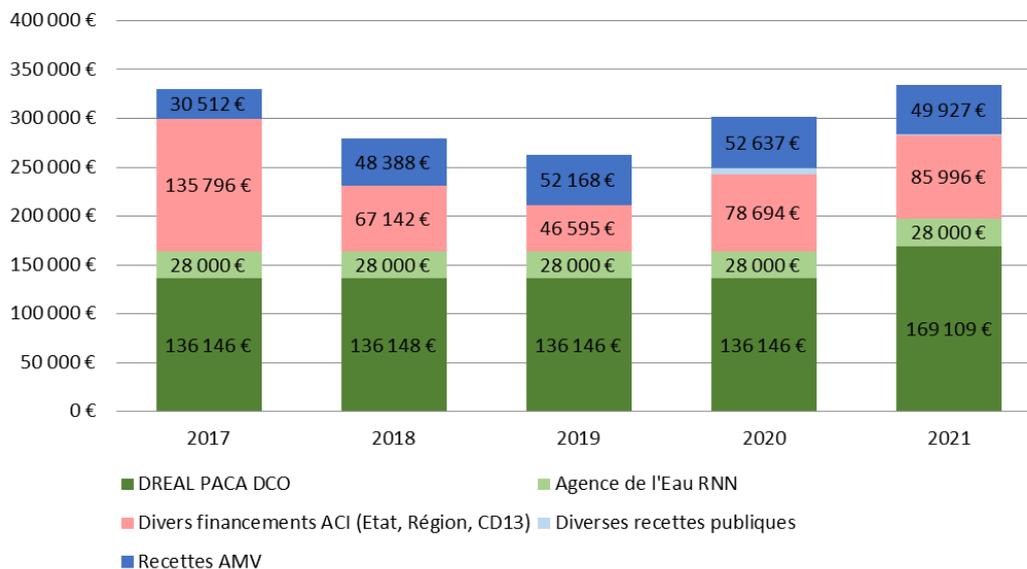


Figure 41 : Evolution du budget de fonctionnement dédié à la RNN de 2017 à 2021, première phase de mise en oeuvre du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

Le premier élément à souligner dans l'interprétation du budget dédié à la gestion de la réserve naturelle nationale est l'absence d'affichage des financements liés à l'accueil du public, comme demandé par le Comité consultatif de la RNN lors de sa réunion du 20/04/2018. Cependant, ces activités ont bien lieu sur la RNN, et l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel y consacre beaucoup de temps : organisation, apport de contenu et surveillance.

En 2021, l'Etat prévoit, en plus de l'augmentation de 11% de la DCO, l'octroi d'une nouvelle subvention aux gestionnaires de réserves naturelles nationales, dédiée au financement d'opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable ou de concertation avec les territoires. D'un montant de 17 986€, cette subvention n'est pas encore garantie aux gestionnaires par la DREAL PACA qui ne bénéficie elle-même pas des fonds nécessaires pour effectuer le versement prévu. Aux Marais du Vigueirat, si cette subvention est effectivement versée au gestionnaire, le choix est d'embaucher une chargée de mission pour réaliser la mise à jour de l'ensemble des documents d'interprétation des visites réalisées sur la réserve naturelle, à pied ou en calèche. Le montant correspondant à cette subvention est le seul relatif à l'accueil du public affiché dans le budget.

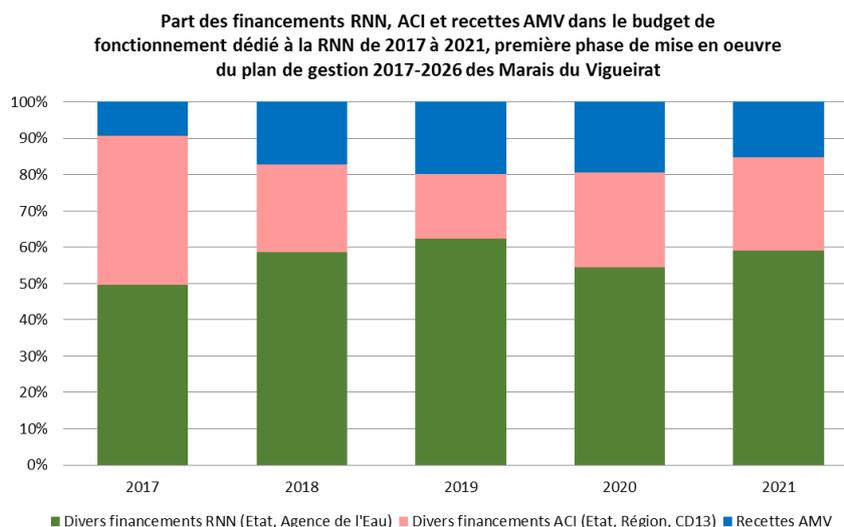


Figure 42 : évolution de la part des financements RNN, ACI et AMV dans le budget de fonctionnement dédié à la gestion de la RNN de 2017 à 2021

De 2017 à 2021, la part des financements spécifiques à la RNN (Etat via la DCO et Agence de l'Eau) a contribué au financement de la gestion de la RNN à une hauteur de 50 à 60% du budget global. Le reste du financement provient de l'activité d'Atelier Chantier d'Insertion et de recettes propres des Amis des Marais du Vigueirat, sans lesquelles l'ensemble des missions de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel ne pourraient pas être réalisées.

Enfin, il faut noter que le financement de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse s'arrête fin 2021. Suite à cette décision, concernant l'ensemble des sites financés dans ce cadre, le Conservatoire du littoral a commandé en 2021 une étude à la Tour du Valat dans l'objectif de faire un bilan de la gestion hydraulique de ses propriétés et des scénarios prospectifs en cas de changement des modes de gestion, tenant compte des évolutions climatiques. Le rapport d'étude sera rendu à la fin du mois de juin 2021. Pour les Marais du Vigueirat, les évolutions en cas d'arrêt de la gestion de l'eau (maintien de l'ensemble des martelières ouvertes ou maintien de l'ensemble des martelières fermées) sont flagrantes, et mettent en évidence une incapacité à garantir la conservation des habitats et des espèces à enjeux du site (par exemple, en 2021, les Marais du Vigueirat abritent plus de 80% des effectifs nicheurs de Héron pourpré de Camargue, en raison de leur capacité à gérer les conditions hydrauliques favorables à l'installation de cette espèce).

A partir de 2022, aucun financement, hormis celui de la Dotation Courante Optimale de l'Etat n'est donc garanti. Même dans le cas où les financements dédiés à l'Atelier Chantier d'Insertion seraient maintenus, le budget de fonctionnement de la réserve naturelle nationale sera réduit de 28 000€.

Afin de compenser ces pertes budgétaires, le gestionnaire risque d'être contraint de revenir à la logique de financement dans le cadre d'appels à projets. Il avait fait le choix d'arrêter ce fonctionnement car, les projets étant en général très chronophages, et même s'ils permettent quelques fois de financer une partie du fonctionnement quotidien des sites pendant des périodes définies, ils tendent à faire réduire la qualité de la gestion quotidienne, les équipes étant obligées de s'investir dans des actions propres aux projets et non prioritaires pour la gestion des sites. De plus, en l'absence de chargé de mission dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel, il est impossible aujourd'hui pour le gestionnaire de répondre correctement aux appels à projets publiés, mais aussi inenvisageable de les coordonner, tant d'un point de vue technique, qu'administratif et financier.

Il est intéressant de comparer l'évolution du budget de ces cinq dernières années avec les scénarios établis par le gestionnaire lors de la rédaction du plan de gestion :

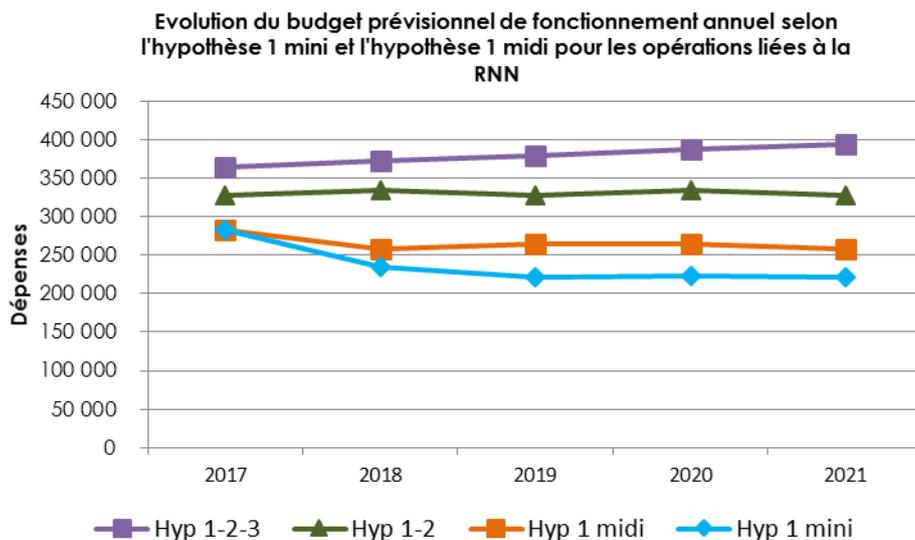


Figure 43 : scénarios d'évolution du budget prévisionnel de fonctionnement de la gestion de la RNN issu du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat

On peut constater qu'en moyenne le budget correspond à un intermédiaire entre les scénarios « 1 midi » et « 1-2 », c'est-à-dire un intermédiaire entre la réalisation uniquement des opérations prioritaires 1 dans le plan de gestion et la réalisation des opérations prioritaires 1 et des opérations prioritaires 2 dans le plan de gestion. Cependant, il faut souligner que les scénarios établis lors de la rédaction du plan de gestion ne prévoyaient pas l'affectation d'autant de financements dédiés aux Ateliers Chantiers d'Insertion dans le budget dédié à la gestion de la réserve naturelle nationale.

De même, il est intéressant de comparer le taux de réalisation des opérations relevé en 2021 et le taux de réalisation estimé à la rédaction du plan de gestion :

Tableau 8 : taux de réalisation à mi-parcours des opérations du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Viqueirat en fonction des scénarios budgétaires

	Opérations toutes zones		Opérations liées à la RNN	
	Nombre	% du nbre total	Nombre	% du nbre total
Hypothèse 1-2-3	799	100%	486	61%
Hypothèse 1-2	660	83%	445	56%
Hypothèse 1	430	54%	293	37%

On constate ici qu'avec un taux général de 51% d'opérations terminées ou réalisées et de 11% d'opérations en cours ou partiellement réalisées, l'ambition de la mise en œuvre du plan de gestion selon le budget alloué a été respectée.

En ce qui concerne les opérations liées à la RNN, 56% d'opérations terminées ou réalisées et 11% d'opérations en cours ou partiellement atteintes, l'ambition a été là-aussi respectée, voire même dépassée, puisque ce taux de réalisation correspond à un intermédiaire entre les scénarios « 1-2 » et « 1-2-3 ».

Il est maintenant intéressant d'analyser la composition de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel et du nombre d'ETP dédiés à la gestion de la réserve naturelle.

Evolution des ETP des salariés permanents et temporaires de l'équipe gestion de 2006 à 2021

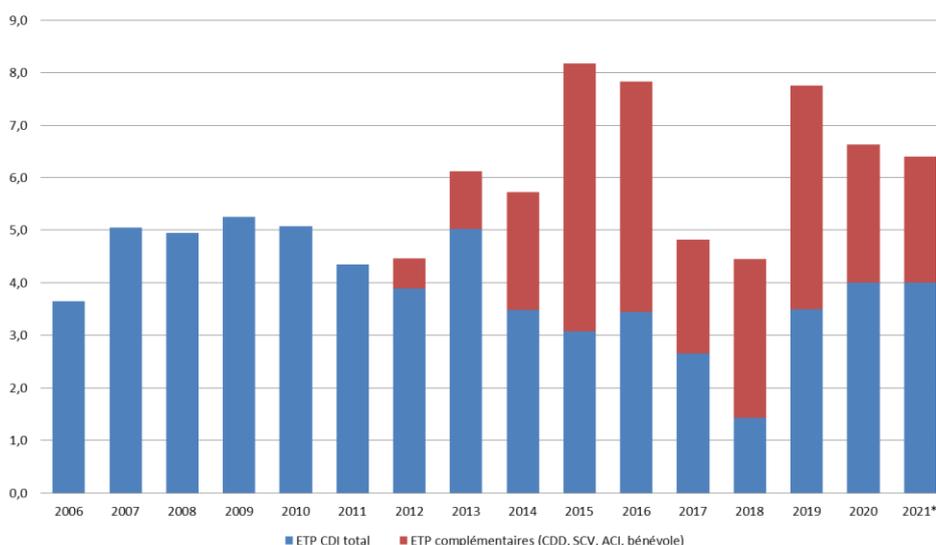


Figure 44 : évolution de la part des emplois permanents et des emplois temporaires dans l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel de 2006 à 2021

Le graphique ci-dessus montre bien l'évolution de la part d'emplois permanents et d'emplois temporaires (CDD, ACI, services civiques volontaires, bénévoles) au sein de l'équipe gestion. Après une chute des effectifs permanents à partir de 2012 (juste après le classement en RNN), ceux-ci n'ont jamais retrouvé leur importance passée. La ré-augmentation des effectifs de salariés permanents en 2019 est liée à la pérennisation des contrats des salariés en Emploi d'Avenir.

**Marais du Vigueirat (1200 ha) :
Evolution en ETP de l'équipe gestion de la RNN (75 %) et hors de la RNN (25 %) de 2006 à 2021**

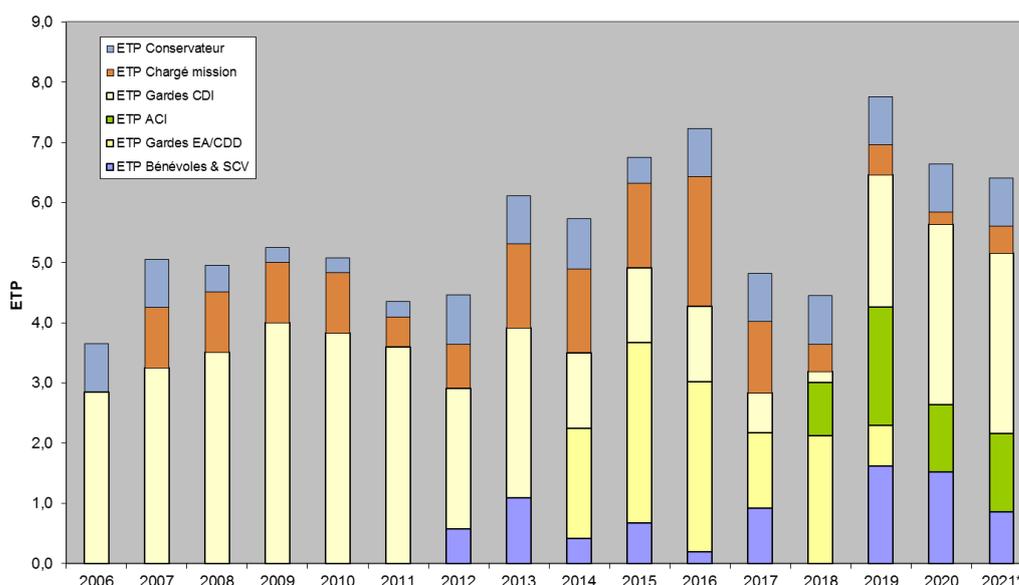


Figure 45 : évolution des ETP de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel de 2006 à 2021

Le graphique ci-dessus démontre nettement l'évolution de la composition de l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel, avec l'apparition depuis 2018 des salariés

en insertion professionnelle affectés à l'équipe et l'augmentation de la part des ETP liée au bénévolat (ne sont pas comptés ici les participations bénévoles ponctuelles, mais uniquement les bénévolats de plusieurs mois). Ces salariés, bénévoles et volontaires en service civique contribuent grandement à la gestion du site (entretien, suivis, etc.), et sans eux, l'équipe serait dans l'incapacité de réaliser l'ensemble des opérations nécessaires à la conservation des habitats et des espèces, ainsi qu'à la réalisation d'autres activités sur le site comme celles liées à l'accueil du public. Attention, ce graphique ne peut pas être considéré comme tout à fait juste : en effet, les bénévoles n'étaient pas comptabilisés avant 2012 alors que plusieurs ont contribué à la réalisation des missions, et ne sont pas non plus comptabilisés ici les ETP de l'équipe « brigade espaces naturels » du chantier d'insertion, qui, pourtant, réalise une grande part de son temps de travail dans la réserve naturelle.

On constate aussi, depuis 2018, la réduction importante des ETP de chargé de mission. En effet, depuis le départ non remplacé de la chargée de mission de l'équipe, c'est le conservateur du Marais de Meyranne, dont une partie du temps de travail est dédié aux Marais du Vigueirat (20% actuellement) qui vient en aide à l'équipe Marais du Vigueirat. La légère augmentation en 2021 est liée à l'embauche, sur fonds propres, d'une chargée de mission dédiée à l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion.

Enfin, il est important d'étudier l'évolution de la courbe des ETP « gardes ». En effet, entre 2014 et 2019, l'association a embauché des gardes en CDD et en Emploi d'Avenir, avant d'être en capacité de pérenniser ces emplois à partir de 2019. L'un des gardes, ayant rejoint l'équipe en 2019 après la fin du LIFE+ ENVOLL n'a pu être maintenu que grâce au départ à la retraite, non remplacé jusqu'en 2021, du directeur.

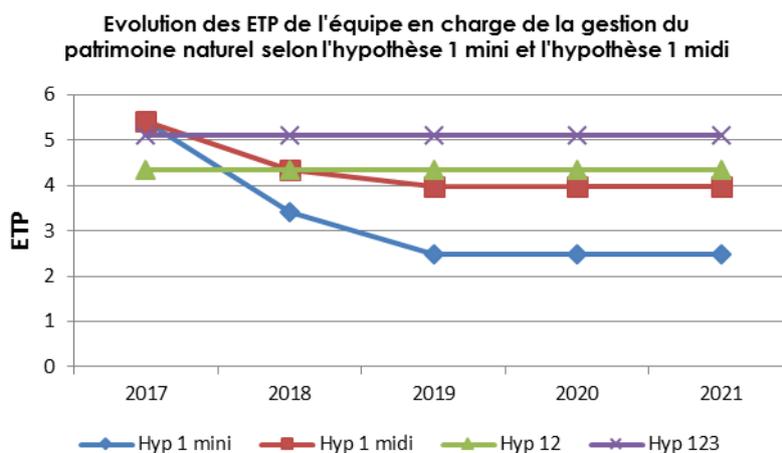


Figure 46 : scénarios d'évolution du nombre d'ETP de l'équipe en charge de la gestion de la RNN issu du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat

En 2021, l'équipe est composée de :

- 4 ETP de salariés en CDI (3 gardes à temps plein, un chargé de mission à 0,2 ETP, et une conservatrice à 0,8 ETP).
- 0,25 ETP de chargé de mission en CDD
- 1,30 ETP de salariés en insertion professionnelle (l'ensemble des postes n'étant pas attribués)
- 0,5 ETP de volontaire en service civique

Il faut souligner que l'équipe est en charge de la gestion de l'ensemble du site, pas uniquement de la réserve naturelle. Il est communément admis que le temps de travail de l'équipe sur la RNN est proportionnel à sa superficie, ce qui correspond à 3,08 ETP consacrés à la RNN.

Dans le graphique précédent, seuls les ETP des salariés permanents étaient pris en compte pour l'estimation des besoins humains nécessaires à la réalisation des différents scénarios. Il est intéressant de voir que la configuration actuelle de l'équipe correspond à un intermédiaire entre le scénario « 1 midi » et le scénario « 1 mini », ce qui est cohérent avec l'analyse des scénarios budgétaires mais pas avec l'analyse des taux de réalisation des opérations puisque ceux-ci correspondent plutôt à un scénario « 1-2 » ou « 1-2 -3 ».

Le fait d'avoir complété l'équipe par l'affectation de salariés en insertion professionnelle et par l'accueil de volontaires en service civique, ainsi que par l'implication de bénévoles, dont le président de l'association, est probablement à l'origine de ce décalage. Mais, et bien que moins mesurable, cela est aussi très certainement dû à une implication très importante des membres de l'équipe, à une organisation du travail reposant sur le forfait jour, et même à un régulier non-respect du droit du travail (horaires dépassant les horaires quotidiens légaux, travail isolé, etc.).

Il ne faut pas non plus occulter le fait que l'accompagnement des salariés en insertion professionnelle peut être difficile à cause de leur manque d'autonomie et de formation, et que leur formation doit être renouvelée à chaque nouvelle affectation, ce qui ne garantit pas une continuité dans le travail réalisé avec eux, et ne permet en aucun cas de trouver dans ce fonctionnement les compétences qui seraient celles d'un garde supplémentaire.

Les bons résultats affichés dans cette évaluation masquent donc une réalité quotidienne difficilement tenable pour les équipes.

IV. Conclusion

L'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2017-2026 des Marais du Vigueirat montre une bonne, voire une très bonne mise en œuvre de celui-ci, et ce dans toutes les missions qui sont confiées au gestionnaire : conservation du patrimoine naturel, accueil du public, développement local, insertion professionnelle, etc.

Cependant, les cinq dernières années ont été marquées par des difficultés financières importantes de l'association ayant conduit à plusieurs licenciements économiques ou départs volontaires, notamment de salariés indispensables à la capitalisation de l'expérience, à la recherche de nouveaux financements, au développement et à la coordination de projets, etc. Les salariés restants ont cependant réussi à poursuivre la majorité de leurs activités, mais dans des conditions difficiles et des efforts permanents.

L'accumulation des difficultés a conduit l'association à s'interroger sur son avenir et à faire le choix, en octobre 2020, de rejoindre le Groupe SOS, dans le cadre d'un adossement par voie de filialisation. Ce changement de gouvernance permet à l'association des Amis des Marais du Vigueirat d'envisager un avenir en poursuivant la mise en œuvre de l'ensemble de ses missions.

Cependant, la baisse constante des financements risque de nécessiter de faire des choix dans les prochaines années, probablement en réduisant, voire en abandonnant certaines des activités de l'association, et ce dans le cadre de chaque mission du gestionnaire. Il est donc probable que la deuxième phase de mise en œuvre du plan de gestion démontre un dynamisme moindre lors de l'évaluation finale de celui-ci.

Pour terminer, le gestionnaire estime que l'évaluation finale du plan de gestion devrait être réalisée par un organisme extérieur de manière à bénéficier d'une plus grande objectivité. Par ailleurs, bénéficier d'un regard extérieur est toujours riche d'enseignements. Afin de pouvoir démarrer l'année 2027 avec un nouveau plan de gestion, et en prenant en compte le temps de rédaction de celui-ci, il sera nécessaire de prévoir de réaliser l'évaluation du plan de gestion actuel en 2025.



Réserve Naturelle MARAIS DU VIGUEIRAT



Evaluation quinquennale du Plan de Gestion des Marais du Vigueirat 2017-2026

ANNEXES

Juin 2021



ANNEXE 1 : Evaluation de l'atteinte des objectifs et de la réalisation des opérations correspondantes

OR1 / OLT1 / Opdg 1 : Analyser l'évolution des paysages depuis les années 50 en exploitant le fond photographique existant

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT01 /Opdg01 Analyser l'évolution des paysages depuis les années 50 en exploitant le fond photographique existant	Partiellement atteint	Visualisation des évolutions historiques des paysages	Le travail de collecte et de tri des photographies a été démarré dans le cadre d'un projet précis mais n'a pas été poursuivi car n'est pas considéré comme une priorité	Ce projet pourrait être confié à un stagiaire de master type "approche écologique du paysage"

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	1	3	RNN+Cdl	X	En cours	Un tri a été réalisé en partie par Thomas Jézéquel dans le cadre du projet de ZEC en 2018	3
SE	2	3	RNN+Cdl	X	Non démarrée	/	3
SE	3	3	RNN+Cdl	X	Non démarrée	/	3

OR1 / OLT1 / Opdg 2 : Mettre en place un suivi photographique des paysages des Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT01 /Opdg02 Mettre en place un suivi photographique des paysages des Marais du Vigueirat	Non atteint	Visualisation des évolutions actuelles des paysages	Le projet de protocole de suivi de l'évolution des paysages avait été proposé dans le cadre du travail de collecte et de tri des photographies (Opdg01) mais n'a pas abouti et n'a pas été poursuivi car n'est pas considéré comme une priorité	Ce projet pourrait être confié à un stagiaire de master type "approche écologique du paysage"

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi	2	RNN+Cdl	X		Ce suivi a été proposé à Thomas Jézéquel dans le cadre du projet de ZEC mais il n'a pas été finalisé	2
SE	5	Mise en place le suivi des paysages, des infrastructures et des bâtiments du site	2	RNN+Cdl	X		/	2
SE	6	Analyse du suivi des paysages du site	2	RNN+Cdl			/	2

OR1 / OLT1 / Opdg 3 : Réduire l'impact visuel des réseaux électriques du site et du territoire environnant (Cassaïre, 4 pieds, lignes à proximité hors du site)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR01 /OLT01 /Opdg03 Réduire l'impact visuel des réseaux électriques du site et du territoire environnant (Cassaïre, 4 pieds, lignes à proximité hors du site)	Non atteint	Anthropisation visible des paysages réduite	L'enterrement des lignes électriques et la suppression des piliers actuellement en fonctionnement doivent être réalisés en partenariat avec ENEDIS. Le coût de ces opérations étant très important, il n'est pas aisé de les mettre en œuvre				Ce projet doit faire l'objet d'un investissement important, aussi bien humain que financier. Il doit être envisagé dans le cadre d'un partenariat avec ENEDIS et pourrait être proposé dans le cadre d'un appel à projets visant à la conservation du patrimoine naturel ou à la transition écologique	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
TU	7	Enterrement de la ligne moyenne tension du Cassaïre	2	Cdl	X	En cours	Le projet a été étudié et chiffré dans le cadre du programme de restauration du Cassaïre mais le montant de l'opération n'a pas permis de le poursuivre. Il a été ensuite réétudié dans le cadre d'un projet avec la Tour du Valat (programme Replenish) qui n'a pas abouti	2
TU	8	Suppression du pilône "4 pieds" du Franc-bord Palunette Ligagneau	3	RNN	X	Non démarrée	/	3
TU	9	Enterrement des lignes électriques à proximité du site	3	Hors site	X	Non démarrée	/	3

OR1 / OLT1 / Opdg 4 : Réduire l'impact visuel des infrastructures existantes et à venir (bâtiments, équipements agricoles et pastoraux, observatoires, aires de stationnement)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR01 /OLT01 /Opdg04 Réduire l'impact visuel des infrastructures existantes et à venir (bâtiments, équipements agricoles et pastoraux, observatoires, aires de stationnement)	Partiellement atteint	Anthropisation visible des paysages réduite	Deux opérations ont été démarrées mais non terminées par manque de moyens : la couverture des tunnels des observatoires du sentier de la Palunette et l'évacuation de l'ancien rendez-vous de chasse de la Petite Forêt. Les autres opérations, bien qu'importantes, ne sont pas urgentes.				La démolition de l'ancien rendez-vous de chasse de la Petite Forêt peut être prévue dans le cadre des recherches de financements pour la réhabilitation de ce site. Pour les autres opérations, les financements peuvent être obtenus par l'intermédiaire d'appels à projets ou de financements privés (fondations)	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
OC	10	Rédaction d'un cahier des charges de l'aménagement en milieu naturel	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	/	2
TU	11	Couverture en sagne des tunnels d'accès aux observatoires du Sentier de la Palunette	1	Cdl	X	En cours	L'opération a été démarrée, mais l'équipe qui s'en est chargée n'a pas pu la terminer faute de moyens et de temps (priorisation de ses missions)	1
TE	12	Restauration de la couverture en sagne du tunnel d'accès à l'observatoire de Redon	1	RNN	X	Non démarrée	/	2
TU	13	Démolition de l'ancien rendez-vous de chasse de la Petite Forêt	2	Cdl	X	En cours	Cette opération a été chiffrée mais le financement n'a pas encore été possible (convention 322-10 du CdL)	2
TU	14	Démolition de l'ancienne tour d'observation de Redon	3	RNN	X	Non démarrée	/	3

OR1 / OLT1 / Opg 5 : Réduire la pollution visible sur le Canal du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT01 /Opg05 Réduire la pollution visible sur le Canal du Vigueirat	Partiellement atteint	Pollution visible du Canal du Vigueirat réduite	Trois opérations d'enlèvement des déchets ont été réalisées (1100 tonnes sur 2km de linéaire en 2020), sont en cours ou sont programmées, financées par des fonds privés, via le Conservatoire du littoral alors qu'il n'est pas propriétaire du canal. Des négociations sont en cours pour que les AMV réalisent ce travail en prestation pour le compte de l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles qui a la responsabilité de l'entretien du Canal du Vigueirat. Cependant, cela ne règle pas l'origine de la pollution qui doit faire l'objet d'une véritable politique locale	Si la négociation en cours avec l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles échoue, il lui faudra trouver une solution pour mener à bien l'entretien du Canal du Vigueirat sous sa responsabilité (statuts + propriété). Elle sera accompagnée par le gestionnaire pour cela.

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	15	Tri et évacuation des déchets ultimes ramassés dans le Canal du Vigueirat lors des opérations d'arrachage de la Jussie	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des opérations d'enlèvement des déchets sur le Canal du Vigueirat sont financées par la fondation Le Petit Marseillais	2
GH	16	Maintien de la pousse de la végétation sur les berges du Canal du Vigueirat au niveau du Sentier de la Palunette	2	Cdl	X	Réalisée	Lorsque les déchets sont encore visibles les AMV ont fait le choix de s'en servir comme outil de sensibilisation	2

OR1 / OLT2 / Opdg 6 : Poursuivre la gestion hydraulique en cohérence avec cycle climatique méditerranéen et le fonctionnement naturel du delta

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg06 Poursuivre la gestion hydraulique en cohérence avec cycle climatique méditerranéen et le fonctionnement naturel du delta	Atteint	Respect des objectifs hydrauliques pour chaque bassin (cohérence entre la courbe théorique et la courbe réelle)	La gestion hydraulique du site étant l'un des outils essentiels de la gestion du site, est considérée comme une priorité par le gestionnaire. Elle a toujours été maintenue, mais les outils n'étaient pas tous à jour lors de la rédaction du plan de gestion. Aujourd'hui, l'ensemble des outils sont opérationnels et à jour, hormis les documents retraçant l'historique de la gestion hydraulique	<p>Poursuivre la mise à jour régulière des outils lorsque nécessaire</p> <p>Poursuivre la gestion hydraulique et son suivi</p> <p>Mettre à jour les outils de capitalisation de l'historique de la gestion de chaque bassin hydraulique</p> <p>Réaliser les travaux hydrauliques nécessaires au maintien de la gestion dans certains secteurs (Opdg 189)</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	17	Actualisation d'un satellite (gestion hydraulique)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les documents de programmation de la gestion hydraulique sont à jour. Seuls les documents retraçant l'historique de la gestion hydraulique sont à actualiser	1
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (gestion hydraulique)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le protocole est à jour	1
SE	19	Suivi des niveaux d'eau	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi hydraulique s'est réalisé de façon hebdomadaire, la synthèse est faite chaque semaine en réunion d'équipe et la synthèse hydraulique annuelle est rédigée à nouveau depuis 2019	1
GH	20	Gestion des niveaux d'eau	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des fiches procédures de gestion hydraulique par pompage ou par gravité ont été rédigées, les carnets de suivi des pompes sont fonctionnels et les données saisies régulièrement	1

OR1 / OLT2 / Opdg 7 : Respecter les objectifs de gestion pastorale définis

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg07 Respecter les objectifs de gestion pastorale définis	Atteint	Respect des objectifs de gestion pastorale pour chaque clos de pâturage (cohérence entre la charge théorique et la charge réelle)	<p>La gestion pastorale du site étant l'un des outils essentiels de la gestion du site, est considérée comme une priorité par le gestionnaire. Elle a toujours été maintenue dans la limite des conditions imposées par les partenariats avec chaque éleveur. Aujourd'hui, les outils sont opérationnels et à jour, le suivi s'est professionnalisé. Il va être nécessaire de modifier le calcul de la charge pastorale pour l'adapter aux nouvelles méthodologies. Un sentiment d'observer un sous-pâturage de certains secteurs doit être évalué de manière à redéfinir les charges si nécessaire</p> <p>La situation financière des éleveurs, liée aux difficultés intrinsèques à leur activité mais aussi aux aides qu'ils perçoivent, constitue aujourd'hui une limite au partenariat à laquelle le gestionnaire essaie de répondre (mise en place de moratoires de paiement, recherche de solutions auprès des partenaires publics, discussion dans le réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés, etc.)</p>	<p>Poursuivre la mise à jour régulière des outils lorsque c'est nécessaire</p> <p>Poursuivre la gestion pastorale et son suivi</p> <p>Poursuivre les efforts auprès des partenaires publics et du réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés de manière à anticiper l'avenir de l'élevage extensif dans ces espaces</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	17			X	Réalisée	L'outil de suivi des troupeaux a été revu, les numéros de boucles sont systématiquement exigés, etc.	
SE	21	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les conventions de pâturage ayant été mises à jour, les calendriers, les charges, etc. ont été revus. Une synthèse pastorale annuelle est rédigée depuis 2020	1
AD	22	1	RNN	X	Réalisée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	1
AD	22			X	Réalisée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	

OR1 / OLT2 / Opdg 8 : Définir et mettre en place la gestion hydraulique et pastorale des espaces pour lesquels elles ne sont pas encore définies

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT2 /Opdg08 Définir et mettre en place la gestion hydraulique et pastorale des espaces pour lesquels elles ne sont pas encore définies	Partiellement atteint	Respect des objectifs de gestion hydraulique et pastorale pour chaque espace nouvellement géré	Pisci Sud : Le bassin est géré selon les nouvelles modalités qui ont été définies (Laro-limicoles coloniaux et hérons paludicoles) Cassaïre : La période de mise en eau a été définie et dépend du fonctionnement de la pompe éolienne Petite Forêt : Il existe une réelle nécessité de réguler le Sénéçon en arbre avant d'envisager de mettre en place des objectifs et des modalités de gestion hydraulique	Nécessité d'améliorer le système d'alimentation de la pompe du Cassaïre Nécessité de poursuivre la réhabilitation de la Petite Forêt

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	23	1	RNN	X	Terminée	Un nouveau schéma de la gestion hydraulique a été défini en fonction de l'enjeu de reproduction des laro-limicoles coloniaux	1
GH	24	1	Cdl	X	En cours	Cassaïre : Les périodes d'activité de la pompe ont été définies mais le fonctionnement de la pompe dépend du vent Petite Forêt : des réflexions sont engagées par l'intermédiaire de 2 stages (Valentin Mauro 2019 et Dimitri Dagorne 2020), la décision sera prise après la régulation du Sénéçon en arbre	1
GH	25	1	Cdl	X	Sans objet	Aucune nouvelle acquisition du Conservatoire du littoral sur les Marais du Vigueirat n'a nécessité la définition d'objectifs et de modalités de gestion hydraulique	1

OR1 / OLT2 / Opdg 9 : Conserver les dunes et montilles du Cassaïre supports d'habitats d'intérêt communautaire (parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*, dunes avec pelouses du *Brachypodietalia* et de plantes annuelles, dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritima*, dépressions humides intradunales, Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornetea fruticosae*), Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*))

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT02 /Opdg09</p> <p>Conserver les dunes et montilles du Cassaïre supports d'habitats d'intérêt communautaire (parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>, dunes avec pelouses du <i>Brachypodietalia</i> et de plantes annuelles, dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritima</i>, dépressions humides intradunales, Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornetea fruticosae</i>), Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>))</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<p>Surface et composition floristique des dunes et montilles du Cassaïre maintenues</p>	<p>La gestion de la partie restaurée du Cassaïre a été maintenue comme elle avait été définie avec la TdV et l'IMBE lors du projet de réhabilitation du site. Cependant, les dunes et montilles ne sont pas pâturées à cause du risque de destructuration du sol et d'atteinte aux communautés végétales. Face au risque, le gestionnaire a pour l'instant choisi de réaliser une gestion non interventionniste hormis pour le contrôle des espèces envahissantes. Cependant, les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution des habitats n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne et suite aux échecs de recherche de financement</p>	<p>Définir avec la Tour du Valat les modalités de pâturage adaptées aux dunes et montilles.</p> <p>Poursuivre la recherche de financement pour mettre en place les suivis scientifiques sur le site</p> <p>Poursuivre la collaboration informelle avec la TdV</p> <p>Avant la révision finale du plan de gestion actuel il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
GH	26	Définition et test des modalités de pâturage adaptées à ces habitats (races de bétail, charge, calendrier de pâturage)	1	Cdl	X	En cours	Les modalités actuelles ont été discutées avec la Tour du Valat comme modalités tests. Il serait nécessaire d'avoir une analyse de la part du CS ou de la TdV	1
GH	27	Contrôle des espèces envahissantes (Ronce, Canne de Provence)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un contrôle des espèces envahissantes (Séneçon en arbre, Herbe de la pampa, Tamaris,...) est réalisé régulièrement par l'équipe gestion et le chantier d'insertion. En 2021 un essai d'arrachage des rhizomes de Canne de Provence a été réalisé pour mieux contrôler cette espèce sur le site par rapport aux coupes réalisées précédemment	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des dunes et montilles du Cassaire)			X	Non démarrée	Manque de compétence habitat et botanique et/ou faiblesse financière ne permettant pas d'engager un expert	
SE	28	Suivi régulier de l'évolution de la végétation des dunes et montilles du Cassaire	2	Cdl	X	Non démarrée	Manque de compétence habitat et botanique et/ou faiblesse financière ne permettant pas d'engager un expert	2

OR1 / OLT2 / Opdg 10 : Conserver les habitats liés aux mares temporaires méditerranéennes (Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochoion*))

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg10 Conserver les habitats liés aux mares temporaires méditerranéennes (Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (<i>Heleochoion</i>))	Partiellement atteint	Surface et composition floristique des mares temporaires méditerranéennes maintenues	La gestion et le suivi hydraulique des mares temporaires sont réalisés. Cependant, les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution des habitats n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne et suite aux échecs de recherche de financement	<p>Poursuivre la recherche de financement pour mettre en place les suivis scientifiques sur le site</p> <p>Poursuivre la collaboration informelle avec la TdV</p> <p>Avant la révision finale du plan de gestion actuel il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	29	Maintien d'une gestion pastorale extensive	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les modalités de gestion pastorale extensive varient selon les mares en fonction du contexte (Expérimentation SNB, nidification du Guêpier d'Europe, accueil du public)	1
GH	20	Gestion des niveaux d'eau			X	Réalisée	Le suivi des niveaux d'eau de 13 mares temporaires est réalisé par lecture visuelle hebdomadaire et/ou par station automatique de mesure	
GH	27	Contrôle des espèces envahissantes (Ronce, Canne de Provence)			X	Réalisée	Un contrôles des espèces envahissantes non régulées par le pâturage est effectué (arrachage de Tamaris sur deux mares en 2020 par exemple)	
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des mares temporaires méditerranéennes)			X	Terminée	Dans le cadre du programme SNB-mares temporaires, un protocole a été rédigé mais il n'a jamais pu être mis en place par manque de financement après la fin du programme. Un nouveau protocole pourrait être mis en oeuvre de façon plus ponctuelle pour faire des états des lieux réguliers	/
SE	30	Suivi régulier de l'évolution de la végétation dans les mares temporaires méditerranéennes	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Malgré l'absence de suivis scientifiques par l'équipe gestionnaire, il existe tout de même un suivi par la TdV dans le cadre de ses propres recherches (Marquis C. 2020)	2

OR1 / OLT2 / Opdg 11 : Conserver les prairies humides méditerranéennes (Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT2 /Opdg11 Conserver les prairies humides méditerranéennes (Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>)	Partiellement atteint	Surface et composition floristique des prairies humides méditerranéennes maintenues	Depuis la réalisation de la carte phytosociologique en 2016, la gestion hydraulique et pastorale du secteur très localisé concerné par cet habitat (Sud du bois du Laget) n'a pas évolué. Cependant, l'absence de suivi ne permet pas de se prononcer sur son maintien sur le site	Avant la révision finale du plan de gestion actuel, il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	29			X	Réalisée	La gestion pastorale extensive (taureaux et chevaux) est maintenue sur la quasi-totalité du site	
SE	31	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	La carte phytosociologique des habitats a été renouvelée en 2016 (Bigotte J., 2016) cependant elle ne fait pas état de l'évolution de cet habitat étant donné sa faible représentation sur le site (0,2ha)	2
SE	4			X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne.	
SE	32	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne.	2

OR1 / OLT2 / Opdg 12 : Conserver les steppes salées méditerranéennes (Steppes salées méditerranéennes (*Limonietaia*))

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg12 Conserver les steppes salées méditerranéennes (Steppes salées méditerranéennes (<i>Limonietaia</i>))	Partiellement atteint	Surface et composition floristique des steppes salées méditerranéennes	Les steppes salées méditerranéennes sont peu représentées et majoritairement localisées (Hors RNN) sur le site. Depuis la réalisation de la carte phytosociologique en 2016, la gestion pastorale de ce secteur a évolué et il semble nécessaire d'évaluer son impact sur l'évolution de cet habitat	Avant la révision finale du plan de gestion actuel, il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	29			X	Réalisée	La gestion pastorale extensive (taureaux et chevaux) est maintenue sur la quasi-totalité du site	
GH	20			X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	
SE	4			X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne	
SE	33	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne.	2

OR1 / OLT2 / Opdg 13 : Conserver les sansouïres (Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg13 Conserver les sansouïres (Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses)	Partiellement atteint	Surface et composition floristique des sansouïres	Depuis la réalisation de la carte phytosociologique en 2016, la gestion pastorale et hydraulique des secteurs concernés par cet habitat n'a pas évolué. Cependant, l'absence de suivi ne permet pas de se prononcer sur son évolution sur le site	Avant la révision finale du plan de gestion actuel, il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	29			X	Réalisée	La gestion pastorale extensive (taureaux et chevaux) est maintenue sur la quasi-totalité du site	
GH	20			X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	
SE	4			X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne	
SE	34	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne	2

OR1 / OLT2 / Opdg 14 : Conserver les ripisylves (Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT02 /Opdg14 Conserver les ripisylves (Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>)	Partiellement atteint	Utilisation systématique et application des procédures par les cadres concernés lors de toute intervention sur le milieu naturel	Depuis la réalisation de la carte phytosociologique en 2016, la gestion des boisements des secteurs concernés par cet habitat n'a pas évolué. Une augmentation de la superficie de cet habitat est même très probable. Cependant l'absence de suivi ne permet pas de se prononcer de façon précise sur son évolution sur le site	Avant la révision finale du plan de gestion actuel, il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	35	1	RNN	X	Réalisée	La gestion non interventionniste est favorisée sur ces boisements. Les seules coupes réalisées sont celles d'arbres menaçants pour les sentiers ouverts aux visiteurs	1
SE	4			X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne	
SE	36	2	RNN	X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de compétence en interne	2

OR1 / OLT3 / Opdg 15 : Prendre en compte systématiquement le patrimoine biologique lors de toute intervention sur le milieu naturel (travaux, recherche, accueil du public, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg15 Prendre en compte systématiquement le patrimoine biologique lors de toute intervention sur le milieu naturel (travaux, recherche, accueil du public, etc.)	Partiellement atteint	Utilisation systématique et application des procédures par les cadres concernés lors de toute intervention sur le milieu naturel	Chaque nouvelle opération à mettre en œuvre sur le site (travaux, visites guidées, événements culturels, recherches scientifiques,...) est systématiquement discutée, analysée en fonction de ses impacts potentiels sur le patrimoine naturel et validée par l'équipe gestion	Il faut capitaliser la connaissance issue de l'expérience du gestionnaire par la rédaction d'outils précisant les périodes, les lieux, les méthodes d'intervention à proscrire ou à privilégier (satellites). Cela nécessite de concrétiser l'embauche d'un chargé de mission dans l'équipe gestion

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	37	Création d'un satellite (travaux d'entretien)	1	RNN+Cdl	X	En cours	Rédaction d'un planning général annuel des travaux et des fréquentations du site prenant en compte les enjeux patrimoniaux	1
OC	37	Création d'un satellite (recherche scientifique)			X	Non démarrée	Une vigilance systématiquement portée sur chaque opération	

OR1 / OLT3 / Opdg 16 : Conserver les grandes étendues de roselières

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg16 Conserver les grandes étendues de roselières	Partiellement atteint	Surface et composition floristique des roselières maintenues	Depuis la réalisation de la carte phytosociologique en 2016 la gestion des grandes roselières a été maintenue et elles font l'objet d'un suivi des niveaux d'eau précis et régulier. Cependant l'absence de suivi ne permet pas d'évaluer aujourd'hui l'évolution de cet habitat sur le site (superficie et qualité)	Le gestionnaire doit s'impliquer dans l'atelier "Roselières" proposé par Réserves Naturelles de France (RNF) en novembre 2020 afin de contribuer à la production d'un protocole commun à l'échelle nationale. Avant la révision finale du plan de gestion actuel il sera nécessaire d'actualiser la carte phytosociologique du site et d'évaluer l'évolution des habitats

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	38	Gestion des roselières	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Tous les bassins sur site présentant de grandes roselières font l'objet d'une gestion hydraulique précise pour favoriser cet habitat	1
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (roselières - réseau du Rozo)			X	Non démarrée	Le protocole du réseau du Rozo n'ayant pas pu répondre de manière satisfaisante aux objectifs fixés, ce suivi à l'échelle nationale a été abandonné. Les gestionnaires de grandes roselières recherchent aujourd'hui à mettre en place un nouveau protocole commun via un atelier "Roselières" au sein du réseau des Réserves Naturelles de France	
SE	39	Suivi des roselières	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les suivis nécessaires à l'évaluation de l'évolution de cet habitat n'ont pas été mis en oeuvre par manque de coordination à l'échelle nationale pour la production d'un protocole commun efficace	1
SE	40	Suivi de l'oxygénation du sol dans les roselières	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	La faiblesse financière n'a pas permis de s'équiper de l'appareil nécessaire à ce relevé	2

OR1 / OLT3 / Opdg 17 : Conserver la population de Butor étoilé, *Butor stellaris*, sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg17 Conserver la population de Butor étoilé, <i>Butor stellaris</i> , sur le site	Atteint	Maintien, voire augmentation, du nombre de mâles chanteurs de Butor étoilé	<p>La population de mâles chanteurs de Butor étoilé se maintient sur le site depuis 2004 (environ 27 mâles chanteurs). La RNN des Marais du Vigueirat est connue pour être la réserve naturelle accueillant le plus fort effectif au niveau national (environ 21% en 2019). Des publications récentes montrent une diminution de l'effectif national s'opposant à une augmentation à l'échelle européenne et mettent en évidence un déplacement des populations majoritairement vers le Nord de l'Europe (Keller et al. 2020). La responsabilité du site pour la conservation de cette espèce s'est encore renforcée au regard de ces nouvelles informations</p> <p>Le comportement migratoire du Butor étoilé est très dépendant des conditions météorologiques et demanderait un trop grand effort de main d'œuvre pour apporter une information sur la population présente aux Marais du Vigueirat. Il n'a donc pas été mis en place tout en notant tout de même les comportements observés de manière opportuniste</p>	Les mesures de gestion pratiquées aujourd'hui (gestion hydraulique, maintien de la tranquillité, suivi des mâles chanteurs,...) doivent être maintenues. Il serait intéressant d'étudier la pertinence et la faisabilité de mettre en place un protocole d'étude bioacoustique pour avoir une évaluation plus précise de la population de mâles chanteurs. De même, il serait intéressant de trouver un partenaire scientifique pour évaluer le succès reproducteur de cette espèce sur le site

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	41	Suivi de la population de Butor étoilé nicheur sur le site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi annuel de la population nicheuse de Butor étoilé est réalisé sur le site depuis 1988	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (départ en migration du Butor étoilé)			X	Suspendue	Après réflexion approfondie et suite au constat de la difficulté de mise en œuvre de ce protocole et à l'incertitude d'obtenir des données interprétables, il a été décidé de ne pas mettre en œuvre cette opération	
SE	42	Dénombrement des départs en migration de Butor étoilé	3	RNN+Cdl	X	Suspendue	Après réflexion approfondie et suite au constat de la difficulté de mise en œuvre de ce protocole et à l'incertitude d'obtenir des données interprétables, il a été décidé de ne pas mettre en œuvre cette opération	3

OR1 / OLT3 / Opdg 18 : Conserver la population de hérons paludicoles (Héron pourpré *Ardea purpurea*, Grande Aigrette *Ardea alba*, Blongios nain *Ixobrychus minutus*, Héron cendré *Ardea cinerea*) et de Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg18</p> <p>Conserver la population de hérons paludicoles (Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>, Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>, Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i>, Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>) et de Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i></p>	<p>Atteint</p>	<p>Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs de hérons paludicoles coloniaux</p>	<p>On observe une augmentation des populations nicheuses de hérons paludicoles (Héron pourpré, Grande aigrette et Héron cendré) sur le site. La Grande aigrette est en forte augmentation au niveau national (Rapportages communautaires sur les directives «nature» de l'INPN, 2019) et même au niveau européen (Keller et al., 2020). Par contre, les effectifs nicheurs de Héron cendré et surtout de Héron pourpré sont en baisse au niveau national. En moyenne, l'évolution de la population de Grande aigrette sur le site suit les tendances nationales et la population de Héron cendré se maintient. En revanche, on observe une augmentation de la population nicheuse de Héron pourpré sur le site par rapport aux tendances nationales ce qui augmente la responsabilité du site pour la conservation de cette espèce</p> <p>L'arrêt progressif des activités du compteur pour les suivis aériens (départ à la retraite de Jean-Laurent LUCCHESI) ajouté à la dépendance à un pilote ainsi qu'au coût de cette opération, a mis en évidence la nécessité de développer une méthode alternative. En 2020, la crise sanitaire et le confinement de la population (indisponibilité du pilote d'autogyre) ont conduit l'équipe à réaliser des essais de suivi par drone. Un protocole mixte sera testé en 2021</p> <p>Le comportement reproducteur imprévisible et irrégulier du Blongios nain ne permet pas d'envisager un protocole apportant des données fiables et interprétables. Cette opération de suivi a donc été abandonnée, cependant des informations sont obtenues grâce à une vigilance de la part de l'équipe gestion ou à l'occasion de la mise en oeuvre d'autres suivis</p> <p>Des informations sur le nombre de couples nicheurs de Busard des roseaux présents sur le site ont été obtenues et un protocole est en cours d'élaboration (essais sur le terrain depuis 2018)</p>	<p>Les mesures de gestion pratiquées aujourd'hui (gestion hydraulique, maintien de la tranquillité, suivi,...) doivent être maintenues</p> <p>Afin de régulariser l'utilisation d'un drone pour les suivis il est nécessaire de former les personnes en charge du suivi pour qu'ils obtiennent le statut de pilote de drone professionnel. Un partenariat avec des pilotes déjà formés pourrait être envisagé mais le risque de manque de disponibilité et de réactivité existe.</p> <p>Il faudra ensuite finaliser et rédiger les nouveaux protocoles de suivi</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification des hérons paludicoles coloniaux)		X	En cours	L'équipe est en train de mettre en place un protocole mixte entre drone et survol en avion qui serait plus précis que le suivi qui a été pratiqué jusqu'à aujourd'hui	
AD	22	Demande d'autorisation (utilisation d'un autogyre pour le suivi des hérons paludicoles)		X	Sans objet	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	
SE	43	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi des effectifs nicheurs de Hérons paludicoles est effectué depuis 1988. Les effectifs de Héron pourpré et Grande aigrette sont en augmentation et ceux du Héron cendré se maintiennent	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Blongios nain)		X	Suspendue	Après réflexion approfondie et suite au constat de la difficulté de mise en œuvre de ce protocole et à l'incertitude d'obtenir des données interprétables, il a été décidé de ne pas mettre en œuvre cette opération	
SE	44	2	RNN+Cdl	X	Suspendue	Après réflexion approfondie et suite au constat de la difficulté de mise en œuvre de ce protocole et à l'incertitude d'obtenir des données interprétables, il a été décidé de ne pas mettre en œuvre cette opération. Cependant, les mâles chanteurs de Blongios nain sont systématiquement notés par l'équipe gestionnaire ce qui permet d'avoir une estimation des effectifs nicheurs de cette espèce	3
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Busard des roseaux)		X	En cours	Depuis 2018 des phases de test d'un protocole sont mises en place et vont permettre la rédaction d'un protocole précis pour suivre la population nicheuse de Busard des roseaux	
SE	45	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Depuis 2018 les phases de test du protocole permettent de récolter des données	2

OR1 / OLT3 / Opdg 19 : Conserver la population de Lusciniole à moustaches, *Acrocephalus melanopogon*, et des passereaux paludicoles (Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, Locustelle luscinioides *Locustella luscinioides*, Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg19</p> <p>Conserver la population de Lusciniole à moustaches, <i>Acrocephalus melanopogon</i>, et des passereaux paludicoles (Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i>, Locustelle luscinioides <i>Locustella luscinioides</i>, Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>)</p>	<p>Atteint</p>	<p>Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs de passereaux paludicoles coloniaux</p>	<p>Le STOC EPS est un suivi normalisé à l'échelle nationale qui vise à évaluer les populations d'oiseaux nicheurs. Ce protocole, majoritairement basé sur la reconnaissance de chant, démarre mi-avril. Il permet d'évaluer l'état des populations de la plupart des passereaux paludicoles dont la Rousserolle turdoïde et la Locustelle luscinioides)</p> <p>En revanche, la Lusciniole à moustaches est une espèce dont la période de reproduction se déroule plus tôt dans la saison. Le STOC EPS n'est alors pas adapté au suivi des populations nicheuses de cette espèce. En conséquence de l'enjeu majeur que représente cette espèce, les AMV ont développé un protocole spécifique au suivi de cette espèce. Il se déroule avant le STOC EPS et permet de recenser également d'autres espèces dont la reproduction se déroule tôt dans la saison comme le Bruant des roseaux. En 2015, 40 Luscinioles à moustaches ont été recensées et 206 l'ont été en 2016. Les populations semblent ainsi se maintenir mais la fréquence à laquelle le suivi est réalisé ne permet pas d'interpréter ces chiffres. Des réflexions sont aujourd'hui menées sur la fréquence de ce suivi en raison de la responsabilité du site vis à vis cette espèce</p>	<p>Continuer de réaliser le STOC EPS</p> <p>Se questionner sur la mise en place d'un suivi moins lourd mais plus fréquent sur les populations nicheuses de passereaux paludicoles et d'oiseaux nicheurs en général</p> <p>Augmenter la fréquence à laquelle le suivi Lusciniole est réalisé</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4			X	Terminée	Un protocole de suivi spécifique de la population nicheuse de Lusciniole à moustaches est mis en place sur le site en plus du STOC EPS national	/
SE	46	2	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Le dernier suivi Lusciniole a été réalisé en 2016. Le suivi de 2018 n'a pas été réalisé par manque de personnel compétent et en 2021 une évaluation est en cours via le STOC EPS	2
SE	4			X	Terminée	La population nicheuse de Rousserolle turdoïde est suivie grâce à un protocole national (STOC EPS) qui est adapté (dates et distribution des points d'écoute) à l'évaluation de cette population	/
SE	47	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le STOC EPS est réalisé normalement tous les 3 ans mais en 2019, un déficit de personnel capable de réaliser ce suivi qui demande une très grande compétence ornithologique a empêché de réaliser ce suivi. En 2020 la crise sanitaire a empêché la réalisation de ce suivi ce qui a conduit à le réaliser en 2021 et qui décalera par conséquent les prochaines sessions	2
SE	4			X	Terminée	La population nicheuse de Locustelle luscinoïde est suivie grâce à un protocole national (STOC EPS) qui est adapté (dates et distribution des points d'écoute) à l'évaluation de cette population. La population nicheuse de Bruant des roseaux peut également être évaluée durant le STOC EPS	/
SE	48	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le STOC EPS est réalisé normalement tous les 3 ans mais en 2019, un déficit de personnel capable de réaliser ce suivi qui demande une très grande compétence ornithologique a empêché de réaliser ce suivi. En 2020 la crise sanitaire a empêché la réalisation de ce suivi ce qui a conduit à le réaliser en 2021 et qui décalera par conséquent les prochaines sessions	2

OR1 / OLT3 / Opdg 20 : Conserver la population de hérons arboricoles coloniaux sur le site (Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Héron cendré *Ardea cinerea*) et d'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg20</p> <p>Conserver la population de hérons arboricoles coloniaux sur le site (Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>, Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>, Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>, Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>, Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>) et d'Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i></p>	<p>Atteint</p>	<p>Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs de hérons arboricoles coloniaux et d'Ibis falcinelle</p>	<p>Depuis 1976 les colonies reproductrices de hérons arboricoles sont suivies par la Tour du Valat. Elles sont grandement protégées de tous les dérangements anthropiques possibles et font l'objet de restriction d'accès lors de la période de reproduction. Après avoir connu une très forte chute, les effectifs montrent une tendance à la hausse ces dernières années. Ce phénomène, associé au fait que les fluctuations du nombre de couples nicheurs ne sont pas alarmantes au vu de l'évolution naturelle d'une héronnière, n'invite pas à prendre des mesures particulières de conservation pour le moment</p> <p>Le suivi des dortoirs de hérons arboricoles était réalisé par la Tour du Valat puis par les AMV jusqu'à ce que la TdV cesse de coordonner le suivi. Un suivi réalisé uniquement aux Marais du Vigueirat qui ne pourrait être comparé avec aucun autre n'apporterait pas d'informations supplémentaires sur la dynamique des dortoirs de hérons arboricoles. Ce suivi n'a donc pas été reconduit. De plus, les espèces majoritairement concernées par ce suivi ne présentent pas d'enjeu fort pour le site (Aigrette garzette et Héron garde-bœuf). Une surveillance passive est tout de même maintenue par le gestionnaire lors de l'observation de regroupements de ces espèces à la tombée de la nuit ou au lever du jour</p> <p>La colonisation de l'Ibis falcinelle sur l'ensemble de la Camargue s'est intensifiée et le comptage des dortoirs ne semble plus si pertinent. Un suivi passif est tout de même en place lors d'observation de ce comportement ou de comptage de dortoirs d'autres espèces. Depuis 2011 la reproduction de cette espèce est suivie sur le site et fait l'objet d'un comptage annuel</p>	<p>Maintenir l'ensemble des suivis qui sont réalisés sur la reproduction des hérons arboricoles et de l'Ibis falcinelle</p> <p>Réévaluer la pertinence de suivre les dortoirs de hérons arboricoles</p> <p>Réévaluer la pertinence de suivre les dortoirs d'Ibis falcinelle hivernant sur le site</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	35	Gestion des boisements			X	Réalisée	La gestion non interventionniste est favorisée sur ces boisements. Les seules coupes réalisées sont celles d'arbres menaçants pour les sentiers ouverts aux visiteurs et les secteurs concernés n'accueillent aucune colonie de hérons arboricoles pour le moment	
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (populations nicheuses de hérons arboricoles coloniaux et d'Ibis falcinelle)			X	Terminée	Le protocole qui est à jour est réalisé chaque année par le gestionnaire qui a été formé par la TdV qui coordonne ce suivi sur plusieurs sites	/
SE	49	Suivi des populations nicheuses de hérons arboricoles coloniaux et d'Ibis falcinelle	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé chaque année depuis 1976	1
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (dortoirs de hérons arboricoles)			X	Non démarrée	Suite à l'arrêt de la coordination de ce suivi par la TdV, il a été jugé que de l'appliquer uniquement aux Marais du Vigueirat n'apporterait pas d'information pertinente sur la dynamique des dortoirs de hérons arboricoles. Ce suivi n'a donc pas été reconduit. De plus, les espèces majoritairement concernées par ce suivi ne présentent pas d'enjeu fort pour le site (Aigrette garzette et Héron garde-bœuf)	
SE	50	Suivi des dortoirs de hérons arboricoles	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Une surveillance passive est tout de même maintenue par le gestionnaire lors de l'observation de regroupement de ces espèces à la tombée de la nuit ou au lever du jour	2

OR1 / OLT3 / Opdg 21 : Conserver la population de Nette rousse *Netta rufina* nicheuse

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg21 Conserver la population de Nette rousse <i>Netta rufina</i> nicheuse	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs de la population nicheuse de Nette rousse	La répartition de la population nicheuse de Nette rousse a évolué en France et un suivi spécifique à cette espèce n'est plus aussi pertinent qu'à l'époque de la rédaction du plan de gestion. Cette espèce niche aujourd'hui dans toute la France (Keller et al., 2020). Cependant, l'équipe gestionnaire maintient une vigilance sur cette espèce en notant systématiquement les familles observées à l'occasion de la mise en oeuvre d'autres opérations (suivi de la nidification de l'Oie cendrée par exemple)	Réévaluer la pertinence de suivre la population nicheuse de Nette rousse

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	20	Gestion des niveaux d'eau			X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Nette rousse)			X	Non démarrée	Un protocole anatisés nicheurs dont la Nette rousse existe sur le site mais n'a pas été reconduit par manque de temps et de moyens	
SE	51	Suivi de la population reproductrice de Nette rousse	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Ce suivi n'est pas mis en œuvre par manque de temps et de moyens mais une vigilance est maintenue avec recensement des familles observées à l'occasion d'autres opérations	2

OR1 / OLT3 / Opdg 22 : Favoriser l'hivernage de la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, des autres anatidés et de la Foulque macroule *Fulica atra*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg22 Favoriser l'hivernage de la Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> , des autres anatidés et de la Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants	<p>Depuis le début de la mise en œuvre du plan de gestion, les effectifs d'anatidés hivernants sur le site se maintiennent voire augmentent. Ces chiffres restent néanmoins très bas par rapport aux années précédentes et une chute des effectifs globaux est observée depuis le début de la mise en œuvre du suivi</p> <p>La diminution des effectifs d'anatidés hivernants peut s'expliquer par une modification de la gestion hydraulique pratiquée sur le site depuis son achat par le Conservatoire du littoral (gestion plus "méditerranéenne") et par la dynamique globale des populations concernées à l'échelle camarguaise, les remises se déplaçant globalement vers l'ouest du delta.</p>	<p>Maintenir globalement la gestion des niveaux d'eau et du pâturage qui est pratiquée aujourd'hui et continuer le suivi des anatidés hivernants sur le site</p> <p>Etudier avec des spécialistes la pertinence de revoir la gestion hydraulique de certains bassins dans un objectif de conservation des anatidés hivernants</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	52	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	1
AD	22			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/
SE	53	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi des anatidés hivernants est réalisé depuis l'hiver 1989-1990. Durant l'hiver 2017-2018 un manque de personnel capable de réaliser ce suivi qui demande une certaine compétence ornithologique n'a pas permis de réaliser ce suivi mais il a été repris par la suite	1

OR1 / OLT3 / Opdg 23 : Favoriser la fréquentation du site par les rapaces menacés (Aigle criard *Clanga clanga*, Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*, Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg23 Favoriser la fréquentation du site par les rapaces menacés (Aigle criard <i>Clanga clanga</i> , Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i> , Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i> , Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>)	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation des observations de rapaces menacés sur les charniers et sur le site de manière générale (Log)	Le rapport de C. LESAGE 2017 met en avant les contraintes et réglementations à respecter pour la mise en service de placettes d'alimentation. En plus des contraintes logistiques, les normes sanitaires se sont durcies et imposent aujourd'hui trop de contraintes pour être applicables sur un site comme les Marais du Vigueirat et apporter un réel bénéfice aux populations de rapaces nécrophages qui sont observées sur le site Un travail du CNPN permet d'imaginer que ces contraintes puissent à l'avenir être réduites ce qui permettra probablement de mettre en oeuvre ces opérations Cependant, plusieurs carcasses d'animaux domestiques sont retrouvées chaque année sans avoir été confiées à un équarisseur. Elles sont donc disponibles pour l'alimentation des rapaces nécrophages	L'objectif n'est pas considéré aujourd'hui comme abandonné car il reste pertinent mais il est peu probable que les opérations qui le constituent soient mises en oeuvre avant la fin du plan de gestion

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	54	2	RNN+Cdl	X	En cours	Une étude a été réalisée en 2017 par une bénévole de l'association (Lesage C., 2017), démontrant la complexité de la procédure de création et d'alimentation de placettes. L'opération n'est pas abandonnée pour autant mais il est peu probable qu'elle soit mise en oeuvre avant la fin du plan de gestion	3
SE	4			X	Sans objet	/	
SE	55	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	3
SE	4			X	Sans objet	/	
SE	56	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	La présence des rapaces menacés fréquentant le site fait l'objet d'une attention particulière et d'une collaboration régulière avec le CEN PACA (Aigle de Bonelli)	3

OR1 / OLT3 / Opdg 24 : Favoriser l'accueil des limicoles migrateurs (Barge à queue noire *Limosa limosa*, Chevalier sylvain *Tringa glareola*, Combattant varié *Philomachus pugnax*, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg24 Favoriser l'accueil des limicoles migrateurs (Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i> , Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i> , Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i> , etc.)	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs de limicoles migrateurs	La gestion des bassins qui présentent un objectif limicoles migrateurs (Rizières par exemple) fait l'objet d'un suivi quotidien et de manipulations d'ouvrages hydrauliques fréquentes lors du passage des limicoles migrateurs Le manque de suivi protocolaire ne permet pas de suivre de manière précise la fréquentation des limicoles migrateurs sur le site Aucun protocole n'a été rédigé pour suivre les limicoles migrateurs mais le gestionnaire fournit un effort de vigilance et des suivis informels sont réalisés lors d'observations de certaines espèces	Maintien de la gestion hydraulique pratiquée aujourd'hui sur les bassins présentant un objectif limicoles coloniaux Rédaction d'un protocole de suivi de passage migratoire de la Barge à queue noire

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	57	Gestion des milieux favorables aux limicoles migrateurs	1	RNN+CdI	X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines voire quotidiennement sur le bassin de Rizières qui présente un des objectifs hydrauliques les plus complexes et nécessite des manipulations des ouvrages hydrauliques très fréquentes pendant ces périodes	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (limicoles migrateurs)			X	Non démarrée	Des réflexions sur un protocole de suivi du passage des Barges à queue noire ont déjà été menées	
SE	58	Suivi de la fréquentation du site par la Barge à queue noire en migration pré-nuptiale	2	RNN+CdI	X	Partiellement réalisée	Aucun suivi protocolaire n'est encore réalisé mais un effort de vigilance sur ces bassins lors du passage des limicoles migrateurs est fourni et des suivis informels sont réalisés lors d'observations de certaines espèces et notamment la Barge à queue noire	2

OR1 / OLT3 / Opdg 25 : Favoriser la nidification des laro-limicoles coloniaux (Sterne pierregarin *Sterna hirundo*, Mouette mélanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus*, Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Sterne naine *Sternula albifrons* et potentiellement la Sterne hansel *Gelochelidon nilotica*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg25 Favoriser la nidification des laro-limicoles coloniaux (Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> , Mouette mélanocéphale <i>Ichthyaetus melanocephalus</i> , Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> , Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i> , Sterne naine <i>Sternula albifrons</i> et potentiellement la Sterne hansel <i>Gelochelidon nilotica</i>)	Atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs et du succès de reproduction des limicoles coloniaux	<p>Après une forte augmentation à la suite des premiers aménagements en faveur de la nidification des laro-limicoles coloniaux sur le site complétés par le programme LIFE+ENVOLL, l'effectif nicheur de laro-limicoles se maintient depuis le début de la mise en oeuvre du plan de gestion. Pour la Sterne pierregarin, espèce la plus représentée sur le site parmi les laro-limicoles coloniaux ces dernières années, le site accueille en moyenne 10% de la population de Camargue (entre 8 et 14,4% durant les 5 dernières années)</p> <p>Aujourd'hui, il existe 3 radeaux et un îlot de nidification de ces espèces sur le site qui sont entretenus chaque année de manière à favoriser l'accueil des laro-limicoles coloniaux. La gestion hydraulique des bassins concernés est différente de celle qui est pratiquée ailleurs sur le site avec un maintien d'importants niveaux d'eau jusqu'en été. Les aménagements présents sur le site font l'objet de nombreux entretiens qui impliquent l'équipe gestion, l'équipe ACI et parfois des sociétés extérieures lors de chantiers plus importants (débroussaillage de l'îlot, entretien de clôtures, travaux de réfection de la digue de Rizières, enlèvement et remise du sable coquiller, réparation des radeaux,...)</p>	<p>Maintenir la gestion hydraulique et l'entretien des aménagements favorisant les laro-limicoles coloniaux</p> <p>Continuer de suivre les effectifs nicheurs et les succès reproducteurs de ces espèces</p> <p>Rechercher des financements pour réparer voire remplacer les radeaux présents sur le site</p> <p>Poursuivre la collaboration avec les autres structures concernées par cette thématique sur la façade méditerranéenne française (Programme LARIMED)</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
GH	59	Gestion de l'îlot de nidification des laro-limicoles coloniaux	1	RNN	X	Réalisée	L'îlot de nidification des laro-limicoles coloniaux fait l'objet d'entretien annuel (débranchage, rechargement en sable coquillier) par l'équipe gestion et le chantier d'insertion. Les dernières opérations d'entretien de l'îlot de Rizières se sont déroulées en mars 2021, avant l'arrivée des laro-limicoles coloniaux	1
GH	60	Gestion des radeaux de nidification des laro-limicoles coloniaux	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Tous les ans, les radeaux de nidification sont déplacés, vidés de leur coquillage et remis en place avant la saison de reproduction des laro-limicoles coloniaux. Certaines années, ils doivent faire l'objet de réparations plus importantes (réparation des planchers, changement des flotteurs,...)	1
GH	61	Gestion des niveaux d'eau favorables à la nidification des laro-limicoles	1	RNN	X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines. Les bassins contenant des radeaux font l'objet de nombreuses heures de pompage afin de maintenir des niveaux d'eau favorables à la nidification des laro-limicoles coloniaux	1
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification des laro-limicoles coloniaux)			X	Terminée	Les protocoles sont à jours et vont faire l'objet d'une révision cette année par le CEN Occitanie dans le cadre du programme interrégional LARIMED	/
SE	62	Suivi de la nidification des laro-limicoles coloniaux sur le site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé chaque année depuis 1994	1

OR1 / OLT3 / Opdg 26 : Favoriser l'accueil des oiseaux nichant en milieu ouvert (Pipit rousseline *Anthus campestris*, Guêpier d'Europe *Merops apiaster*, Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, Tarier pâtre *Saxicola rubicola*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg26 Favoriser l'accueil des oiseaux nichant en milieu ouvert (Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> , Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> , Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> , Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>)	Atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs d'oiseaux nichant en milieu ouvert, en particulier du Guêpier d'Europe	<p>La population de Guêpier d'Europe aux Marais du Vigueirat est assez fluctuante et semble en augmentation ces dernières années. Ces fluctuations sont classiques de l'évolution des colonies qui se déplacent au cours du temps</p> <p>Les sites d'installation des colonies font l'objet d'une gestion attentive de la végétation (pâturage voire débroussaillage) et d'une surveillance active lors de la période de reproduction pour limiter le dérangement par les visiteurs</p> <p>Les effectifs sont en augmentation en France et en Europe et l'espèce étend son aire de répartition. La question de la responsabilité du site vis à vis de cette espèce doit être réévaluée</p>	<p>Maintien de la gestion des milieux ouverts</p> <p>Nécessité de réévaluer l'importance du site pour cette espèce au regard de l'évolution de sa population nicheuse en France et en Europe</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	63	Gestion des milieux ouverts	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Actualisation de la carte phytosociologique des habitats par J.Bigotte en 2016	1
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification du Guêpier d'Europe)			X	Terminée	Suite à la reprise du protocole de suivi de la nidification du Guêpier d'Europe par les AMV (anciennement fait par une scientifique Kate Lessells) les protocoles ont été mis à jours et le sont toujours aujourd'hui	/
SE	64	Suivi de la nidification du Guêpier d'Europe	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ce suivi est réalisé tous les ans depuis 1988 par Kate Lessells puis par les AMV à partir de 2010	1

OR1 / OLT3 / Opdg 27 : Favoriser l'accueil des oiseaux nichant dans les boisements (Cigogne blanche *Ciconia ciconia*, Milan noir *Milvus migrans*, Rollier d'Europe *Coracias garrulus*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg27 Favoriser l'accueil des oiseaux nichant dans les boisements (Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> , Milan noir <i>Milvus migrans</i> , Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>)	Atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs nicheurs et des succès de reproduction des oiseaux nichant dans les boisements, en particulier de la Cigogne blanche, du Milan noir et du Rollier d'Europe	La population nicheuse de Cigogne blanche est en augmentation en Camargue depuis les années 80 et sur le site depuis les années 2000. On compte aujourd'hui 24 couples dans la colonie, dont 14 aux Marais du Vigueirat, qui sont suivis chaque année Concernant le Milan noir et le Rollier d'Europe, un seul couple de chaque espèce est connu sur le site Malgré la pose de 41 nichoirs à Rollier d'Europe de 1994 à 2005, l'effectif de couples nicheurs et de ce fait l'occupation des nichoirs n'a jamais été très élevé	Nécessité de réévaluer l'importance du site pour la conservation des oiseaux nichant dans les boisements

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH 35 Gestion des boisements			X	Réalisée	La gestion non interventionniste est favorisée sur ces boisements. Les seules coupes réalisées sont celles d'arbres menaçants pour les sentiers ouverts aux visiteurs. Actualisation de la carte phytosociologique des habitats par J.Bigotte en 2016	
SE 65 Suivi de la nidification de la Cigogne blanche et du Milan noir	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi protocolaire de la reproduction de la Cigogne blanche est en place depuis 1994. Concernant le Milan noir, une vigilance voire même de la prospection de certains secteurs favorables à sa reproduction sont réalisées	1
TE 66 Installation et entretien des nichoirs à Rollier d'Europe	2	Cdl	X	Non démarrée	Quelques nichoirs à Rollier d'Europe sont installés sur le site mais ne sont pas entretenus car ils sont inoccupés depuis plusieurs années	3
SE 67 Suivi de la reproduction du Rollier d'Europe	2	Cdl	X	Réalisée	Un seul couple reproducteur est connu sur le site	3

OR1 / OLT3 / Opdg 28 : Suivre la fréquentation des bâtiments aménagés en faveur de la faune (chiroptères, oiseaux)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg28</p> <p>Suivre la fréquentation des bâtiments aménagés en faveur de la faune (chiroptères, oiseaux)</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<p>Maintien, voire augmentation, des effectifs de chiroptères et d'oiseaux occupants les bâtiments et en particulier des effectifs nicheurs et du succès de reproduction de l'Hirondelle rustique</p>	<p>En plus des nichoirs installés sur le site, une attention est apportée lorsque des animaux s'installent dans les bâtiments hors nichoirs ou aménagements prévus à cet effet (aménagement pour un nid d'hirondelle dans le bureau des gardes, pas de travaux réalisés dans le bâtiment de l'administration lorsque les chauves-souris sont présentes,...)</p> <p>Les plus importantes colonies de Grand rhinolophe sont localisées dans des bâtiments privés en dehors du site. Les gîtes qui ont été construits lors du LIFE + Chiromed ont pour but d'accueillir les chiroptères qui auraient perdu leur gîte à cause de travaux, de démolition de bâtiments, etc... Si les gîtes aujourd'hui présents sur le site ne sont pas habités, il est probable que les gîtes présents en dehors du site, fréquentés pas les chiroptères, soient toujours en état de les accueillir</p> <p>Après une baisse du nombre de nids d'Hirondelle rustique sur le site, les effectifs sont stables voir en légère hausse ses dernières années</p>	<p>Maintien de la vigilance apportée pour les oiseaux et chiroptères qui fréquentent les bâtiments</p> <p>Maintien du suivi de la reproduction de l'Hirondelle rustique sur le site</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
TE	68	Installation et entretien des nichoirs à oiseaux et chiroptères sur les bâtiments	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les nichoirs ayant été installés avant la rédaction du plan de gestion sont toujours régulièrement utilisés par les animaux et ne demandent pas forcément d'entretien. Des nichoirs à Rollier ont été installés sur le mur de l'écurie de la cabane Gendebien dans le but de favoriser la nidification du Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>) observé régulièrement à proximité de la maison	3
SE	69	Suivi de la colonisation par les chiroptères des bâtiments aménagés dans le cadre du LIFE+ Chiro Med	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Suivi réalisé chaque année hormis pendant l'année 2020 à cause de la crise sanitaire. Aucun nouveau gîte n'est occupé pour le moment	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (occupation des bâtiments - hors Chiro Med - par les chiroptères)			X	Non démarrée	Aucun protocole n'a été rédigé pour ce suivi mais une vigilance est tout de même en place	
SE	70	Suivi de l'occupation des bâtiments (hors Chiro Med) par les chiroptères	2	Cdl	X	Non démarrée	Une vigilance est fournie quant à la présence de chiroptères dans les bâtiments du site (observation de chauve-souris, guano,...)	2
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (occupation des bâtiments par les oiseaux)			X	Non démarrée	Aucun protocole n'a été rédigé pour ce suivi mais une vigilance est tout de même en place	
SE	71	Suivi de l'occupation des bâtiments par les oiseaux	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Une vigilance forte est en place lors de l'observation de rapaces nocturnes dans les bâtiments (Effraie des Clochers <i>Tyto alba</i> notamment). Des discussions sont en cours pour l'installation de nouveaux nichoirs à Effraie des Clochers dans plusieurs secteurs du site	2
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification de l'Hirondelle rustique)			X	Non démarrée	Le protocole est à jour	
SE	72	Suivi de la nidification de l'Hirondelle rustique	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé tous les ans depuis au moins 1995	1

OR1 / OLT3 / Opdg 29 : Conserver ou accroître la population de Lapin de garenne, *Oryctolagus cuniculus*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg29 Conserver ou accroître la population de Lapin de garenne, <i>Oryctolagus cuniculus</i>	Non atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Lapin de garenne	Après une chute extrêmement forte des effectifs de Lapin de garenne liée, entre autres, à une perte de leur habitat et à l'apparition de maladies comme la myxomatose, les effectifs très bas semblent se maintenir depuis quelques années sur le site. Un travail est en cours pour favoriser cette espèce. Deux études ont été réalisées : une expertise de J.LETTY, ONCFS 2017 et projet tuteuré de N.MASSEZ, Université de Digne 2019. Elles ont permis de mettre en avant la nécessité d'envisager des opérations de restauration d'habitat et même de repeuplement pour conserver cette espèce sur le site	Maintien de la gestion pastorale extensive qui est pratiquée aujourd'hui Evaluation des travaux d'aménagement nécessaires à l'amélioration des habitats sur le site

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	73	Suivi de la population de Lapin de Garenne (et du Renard roux)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le dernier suivi a été réalisé en 2021. Ce suivi n'a pas été réalisé tous les ans par manque de personnel et de temps	1
AD	22	Demande d'autorisation (utilisation d'un phare pour le suivi du Lapin de Garenne)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/
AD	22	Demande d'autorisation (dérangement d'espèces non-cibles lors du suivi du Lapin de Garenne)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/
BD	74	Cartographie des zones de présence du Lapin de Garenne	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	La cartographie a été réalisée par N. Massez en 2019	2
GH	75	Restauration des milieux favorables au Lapin de Garenne	2	RNN+Cdl	X	En cours	Un diagnostic a été réalisé en 2017 par Jérôme LETTY, Ingénieur expert - Equipe "Lapin de garenne" à l'ONCFS. Le sujet a également fait l'objet d'un projet tuteuré de N. MASSEZ en 2019. Les aménagements n'ont pas encore été mis en œuvre mais la gestion pastorale pour maintenir le milieu ouvert est toujours en place	2
SE	76	Suivi de l'efficacité des mesures de restauration des milieux favorables au Lapin de Garenne	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	2

OR1 / OLT3 / Opdg 30 : Conserver des habitats favorables à la Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg30 Conserver des habitats favorables à la Cistude d'Europe, <i>Emys orbicularis</i>	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, de la superficie des habitats favorables à la Cistude d'Europe	<p>Ces opérations n'ont pas été démarrées, pour des questions de moyens humains et financiers. Cependant l'objectif du PdG est considéré comme partiellement atteint car les habitats favorables à l'espèce n'ont pas régressé (maintien de la gestion sur l'ensemble du site)</p> <p>Un travail sur cette espèce a tout de même été réalisé dans le cadre du stage de Master de C. PAPPALARDO sur l'impact de la présence des Jussies et de leur gestion sur la Cistude d'Europe</p> <p>Très récemment, les AMV ont été contactés par S. THIIENPONT, chargée de mission "Plans Nationaux d'Action" auprès de la Société Herpétologique de France, afin de réaliser des recherches de pontes grâce à des chiens de détection dans le cadre du nouveau PNA Cistude d'Europe. La demande va être soumise au Conseil Scientifique avant d'être mise en oeuvre</p>	<p>Maintenir la gestion pastorale qui est pratiquée aujourd'hui pour maintenir les milieux ouverts favorables à la reproduction de la Cistude d'Europe</p> <p>Définir les modalités d'un état des lieux régulier des zones de ponte</p> <p>Mettre en œuvre le protocole qui sera défini pour le nouveau PNA sur la Cistude d'Europe après validation par le Conseil Scientifique</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	77	Etude des zones de ponte de la Cistude d'Europe	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les études menées spécifiquement sur les zones de ponte de Cistude n'ont pas été reconduites. Cependant, dans le cadre de nouveau PNA Cistude d'Europe, S. THIIENPONT a contacté les AMV pour effectuer des recherches de pontes à l'aide de chiens de détection sur le site	2
GH	78	Définition de mesures de gestion des zones de ponte de Cistude d'Europe	2	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	L'étude n'a pas été réalisée mais les pontes de Cistude d'Europe ont toujours été observées sur le site en milieux ouverts	2
GH	79	Mise en place de mesures de gestion des zones de ponte de Cistude d'Europe	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Il n'y a pas de mesures spécifiques à la Cistude d'Europe mais la gestion pastorale qui permet de maintenir les milieux ouverts est maintenue	2

OR1 / OLT3 / Opdg 31 : Etablir des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne, *Anguilla anguilla*, et aux autres espèces de poissons du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg31 Etablir des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne, <i>Anguilla anguilla</i> , et aux autres espèces de poissons du site	Non atteint	Maintien, voire augmentation, des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne	Les opérations définies dépendent de la publication des résultats de l'étude sur l'Anguille européenne de la Tour du Valat et Migrateurs Rhône Méditerranée. Bien que cette étude soit terminée depuis plusieurs années, la Tour du Valat n'a pas encore publié les résultats définitifs. Elles dépendent aussi de la publication du rapport d'étude sur la continuité écologique par la Tour du Valat dans le cadre du Contrat de Delta	Continuer de suivre les Anguilles capturées grâce à la passe à anguilles en fonction sur le site Définir et appliquer des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne en fonction des résultats de l'étude menée par la TdV

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH 80 Définition de mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Des mesures de gestion favorables à l'Anguille ont été prises sur le bassin de Pisci Sud mais ont été arrêtées, en attendant les résultats d'une étude menée par la TdV, et modifiées pour favoriser la reproduction des larvo-limicoles coloniaux et des hérons paludicoles présents sur le bassin	2
GH 81 Mise en place de mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	2

OR1 / OLT3 / Opdg 32 : Mettre en œuvre des mesures compensatoires aux impacts de la régulation de la jussie sur le Canal du Vigueirat sur les espèces non-cibles

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg32 Mettre en œuvre des mesures compensatoires aux impacts de la régulation de la jussie sur le Canal du Vigueirat sur les espèces non-cibles	Sans objet	Nombre et type de mesures compensatoires aux impacts de la régulation de la jussie sur le Canal du Vigueirat mises en œuvre	La régulation des Jussies par arrachage mécanique dans le Canal du Vigueirat n'a pas été mise en œuvre depuis le démarrage du plan de gestion faute de financements. Ces opérations n'ont donc pas été mises en œuvre	Réévaluer la pertinence des mesures compensatoires si le protocole d'entretien du Canal du Vigueirat est mis en œuvre

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	22			X	Sans objet	Pas de continuité du FEDER Jussies	
GH	82	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Pas de continuité du FEDER Jussies	/

OR1 / OLT3 / Opdg 33 : Conserver la population du Leste à grands stigmas, *Lestes macrostigma*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg33 Conserver la population du Leste à grands stigmas, <i>Lestes macrostigma</i>	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, des effectifs de Leste à grands stigmas	<p>Le suivi est réalisé depuis 2010 dans le cadre des travaux de P. LAMBRET, chef de projet conservation des odonates à la Tour du Valat, qui finalise une thèse de doctorat sur la conservation de cette espèce. Cela a permis à la fois d'obtenir des données intégrant le suivi de l'espèce à l'échelle de la Camargue mais aussi au gestionnaire de pallier le manque de compétences sur ce sujet dans l'équipe. Au vu de l'importance du site pour la conservation du Leste à grands ptérostigmas, il est nécessaire de réaliser un suivi sur la dynamique des populations de cette espèce sur le site</p> <p>L'objectif du pdg est partiellement atteint car les habitats favorables à la conservation de la population sont maintenus sur l'ensemble du site et que les données relevées par P. LAMBRET sont communiquées aux AMV</p>	<p>Former l'un des gardes au suivi afin de pouvoir le réaliser même si les recherches de P. LAMBRET se terminent</p> <p>Participer au PNA odonate qui comprend un suivi de cette espèce</p>

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 4 Rédaction d'un protocole de suivi (Leste à grands stigmas)			X	Non démarrée	Aucun protocole n'est réalisé en interne mais P. LAMBRET réalise un suivi dans le cadre de ses recherches à la Tour du Valat	
SE 83 Suivi du Leste à grands stigmas	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Le suivi est réalisé par une personne extérieure mais les données sont fournies au gestionnaire	1
GH 84 Maintien des marais temporaires	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les niveaux d'eau font l'objet d'un suivi hebdomadaire	1

OR1 / OLT3 / Opdg 34 : Conserver le cortège diversifié d'odonates présents sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg34 Conserver le cortège diversifié d'odonates présents sur le site	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, du nombre d'espèces et des effectifs observés d'odonates	L'objectif est considéré comme partiellement atteint car toutes les opérations n'ont pas été réalisées mais l'absence de modification de la gestion hydraulique et pastorale permet d'émettre l'hypothèse d'un maintien des conditions favorables aux populations d'odonates	Maintenir la gestion qui est pratiquée aujourd'hui sur le site Participer au PNA Odonates Elaborer un protocole qui puisse être mis en œuvre par l'équipe gestion

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	37			X	En cours	Rédaction d'un planning général annuel des travaux et des fréquentations du site prenant en compte les enjeux patrimoniaux	
SE	4			X	Non démarrée	L'opération n'a pas pu être mise en œuvre à cause de la faiblesse financière et par manque de compétence entomologique dans l'équipe gestion	
SE	85	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	L'opération n'a pas pu être mise en œuvre à cause de la faiblesse financière et par manque de compétence entomologique dans l'équipe gestion	2

OR1 / OLT3 / Opdg 35 : Conserver la population de Scorzonère à petites fleurs, *Scorzonera parviflora*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg35 Conserver la population de Scorzonère à petites fleurs, <i>Scorzonera parviflora</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Scorzonère à petites fleurs	<p>La population de Scorzonère à petites fleurs se maintient sur le site, l'objectif du plan de gestion est donc atteint pour le moment malgré des difficultés de gestion hydraulique dans ce secteur liées à des ouvrages défectueux. Par ailleurs, les diverses sollicitations au CBN-Med pour la mise en œuvre de recherches sur cette espèce n'ont pas donné de suite. Cependant, le CEFE-CNRS de Montpellier et le CEn Occitanie mènent des recherches sur cette espèce et a sollicité les AMV pour y contribuer lors d'opérations de terrain</p> <p>Au vu de l'importance du site au niveau méditerranéen et national, le besoin d'effectuer des recherches sur cette espèce est régulièrement formulé par les AMV lors de réunions avec différents acteurs concernés</p>	<p>Maintenir la gestion pastorale extensive qui est pratiquée aujourd'hui</p> <p>Maintenir le suivi qui est réalisé sur cette espèce</p> <p>Réfection des ouvrages hydrauliques nécessaires à la régulation de la lame d'eau favorable à la Scorzonère à petites fleurs</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	86	Suivi des stations connues de la Scorzonère à petites fleurs	1	RNN	X	Réalisée	Le suivi est mis en œuvre depuis la rédaction du protocole en 2018. Cependant, il n'a pu être mis en place en 2019 à cause d'un manque de personnel cette année là. Il a donc été repris en 2020 et sera reconduit en 2021	1
SE	87	Recherche de nouvelles stations de Scorzonère à petites fleurs	1	RNN	X	Réalisée	La recherche de nouvelles stations de cette espèce sur le site est réalisée de manière passive	1
SE	88	Etude des causes du déclin sur le site et des besoins de la Scorzonère à petites fleurs	1	RNN	X	Terminée	Projet tuteuré JeanBigotte 2016 (niveaux d'eau trop importants non gérés à cause d'ouvrages défectueux, compétition avec le Jonc maritime car refus de pâturage, etc.)	/
GH	89	Mise en place de nouvelles méthodes de gestion favorables à la Scorzonère à petites fleurs	1	RNN	X	Partiellement réalisée	La défaillance de certains ouvrages hydrauliques complique grandement le maintien de la lame d'eau favorable au développement de la Scorzonère à petites fleurs. La gestion pastorale extensive est maintenue	1
RE	90	Recherche d'un partenaire scientifique pour la mise en œuvre d'un projet de recherche pour la conservation de la Scorzonère à petites fleurs	2	RNN	X	En cours	Le CEFE-CNRS de Montpellier a sollicité les AMV dans le cadre de recherches effectuées sur cette espèce	2

OR1 / OLT3 / Opdg 36 : Conserver la population de Grande Douve, *Ranunculus lingua*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg36 Conserver la population de Grande Douve, <i>Ranunculus lingua</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Grande douve	<p>La station de l'espèce est répartie entre le site et la propriété voisine (hors RNN). Elle était en légère régression depuis le dernier comptage de 2015, mais semble aujourd'hui en augmentation. La gestion appliquée sur la parcelle concernée par la présence de cette espèce est indépendante des AMV mais elle semble aujourd'hui être favorable au développement de l'espèce</p> <p>Durant le dernier suivi réalisé en 2020, 399 pieds ont été recensés et une nouvelle station a été trouvée. L'espèce est donc en expansion, hypothèse à vérifier lors du suivi qui sera réalisé en 2021</p>	Maintenir le suivi qui est réalisé sur cette espèce

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	91	1	RNN+Hors site	X	Réalisée	Le suivi est mis en œuvre depuis la rédaction du protocole en 2018. Cependant, il n'a pu être mis en place en 2019 à cause d'un manque de personnel cette année là. Il a donc été repris en 2020 et sera reconduit en 2021	1
SE	92	1	RNN	X	Réalisée	La recherche de nouvelles stations de cette espèce sur le site est réalisée de manière passive, une nouvelle station a été identifiée en 2020	1
SE	93	2	RNN	X	Réalisée	Au travers du stage de Thibaut FAVIER, 2018	2
GH	94	2	RNN	X	Terminée	La gestion qui est pratiquée aujourd'hui semble convenir au développement de l'espèce	/

OR1 / OLT3 / Opdg 37 : Conserver ou restaurer le cortège des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents (Berle à larges feuilles *Sium latifolium*, Fenouil d'eau *Oenanthe aquatica*, Gesse des marais *Lathyrus palustris*, Morène *Hydrocharis morsus ranae*, Nénuphar blanc *Nymphaea alba*, Patience aquatique *Rumex hydrolapathum*, Pesse *Hippuris vulgaris*, Utriculaire commune *Utricularia vulgaris*, Scirpe du littoral *Scirpus littoralis*)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg37</p> <p>Conserver ou restaurer le cortège des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents (Berle à larges feuilles <i>Sium latifolium</i>, Fenouil d'eau <i>Oenanthe aquatica</i>, Gesse des marais <i>Lathyrus palustris</i>, Morène <i>Hydrocharis morsus ranae</i>, Nénuphar blanc <i>Nymphaea alba</i>, Patience aquatique <i>Rumex hydrolapathum</i>, Pesse <i>Hippuris vulgaris</i>, Utriculaire commune <i>Utricularia vulgaris</i>, Scirpe du littoral <i>Scirpus littoralis</i>)</p>	<p>Non atteint</p>	<p>Maintien, voire augmentation, des populations de plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents</p>	<p>La gestion qui était pratiquée avant 1987 consistait à laisser constamment de l'eau rentrer et maintenait ainsi des lames d'eau durant toute l'année. Depuis que la gestion actuelle impliquant des assecs estivaux est en place les espèces de plantes patrimoniales citées dans cet objectif ont commencé à régresser. Un travail réalisé par M. CHAMBOULEYRON dans les années 2000 a permis de recenser ces espèces mais aucun projet n'a impliqué l'étude de ces espèces depuis. Il est nécessaire d'effectuer des études pour déterminer l'importance du site pour la conservation de ces espèces avant d'aborder une réflexion sur la modification de certaines mesures de gestion</p> <p>Une espèce protégée des canaux d'eau douce a été retrouvée dans le Canal du Vigueirat en 2018 ; le Petit nénuphar pelté <i>Nymphoides peltata</i>, alors qu'on la pensait disparue de Camargue. Un suivi informel de la station a été mis en place. Des discussions ont également commencé avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen afin de produire un protocole pertinent pour le suivi de cette espèce</p>	<p>Trouver les financements afin d'engager un garde possédant la compétence botanique ou un expert pour travailler sur ces espèces (partenariat CBN Méditerranéen ?)</p> <p>Rédiger un protocole et mettre en œuvre le suivi du Petit nénuphar pelté</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	95	Inventaire des stations des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le manque de compétence botanique dans l'équipe et la faiblesse financière pour engager un expert empêche de mettre en œuvre cette opération	1
BD	96	Actualisation de la cartographie des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le manque de compétence botanique dans l'équipe et la faiblesse financière pour engager un expert empêche de mettre en œuvre cette opération	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents)			X	Non démarrée	Le manque de compétence botanique dans l'équipe et la faiblesse financière pour engager un expert empêche de mettre en œuvre cette opération	
SE	97	Suivi des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le manque de compétence botanique dans l'équipe et la faiblesse financière pour engager un expert empêche de mettre en œuvre cette opération	2
SE	98	Etude de la pertinence de modifier la gestion hydraulique des bassins où les plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents étaient toutes présentes	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	Le manque de compétence botanique dans l'équipe et la faiblesse financière pour engager un expert empêche de mettre en œuvre cette opération	2

OR1 / OLT3 / Opdg 38 : Conserver la population de Nivéole d'été, *Leucoium aestivum ssp. aestivum*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg38 Conserver la population de Nivéole d'été, <i>Leucoium aestivum ssp. aestivum</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Nivéole d'été	Au vu du nombre de nouvelles stations observées et de l'importance des stations connues, le protocole de suivi de la Nivéole d'été a été adapté en 2021. Le suivi réalisé aujourd'hui se fait sous forme de quadras le long de transects à l'intérieur de 3 stations du site. De plus, l'ensemble des stations connues seront répertoriées afin de déterminer présence/absence par rapport aux recensements effectués les années précédentes. La superficie des stations et le nombre de pieds seront estimés	Maintenir la gestion pastorale et hydraulique qui est pratiquée aujourd'hui sur les secteurs concernés par la présence de cette espèce Maintenir le suivi qui est réalisé sur cette espèce

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4		Rédaction d'un protocole de suivi (Nivéole d'été)	X	Terminée	Le protocole rédigé par Thibaut FAVIER lors de son stage en 2018 a été mis à jour suite à l'évolution des populations en 2021	/
SE	99	2	Suivi de la Nivéole d'été	X	Réalisée	Depuis la rédaction du protocole en 2018 le suivi est réalisé. Cependant, il n'a pu être mis en place en 2019 à cause d'un manque de personnel cette année là. Il a donc été repris en 2020 et sera reconduit en 2021	1
GH	20		Gestion des niveaux d'eau	X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	

OR1 / OLT3 / Opdg 39 : Conserver la population de Vigne sauvage, *Vitis vinifera ssp sylvestris*, si les analyses génétiques confirment sa présence

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg39 Conserver la population de Vigne sauvage, <i>Vitis vinifera ssp sylvestris</i> , si les analyses génétiques confirment sa présence	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Vigne sauvage	Avant de mettre en place un véritable suivi, il faut déterminer si les pieds de vignes présents sur le site sont bien de la sous-espèce <i>sylvestris</i> à travers des analyses génétiques. Ces analyses étant très coûteuses, il est nécessaire de trouver des financements pour les réaliser L'emplacement des pieds est tout de même connu et chaque nouveau pied rencontré est répertorié	Rechercher des financements afin de réaliser des études génétiques sur les pieds existant

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (Vigne sauvage)			X	Terminée	Protocole rédigé dans le cadre du stage de T. FAVIER en 2018	/
SE	100	Suivi de la Vigne sauvage	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Chaque nouveau pied fait l'objet d'un pointage. Le suivi est donc passif mais réalisé	2

OR1 / OLT3 / Opgd 40 : Conserver la population du Cranson à feuilles de pastel, *Cochlearia glastifolia*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opgd40 Conserver la population du Cranson à feuilles de pastel, <i>Cochlearia glastifolia</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Cranson à feuille de pastel	L'espèce a montré une forte présence sur le site et un suivi de sa population sera fait en 2021 comme prévu dans le protocole rédigé par T. FAVIER afin de faire un état des lieux	Maintenir la gestion pastorale et hydraulique qui est pratiquée aujourd'hui sur les secteurs concernés par la présence de cette espèce

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4			X	Terminée	Protocole rédigé dans le cadre du stage de T. FAVIER en 2018	/
SE	101	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi de cette espèce réalisé en 2018 sera reconduit en 2021	2

OR1 / OLT3 / Opdg 41 : Conserver la population du Pigamon luisant, *Thalictrum lucidum*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg41 Conserver la population du Pigamon luisant, <i>Thalictrum lucidum</i>	Atteint	Maintien, voire augmentation, de la population de Pigamon luisant	Depuis le premier recensement du Pigamon luisant, l'espèce se maintient sur le site. Comme il est présent en majorité sur le bord des sentiers, il est important d'apporter une vigilance supplémentaire lors de l'entretien des sentiers afin de ne pas nuire à cette espèce	Maintenir la gestion pastorale et hydraulique qui est pratiquée aujourd'hui sur les secteurs concernés par la présence de cette espèce Maintenir le suivi qui est réalisé sur cette espèce

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 4 Rédaction d'un protocole de suivi (Pigamon luisant)			X	Terminée	Protocole rédigé dans le cadre du stage de T. FAVIER en 2018	/
SE 102 Suivi du Pigamon luisant	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Depuis la rédaction du protocole en 2018 le suivi est réalisé. Cependant, il n'a pu être mis en place en 2019 à cause d'un manque de personnel cette année là. Il a donc été repris en 2020 et sera reconduit en 2021	2

OR1 / OLT3 / Opdg 42 : Conserver l'habitat à characées du *Charion canescentis*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg42 Conserver l'habitat à characées du <i>Charion canescentis</i>	Partiellement atteint	Maintien, voire augmentation, de la superficie de l'habitat à characées du <i>Charion canescentis</i>	L'absence de modification de la gestion hydraulique et pastorale permet d'émettre l'hypothèse d'un maintien des conditions favorables à la conservation de l'habitat à characées	Maintenir de la gestion pastorale et hydraulique pratiquée sur le site Actualiser la carte des habitats avant la fin du plan de gestion Trouver les fonds nécessaires pour engager un garde ayant la compétence botanique ou pour engager un expert pour travailler sur cet habitat

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	20	Gestion des niveaux d'eau			X	Réalisée	Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines	
GH	29	Maintien d'une gestion pastorale extensive			X	Réalisée	La gestion pastorale extensive (taureaux et chevaux) est maintenue sur la quasi-totalité du site	
SE	103	Cartographie spécifique du <i>Charion canescentis</i>	1	RNN	X	Non démarrée	Il n'y a pas de cartographie spécifique au <i>Charion canescentis</i> mais une cartographie des habitats a été réalisée par J. Bigotte en 2016	2

OR1 / OLT3 / Opdg 43 : Poursuivre et organiser la régulation des Jussies, *Ludwigia spp*, de l'Herbe de la Pampa, *Cortaderia soleana*, et du Seneçon en arbre, *Baccharis halimifolia*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT03 /Opdg43</p> <p>Poursuivre et organiser la régulation des Jussies, <i>Ludwigia spp</i>, de l'Herbe de la Pampa, <i>Cortaderia soleana</i>, et du Seneçon en arbre, <i>Baccharis halimifolia</i></p>	<p>Atteint</p>	<p>Réduction du nombre et de la superficie des milieux colonisés par les jussies, l'Herbe de la Pampa et le Seneçon en arbre, évolution du nombre de jours/homme/an consacré à la régulation de ces espèces</p>	<p>Lors des deux premières années de mis en œuvre du plan de gestion, environ 200 jours/homme ont été consacrés à l'arrachage manuel de la Jussie sur le site. L'année 2019 fut exceptionnelle de par un manque de personnel dans l'équipe gestion et l'année 2020 le fut de par la crise sanitaire empêchant l'organisation de chantiers bénévoles. La lutte contre la colonisation de cette espèce sur le site demande un gros effort de la part de l'équipe gestion. Des pratiques de gestion sont également testées sur le site notamment un long assec estival qui permet de faire régresser l'espèce dans certains bassins.</p> <p>Suite à l'arrêt du programme FEDER de régulation des Jussies dans le Canal du Vigueirat, les moyens financiers n'ont été réunis qu'en 2021 par le gestionnaire. Un programme d'entretien du Canal du Vigueirat, comprenant, entre autres, des campagnes de régulation des jussies, a démarré en juillet 2021</p> <p>En ce qui concerne le Seneçon en arbre et l'Herbe de la Pampa, un effort soutenu de l'équipe gestion permet de contrôler la colonisation de ces espèces. Chaque zone où un pied a été arraché fait l'objet d'une prospection sur plusieurs années afin d'éradiquer les repousses.</p> <p>En 2018 V. BADOUARD a effectué un travail sur la compilation de toutes les données de lutte contre les espèces invasives sur le site (Jussies, Seneçon en arbre, Herbe de la Pampa, Faux-Indigo, Periploca, etc...)</p>	<p>Continuer les efforts de lutte contre toutes les plantes invasives jugées nuisibles sur le site</p> <p>Réévaluer la pertinence des efforts conséquents mis en place quant à la lutte contre la Jussie dans les marais et évaluer l'efficacité des nouvelles mesures de gestion ; long assec estival, contrôle très tôt dans la saison,...</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	104	Suivi de la colonisation du site par la Jussie	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque année une prospection et la cartographie de la présence de la Jussie sont réalisées sur le site	1
AD	22	Demande d'autorisation (suivi de l'arrachage de la jussie dans le canal du Vigueirat par survol aérien)			X	En cours	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	
OC	105	Définition d'un plan de lutte prévisionnel contre la Jussie sur le site et les canaux périphériques	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque année un plan de lutte contre la Jussie est mis en place par l'équipe gestion	1
GH	106	Arrachage manuel de la Jussie dans les marais et canaux du site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un gros effort est fourni pour contenir l'expansion de cette espèce sur le site	1
GH	107	Arrachage mécanique des Jussies sur le Canal du Vigueirat	1	RNN	X	Non démarrée	Alors que le programme FEDER de régulation de la jussie sur le Canal du Vigueirat s'est arrêté en 2015, ce n'est qu'en 2021 que les opérations peuvent reprendre suite à un accord passé avec l'ADMA. Une première campagne d'arrachage est programmée à l'automne 2021	1
SE	108	Suivi de la colonisation du site par l'Herbe de la Pampa	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi des pieds arrachés est pratiqué tous les ans	1
GH	109	Arrachage des pieds d'Herbe de la Pampa	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un effort est fourni pour lutter contre cette espèce	1
SE	110	Suivi de la colonisation du site par le Seneçon en arbre	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi des pieds arrachés est pratiqué tous les ans	1
GH	111	Arrachage des pieds de Seneçon en arbre	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un effort est fourni pour lutter contre cette espèce	1

OR1 / OLT3 / Opdg 44 : Etablir une stratégie de régulation du Faux-Indigo, *Amorpha fruticosa*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg44 Etablir une stratégie de régulation du Faux-Indigo, <i>Amorpha fruticosa</i>	Non atteint	Réduction du nombre et de la superficie des milieux colonisés par le Faux-Indigo, évolution du nombre de jours/homme/an consacré à la régulation de cette espèce	La majorité des stations de Faux-Indigo présentes sur le site se trouvent sur des berges (Canal d'Arles à Bouc) et entreprendre un arrachage de la plante risquerait de fragiliser la berge et d'entraîner de graves conséquences pour le fonctionnement hydraulique du site. Comme les stations n'ont pas l'air de s'étendre ou de se développer, aucun arrachage n'est prévu pour le moment. Une surveillance est appliquée sur ces stations afin de vérifier qu'elles ne se développent pas. Auquel cas il faudra entreprendre des opérations d'arrachage et également des travaux pour renforcer la berge qui se trouvera fragilisée En 2018 V. BADOUARD a effectué un travail sur la compilation de toutes les données de lutte contre les espèces invasive sur le site (Jussies, Seneçon en arbre, Herbe de la Pampa, Faux-Indigo, Periploca, etc...)	Maintenir la surveillance de la station de Faux-Indigo Prévoir une solution d'arrachage si celui-ci devient indispensable

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 112 Suivi des stations de Faux-Indigo	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un suivi passif est mis en place pour surveiller le non développement des stations connues	1
OC 113 Définition d'un plan de lutte prévisionnel contre le Faux-Indigo	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les stations étant majoritairement situées le long de canaux, un arrachage pourrait endommager les berges et entraîner le besoin de faire d'importants travaux	2
GH 114 Régulation du Faux-Indigo	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les stations sont assez localisées et n'ont pas l'air de se développer ou de s'étendre	2

OR1 / OLT3 / Opdg 45 : Réguler la Tortue de Floride, *Trachemys scripta elegans*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg45 Réguler la Tortue de Floride, <i>Trachemys scripta elegans</i>	Sans objet	Nombre d'individus de Tortue de Floride éliminés /Nombre d'individus de Tortue de Floride observés	Le site est encore peu fréquenté par la Tortue de Floride. Cependant, les centres spécialisés refusant aujourd'hui d'accueillir les individus de cette espèce capturés, il est indispensable d'obtenir cette autorisation	Obtention de l'autorisation

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 22 Demande d'autorisation (destruction systématique des individus de Tortue de Floride)			X	Sans objet	Aucune Tortue de floride n'a été trouvée sur le site depuis le début de la mise en œuvre du plan de gestion	

OR1 / OLT3 / Opdg 46 : Etablir une stratégie de régulation de l'Ecrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg46 Etablir une stratégie de régulation de l'Ecrevisse de Louisiane, <i>Procambarus clarkii</i>	Partiellement atteint	Réduction des milieux colonisés par l'Ecrevisse de Louisiane et réduction de la densité de population	Le partenariat avec un pêcheur d'Ecrevisse de Louisiane s'est arrêté fin 2014 et n'a pas été reconduit Les observations de prédation de l'Ecrevisse de Louisiane par de plus en plus d'espèces conduisent à se demander quelle part elle prend dans le régime alimentaire des oiseaux et mammifères présents sur le site. La régulation de cette espèce n'est aujourd'hui plus une priorité	Evaluation de la part de l'Ecrevisse de Louisiane dans le régime alimentaire des oiseaux afin d'entamer une réflexion sur les mesures à prendre pour lutter contre cette espèce

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	115	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le partenariat avec un pêcheur d'Ecrevisse qui était en place jusqu'en 2015 n'a pas été reconduit	3
GH	116	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	L'observation de prédation de l'espèce par un nombre croissant d'espèces d'oiseaux invite à se poser des questions sur la pertinence de cette opération	3
SE	117	2	RNN+Cdl		Sans objet	Aucune régulation n'est mise en œuvre pour le moment	3

OR1 / OLT3 / Opdg 47 : Participer à l'effort de régulation de l'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* et de l'Erimature rousse *Oxyura jamaicensis*, dans le cadre des plans de lutte nationaux

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg47 Participer à l'effort de régulation de l'Ibis sacré <i>Threskiornis aethiopicus</i> et de l'Erimature rousse <i>Oxyura jamaicensis</i> , dans le cadre des plans de lutte nationaux	Partiellement atteint	Nombre d'individus d'Ibis sacré et d'Erimature rousse éliminés /Nombre d'individus observés	Depuis le démarrage du plan de gestion, c'est seulement en 2021 que des individus ont été observés sur le site. Deux d'entre-eux ont été éliminés par l'OFB. Un nid avec poussins a été découvert au sein de la colonie de hérons arboricoles, mais celui-ci a disparu naturellement, probablement victime de la prédation par un Grand-Duc d'Europe comme d'autres nichées de la colonie.	Maintenir la vigilance sur l'observation individus d'Ibis sacrés observés très récemment sur le site

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH 118 Elimination par le tir les individus d'Ibis sacré et d'Erimature rousse présents sur le site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Aucun individu d'Erimature rousse n'a été observé sur le site depuis le début de la mise en œuvre du plan de gestion. Deux Ibis sacrés ont été observés en mai 2021 et l'OFB s'est chargé de leur élimination. Le gestionnaire maintien une vigilance particulière.	1

OR1 / OLT3 / Opdg 48 : Limiter l'impact des animaux domestiques ne servant pas aux opérations de gestion, de surveillance ou de recherche scientifique sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg48 Limiter l'impact des animaux domestiques ne servant pas aux opérations de gestion, de surveillance ou de recherche scientifique sur le site	Atteint	Nombre d'individus d'espèces domestiques néfastes à la conservation du patrimoine naturel capturés, voire éliminés.	Le piégeage de chiens et majoritairement de chats a été effectué sur le site à chaque fois qu'il a été nécessaire de le faire. Les animaux ont ensuite été confiés au service animalier de la ville d'Arles sans qu'aucune élimination n'ait été nécessaire.	Maintenir la vigilance en place quant à l'observation d'animaux domestiques sur le site et continuer les opérations de capture lorsqu'elles sont nécessaires

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 22 Demande d'autorisation (capture, voire l'élimination des animaux domestiques néfastes à la conservation du patrimoine biologique du site)			X	Réalisée	La capture d'animaux domestiques, en particulier de chats, se fait en partenariat avec le service animalier de la Ville d'Arles qui fournit les pièges	

OR1 / OLT3 / Opdg 49 : Participer à la réflexion sur la pertinence de réguler d'autres espèces exotiques (Ragondin, Silure, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT03 /Opdg49 Participer à la réflexion sur la pertinence de réguler d'autres espèces exotiques (Ragondin, Silure, etc.)	Sans objet	Nombre de nouvelles mesures de régulation mises en œuvre	L'augmentation de la population de Ragondin sur un bassin en particulier fait l'objet de discussions quant à la régulation de cette espèce. Pour l'instant l'évolution de la population est simplement notée par l'équipe gestionnaire lors d'observations de l'espèce	Maintenir la vigilance qui est en place à l'observation de ces espèces Engager une discussion avec le Conseil Scientifique de la réserve pour le cas du Silure glane régulièrement observé dans le canal du Vigueirat Réévaluer le cas de l'Ecrevisse de Louisiane qui pourrait ne plus faire l'objet de régulation au vue de sa part dans le régime alimentaire de nombreuses espèces présentes sur le site

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 119 Etude au cas par cas de la pertinence de réguler des espèces exotiques lorsque cela semble nécessaire (effet sur la population, méthodes les moins impactantes possibles, etc.)	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Des réflexions sont constamment menées sur l'évolution des populations des espèces exotiques présentes sur le site	1

OR1 / OLT4 / Opdg 50 : Prendre en compte la présence de vestiges archéologiques sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT04 /Opdg50 Prendre en compte la présence de vestiges archéologiques sur le site	Atteint	Nombre de découvertes archéologiques réalisées et nombre d'objets archéologiques mis en conservation	Toute découverte d'objets archéologiques sur le site est signalée à l'archéologue faisant partie du Conseil Scientifique et au SRA (Service Régional d'Archéologie)	Appliquer la procédure lors de la découverte d'objets archéologiques

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	120	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une attention particulière est portée lors de la réalisation de travaux sur le site	1
OC	121	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La procédure est connue des personnes en charge de la gestion du site	/

OR1 / OLT4 / Opdg 51 : Prendre en compte la présence de vestiges hydrauliques et agricoles (depuis le 17ème siècle) sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT04 /Opdg51 Prendre en compte la présence de vestiges hydrauliques et agricoles (depuis le 17ème siècle) sur le site	Non atteint	Evolution de l'état des vestiges hydrauliques et agricoles du site	La nécessité pour le gestionnaire de prioriser ces actions n'a pas permis la restauration des éléments du patrimoine hydraulique et agricole significatifs du site. Cependant, aucune dégradation volontaire n'a été infligée à ces éléments	Rechercher des financements pour restaurer les éléments patrimoniaux du site

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	122	3	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les vestiges présents sur le site n'ont pas pu être restaurés car cette opération n'est pas considérée comme une priorité	3
TE	123	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun élément du patrimoine hydraulique et agricole n'a fait l'objet de travaux d'entretien	2

OR1 / OLT5 / Opdg 52 : Actualiser les inventaires faunistiques et floristiques des espèces présentes sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg52 Actualiser les inventaires faunistiques et floristiques des espèces présentes sur le site	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'espèces de faune et de flore inventoriées sur le site	<p>Des observations de faune et de flore hors protocole sont réalisées régulièrement voire quotidiennement. Afin de conserver ces données le gestionnaire a mis en place un outil de saisie des données brutes ; le LOG. Ces données sont ensuite envoyées à différents réseaux : Faune PACA, SILENE, SERENA, Visio littoral</p> <p>Depuis de nombreuses années le gestionnaire réalise un nombre important de suivis et de nombreuses observations qui n'ont pas encore été informatisés. Afin de ne pas perdre ses données, un travail de numérisation et de saisie a été commencé, d'abord par des bénévoles et des services civiques volontaire, puis par un salarié du chantier d'insertion en temps partiel</p>	<p>Continuer d'apporter une vigilance particulière aux nouvelles espèces observées sur le site</p> <p>Continuer les opérations de saisie des anciennes données</p> <p>Former le salarié en insertion au SIG pour qu'il puisse finir la saisie des données flore dans le SIG</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	124	Actualisation du protocole d'enregistrement des observations dans le log	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le fichier du LOG a été retravaillé notamment par François CAVALLO en 2017	/
SE	125	Recherche des espèces n'ayant pas été vues sur le site depuis de nombreuses années	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les recherches d'espèces n'ayant pas été vues depuis plusieurs années sur le site sont majoritairement passives mais peuvent aussi être actives (sortie amphibien organisée en 2020 par exemple)	2
SE	126	Actualisation des inventaires d'espèces présentes sur le site	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le rapport de J.Bigotte a permis de faire l'état des lieux pour les espèces végétales. Le contact avec de nouvelles espèces est continuellement inscrit dans les bases de données de l'équipe gestion et fait l'objet du premier paragraphe concernant le patrimoine naturel de chaque rapport annuel	/
AD	22	Demande d'autorisation (dérogation d'espèces dans le cadre de la mise en œuvre des inventaires faunistiques et floristiques)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	
AD	22	Demande d'autorisation (capture d'individus d'invertébrés lorsque cela est indispensable à leur détermination pour la réalisation des inventaires pour le site)			X	Terminée	Autorisation obtenue par l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001	
FO	127	Formation des gardes à la reconnaissance des espèces végétales et animales à enjeu pour le site	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Les gardes se forment entre eux au sein de l'équipe ou grâce à des outils afin d'être au point sur la reconnaissance des espèces à enjeu	1
BD	128	Saisir au format informatique les données faune - flore anciennes	2	RNN+Cdl	X	En cours	Depuis octobre 2018, un temps partiel du chantier d'insertion est dédié à la saisie d'anciennes données faune et flore. Des bénévoles et services civiques volontaires se sont également impliqués dans ce projet	2
BD	129	Intégration de toutes les données de flore dans le SIG	1	RNN+Cdl	X	En cours	Un travail a été fait et notamment pour les plantes patrimoniales	1
SE	130	Collaboration avec des spécialistes de chaque espèce pour l'actualisation des inventaires	1	RNN+Cdl	X	En cours	Quelques occasions de collaboration avec des spécialistes se sont présentées, comme par exemple avec Hugo Fontès, botaniste de la Tour du Valat dans le cadre d'un suivi des mares temporaires	1

OR1 / OLT5 / Opdg 53 : Améliorer les connaissances sur les espèces et habitats patrimoniaux présents sur le site (écologie, fonctionnalité, état de conservation, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg53 Améliorer les connaissances sur les espèces et habitats patrimoniaux présents sur le site (écologie, fonctionnalité, état de conservation, etc.)	Partiellement atteint	Augmentation de la bibliographie sur les espèces et habitats patrimoniaux présents sur le site	En dehors des nombreuses collaborations qu'entretient le gestionnaire avec différents experts, une volonté permanente d'enrichir ses connaissances anime l'équipe. Cependant, un manque de temps et l'absence d'un chargé de mission dans l'équipe ne permettent pas de prendre le temps de la recherche bibliographique poussée, de capitaliser les informations obtenues, de les transmettre aux autres membres de l'équipe	Continuer d'acquérir des connaissances sur les espèces et habitats à enjeu présents sur le site à travers des collaborations ou de la bibliographie

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	131	Actualisation et finalisation des fiches espèces et habitats	1	RNN+Cdl	X	En cours	Un travail a été initié à travers le stage de T.FAVIER sur les plantes patrimoniales à enjeu	1
SE	132	Collaboration avec des spécialistes de chaque espèce et habitats pour l'acquisition de connaissances	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une forte collaboration est maintenue avec les membres du CS et ponctuellement avec d'autres experts (TdV ou ONCFS par exemple)	1

OR1 / OLT5 / Opdg 54 : Améliorer les connaissances sur les habitats du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg54 Améliorer les connaissances sur les habitats du site	Atteint	Augmentation de la bibliographie sur les habitats du site	A travers d'un stage réalisé aux Marais du Vigueirat, Jean BIGOTTE (Université Claude Bernard) a réalisé une actualisation de la carte phytosociologique des habitats en 2016	Afin d'avoir une évaluation de l'évolution des habitats plus régulière, il serait préférable de renouveler l'actualisation de la carte phytosociologique des habitats avant la fin du plan de gestion et avant la rédaction du prochain plan de gestion

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	133	Actualisation de l'inventaire de l'ensemble des habitats du site	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le travail a été réalisé au travers du stage de J. BIGOTTE en 2016	/
SE	134	Réalisation de la nouvelle carte phytosociologique du site	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le travail a été réalisé au travers du stage de J. BIGOTTE en 2016	/
SE	135	Etude de l'évolution des habitats par comparaison de la carte phytosociologique actuelle et de la carte phytosociologique de 1973	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le travail a été réalisé au travers du stage de J. BIGOTTE en 2016	/

OR1 / OLT5 / Opdg 55 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'oiseaux nicheuses du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg55 Améliorer les connaissances sur les espèces d'oiseaux nicheuses du site	Atteint	Augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses et d'individus de ces espèces	<p>Le STOC EPS est réalisé normalement tous les 3 ans mais en 2019, un déficit de personnel capable de réaliser ce suivi qui demande une très grande compétence ornithologique a empêché de réaliser ce suivi. En 2020 la crise sanitaire a empêché la réalisation de ce suivi ce qui a conduit à le réaliser en 2021 et qui décalera par conséquent les prochaines sessions</p> <p>Ayant été le premier site de nidification de l'Oie cendré en 1991 après la baisse drastique des populations les AMV suivent activement la reproduction de cette espèce et sont coordinateur du suivi oiseaux nicheurs rares et menacés pour cette espèce. Aujourd'hui, les effectifs nationaux et européens sont à nouveau en hausse mais restent faibles. Sur le site, après une baisse des effectifs nicheurs d'Oie cendrée, on observe une augmentation du nombre de couples et du nombre de poussins à l'envol depuis 2019</p>	<p>Continuer de réaliser les suivis qui sont en places</p> <p>Maintenir la vigilance en place quant à la reproduction des anatidés sur le site</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	136	Suivi des oiseaux nicheurs de l'ensemble du site par STOC-EPS	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le STOC EPS est réalisé normalement tous les 3 ans mais un manque de personnel et la crise sanitaire ont décalé le dernier suivi à 2021	2
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (nidification de l'Oie cendrée)			X	Terminée	Un protocole a été rédigé afin de suivre la reproduction de l'Oie cendrée mais va être révisé pour être mieux adapté à de la fermeture du milieu et des observations de familles d'Oies cendrées hors protocole	/
SE	137	Suivi de la nidification de l'Oie cendrée, <i>Anser anser</i>	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé tous les ans depuis 1991	2
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (nidification des anatidés)			X	Terminée	Le protocole de suivi des anatidés nicheurs a été rédigé	/
SE	138	Suivi de la nidification des anatidés sur le site	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le suivi n'est pas mis en œuvre par manque de temps et de personnel mais une vigilance est tout de même en place	2

OR1 / OLT5 / Opdg 56 : Améliorer les connaissances sur les micro-mammifères du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg56 Améliorer les connaissances sur les micro-mammifères du site	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'espèces de micro-mammifères inventoriées et de la bibliographie relative à celles-ci	Une vigilance est apportée lors de contacts avec les micro-mammifères du site, notamment lors du relevé des plaques à reptiles où de nombreux individus sont observés. Des données sont régulièrement saisies dans le LOG, mais aucun protocole n'a été rédigé	Maintenir la vigilance qui est en place lors de l'observation de micro-mammifères sur le site

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (Campagnol amphibie)			X	Non démarrée	Aucun protocole n'a été rédigé pour ce suivi	
SE	139	Suivi du Campagnol amphibie, <i>Arvicola sapidus</i>	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Une vigilance est en place lors de l'observation d'individus ou de traces de présence de cette espèce	2
SE	140	Inventaire des micro-mammifères par analyse des pelotes de rejection de rapaces nocturnes	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque année des pelotes sont envoyées à Yves Kayser, spécialiste de la TdV	2

OR1 / OLT5 / Opdg 57 Suivre la recolonisation du site par la Loutre d'Europe, *Lutra lutra*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg57 Suivre la recolonisation du site par la Loutre d'Europe, <i>Lutra lutra</i>	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'observation d'indices de présence de Loutre d'Europe	Les observations de présence de Loutre d'Europe sur le site son très rares sur le site. Le dernier indice avéré a été observé sur le site le 23/11/2012 sur le Canal du Vigueirat. Depuis, une vigilance est en place à chaque visite de cet emplacement	Maintenir la vigilance qui est en place

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4			X	Non démarrée	Un protocole non spécifique au site a été rédigé dans le cadre du PNA sur la Loutre d'Europe. Aujourd'hui, une simple vigilance est plus pertinente au vue de l'ancienneté des derniers indices de présence de cette espèce	
SE	141	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une vigilance en place sur l'ensemble du site et plus particulièrement sur les secteurs où des épreintes ont été anciennement retrouvées	2

OR1 / OLT5 / Opdg 58 : Evaluer et suivre l'état de la population de Cistude d'Europe, Emys orbicularis

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg58 Evaluer et suivre l'état de la population de Cistude d'Europe, Emys orbicularis	Non atteint	Evolution de l'état de la population de Cistude d'Europe	<p>Les travaux qui pourraient impacter les Cistudes sont préférablement réalisés en dehors des périodes d'activité de l'espèce dans les milieux impactés (débroussaillage des pistes hors période de reproduction, curage des roubines hors période d'hivernage,...) ou font l'objet d'une surveillance accrue durant l'opération : mobilisation d'une personne vérifiant l'absence d'individus sur la piste devant le gyrobroyeur</p> <p>Aujourd'hui, les moyens humains disponibles ne permettent pas de mettre un protocole permettant d'évaluer la population de Cistude d'Europe sur le site. Un travail de CMR a été réalisé par C. PAPPALARDO dans le cadre de son stage de Master et les individus marqués sont systématiquement notés mais ce suivi informel ne permet pas une réelle estimation des effectifs présents sur le site. Dans le cadre du nouveau PNA Cistude d'Europe S. THIENPONT, chargée de mission, a contacté les AMV pour réaliser une étude sur la pertinence d'utiliser des chiens de détection pour localiser les pontes de Cistude</p>	<p>Maintenir la gestion favorable à la Cistude d'Europe</p> <p>Soumettre la proposition d'étude de S. THIENPONT au Conseil Scientifique afin de la réaliser</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	142	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Le cahier des charges n'est pas rédigé mais une vigilance est constamment apportée lors de travaux pouvant impacter cette espèce	1
SE	4			X	Non démarrée	Une réflexion commune a été menée avec les autres gestionnaires de Camargue après envoi de données à M. CHEYLAN. Un protocole a quand-même été rédigé dans le cadre du stage de Master de C. PAPPALARDO	
SE	143	2	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Un protocole de CMR a été mis en place lors de l'étude de C. PAPPALARDO en 2018 et tous les individus marqués sont notés à chaque observation	2
SE	144	2	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Un nouveau PNA sur la Cistude d'Europe a été mis en oeuvre pour les années 2020 à 2029. Des contacts ont été établis avec la chargée de mission du PNA (S. THIENPONT) afin de réaliser une étude sur la recherche de pontes à l'aide de chiens de détection	2

OR1 / OLT5 / Opg 59 : Actualiser les connaissances sur le peuplement piscicole des Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opg59 Actualiser les connaissances sur le peuplement piscicole des Marais du Vigueirat	Partiellement atteint	Evolution des données d'Anguille Européenne capturées dans la passe piège et évolution des données issues de l'inventaire piscicole	<p>Dans le cadre du Contrat de Delta (Opération MA10), des financements avaient été obtenus auprès de l'Agence de l'Eau et de la région Sud PACA (80% et 19000€ en autofinancement). Cependant, le protocole imaginé par E. ROSECCHI et A. CRIVELLI s'est révélé extrêmement lourd à mettre en place. Il prévoyait 1 semaine entière de pêche au filet une fois par mois. Or, le personnel disponible aujourd'hui ne permet pas de mettre en place de genre de protocole. De plus, des traces de Loutre d'Europe ainsi que des marques de Castor d'Europe actif sur le Canal du Vigueirat ont été trouvées. Le risque d'impact d'un tel protocole sur ces espèces protégées rend l'opération difficile à envisager dans le cadre de la RNN des Marais du Vigueirat</p> <p>Une campagne d'échantillonnage piscicole par pêche électrique a été réalisée sur le Canal du Vigueirat en 2019 par la Fédération des Bouches du Rhône de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques dans le cadre du Plan de Gestion Piscicole Départemental (arrêté préfectoral d'autorisation du 9 janvier 2019). Plusieurs espèces ont été inventoriées, parmi lesquelles seule l'Anguille européenne (4 individus) présente des enjeux de conservation pour le site. Cet inventaire, beaucoup moins exhaustif que celui de 1995 permet tout de même un état des lieux des populations piscicoles dans le Canal du Vigueirat</p>	S'interroger (avec le CS) pour adapter le protocole en raison de la difficulté technique et des impacts potentiels sur d'autres espèces avant d'envisager des recherches de financement et une mise en œuvre

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	145	Suivi de la passe-piège à Anguille	2	Cdl	X	Réalisée	La passe est relevée 1 à 2 fois par semaine	2
SE	146	Répétition de l'inventaire piscicole selon le protocole mis en place en 1995-1996	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le protocole mis en place de 1995 à 1997 (E.ROSECCHI et A.CRIVELLI) est trop lourd et la présence de potentielle de la Loutre d'Europe et avérée de Castor d'Europe dans le Canal du Vigueirat ont alerté l'équipe gestionnaire sur le dérangement que pourrait occasionner ce genre de protocole sur ces espèces protégées	2

OR1 / OLT5 / Opdg 60 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'amphibiens du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg60 Améliorer les connaissances sur les espèces d'amphibiens du site	Partiellement atteint	Augmentation des données sur les amphibiens du site et de la bibliographie relative à celles-ci	La rédaction d'un protocole de recensement des espèces d'amphibiens sur le site nécessite un accompagnement scientifique. Le suivi nécessite ensuite de connaître et d'identifier les chants des différentes espèces d'amphibiens. Aujourd'hui, la composition de l'équipe gestion ainsi que le manque de temps et de financement ne permettent pas de réaliser ce suivi	Il est nécessaire de trouver une aide scientifique afin de former l'équipe gestion à la réalisation de ce type de suivi Rester vigilant sur les opportunités de travailler avec des partenaires s'intéressant à ce sujet

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	4			X	Non démarrée	Aucun protocole de suivi des amphibiens n'a été rédigé. Le manque de temps et la faiblesse financière qui empêche d'engager un expert ne permettent pas la mise en place de ce suivi	
SE	147	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Une veille est tout de même en place lors d'observation de certaines espèces d'amphibiens et des sorties ont été organisées dans le but de rechercher certaines espèces	2

OR1 / OLT5 / Opg 61 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'invertébrés du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opg61 Améliorer les connaissances sur les espèces d'invertébrés du site	Partiellement atteint	Augmentation des données sur les invertébrés du site et de la bibliographie relative à ce groupe	<p>La perte de la compétence entomologique au sein de l'équipe gestion suite au départ d'un garde entomologiste en 2017 empêche de faire aujourd'hui certains suivis en interne. Lorsque des opportunités se présentent de travailler avec des spécialistes elles sont étudiées à chaque fois</p> <p>Le suivi de la Diane <i>Zerynthia polyxena</i> implique de connaître des stations de la plante sur laquelle la chenille se développe (<i>Aristolochia</i> sp.). Un suivi informel a été réalisé en 2019 et de simples observations en 2020 mais, en raison du nombre de stations d'Aristolochie présentes sur le site, il semble pertinent de réaliser un réel suivi de cette espèce protégée. Des réflexions sur un protocole sont menées et un suivi test a été réalisé en 2021</p>	<p>Etudier toutes les propositions de travail sur ces espèces (stage, spécialistes, chercheurs, ...)</p> <p>Elaborer un protocole de suivi de la Diane</p> <p>Continuer de se former sur la compétence entomologique au sein de l'équipe gestion</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	148	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Identifié par P. PONEL sur le site, aucune demande de collaboration n'a ensuite été faite pour travailler sur cette espèce. De plus, la perte de la compétence entomologique au sein de l'équipe gestion en 2017 suite au départ d'un garde n'a pas encore été comblée et ce genre de suivi n'est aujourd'hui pas possible en interne	2
AD	22			X	Terminée	Autorisation obtenue par l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001	/
AD	149	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Le partenariat avec une arachnologue A. BOUNIAS qui a fait des relevés en 2015 et 2016 n'a pas été reconduit depuis mais reste possible	2
SE	150	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les relevés ne peuvent se faire en interne suite à la perte de la compétence entomologique au sein de l'équipe gestion (départ d'un garde en 2017)	2
SE	4			X	En cours	Un protocole est en cours d'élaboration pour le suivi de la Diane en raison de l'augmentation du nombre de stations d' <i>Aristolochia</i> sp.	
SE	151	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi informel a été réalisé en 2019 (Delphine HAAS, service civique). En 2020 la crise sanitaire a empêché la réalisation de ce suivi. En 2021 le suivi a été reconduit (Gustave PEREIRA, service civique) et de nombreuses nouvelles stations d' <i>Aristolochia</i> sp ont été identifiées	2

OR1 / OLT5 / Opdg 62 : Rechercher la présence et évaluer l'état de conservation de la population de Sangsue médicinale *Hirudo medicinalis*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg62 Rechercher la présence et évaluer l'état de conservation de la population de Sangsue médicinale <i>Hirudo medicinalis</i>	Non atteint	Confirmation de la présence de la Sangsue médicinale et évolution de ses effectifs	Par manque de temps la priorité a été donnée à d'autres opérations. Aucun expert souhaitant travailler sur le sujet n'a contacté les Amis des Marais du Vigueirat	Etudier les possibilités de travailler sur cette espèce en partenariat avec un expert

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	152	Rédaction d'un protocole de piégeage de la Sangsue médicinale	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un manque de temps ou de financement pour engager un expert n'a pas permis de réaliser cette opération	3
SE	153	Recherche de la Sangsue médicinale par piégeage	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un manque de temps ou de financement pour engager un expert n'a pas permis de réaliser cette opération	3
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (population de Sangsue médicinale)			X	Non démarrée	Un manque de temps ou de financement pour engager un expert n'a pas permis de réaliser cette opération	
SE	154	Suivi de la population de Sangsue médicinale	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un manque de temps ou de financement pour engager un expert n'a pas permis de réaliser cette opération	3

OR1 / OLT5 / Opdg 63 : Assurer une veille du développement des espèces végétales et animales exotiques potentiellement envahissantes

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR01 /OLT05 /Opdg63</p> <p>Assurer une veille du développement des espèces végétales et animales exotiques potentiellement envahissantes</p>	Atteint	Nombre d'espèces exotiques potentiellement envahissantes découvertes chaque année	<p>Une veille est constamment en place quant à l'observation d'espèces végétales ou animales potentiellement envahissantes malgré le manque de compétence botanique au sein de l'équipe gestion. Plusieurs espèces exotiques ont été découvertes sur le site ces dernières années. En 2016, 4 nouvelles espèces exotiques potentiellement envahissantes ont été identifiées sur le site dont le premier plan de Bourreau des arbres <i>Periploca graeca</i> qui a été identifié comme la seule menace nécessitant une intervention. En 2019, une nouvelle espèce a été découverte sur la parcelle du Cassaire, le Mûrier à papier <i>Broussonetia papyrifera</i></p> <p>Les AMV ont prit une place active (co-animation avec le Syndicat Mixte de Camargue Gardoise et le Parc Naturel Régional de Camargue) au sein d'un groupe de travail coordonné par le Parc Naturel Régional de Camargue pendant 2 ans à partir de 2017. A l'initiative du Conseil Scientifique du PNRC et de la Réserve de Biosphère Camargue, ce groupe avait pour ambition de déterminer une liste et de hiérarchiser ces espèces en Camargue pour avoir un outil de formation aux acteurs de protection de la nature et une stratégie commune pour la lutte contre ces espèces en Camargue. Aujourd'hui, la situation du PNRC ne lui permet plus de coordonner ce genre de groupe de travail</p>	<p>Continuer et contribuer à la relance de groupe de travail</p> <p>Continuer de sensibiliser les différents acteurs à la pertinence d'établir une stratégie globale sur les espèces exotiques envahissantes</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO	155	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Comme la plupart du temps c'est l'autoformation qui est priorisée au sein de l'équipe gestion. Plusieurs espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes ont été identifiées sur le site (Bourreau des arbres, Mûrier à papier, ...). Aucune nouvelle espèce animale exotique invasive n'a été observée. Une veille est constamment en place quant à ces espèces	1
CO	156	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Il est nécessaire d'engager une discussion pour comprendre la nature des données qui sont attendues	2

OR1 / OLT5 / Opdg 64 : Suivre l'impact de l'éolienne de production électrique du site sur les oiseaux et les chiroptères

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg64 Suivre l'impact de l'éolienne de production électrique du site sur les oiseaux et les chiroptères	Atteint	Espèces et nombre d'individus d'oiseaux et chiroptères impactés par l'éolienne de production électrique	Suite à plusieurs incidents et aux difficultés à trouver une entreprise étant en capacité de réaliser la maintenance de l'éolienne, les AMV se posent aujourd'hui la question de la pertinence de ce suivi. Lors du COPIL de 2018, les résultats ont montré qu'en moyenne 6 individus d'oiseaux et de chiroptères (avec une majorité de chiroptères) étaient victimes de l'éolienne chaque année. Ces résultats ne sont pas encore interprétables et le Comité de pilotage a acté la nécessité de continuer le suivi. L'effort de temps consacré à cette étude n'étant pas financé, la question du maintien de cette étude est posée	Trouver les financements pour remettre le système en état de fonctionnement et maintenir le suivi

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	22			X	Terminée	Autorisation obtenue par l'arrêté préfectoral n° 13-2019-01-10-005 valable jusqu'au 31 décembre 2023	/
SE	157	1	Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé à travers les données du STOC EPS	1
SE	158	1	Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé quotidiennement	1

OR1 / OLT5 / Opdg 65 : Améliorer les connaissances sur les micro-mammifères du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg65 Améliorer les connaissances sur la topographie du site	Non atteint	Augmentation de la bibliographie relative à la topographie du site	Le manque d'un chargé de mission empêche la réalisation de ce genre d'objectif	Trouver les fonds pour engager un chargé de mission afin de mener à bien ces objectifs

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC 37 Création d'un satellite (topographie)			X	Non démarrée	Les informations disponibles n'ont pas été centralisées par manque de temps et de personnel	

OR1 / OLT5 / Opdg 66 : Améliorer les connaissances sur la géologie du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg66 Améliorer les connaissances sur la géologie du site	Non atteint	Augmentation de la bibliographie relative à la géologie du site	Le manque d'un chargé de mission empêche la réalisation de ce genre d'objectif	Trouver les fonds pour engager un chargé de mission afin de mener à bien ces objectifs

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC 37 Création d'un satellite (géologie)			X	Non démarrée	Les informations disponibles n'ont pas été centralisées par manque de temps et de personnel	

OR1 / OLT5 / Opdg 67 : Améliorer les connaissances sur la pédologie du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg67 Améliorer les connaissances sur la pédologie du site	Non atteint	Augmentation de la bibliographie relative à la pédologie du site	Le manque d'un chargé de mission empêche la réalisation de ce genre d'objectif	Trouver les fonds pour engager un chargé de mission afin de mener à bien ces objectifs

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC 37 Création d'un satellite (pédologie)			X	Non démarrée	Les informations disponibles n'ont pas été centralisées par manque de temps et de personnel	

OR1 / OLT5 / Opdg 68 : Améliorer les connaissances sur la météorologie enregistrée sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg68 Améliorer les connaissances sur la météorologie enregistrée sur le site	Partiellement atteint	Augmentation des données de météorologie enregistrée sur le site	Les suivis météorologiques étant réalisés sur le site concernent principalement les épisodes de pluie. Le gestionnaire est en attente de la mise en œuvre de l'opération CS 1 du Contrat de Delta qui prévoyait la mise en place d'une station météorologique sur le site	Poursuite des suivis qui sont fait sur les pluviomètres et le gel Continuer de travailler avec le PNRC pour obtenir une station météorologique

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 18 Actualisation des protocoles de suivi (pluviométrie)			X	Réalisée	Le protocole est à jour	
SE 159 Suivi de la pluviométrie	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les pluviomètres sont relevés à chaque épisode de pluie de préférence le matin à 8H	1
SE 18 Actualisation des protocoles de suivi (gel)			X	Sans objet	La mise à jour du protocole se fera si un épisode de gel est assez conséquent pour déclencher le protocole	
SE 160 Suivi du gel	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Aucun épisode de gel n'a été assez fort pour déclencher la mise en œuvre du protocole	1
SE 161 Analyse des données de gel du protocole MdV	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun épisode de gel n'a été assez fort pour déclencher la mise en œuvre du protocole	2
SE 162 Suivi du gel pour l'ONCFS	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le protocole appliqué sur le site est compatible avec celui de l'ONCFS et les données récoltées sont donc exploitables par l'OFB	1
TU 163 Installation d'une station météo Météo France sur le site	3	RNN+Cdl		Non démarrée	Le Contrat de Delta (2017-2019) CS1 prévoyait une nouvelle station météo sur le site mais l'opération n'a pas été mise en œuvre	3
SE 164 Analyse des données météorologiques : une évolution du climat à l'échelle du site?	3	RNN+Cdl		Sans objet	La station n'a pas été installée	3

OR1 / OLT5 / Opdg 69 : Améliorer les connaissances sur les paramètres physico-chimiques de l'eau

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg69 Améliorer les connaissances sur les paramètres physico-chimiques de l'eau	Suspendu	Augmentation des données relatives aux paramètres physico-chimiques de l'eau	En raison de la lourdeur et de la difficulté de la répétabilité du protocole, le suivi a été arrêté en 2017. Si l'occasion de retravailler sur ces paramètres se présente elle sera étudiée mais la composition de l'équipe actuelle ne permet de mobiliser assez de temps pour réaliser ce suivi de façon pertinente	Envisager la reprise du suivi

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	18	Actualisation des protocoles de suivi (conductivité)			X	Suspendue	Le suivi a été arrêté	
SE	165	Suivi de la conductivité de l'eau	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Le suivi a été réalisé jusqu'en 2017	2

OR1 / OLT5 / Opgd 70 : Améliorer les connaissances sur les fluctuations de la nappe phréatique superficielle

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opgd70 Améliorer les connaissances sur les fluctuations de la nappe phréatique superficielle	Suspendu	Augmentation des données relatives au suivi piézométrique du site	Après la fin de l'étude, le SYMCRAU, plus légitime à la réalisation de ce suivi s'est saisi de ce suivi	Continuer le partenariat avec le SYMCRAU et le formaliser par une convention

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	18			X	Suspendue	L'étude qui était à la base de la mise en place de ces piezomètres s'est arrêtée	
SE	166	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Pour certain appareils le SYMCRAU a repris le suivi et s'est saisi de cette étude	3

OR1 / OLT5 / Opdg 71 : Améliorer les connaissances sur l'histoire du site (hydrologie, activités humaines, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR01 /OLT05 /Opdg71 Améliorer les connaissances sur l'histoire du site (hydrologie, activités humaines, etc.)	Non atteint	Augmentation des données et de la bibliographie relative à l'histoire du site et valorisation de ces informations	Une collaboration avec des archéologues dans le cadre des recherches qui sont faites sur le Canal du Marius a permis de réunir un certain nombre d'informations mais le manque d'un chargé de mission dans l'équipe gestionnaire empêche de réaliser de type d'opération	Mettre en œuvre ces opérations si l'opportunité se présente ou par l'embauche d'un chargé de mission suite à l'obtention de financements

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	37	Création d'un satellite (foncier)			X	Non démarrée	L'absence de chargé de mission dans l'équipe gestionnaire ralenti voire empêche ce genre d'opération	
OC	37	Création d'un satellite (histoire)			X	Non démarrée	L'absence de chargé de mission dans l'équipe gestionnaire ralenti voire empêche ce genre d'opération	
SE	167	Etude de l'histoire hydrologique récente du site (17ème à 20ème siècle)	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Une discussion avec un historien du CNRS d'Arles a été engagée pour mener à bien cette étude mais le projet n'a jamais abouti	2
SE	168	Etude de l'histoire des activités humaines sur le site depuis l'époque romaine	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Dans le cadre de FOSPHORA des recherches sont effectuées mais aucun résultat n'a encore été communiqué au gestionnaire. Les recherches ont été fortement ralenties par la fermeture des archives à cause de la crise sanitaire en 2020.	2

OR2 / OLT6 / Opdg 72 : Favoriser l'acquisition par le Conservatoire du littoral de terrains périphériques du site à forte valeur patrimoniale et /ou potentiellement menacés

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg72 Favoriser l'acquisition par le Conservatoire du littoral de terrains périphériques du site à forte valeur patrimoniale et /ou potentiellement menacés	Atteint	Augmentation de la superficie de terrains acquis par le Conservatoire du littoral en périphérie des Marais du Vigueirat	Une petite parcelle de 600 m ² a été achetée en 2020 par les AMV puis cédée au Conservatoire du littoral. Deux terrains sont en cours d'acquisition et des discussions ont été engagées avec les deux propriétaires. Des acquisitions plus importantes ont été faites sur les Marais du Raphèle, site également géré par les Amise des Marais du Vigueirat (111 ha fin 2018)	Poursuivre la collaboration avec le Conservatoire du littoral

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	169	2	Hors site	X	Réalisée	Une coopération avec le service de la délégation PACA qui gère les acquisitions est en place	2
SE	170	2	Hors site	X	Réalisée	Deux secteurs pourraient être acquis prochainement : Le Canal du Vigueirat qui borde le site sur toute sa longueur, intégré à la réserve naturelle nationale, appartenant à l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles et un terrain en bordure du Rhône appartenant à l'Association Syndicale de Mas-Thibert	2

OR2 / OLT6 / Opdg 73 : Contribuer à la gestion des espaces naturels non protégés à proximité des Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg73 Contribuer à la gestion des espaces naturels non protégés à proximité des Marais du Vigueirat	Atteint	Amélioration de la gestion environnementale des espaces naturels non protégés à proximité du site	<p>Aucune co-gestion n'est en place mais de bonnes relations sont conservées avec les gestionnaires des parcelles avoisinantes. Certains suivis sont réalisés sur ces parcelles (comptage Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>, suivi de la nidification de la Glaréole à collier <i>Glareola pratincola</i>)</p> <p>Dans le cadre de la poursuite du LIFE + ENVOLL et grâce à l'expertise d'un des salariés (C. PIN) des actions sont menées sur des sites favorables à la nidification des laro-limicoles coloniaux (accompagnement du GPMM sur la construction de clôture pour protéger les colonies de Sterne naine <i>Sternula albifrons</i>, accompagnement à la gestion des aménagements des salins de Fos chaque année, ...)</p> <p>Dans le cadre du PNA Butor étoilé, les AMV ont participé à des réunions de gestion des marais de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône en lien avec l'animateur Natura 2000</p> <p>Une collaboration informelle existe avec le GPMM sous forme de participation à des réunions dans le cadre du plan de gestion des espaces naturels qui lui appartient</p>	Maintenir les relations qui existent entre les AMV et les gestionnaires des parcelles voisines du site

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	171	3	Hors site	X	Réalisée	Une collaboration informelle est en place avec gestionnaires des espaces non protégés à proximité du site. Des comptages sont régulièrement réalisés dans les parcelles voisines au site	3
CO	172	3	Hors site	X	Réalisée	Une collaboration permanente est en place avec le PNRC qui est l'animateur Natura 2000 et des liens étroits sont maintenus avec la structure	3

OR2 / OLT6 / Opdg 74 : Influencer les politiques locales pour une meilleure prise en compte de l'environnement (PLU, SCOT, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg74 Influencer les politiques locales pour une meilleure prise en compte de l'environnement (PLU, SCOT, etc.)	Partiellement atteint	Augmentation de la prise en compte de l'environnement dans les politiques locales	La participation des AMV à ces réunions a été grandement facilitée par la participation régulière aux Conseils du Village	Continuer de s'investir dans les discussions concernant la prise en compte de l'environnement par les acteurs du territoire

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	173	2	Hors site	X	Sans objet	L'orientation des réunions s'est plutôt dirigée vers une application du PLU que du PADD. La recherche de l'équilibre entre les terres urbanisées, les terres agricoles et les espaces naturels restant tout de même au centre des discussions	/
CO	174	2	Hors site	X	Sans objet	L'orientation des réunions s'est plutôt dirigée vers une application du PLU que du PADD	/
CO	175	2	Hors site	X	Sans objet	L'orientation des réunions c'est plutôt dirigé vers une application du PLU que du PADD	/
CO	176	2	Hors site	X	Partiellement réalisée	L'orientation des réunions c'est plutôt dirigé vers une application du PLU que du SCOT	/
CO	177	2	Hors site		Sans objet	Une participation est prévue lors de la réalisation de cette opération	2
CO	178	2	Hors site	X	Sans objet	Une participation est prévue lors de la réalisation de cette opération	2

OR2 / OLT6 / Opdg 75 : Participer à la mise en commun des données faunistiques et floristiques à l'échelle du delta

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg75 Participer à la mise en commun des données faunistiques et floristiques à l'échelle du delta	Atteint	Augmentation des bases de données faunistiques et floristiques à l'échelle de la Camargue et accessibilité aux données facilité	La mise en commun des données à l'échelle du Delta s'inscrit dans la volonté des AMV de développer une gestion cohérente pour l'ensemble du delta du Rhône	Poursuivre les différentes collaborations pour la mise en commun des données faunistiques et floristiques à l'échelle du Delta du Rhône

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	179	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Il n'est pas alimenté mais les données récoltées sur le site sont quand même transmises à l'échelle régionale et sont donc accessibles	1
CO	180	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque année les données du compte mensuel des oiseaux d'eau, hivernants sont envoyées pour être mises en commun avec les données de l'ensemble du Delta du Rhône. Un bulletin est envoyé chaque mois par l'OFB à l'ensemble des participants à l'échelle de la Camargue	1

OR2 / OLT6 / Opdg 76 : Favoriser l'acquisition de connaissances sur des espèces à enjeux des écosystèmes voisins ou les espèces à forte valeur patrimoniale fréquentant le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg76 Favoriser l'acquisition de connaissances sur des espèces à enjeux des écosystèmes voisins ou les espèces à forte valeur patrimoniale fréquentant le site	Non atteint	Nombre de plans nationaux d'action avec lesquels le gestionnaire a collaboré	/	Participer à ce genre de collaboration si l'opportunité se présente

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO 181 Collaboration avec les plans d'actions nationaux sur le Ganga cata, l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère et le Faucon crécerellette, Phragmite aquatique, etc.	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Aucune occasion de travailler en collaboration avec d'autres structures sur ce genre de projet ne s'est présentée. Une collaboration informelle est régulière avec le CEN PACA lors d'observations d'Aigles de Bonelli	2

OR2 / OLT6 / Opdg 77 : Participer à la réflexion sur la mise en œuvre d'un plan de gestion pour le Delta du Rhône

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT06 /Opdg77 Participer à la réflexion sur la mise en œuvre d'un plan de gestion pour le Delta du Rhône	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'opérations communes (surveillance, suivis, etc.) avec les autres gestionnaires d'espaces naturels protégés de Camargue	L'équipe gestion des Marais du Vigueirat a participé activement à tous les réseaux visant à proposer une gestion cohérente à l'échelle du Delta du Rhône et notamment à toutes les commissions organisées par le Parc Naturel Régional de Camargue. La crise sanitaire ainsi que les difficultés rencontrées par le PNRC ne permettent plus d'organiser ce genre de groupe de travail. Une collaboration reste tout de même en place avec le PNRC mais demande à être renforcée	Reprendre une participation active aux réflexions pour la mise en œuvre d'une gestion à l'échelle du Delta du Rhône si les réseaux fonctionnent à nouveau Conserver et renforcer la collaboration avec le PNRC

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	182	3	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV ont activement participé aux réseaux existants à l'échelle du Delta du Rhône pour traiter de différents sujets (qualité de l'eau, espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes, ...). Ces réseaux ne sont aujourd'hui plus fonctionnels	3
CO	183	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Les AMV ont participé activement aux discussions organisées par le Cdl mais aucun groupe de travail formel n'a été créé	3
CO	184	3	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV ont participé de manière active aux réflexions par exemple dans le cadre du SIT Eau pour la mise en commun des données de suivi hydraulique et de la qualité physicochimique de l'eau mais ces réseaux ne sont aujourd'hui plus fonctionnels	3

OR2 / OLT7 / Opdg 78 : Poursuivre la collaboration avec les acteurs du bassin versant pour une gestion concertée de la ressource en eau

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT07 /Opdg78 Poursuivre la collaboration avec les acteurs du bassin versant pour une gestion concertée de la ressource en eau	Partiellement atteint	Augmentation du nombre et réussite des projets développés à l'échelle du bassin versant et du delta	<p>Les Marais du Vigueirat sont bordés par deux canaux qui récupèrent les eaux d'un bassin versant de plus de 900 km². Se situant en aval de ces canaux, la qualité des eaux qui irriguent le site est grandement influencée par l'ensemble des activités qui sont opérées en amont. Il est donc naturel que les AMV participent aux différentes réunions qui régissent le devenir de ces eaux</p> <p>Actuellement, la plupart de ces groupes de travail ne sont plus actifs mais les AMV ont toujours pour volonté de s'impliquer pour une gestion de l'eau cohérente sur l'ensemble du Plan du Bourg et à plus large échelle sur l'ensemble du bassin versant</p>	<p>Participer aux prochains projets du PNRC sur une collaboration entre les différents acteurs du bassin versant</p> <p>Mobiliser un deuxième membre pour représenter les Marais du Vigueirat et les Marais de Raphèle à travers deux personnes physiques différentes à l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles</p>

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	185	Participation au Contrat de Canal du Comtat à la Mer	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une participation active a été en place dans le cadre du PAPI et du projet de ZEC (2016-2017). Les discussions ont abouti à la mise en place d'études dans le cadre de la compétence GEMAPI (DDTM Arles et SICAS). Depuis, le projet n'a pas connu de suite mais il n'est pas abandonné	1
CO	186	Participation au Contrat de Canal Crau Sud Alpilles	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV participaient aux réunions organisées par l'Agence de l'Eau sur le devenir des eaux en tant que site recevant une grande partie des eaux usées. Les réunions se sont faites plus rares ces dernières années	1
CO	187	Participation au Contrat de nappe de Crau	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Plusieurs actions ont été menées en collaboration avec le SYMCRAU dans le cadre du Contrat de nappe de Crau (étude des milieux superficiels alimentés par la CRAU, intrusion marine dans la nappe de Crau, programme de gestion du barrage anti-sel,...)	1
CO	188	Participation au Contrat de Delta	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le bilan des actions prévues dans le cadre du Contrat de Delta est mitigé. Les financements obtenus pour la plupart des actions ne sont pas à la hauteur de ceux qui étaient prévus et certaines actions n'ont donc pas pu être mises en œuvre tandis que d'autres ont fait l'objet de recherches de financements complémentaires	1
CO	189	Participation à l'ASA Centre-Crau au titre du Conservatoire du littoral	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Un membre de l'équipe gestion participe l'ASA Centre-Crau au titre du Conservatoire du littoral pour représenter le gestionnaire des Marais du Vigueirat et de Raphèle	1
CO	190	Participation à l'Association de remembrement de Mas-Thibert au titre du Conservatoire du littoral	1	Cdl	X	Sans objet	Cette structure n'est plus fonctionnelle	/
CO	191	Participation à L'Œuvre Générale du Galéjon	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Cette structure n'est plus fonctionnelle	/

OR2 / OLT7 / Opdg 79 : Faire reconnaître le Canal du Vigueirat comme un cours d'eau

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT07 /Opdg79 Faire reconnaître le Canal du Vigueirat comme un cours d'eau	Atteint	Classement du Canal du Vigueirat comme cours d'eau	Les Amis des Marais du Vigueirat ont été informés du classement du Canal du Vigueirat en cours d'eau par courrier préfectoral le 5 aout 2020	/

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	192	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Des notes ont été rédigées fin 2015 pour favoriser la reconnaissance du Canal du Vigueirat comme un cours d'eau	/
AD	193	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Le Canal du Vigueirat est considéré comme un cours d'eau depuis 2020	/

OR2 / OLT7 / Opdg 80 : Rétablir la fonction de zone d'expansion des crues des Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT07 /Opdg80 Rétablir la fonction de zone d'expansion des crues des Marais du Vigueirat	Non atteint	Zone d'expansion des crues des Marais du Vigueirat fonctionnelle	Depuis 1993, des études évoquent la possibilité de faire des Marais du Vigueirat une Zone d'Expansion des Crues du Canal du Vigueirat. Ce projet s'inscrit dans la compétence GEMAPI de 2018 et a fait l'objet de réponse à différents appels d'offres. Différentes études ont déjà été réalisées sur les impacts qu'aurait ce genre d'aménagement sur les niveaux d'eau de crue, les retombées économiques ou encore les habitats et les espèces protégées par les Marais du Vigueirat. Cependant, des études plus poussées sont nécessaires en raison de l'importance du site pour la biodiversité locale. La mise en oeuvre de ce genre d'études, qui permettraient de finaliser le projet, nécessite de trouver des financements pour être réalisée	Continuer la recherche de financement pour réaliser les études nécessaires à la mise en œuvre de ce projet Mettre en l'œuvre le projet uniquement s'il répond aux exigences de l'équipe gestionnaire notamment en ce qui concerne la protection des habitats et de la biodiversité du site

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	194	3	RNN	X	Partiellement réalisée	Des études de préfiguration ont été réalisées (2017 sur l'impact hydraulique et financier et 2018 sur l'impact sur les habitats naturels et les espèces) sur la mise en place d'une Zone d'Extension de Crues aux Marais du Vigueirat. Des études plus précises sont néanmoins nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3
TU	195	3	RNN	X	Sans objet	Des études plus précises sont nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3
TU	196	3	RNN	X	Sans objet	Des études plus précises sont nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3
AD	197	3	RNN	X	Sans objet	Des études plus précises sont nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3
TU	198	3	RNN	X	Sans objet	Des études plus précises sont nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3
TU	199	3	RNN	X	Sans objet	Des études plus précises sont nécessaires à la finalisation de ce projet et à sa mise en œuvre	3

OR2 / OLT7 / Opdg 81 : Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau entrant sur le site et sur la capacité d'épuration du site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR02 /OLT07 /Opdg81 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau entrant sur le site et sur la capacité d'épuration du site	Suspendu	Augmentation du nombre de données relatives à la qualité de l'eau des Marais du Vigueirat	Le travail qui a été engagé pour la mise en place du Système d'Information Territoriale sur l'eau est allé jusqu'à la rédaction d'une convention de partenariat. Les AMV ont participé activement à l'élaboration de ce projet et ont été présent à la dernière réunion en lien avec ce projet en avril 2019. Malheureusement, au départ du chargé de mission, employé au Parc Naturel Régional de Camargue, responsable de la coordination du projet, toutes les actions ont été arrêtées et la convention n'a jamais été signée	Participer au projet s'il est un jour repris par le PNRC

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	200	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Un travail a été engagé sur un Système d'information Territoriale dédié à l'eau et une convention a été rédigée avec le Parc Naturel Régional de Camargue et d'autres partenaires afin de faire vivre cet outil	/
SE	201	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	La convention n'a jamais été signée	1
SE	202	2	RNN+Cdl		Non démarrée	Aucun financement n'a été trouvé pour faire ce suivi	3
SE	203	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Ce travail devait être réalisé grâce au SIT Eau mais comme la convention n'a pas été signée il n'a pas pu être réalisé	2

OR3 / OLT8 / Opdg 82 : Maintenir l'élevage de taureaux, chevaux et moutons sur l'ensemble du domaine

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT08 /Opdg82 Maintenir l'élevage de taureaux, chevaux et moutons sur l'ensemble du domaine	Atteint	Maintien voire augmentation du nombre d'éleveurs conventionnés sur le site, amélioration des pratiques pastorales, amélioration des conditions de travail des éleveurs	<p>La gestion pastorale étant l'un des outils essentiels de la gestion du site, elle est considérée comme une priorité par le gestionnaire. Elle a toujours été maintenue dans la limite des conditions imposées par les partenariats avec chaque éleveur. Aujourd'hui, les outils sont opérationnels et à jour, le suivi s'est professionnalisé. La situation financière des éleveurs, liée aux difficultés intrinsèques à leur activité mais aussi aux aides qu'ils perçoivent, constitue aujourd'hui une limite au partenariat à laquelle le gestionnaire essaie de répondre (mise en place de moratoires de paiement, recherche de solutions auprès des partenaires publics, discussion dans le réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés, etc.).</p> <p>Depuis la rédaction du plan de gestion, deux éleveurs ont arrêté leur activité sur le site (l'un pour liquidation judiciaire, l'autre par choix personnel). Ils ont été remplacés soit par extension de convention pour l'un, soit par appel à candidature du Conservatoire du littoral pour l'autre. Aujourd'hui, il n'y a plus de troupeau d'ovins sur le site, mais des troupeaux de chevaux et taureaux de race Camargue ainsi que de taureaux de race Urcola (taureaux espagnols Braves) et Morucha (taureaux espagnols)</p>	<p>Maintenir l'outil de gestion pastorale essentiel à la gestion du site fonctionnel</p> <p>Régulariser la convention de l'éleveur du Ligagneau</p> <p>Entretien des relations qui existent entre les éleveurs et le gestionnaire</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	204	1	RNN+Cdl	X	En cours	Les conventions de pâturage sont toutes à jour sauf une. La situation financière de l'éleveur n'a pas permis de remettre à jour sa convention en 2020	1
OC	205	2	RNN+Cdl	X	En cours	Le suivi des traitements antiparasitaires sera remis à jour en 2021, un travail a déjà été engagé	2

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
SE	206	Suivi des traitements antiparasitaires administrés au bétail pâturant sur le site	2	RNN+Cdl	X	En cours	Le suivi des traitements antiparasitaires sera remis à jour en 2021, un travail a déjà été engagé	2
CO	207	Accompagnement des éleveurs pour choisir des antiparasitaires moins toxiques pour la faune coprophage	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	La plupart des éleveurs traitent leurs bêtes au début de l'hiver lorsque celles-ci sortent du site. Les traitements appliqués n'ont pratiquement aucun impact sur le site	2
TU	208	Restauration de l'embarcadère à taureaux du Clos de l'Embarcadère en respectant le cahier des charges paysage	1	Cdl	X	Terminée	En raison des délais liés aux demandes de financements, l'éleveur a pris la décision de le restaurer à ses frais	/
TU	209	Construction d'un embarcadère à taureaux et chevaux à Ligagneau en respectant le cahier des charges paysage	1	RNN	X	Suspendue	Les discussions se dirigent vers un renforcement du clos de tri plutôt que la construction d'un embarcadère. Aménagement qui sera à la charge de l'éleveur avec une aide des AMV	3
TU	210	Construction d'un embarcadère à taureaux et chevaux sur le Francbord Pradelles, dans le Petit Clos des Vaches ou dans le Clos des Bissounenques	2	Cdl	X	Sans objet	Cette opération était prévue dans le cadre d'un projet de jeux taurins aux Marais du Vigueirat avec l'ancien éleveur de l'Etourneau, projet qui n'a jamais abouti. Le nouvel éleveur a construit un clos de tri sur la Longuette depuis lequel il peut embarquer ses bêtes dans les camions	/
GH	211	Identification de zones de replis pour les troupeaux en cas d'inondation du domaine	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Les zones de replis sont connues	/
GH	212	Etude de la pertinence de monter un troupeau de bovins propriété du gestionnaire sur la base de l'expérience de la Tour du Valat	3	RNN+Cdl	X	Terminée	Suite à une réunion en 2017 il a été décidé qu'un troupeau de bovins ne serait pas viable pour les AMV pour le moment	/
GH	213	Etude de faisabilité de la mise en place d'un troupeau Marais du Vigueirat et d'obtention du statut d'éleveur	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Suite à une réunion en 2017 il a été acté que cette opération ne serait pas réalisée pour le moment (nécessité de professionnalisation, de financements, etc.)	3
GH	214	Mise en place d'un troupeau de bovins géré par les Amis des Marais du Vigueirat	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Suite à une réunion en 2017 il a été acté que cette opération ne serait pas réalisée pour le moment (nécessité de professionnalisation, de financements, etc.)	3
AD	215	Négociations avec M. Tardieu afin de régulariser le pâturage sur les parcelles IY16, IY28, IY30 et IY32 sur la RNN et signature d'une convention de pâturage	1	RNN	X	Non démarrée	Un manque de temps a empêché la réalisation de cette opération. De bonnes relations sont tout de même entretenues avec M. TARDIEU	1

OR3 / OLT8 / Opdg 83 : Maintenir l'apiculture dans le Clos des Agasses

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives
OR03 /OLT08 /Opdg83 Maintenir l'apiculture dans le Clos des Agasses	Suspendu	Maintien de l'apiculture conventionnée sur le site	Le départ de l'apicultrice installée sur l'Etourneau n'a pas été remplacé car le Conservatoire du littoral ne souhaite plus installer de nouveaux apiculteurs sur ses propriétés. En effet, une compétition entre les abeilles sauvages et les abeilles domestiques a été démontrée par plusieurs études scientifiques. Suite à une demande d'installation d'un rucher-école sur le site en 2019, une synthèse bibliographique sur le sujet de la compétition abeilles sauvages/domestiques a été réalisée. La décision prise pour l'instant est de ne pas reprendre cette activité				Réexaminer la pertinence de mettre en place un rucher-école sur le site
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
AD 216 Finalisation de la convention de partenariat avec Magali Gruselle, apicultrice sur le Clos des Agasses	1	Cdl	X	Suspendue	Suite au départ de l'apicultrice M. GRUSSELLE sur le site en 2017 l'apiculture n'a pas été reconduite sur le site	/	
SE 217 Suivi de l'apiculture	1	Cdl	X	Sans objet	Il n'y a plus d'apiculture sur le site	/	

OR3 / OLT8 / Opdg 84 : Maintenir le prélèvement de la Canne de Provence

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT08 /Opdg84 Maintenir le prélèvement de la Canne de Provence	Suspendu	Maintien de l'activité conventionnée de prélèvement de la Canne de Provence sur le site	Cette activité était liée à une pratique d'un habitant du village qui prélevait des Cannes de Provence pour une fabrique d'anches d'instruments à vent. Celui-ci n'ayant pas renouvelé sa demande de prélèvement sur le site, cet objectif a été suspendu			Réétudier la mise en place de cet objectif si l'occasion se présente
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 218 Régularisation de la convention de partenariat avec M. Meftali pour le prélèvement de la Canne de Provence pour la fabrication de anches d'instruments à vent	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	M. MEFTALI n'a pas souhaité continuer son activité sur le site	/
AD 22 Demande d'autorisation (prélèvement de la Canne de Provence pour la fabrication de anches d'instruments à vent)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/

OR3 / OLT8 / Opdg 85 : Reprendre la pêche de l'Ecrevisse de Louisiane

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT08 /Opdg85 Reprendre la pêche de l'Ecrevisse de Louisiane		Suspendu	Reprise de l'activité conventionnée de pêche de régulation de l'Ecrevisse de Louisiane, augmentation des prises annuelles par le pêcheur		Une convention de partenariat était en place jusqu'en 2014. N'ayant pas eu de nouvelle du pêcheur en 2014 après plusieurs relances la convention n'a pas été reconduite en 2015. Depuis aucun autre pêcheur n'a repris l'activité sur le site, bien que plusieurs propositions aient été faites auprès du gestionnaire. L'observation de l'augmentation de la prédation de cette espèce par un grand nombre d'espèces présentes sur le site (hérons, Anguille) pousse le gestionnaire à se questionner sur la place qu'elle occupe dans le régime alimentaire des espèces protégées du site. Le gestionnaire n'a pour l'instant pas souhaité relancer cette activité, préférant prioriser ses efforts sur d'autres actions. Il est probable que le Conseil scientifique soit sollicité dans les prochaines années pour étudier la pertinence et les modalités de reprise de cette activité		Evaluation de la part de l'Ecrevisse de Louisiane dans le régime alimentaire des oiseaux et des conséquences néfastes de la présence de l'espèce sur le site afin d'entamer une réflexion sur la reprise de cette activité	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	219	Définition des modalités de reprise de la pêche à l'Ecrevisse de Louisiane	2	RNN+Cdl	X	Suspendue	L'équipe gestionnaire ne souhaite pour le moment pas reprendre cette activité	3
AD	22	Demande d'autorisation (capture d'Ecrevisses dans le cadre de la pêche de cette espèce sur la RNN)			X	Terminée	Autorisation obtenue de façon automatique lors de l'approbation du PdG par le CS, le CC et l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001	
AD	220	Appel à candidatures pour la reprise de la pêche à l'Ecrevisse de Louisiane	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	3
AD	221	Etablissement d'une convention de partenariat avec le pêcheur sélectionné pour la reprise de l'activité de pêche à l'Ecrevisse de Louisiane	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	3
SE	222	Suivi de la pêche à l'Ecrevisse de Louisiane	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	/	3

OR3 / OLT9 / Opdg 86 : Construire le Jardin ethno botanique

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg86 Construire le Jardin ethno botanique		Atteint	Jardin botanique terminé (plantations et aménagements)		<p>Mis à part le "jardin des migrantes" l'ensemble des aménagements prévus pour le sentier ethno botanique ont été installés</p> <p>Le "jardin des migrantes" représente aujourd'hui un coût trop important pour être mis en oeuvre mais reste néanmoins pertinent. En effet il était censé représenter les diversités culturelles et ethniques qui ont impacté le bassin méditerranéen à travers les plantes que les différents peuples ont pu transporter avec eux. Le projet n'est donc pas abandonné mais ne se fera qu'à l'opportunité de financements supplémentaires</p>		Mettre en place le "jardin des migrantes" si des financements sont trouvés	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	223	Construction d'un platelage pour l'accès et la visite du jardin botanique	1	Cdl	X	Terminée	La construction du platelage est terminée	/
TU	224	Fabrication et installation de la signalétique et des éléments de la muséographie du jardin botanique	1	Cdl	X	Terminée	La signalétique a été installée	/
GH	225	Réalisation des 5 milieux constitutifs du jardin botanique (yeuseraie, roselière, montille, sansouïre, ripsylve)	1	Cdl	X	Terminée	Les 5 milieux du jardin botanique sont en place	/
TU	226	Réalisation d'un "jardin des migrants"	1	Cdl	X	Suspendue	En raison du coût de cet aménagement il est nécessaire de trouver des financements pour finaliser ce projet	3
TE	227	Maintenance du jardin botanique	1	Cdl	X	Réalisée	La maintenance est réalisée	1
GH	228	Plantation d'une haie de séparation entre les bâtiments et le jardin botanique	1	Cdl	X	Terminée	La haie est en place et constitue une barrière visuelle entre les bureaux et le sentier	/

OR3 / OLT9 / Opdg 87 : Ouvrir le Jardin ethno botanique au grand public

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg87 Ouvrir le Jardin ethno botanique au grand public	Atteint	Jardin botanique ouvert au public, augmentation du nombre de visiteurs sur le jardin botanique	Inauguration le 5 juin 2016			<p>Mettre en place des animations sur le thème du jardin ethno-botanique et relancer le calendrier des plantes élues</p> <p>Veiller au bon entretien du jardin</p> <p>Identifier une personne ressource afin de valoriser le contenu du jardin ethno-botanique</p> <p>Alimenter le projet d'application "Mes Marais" grâce notamment au livret d'interprétation du jardin ethno-botanique</p>
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 229 Organisation de la communication autour de l'ouverture du jardin (dont inauguration)	1	Cdl	X	Réalisée	Inauguration du sentier en juin 2016	1
PI 230 Mise en place et commercialisation des activités liées au jardin ethnobotanique (visites guidées et ateliers)	1	Cdl	X	Réalisée	Quelques animations ponctuelles ont été réalisées par des spécialistes, mais il n'existe pas de calendrier régulier d'animations	2
PI 231 Création et édition d'un livret d'interprétation pour le jardin botanique	1	Cdl	X	Terminée	Vente du livret à la boutique des MdV	/

OR3 / OLT9 / Opdg 88 : Terminer la construction du Sentier Homme et Nature

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg88 Terminer la construction du Sentier Homme et Nature	Partiellement atteint	Ensemble des éléments du Sentier Homme et Nature installés (muséographie et équipements d'accessibilité)	<p>L'inauguration du sentier Homme et Nature étant prévue pour juillet 2021, les opérations de construction de ce sentier devraient toutes être terminées à cette date. Cependant, le sentier Homme et Nature fera l'objet d'agrandissement lors d'une phase 2. La mise en place de cette deuxième phase de construction n'a pas encore été datée.</p> <p>Les aménagements des différents modules de ce sentier sont à revoir et différentes discussions sont engagées quant aux différentes directions que vont prendre ces aménagements (Parcelles agricoles, Jane Goodall institut, patrimoine historique,...)</p>	Continuer le patelage pour rendre la totalité du sentier accessible quelle que soit la mis en eau des parcelles qu'il traverse

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
AD	232	Recherche des financements nécessaires à la finalisation et à la construction du Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	En cours	Le projet devrait entrer dans sa phase 3 et des financements sont nécessaires pour mener à bien la finalisation du sentier. Des financements doivent également être trouvés pour élaborer un livret d'interprétation et mettre en place les équipements pédagogiques prévus	1
TU	233	Construction du platelage et des ponts du Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	En cours	Le platelage de la phase 1 du sentier est terminé	1
TU	234	Fabrication et installation de la signalétique du Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Mise en place de la signalétique directionnelle prévue à l'automne 2021	1
TU	235	Fabrication et installation des modules artistiques (4 éléments "contre-nature" et une œuvre de Tadeshi Kawamata)	1	Cdl	X	Non démarrée	Manque de financements pour ces modules artistiques précis mais des réflexions sur des expositions sont en cours, notamment avec le Citron Jaune et avec le Jane Goodall Institut qui prévoit en 2021 et 2022 l'installation d'expositions photographiques sur la thématique de la protection de la nature et de la relation Homme/Animal	2
TU	236	Agrandissement et réaménagement de la rizière artistique sur le Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Manque de financement	2
TU	237	Création de parcelles agricoles sur le Sentier Homme et Nature (vigne, osier et culture nouvelle type spiruline ou salicorne)	1	Cdl	X	Non démarrée	Des discussions sont engagées avec des agriculteurs locaux pour alimenter le sentier une fois qu'il sera ouvert	2
PI	238	Création et installation d'une scénographie autour du canal romain sur le Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Aucun élément de communication au public ne sera mis en place tant que les fouilles archéologiques ne seront pas terminées	2
TU	239	Etude de faisabilité et construction d'une arène de jeux taurins	1	Cdl	X	Suspendue	Le projet était à l'initiative d'un éleveur qui n'est aujourd'hui plus en activité, le projet a donc été abandonné	3
PI	240	Création et installation d'une scénographie autour de la pêche et de la chasse sur le Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Le projet n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion et mériterait peut-être d'être réétudié	2

OR3 / OLT9 / Opdg 89 : Développer des activités destinées au grand public autour du Sentier Homme et Nature

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg89 Développer des activités destinées au grand public autour du Sentier Homme et Nature	Sans objet	Nombre d'activités proposées au grand public autour du Sentier Homme et Nature	/				Un partenariat avec le Jane Goodall Institut pour communiquer sur la protection de la biodiversité et des habitats dans le monde est en cours d'élaboration et devrait se concrétiser d'ici l'ouverture du sentier	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
PI	241	Mise en place d'ateliers thématiques et événements en lien avec le contenu du Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Sans objet	En attente de l'ouverture du sentier	1
PI	242	Communication et commercialisation des activités proposées sur le Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Sans objet	En attente de l'ouverture du sentier	1

OR3 / OLT9 / Opdg 90 : Ouvrir les visites libres grand public sur le Sentier Homme et Nature

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg90 Ouvrir les visites libres grand public sur le Sentier Homme et Nature		Sans objet	Augmentation du nombre de visiteurs du sentier Homme et Nature	/			L'inauguration du sentier Homme et Nature est prévue pour juillet 2021.	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
PI	243	Communication et inauguration du Sentier Homme et Nature	1	Cdl		Sans objet	Ne peut-être mis en place tant que le sentier n'est pas terminé	1
PI	244	Création et édition d'un livret d'interprétation pour le Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Besoin de chercher des financements avant de commencer ce travail. Il sera nécessaire de réfléchir sur la forme qu'il prendra ; numérique et/ou papier	1

OR3 / OLT9 / Opg 91 : Terminer le Sentier Eco-futé

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives
OR03 /OLT09 /Opg91 Terminer le Sentier Eco-futé	Non atteint	Sentier Eco-futé entièrement fonctionnel et nombre d'ateliers thématiques proposés en lien avec le sentier	Une réflexion est en cours sur le maintien des équipements présents sur le sentier en raison de la difficulté à trouver des financements.				Perspectives en attente de décision par rapport au maintien des équipements du sentier
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
TU 245 Réparation des équipements existants (1ère tranche) du Sentier Eco-futé	1	Cdl	X	Non démarrée	Manque de financement et pour l'instant aucune entreprise possédant les capacités de réparer les installations n'a été trouvée, il se pose la question de les désinstaller	1	
TU 246 Mise en place de la scénographie de la 2ème tranche du Sentier Eco-futé	1	Cdl	X	Non démarrée	Manque de financement et pour l'instant aucune entreprise possédant les capacités de réparer les installations n'a été trouvée, il se pose la question de les désinstaller	3	
PI 247 Inauguration de la 2ème tranche du Sentier Eco-futé	1	Cdl	X	Sans objet	Ne peut-être mis en place tant que le sentier n'est pas terminé	3	
PI 248 Mise en place d'ateliers thématiques et événements en lien avec le contenu du Sentier Eco-futé	1	Cdl	X	Réalisée	Des ateliers pour les scolaires sont régulièrement mis en place avec le CPIE sur le thème de l'écoresponsabilité	3	

OR3 / OLT9 / Opg 92 : Mettre en place l'activité de découverte équestre

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opg92 Mettre en place l'activité de découverte équestre		Atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre de l'activité de découverte équestre du site		L'activité équestre n'a cessé de voir sa fréquentation augmenter et ce même au cours de l'année 2020 dans un contexte de crise sanitaire.		Maintien de l'activité équestre telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui et optimisation afin d'augmenter la fréquentation et les recettes de cette activité	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	249	Choix d'un prestataire pour la mise en œuvre de la découverte équestre	1	Cdl	X	Terminée	Jean-Paul Capitani a été le premier prestataire de l'activité démarrée en 2016 puis la Manade Coule de 2017 jusqu'à aujourd'hui	/
TU	250	Construction d'une sellerie et d'une infrastructure d'accueil pour l'activité de découverte équestre	1	Cdl	X	Terminée	Bâtiment terminé et fonctionnel	/
TU	251	Construction d'un observatoire équestre et d'une zone de monte à cru sur l'Etourneau nord	1	Cdl	X	Suspendue	L'activité équestre sur le site est réalisée par un prestataire qui ne souhaite pas mettre en œuvre cette opération pour la moment. Les subventions obtenues pour cet aménagement ont permis de construire l'écurie qui sert aujourd'hui à l'activité calèche	3
TU	252	Construction d'un chemin parallèle à la piste cyclable pour la découverte équestre	1	Cdl	X	Terminée	Le chemin est terminé et fonctionnel	/
PI	253	Mise en œuvre de l'activité de découverte équestre	1	Cdl	X	Terminée	Accueil de visiteurs dans le cadre de l'activité équestre depuis 2016	/
PI	254	Mise en place d'un partenariat avec le Comité Départemental de Tourisme Equestre	2	Cdl	X	En cours	Des discussions ont été engagées avec le Parc Naturel Régional de Camargue pour un projet de route équestre qui ira jusqu'en Espagne (Projet LEADER). Aujourd'hui le projet est toujours en attente mais sort de notre domaine de compétence	3

OR3 / OLT9 / Opg 93 : Redynamiser la fréquentation et le contenu des visites guidées naturalistes

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opg93 Redynamiser la fréquentation et le contenu des visites guidées naturalistes		Atteint	Augmentation du nombre de visiteurs reçus dans le cadre des visites guidées naturalistes	L'organisation de visites guidées naturalistes est faite depuis 1996 par les AMV puis par différents prestataires dans le respect des contraintes imposées par les gestionnaires du site. Suite au récent départ du prestataire principal en charge des visites en mars 2021, la question se pose aujourd'hui d'internaliser l'activité par l'embauche d'un guide (volontaire en service civique, temps partiel,...)			Recherche de financements pour engager un guide naturaliste en interne et ainsi dynamiser l'activité Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et Le Troisième Pôle permettront de se positionner la stratégie marketing de l'accueil du public	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
PI	255	Mise en place d'un calendrier annuel de visites régulières et animations thématiques ponctuelles	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Utilisation régulière du calendrier	1
PI	256	Achat de matériel optique (longue-vue, jumelles) spécifique pour la mise en œuvre des visites guidées naturalistes	1	RNN+Cdl	X	En cours	Le besoin de se munir de matériel optique à des fins d'accueil du public est très récent et fait l'objet de recherches	1
PI	257	Participation aux événements nationaux (fête de la nature, nuit des chauves-souris, etc.)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des visites guidées thématiques sont régulièrement organisées dans le cadre d'événements nationaux	1
PI	258	Organisation de l'accueil en autonomie des associations de protection de la nature sur le site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Activité très réduite et ponctuelle car les conditions d'accès à la RNN sont très restreintes	2
PI	259	Démarchage des associations de groupes naturalistes, randonneurs, ornithologues etc.	1	RNN+Cdl	X	En cours	Notre partenaire pour la promotion et la commercialisation des groupes, l'office de tourisme d'Arles, n'a pas basé sa stratégie sur cette typologie de publics, mais la crise sanitaire remet en cause la stratégie marketing de l'Office. Une étude des activités et de publics des Marais du Vigueirat est également en cours, qui nous aidera à mieux prioriser les axes de développement.	1

OR3 / OLT9 / Opg 94 : Mettre en place une activité de découverte en catamaran fluvial

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR03 /OLT09 /Opg94 Mettre en place une activité de découverte en catamaran fluvial		Non atteint	Activité de découverte en catamaran fluvial mise en place et augmentation du nombre de visiteurs reçus dans le cadre de cette activité		En 2019 les AMV on été contactés par un prestataire pratiquant le kayak. L'activité rentrant dan le cadre de la mise en place d'une activité de découverte fluviale l'idée du catamaran a été remplacée par celle du kayak L'activité s'est déroulée au cours des années 2019 et 2020 mais n'a pas été reconduite en 2021 car n'étant pas rentable pour le prestataire. En effet, le public des sports nautiques n'est pas adapté aux Marais du Vigueirat.		Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et Le Troisième Pôle permettront de se positionner la stratégie marketing de l'accueil du public
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	260	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Abandonnée après le partenariat avec un prestataire pour une activité kayak.	3
AD	261	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Abandonnée après le partenariat avec un prestataire pour une activité kayak.	3
OC	262	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Abandonnée après le partenariat avec un prestataire pour une activité kayak.	3
TU	263	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Réalisé pour l'activité kayak	/
PI	264	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Réalisée pour l'activité kayak	/

OR3 / OLT9 / Opdg 95 : Mettre en place un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg95	Mettre en place un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site	Non atteint	Espace d'activités ludiques et sportives de plein air fonctionnel et augmentation du nombre de visiteurs reçus sur cet espace		L'objectif n'a pas été prévu dans les 5 premières années du Plan de Gestion mais des pistes ont déjà été explorées. Un prestataire s'est manifesté pour travailler sur le projet, malheureusement la crise sanitaire a empêché toute avancée depuis.		Réaliser l'objectif aux dates où il était prévu si la crise sanitaire le permet	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	
TU	265	Réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière et d'un comité technique pour le projet de création d'un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site	3	Cdl		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	
TU	266	Identification d'un lieu pour la création d'un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site	3	Cdl		Sans objet	Des réflexions ont déjà été menées sur le choix du site (Jardin partagé)	
AD	267	Recherche de financements pour la mise en œuvre du projet de création d'un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site	3	Cdl		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	
PI	268	Identification d'un prestataire pour le développement du projet de création d'un espace d'activités ludiques et sportives de plein air sur le site et mise en œuvre de l'activité	3	Cdl		Sans objet	Un prestataire de Mas-Thibert s'est manifesté de lui-même : Naturellement sport et loisirs avant la crise sanitaire	
TU	269	Réalisation des plans d'implantation, définition des caractéristiques techniques et installation des équipements de l'espace d'activités ludiques et sportives de plein air	3	Cdl		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	
AD	270	Agréments de l'espace d'activités ludiques et sportives de plein air par une commission de sécurité	3	Cdl		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	
PI	271	Inauguration de l'espace d'activités ludiques et sportives de plein air	3	Cdl		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	

OR3 / OLT9 / Opdg 96 : Développer la fréquentation de la clientèle étrangère sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg96 Développer la fréquentation de la clientèle étrangère sur le site	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de visiteurs étrangers reçus sur le site toutes activités confondues	On observe une légère augmentation de la fréquentation étrangère ces dernières années La traduction de différents outils (livret, site internet,...) est en cours Suite à la crise sanitaire, la fréquentation de la clientèle étrangère se fait beaucoup plus rare. Les chiffres devront être réévalués lors de la reprise d'un rythme normal du tourisme étranger général	Une version anglaise de l'application "Mes Marais" est prévue. Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et Le Troisième Pôle permettra de se positionner la stratégie marketing de l'accueil du public

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	272	1	RNN+Cdl	X	En cours	Site traduit en anglais et allemand et en cours de traduction en italien	1
PI	273	1	Cdl	X	En cours	Certains livrets sont traduits et les autres seront traduits en anglais lors de la mise en fonction de l'application "Mes Marais"	1
PI	274	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Un devis a été obtenu mais s'est avéré extrêmement couteux donc le projet a été abandonné	3
PI	275	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Notamment auprès du public des croisiéristes	2
FO	276	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une formation est prévue en automne en 2021 et une attention particulière est portée sur la pratique des langues étrangères lors du recrutement des agents d'accueil	1
AD	277	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Pour être rentable, les visites guidées naturalistes demandent une jauge que le public ne parlant qu'allemand ou italien atteint rarement. De plus la crise sanitaire empêche aujourd'hui d'envisager d'engager un tel prestataire	2

OR3 / OLT9 / Opdg 97 : Développer les outils numériques de visite et de communication

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03	/OLT0 /Opdg97	Développer les outils numériques de visite et de communication	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'outils numériques de visite et de communication mis en place et fonctionnels	<p>Le projet d'une application de découverte des Marais du Vigueirat est en cours. Cette application devrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rappel des règles à respecter durant l'ensemble des visites ainsi que certaines recommandations pour améliorer l'expérience des visiteurs du site - Une cartographie des différents sentiers et des habitats qui composent le site - Des fiches de description de la faune, de la flore et des habitats que l'on peut trouver sur le site - Un descriptif des différentes activités disponibles pour découvrir le site - La numérisation de chaque pictogramme présent sur les sentiers et de certains points d'intérêt sur une carte des sentiers avec une fiche descriptive correspondante (pictogramme d'habitat sur le sentier ethnobotanique, observatoires,...) - L'ensemble des livrets d'interprétation numérisés <p>Les résultats de l'étude ATEMIA permettront d'orienter la refonte des outils de communication afin d'augmenter le nombre de visiteurs</p>		Une version anglaise de l'application "Mes Marais" est prévue	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	278	Numérisation de l'ensemble des livrets d'interprétation des parcours de visite	1	Cdl	X	En cours	Nouvel outil de communication en cours d'élaboration : Application "Mes Marais"	1
PI	279	Mise en place d'une écobalade sur les sentiers de l'Etourneau	2	Cdl	X	En cours	Nouvel outil de communication en cours d'élaboration : Application "Mes Marais"	1
PI	280	Mise en place de flashcodes sur chaque pictogramme présent sur les sentiers de l'Etourneau qui renvoient au livret numérisé correspondant	2	Cdl	X	En cours	Implémentation de points GPS correspondant aux pictogrammes présents sur les sentiers de l'Etourneau nord dans l'application "Mes Marais"	1
PI	281	Relance de la newsletter des AMV	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Relancée puis abandonnée en 2020 parce qu'elle s'adressait au grand public qui n'a pas été géré de la même façon lors de la crise sanitaire et aux adhérents qui ont vu leur régime changer lors de l'adossment au GROUPE SOS. De nouveaux outils de communication sont en cours d'élaboration	1
PI	282	Remplissage des rubriques manquantes du site Internet des Marais du Vigueirat	1	RNN+Cdl	X	En cours	En attente d'une possible refonte des outils de communication initié par le groupe SOS afin d'optimiser ces outils	1
AD	22	Demande d'autorisation (accueil de journalistes photographes ou cinéastes sur la RNN)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/

OR3 / OLT9 / Opdg 98 : Développer la boutique

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg98 Développer la boutique	Partiellement atteint	Augmentation du chiffre d'affaire lié à la vente de produits à la boutique	<p>Depuis 2015 les recettes de la boutique se maintiennent. En 2020, la fermeture prolongée de la boutique suite à la crise sanitaire n'a permis d'atteindre que la moitié des recettes des années précédentes. Des réflexions sont constamment menées afin de dynamiser les ventes et d'augmenter les recettes de la boutique</p> <p>A la création de l'ACI 2, deux salariés en insertion ont été affectés à l'accueil du public</p> <p>La boutique en ligne a été fonctionnelle mais entraînait trop de contraintes logistiques. Le concept de boutique en ligne ne semble pas adapté à une structure telle que les Marais du Vigueirat. Cette dernière n'est donc plus fonctionnelle aujourd'hui.</p>			Il est nécessaire de continuer les efforts pour faire vivre la boutique et augmenter le chiffre d'affaire
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 283 Proposition de nouveaux produits à vendre pour la boutique et étiquetage des produits en anglais, allemand et italien	1	Cdl	X	Terminée	Des réflexions sont constamment menées sur de nouveaux produits qui pourraient être en vente à la boutique	/
PI 284 Création d'une boutique en ligne	1	Cdl	X	Terminée	La boutique en ligne existe mais entraîne trop de contraintes logistiques qui font qu'elle n'est aujourd'hui plus fonctionnelle	/
PI 285 Développement de la gamme des "goodies" Marais du Vigueirat	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un certain nombre de produits à l'effigie des Marais du Vigueirat sont vendus à la boutique et la vente des écocup à la boutique a fortement augmenté	2
AD 22 Demande d'autorisation (produits à l'effigie de la RNN)			X	Terminée	L'effigie de la RNN est très institutionnelle et les recettes que rapporteraient ce genre de produit ne seraient pas suffisantes pour compenser leur création. Cette opération a donc été abandonnée	/
TU 286 Agrandissement de l'espace de vente, réagencement de la banque d'accueil et mise en place de nouveaux présentoirs	2	Cdl	X	Terminée	Les aménagements sont terminés et la nouvelle banque d'accueil est fonctionnelle	/

OR3 / OLT9 / Opdg 99 : Développer la buvette

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg99 Développer la buvette		Partiellement atteint	Augmentation du chiffre d'affaire lié à la vente de produits à la buvette		<p>Les recettes de la buvette se maintiennent depuis 2015. En 2020 la fermeture prolongée de la buvette suite à la crise sanitaire n'a pas permis d'atteindre que la moitié des recettes des années précédentes. L'agrandissement du bâtiment dédié à la restauration sur le site ainsi qu'une meilleure communication (réalisation d'un flyer en 2020) devrait permettre d'améliorer cette activité et de pouvoir ainsi la développer</p> <p>A la création de l'ACI 2, deux salariés en insertion ont été affectés à la buvette</p>		<p>Continuer les efforts pour faire vivre la buvette et augmenter le chiffre d'affaire afin de rentabiliser l'activité</p> <p>Nécessité de travaux importants pour rénover la buvette prévue en 2022, recherche de financements nécessaire</p>	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
AD	287	Obtention du permis d'exploitation (licence 2) et guide des bonnes pratiques en hygiène alimentaire	1	Cdl	X	Terminée	Le permis d'exploitation a été obtenu en 2016 et est valable pendant 10 ans Les salariés de la buvette sont formés au guide des bonnes pratiques en hygiène alimentaire dès leur arrivé puis une fois tous les 5 ans	1
TE	288	Rénovation de la cabane en sagne	1	Cdl	X	En cours	Le bâtiment de la buvette est régulièrement entretenu et des travaux sont prévus en 2022 pour reconstruire et améliorer le bâtiment dédié à l'activité de la buvette	1
PI	289	Achat d'équipement spécifique pour l'accueil des groupes	1	Cdl	X	Terminée	L'activité de restauration est aujourd'hui en capacité d'accueillir des groupes d'un point de vue logistique	/
PI	290	Révision des produits et de la tarification des produits vendus à la buvette	1	Cdl	X	Terminée	Les prix des produits de la buvette sont régulièrement révisés	/
PI	291	Participation à la fête de la Gastronomie	2	Cdl	X	Réalisée	La structure a accueilli et participé à la fête de la gastronomie à partir de 2017	3
PI	292	Proposition de stages de cuisine et de jardinage aux visiteurs	2	Cdl	X	Partiellement réalisée	Des ateliers en lien avec le jardin potager sont régulièrement organisés mais les stages de cuisine ont été abandonnés car le bâtiment de la buvette n'est pas adapté à l'accueil de ce genre de stage	3
TU	293	Réalisation de l'extension du potager pour la buvette (serres, abris de jardin, pépinière, prises électriques)	1	Cdl	X	Terminée	Le jardin potager a été agrandi et la majorité des produits qui sont aujourd'hui cuisinés et vendus à la buvette proviennent du jardin potager	/

OR3 / OLT9 / Opdg 100 : Revoir les outils de communication existants et en développer de nouveaux

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg100 Revoir les outils de communication existants et en développer de nouveaux		Atteint	Amélioration des outils de communication existants	Dans une démarche écoresponsable, les outils de communication numériques sont aujourd'hui favorisés.			Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et Le Troisième Pôle permettront de se positionner la stratégie marketing. Cette étude devrait donner suite à une refonte des outils de communication	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
PI	294	Diminution de la quantité de dépliant touristiques en version papier	1	Cdl	X	Réalisée	Aujourd'hui les outils numériques sont privilégiés (site internet, réseaux sociaux, application,...)	1
PI	295	Création et édition d'un plan des Marais du Vigueirat avec l'ensemble des parcours de visites possibles (libres et guidées) et les informations pratiques	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le plan a été créé mais n'a pas été édité en version papier. Il est prévu de l'inclure dans l'application qui est en cours d'élaboration	/

OR3 / OLT9 / Opdg 101 : Améliorer l'accès au site pour les visiteurs

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg101 Améliorer l'accès au site pour les visiteurs	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de visiteurs venant sur le site par l'intermédiaire de transports en commun, amélioration de la circulation dans le village, et amélioration de l'accueil diurne des campings-cars	<p>Avec le logement et la communication, le transport est un des trois enjeux sur lesquels il est possible d'agir pour augmenter le nombre de visiteurs. Le site étant excentré des grandes villes de la région (notamment Arles) le transport devient difficile sans avoir de véhicule motorisé. La volonté des Amis des Marais du Vigueirat en facilitant l'accès au site présente plusieurs avantages notamment ; l'augmentation du nombre de visiteurs en rendant possible l'accès du site à des populations non motorisées mais aussi la réduction de l'impact écologique des visiteurs du site.</p> <p>Des discussions ont été engagées avec les différentes structures pouvant répondre au projet d'amélioration d'accès au site mais les différents aménagements n'ont pas pu être mis en place. Un besoin général des Amis des Marais du Vigueirat entraîne aujourd'hui une recentralisation des activités sur les missions principales de gestion des Marais du Vigueirat. Cependant, le projet n'en reste pas moins pertinent dans la démarche de réduire l'impact environnemental de la structure et il n'est donc pas abandonné</p>	Conserver l'objectif d'amélioration de l'accès au site dans une optique de le réaliser si l'occasion se présente même sur une durée plus longue que le plan de gestion actuel

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	296	2	Hors site	X	Terminée	Cette étude a été réalisée en collaboration avec TMS (Transport Mobilité Solidarité)	/
CO	297	2	Hors site	X	Terminée	L'étude a été pilotée par TMS en collaboration avec l'ACCM	/
AD	298	2	Hors site	X	Sans objet	Les coûts se sont avérés trop élevés pour mettre en place le transport en commun	2
AD	299	2	Hors site	X	Non démarrée	Afin de mettre en œuvre cette opération la recherche d'un partenaire est nécessaire. Grâce au groupe SOS, des discussions sont engagées avec une plateforme : We Moov	3
CO	300	1	Hors site	X	En cours	Une étude a été réalisée et a abouti à la réhabilitation d'une voie de circulation au Sud du Village de Mas-Thibert (Chemin d'Antignac)	1
TU	301	1	Cdl	X	Terminée	Les places ont été créées et uniquement pour le stationnement diurne	/

OR3 / OLT9 / Opdg 102 : Améliorer l'aire d'accueil des visiteurs

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg102 Améliorer l'aire d'accueil des visiteurs	Partiellement atteint	Amélioration du confort de l'aire d'accueil, amélioration de la lisibilité de la signalétique	Au cours de l'année 2020, la fermeture répétée et prolongée de la boutique et de l'accueil à cause des différents confinements et de la crise sanitaire en général a mis en évidence l'importance de ceux-ci pour l'orientation des visiteurs. De nombreux cas de visiteurs égarés ont été observés par l'équipe gestion durant les épisodes de confinement où l'accueil était fermé			<p>Compléter la signalétique directionnelle par un plan du site sur le parking qui préciserait l'accès à l'accueil</p> <p>Mener une réflexion sur le maintien de l'ouverture des sentiers lorsque l'accueil est fermé (visiteurs perdus, critique lorsque l'accès aux sentiers redevient payant, non respect des règles d'accès au site, dérangement,...)</p>
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU 302 Modification de la signalétique directionnelle depuis le parking jusqu'à l'accueil des Marais du Vigueirat	1	Cdl	X	Terminée	De nouveaux panneaux ont été installés afin de guider les visiteurs vers les sentiers	/
TU 303 Installation de moustiquaires géantes sur les tables de pique-nique	2	Cdl	X	Terminée	Les moustiquaires ont été installées mais ne sont aujourd'hui plus en place car elles demandent trop d'entretien et entraînent trop de dépenses	2
TU 304 Construction et installations de tables de pique-nique supplémentaires pour l'aire de pique-nique des groupes	1	Cdl	X	Réalisée	L'augmentation de la demande et de la fréquentation des groupes met en évidence la nécessité de prévoir encore plus de place de pique-nique dédiées à ce public	1
TU 305 Création d'une aire de jeux pour les enfants et d'une aire de pétanque sur l'aire d'accueil	2	Cdl	X	Non démarrée	Absence de moyens financiers	3
AD 306 Recherche de financements et réparation de la "caméra cigogne"	2	Cdl	X	Non démarrée	Absence de moyens financiers	3

OR3 / OLT9 / Opdg 103 : Faciliter l'accueil des personnes handicapées sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg103 Faciliter l'accueil des personnes handicapées sur le site		Partiellement atteint	Augmentation du nombre de visites handicapés et des équipements dédiés		L'équipement et les aménagements facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite sur le site sont fonctionnels. L'obtention du Label Tourisme et Handicap est prévu pour 2021 ou 2022		Mettre en place un code couleur adapté aux personnes malvoyantes dans les toilettes de l'accueil et de l'ACI Obtention du le Label Tourisme et Handicap
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	307	1	Cdl	X	Terminée	L'accès à la boutique est aujourd'hui adapté aux personnes à mobilité réduite	/
TU	308	1	Cdl	X	En cours	La construction d'un platelage menant du parking à l'accueil impose trop de contraintes d'aménagements. C'est donc un dépose minute devant l'accueil qui a été mis en place, il nécessite néanmoins la présence d'un accompagnant lors de la visite de personnes à mobilité réduite	1
TU	309	1	Cdl	X	Non démarrée	L'opération n'a pas encore été réalisée par manque de temps mais reste prévue	1
TU	310	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	Les visites en calèches sont maintenant réalisées par un prestataire et ce n'est donc plus aux AMV de gérer l'acquisition de matériel adapté	3
TU	311	2	Cdl	X	Non démarrée	Un manque de financement a empêché la réalisation de cette opération	2
OC	312	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le cahier de réservations est en place mais il ne sert pas du tout	/
AD	313	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Des actions ont été réalisées avec la LPO PACA mais le programme n'est plus en place aujourd'hui	/

OR3 / OLT9 / Opdg 104 : Développer l'accueil de séminaires et le tourisme d'affaire

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg104 Développer l'accueil de séminaires et le tourisme d'affaire	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre de séminaires et de tourisme d'affaire	Le hangar est aujourd'hui en capacité d'accueillir du public mais l'installation d'un chauffage reste nécessaire. En été il accueille aujourd'hui également des scolaires. La crise sanitaire ralentit aujourd'hui beaucoup l'accueil de groupes				<p>Installer le système de chauffage pour pouvoir accueillir du public en hiver</p> <p>Une réflexion est nécessaire sur l'optimisation du hangar afin de pouvoir y accueillir également des scolaires</p>
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
TU 314 Finalisation de l'aménagement du hangar (isolation, chauffage, baies vitrées, éclairage, toilettes)	1	Cdl	X	En cours	Tous les aménagements ont été faits mise à part l'installation d'un chauffage		1
PI 315 Mise en place d'un kit d'accueil des séminaires (pochette, papier, stylo, documents de présentation des Marais du Vigueirat)	1	Cdl	X	Non démarrée	Cette opération est en attente de l'évolution de la crise sanitaire, l'accueil de séminaires étant impossible pour le moment		1

OR3 / OLT9 / Opdg 105 : Développer l'accueil des cyclotouristes et la filière vélo

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg105 Développer l'accueil des cyclotouristes et la filière vélo	Atteint	Augmentation du nombre de personnes accédant au site en vélo, et du nombre de personnes réalisant des visites du site à vélo	<p>Avec la mise en place de la piste cyclable qui relie le village et la ViaRhona aux Marais du Vigueirat le nombre de cyclotouristes a augmenté. En raison de cette augmentation de fréquentation des réflexions sont menées pour proposer une activité autour de ce mode de déplacement. Elle répondrait à une demande du public se déplaçant à vélo et serait pertinente mais impose également de nombreuses contraintes. En effet, on ne connaît aujourd'hui pas le dérangement qui serait occasionné par ce genre de fréquentation et il est important de l'évaluer. Des réflexions sont ensuite nécessaires sur le tracé que pourrait prendre ce sentier et le guide qui devra accompagner les groupes si ce sentier passe dans la RNN</p> <p>Des réflexions ont déjà été menées dans l'optique non pas créer un circuit découverte mais de se servir du vélo comme moyen de transport pour les groupes de scolaires. En effet, ces derniers se rendent occasionnellement dans la réserve lors d'activités et ils sont normalement transportés en bus. Les faire se déplacer en vélo serait un moyen d'être encore plus cohérent à la protection de l'environnement qui est pratiquée aux Marais du Vigueirat</p>	<p>Continuer d'augmenter la fréquentation du site par les cyclotouristes et les efforts qui sont menés pour améliorer leur accueil</p> <p>Continuer les réflexions qui sont menées sur la possible mise en place d'une activité autour du vélo sur le site</p> <p>Communiquer sur l'obtention du label vélo quand la crise sanitaire le permettra</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
PI	316	Création et installation d'une signalétique et d'un système empêchant les 2 roues à moteur de circuler sur la piste cyclable reliant le village et les Marais du Vigueirat	1	Cdl	X	Terminée	En 2020 des travaux ont été réalisés afin d'empêcher les voitures et les quads de circuler (rochers et tranchée clôturée)	/
AD	317	Régularisation du foncier et de l'entretien lié à la piste cyclable entre Mas-Thibert et les Marais du Vigueirat	1	Cdl	X	En cours	Des échanges de mail on eu lieu courant 2020 suite à un problème de convention pour déterminer à qui revient la responsabilité de l'entretien de la piste cyclable	1
AD	318	Mise en place d'une convention de partenariat avec des associations cyclotouristes	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Action à prévoir dans les 5 années à venir	2
PI	319	Mise en place d'un nouveau circuit de découverte des Marais du Vigueirat en vélo autour du Sentier Homme et Nature	1	Cdl	X	Non démarrée	Cette opération répond à la demande du public se déplaçant en vélo mais aucun financement n'a été trouvé pour mener à bien cette opération. Des réflexions sont nécessaires afin de cibler l'activité qui pourrait être proposée	2
AD	22	Demande d'autorisation (randonnées à vélo dans la RNN)			X	Suspendue	Des réflexions sont nécessaires avant de faire une demande d'autorisation pour ce type de randonnée	2
PI	320	Mise en place d'une randonnée à vélo au cœur de la Réserve naturelle nationale	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Il est important d'évaluer le dérangement qu'occasionnerait ce genre de randonnée dans la Réserve Naturelle Nationale avant d'envisager la mise en place d'un circuit	2
PI	321	Obtention du label "Accueil vélo"	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le label a été obtenu en décembre 2019 mais il n'a pas encore pu être valorisé à cause de la crise sanitaire	/
PI	322	Mise en place d'une fête du vélo entre les Marais du Vigueirat et Mas-Thibert	2	Cdl	X	Non démarrée	Un projet de rallye à pied est en cours et permettra surement d'ouvrir la porte à d'autres rallyes à vélo. La crise sanitaire empêche de mettre en oeuvre ce genre d'évènement aujourd'hui	2

OR3 / OLT9 / Opdg 106 : Développer le tourisme social et solidaire

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg106 Développer le tourisme social et solidaire		Partiellement atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre des partenariats avec des structures à vocation sociale et solidaire		Les opérations ont toutes été réalisées mais le nombre de personnes accueillies dans le cadre de ce genre de partenariat n'a pas forcément augmenté		Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et le troisième pôle permettront de se positionner la stratégie marketing	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
AD	323	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La convention a été signée mais aujourd'hui un manque de temps ne permet plus d'accueillir du public issu de ce partenariat		/
PI	324	2	RNN+Cdl	X	Terminée	La convention a été signée mais aujourd'hui un manque de temps ne permet plus d'accueillir du public issu de ce partenariat		/
AD	325	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Un partenariat informel sans convention est toujours en place		/

OR3 / OLT9 / Opdg 107 : Développer le tourisme de jardins

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg107 Développer le tourisme de jardins		Atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre d'animations liées aux jardins		En plus de fournir la majorité des produits vendus à la buvette, le jardin est aussi un support de création d'ateliers majoritairement pour les enfants.		Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et le troisième pôle permettrons de se positionner la stratégie marketing
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	326	1	Cdl	X	Réalisée	Les manifestations ont eu lieu à partir de 2017	2
PI	327	1	Cdl	X	En cours	Une actualisation des documents est en cours notamment réalisé par un service civique accueil	1
PI	328	2	Cdl	X	Partiellement réalisée	Cette opération reste pertinente mais dépend de la dynamique de l'association DEDUCIMA	2
PI	329	1	Cdl	X	En cours	Des ateliers au jardin sont réalisés avec les jardiniers du chantier d'insertion dont certains spécifiques aux enfants avec le CPIE	/

OR3 / OLT9 / Opdg 108 : Développer le tourisme fluvial

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg108 Développer le tourisme fluvial	Non atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre du tourisme fluvial (croisiéristes)	L'offre des Marais du Vigueirat ne correspond pas au cahier des charges des croisiéristes (Jauge, transport, langues étrangères,...)			Depuis la crise sanitaire, les croisiéristes repositionnent leurs critères de choix d'activité : petite jauge et tourisme de nature. Cette nouvelle demande pourrait ouvrir des possibilités aux Marais du Vigueirat
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 330 Proposition d'un produit de découverte des Marais du Vigueirat adapté à la demande des croisiéristes au départ d'Arles	1	RNN+Cdl	X	En cours	Certaines démarches sont menées par l'office de tourisme d'Arles mais les nombreuses contraintes logistiques freinent beaucoup la fréquentation des croisiéristes sur les Marais du Vigueirat	1
PI 331 Mise en place d'actions de démarchage en faveur du public des croisiéristes	1	Hors site	X	Réalisée	Certaines démarches sont menées par l'office de tourisme d'Arles mais les nombreuses contraintes logistiques freinent beaucoup la fréquentation des croisiéristes sur les Marais du Vigueirat	1

OR3 / OLT9 / Opgd 109 : Développer la valorisation du patrimoine historique des Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03	/OLT09 /Opgd109	Développer la valorisation du patrimoine historique des Marais du Vigueirat	Sans objet	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre d'animations liées à la valorisation du patrimoine historique du site		En attente des résultats des fouilles archéologiques		Repositionner le calendrier en fonction de l'avancement des fouilles archéologiques menées sur le site
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
PI	332	Exploitation touristique et pédagogique des chantiers de prospections et de fouilles archéologiques	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	Impossible de commencer sans les résultats des fouilles archéologiques	1
PI	333	Mise en place d'une balade sonore sur les métamorphoses du paysage deltaïque	1	Cdl	X	Terminée	Une balade sonore est disponible sur le site des Marais du Vigueirat : les voies du Rhone - Attention paysages sensibles	/
PI	334	Mise en place d'animations autour de l'histoire hydrologique récente des Marais du Vigueirat et du Plan du Bourg et autour de l'histoire des activités humaines des Marais du Vigueirat et du Plan du Bourg depuis l'époque romaine	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Impossible de commencer sans les résultats des fouilles archéologiques	2

OR3 / OLT9 / Opdg 110 : Développer la thématique relative à l'agriculture, l'élevage et aux jeux taurins pour l'accueil du public

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg110 Développer la thématique relative à l'agriculture, l'élevage et aux jeux taurins pour l'accueil du public	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre d'animations relatives à l'agriculture, à l'élevage et aux jeux taurins	<p>Par le choix des prestataires mobilisés pour les différentes activités présentes sur le site (calèche et balade à cheval) les AMV développent la thématique liée à l'agriculture et notamment à l'élevage. En effet, ces deux prestataires sont également propriétaires d'élevages de chevaux et de taureaux Camargues et Espagnols (Manade Vallat et Manade Coule). Depuis 2020 des démonstrations de manipulation de taureaux sont organisées une fois par semaine dans le cadre de visites en calèche en période estivale.</p> <p>Une activité de balade à cheval est en place aux Marais du Vigueirat depuis 2017</p>			<p>Conserver les relations avec les prestataires actuels qui sont également manadiers (calèche et balade à cheval) dont les bêtes pâturent sur le site</p> <p>Une étude sur l'accueil du public réalisée par les bureaux d'études ATEMIA et Le Troisième Pôle permettra de se positionner la stratégie marketing</p>
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 335 Mise en place de démonstration des jeux taurins aux Marais du Vigueirat	2	Cdl	X	Réalisée	Des démonstrations sont faites de manière régulière depuis peu dans le cadre de visites en calèche et plus sporadiquement durant la journée des producteurs	2
PI 336 Organisation de la Course de Satin aux Marais du Vigueirat	2	Cdl	X	Suspendue	Des échanges ont eu lieu avec les organisateurs mais dans les lieux envisagés pour cette course ne correspondaient pas au cahier des charges des organisateurs de la Course de Satin (pas d'arrivée d'eau potable dans les secteurs concernés, sol potentiellement glissant...)	3
PI 337 Mettre en place une journée thématique sur le cheval aux Marais du Vigueirat	2	Cdl	X	Non démarrée	Avec l'existence de la Maison du Cheval Camargue au Mas de la Cure qui est également propriété de Conservatoire du littoral il faut réévaluer la pertinence et la légitimité d'organiser ce genre d'évènement aux Marais du Vigueirat	3

OR3 / OLT9 / Opdg 111 : Développer les activités artistiques (musique, spectacle vivant, art contemporain, etc.)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT09 /Opdg111 Développer les activités artistiques (musique, spectacle vivant, art contemporain, etc.)	Atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre d'évènements culturels	Les AMV ont toujours mis l'accent sur le développement des arts en adéquation avec la protection des espaces naturels. De nombreux évènements culturels ont été organisés sur le site. La crise sanitaire a entraîné l'annulation de bon nombre d'entre-eux en 2020 mais des discussions pour de prochains évènements sont toujours en cours			Trouver les financements pour maintenir les activités artistiques
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 338 Participation partenariale aux festivals "Festival des Suds", "Les Envies Rhonements", "Musique en balade", etc.	1	Cdl	X	Réalisée	Des évènements culturels sont régulièrement organisés (Rhodanousia en 2020 par exemple)	1
PI 339 Accueil d'artistes en résidence	1	Cdl	X	Réalisée	Des logements comme le cabanon du rendez-vous ou des salles sont mis à la disposition des artistes dans le respect des règles imposées par l'équipe gestion	2

OR3 / OLT9 / Opdg 112 : Poursuivre le projet de mise en place d'un lieu d'informations et d'accueil touristique des Marais du Vigueirat à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR03 /OLT09 /Opdg112		Poursuivre le projet de mise en place d'un lieu d'informations et d'accueil touristique des Marais du Vigueirat à Mas-Thibert	Non atteint	Augmentation du nombre de personnes accueillies dans le lieu d'information et d'accueil touristique à Mas-Thibert		A la suite d'une demande de la ville d'Arles de travailler sur la question de la mise en place d'un lieu d'accueil touristique des Marais du Vigueirat à Mas-Thibert une étude de faisabilité sera réalisée en 2021 dans le cadre de l'amélioration des retombées économiques en faveur du village		Perspective en attente des résultats de l'étude
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
TU	340	1	Hors site	X	Non démarrée	L'opération est prévue en 2021		1
TU	341	1	Cdl	X	Non démarrée	L'opération est prévue en 2021		1
TU	342	2	Hors site	X	Non démarrée	L'opération est prévue en 2021		2
TU	343	2	Hors site		Non démarrée	Une évaluation de réalisation sera conduite en fonction des résultats de l'étude qui sera menée en 2021		2

OR3 / OLT10 / Opdg 113 : Poursuivre l'accompagnement du projet de ré-ouverture de la station service de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR03 /OLT10 /Opdg113 Poursuivre l'accompagnement du projet de ré-ouverture de la station service de Mas-Thibert	Atteint	Station service de Mas-Thibert ré-ouverte et fonctionnelle	<p>La station service de Mas-Thibert est aujourd'hui ouverte et fonctionnelle. Elle est gérée par une association cofondée par les Amis des Marais du Vigueirat en 2016 ; COSMOGOL. De plus, elle constitue également un point de vente de produits locaux et bio provenant du circuit court (Maison du terroir)</p> <p>En favorisant le passage à l'agriculture biologique et au circuit court des agriculteurs se trouvant au abord du site les AMV favorisent la protection de la biodiversité alentour et donc celle du site de manière directe et indirecte. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat s'est concrétisé en partie à travers la création de cette association. Le président de l'association des AMV est aujourd'hui toujours le président de Cosmogol mais des discussions sont engagées pour dissocier les deux postes. Cependant, un partenariat fort sera conservé entre les AMV et COSMOGOL</p>				Se questionner sur les liens de gouvernance entre COSMOGOL et les AMV	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	344	Participation à la création d'une structure de gestion de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Terminée	L'association COSMOGOL a été créée en février 2016	/
AD	345	Etude de la réglementation liée aux installations classées (station service)	2	Hors site	X	Terminée	L'étude a été réalisée en 2017	/
AD	346	Demande de devis pour la mise aux normes de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Terminée	Les devis ont été obtenus	/
AD	347	Recherche de financements pour la mise aux normes de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Terminée	Les financements ont été obtenus grâce à un programme LEADER	/
CO	348	Accompagnement à la réalisation des travaux de mise aux normes de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Terminée	Les travaux de mise aux normes de la station ont commencé en 2018	/
AD	349	Contrôle ICPE	2	Hors site	X	Terminée	La station est fonctionnelle	/
CO	350	Accompagnement à la gestion administrative de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Réalisée	Le président de l'association des AMV est également le président de l'association COSMOGOL	2
CO	351	Participation à l'organisation et aux orientations de la structure gestionnaire de la station service de Mas-Thibert	2	Hors site	X	Réalisée	COSMOGOL possède aujourd'hui, en plus de la station service, un point de vente à travers la Maison du terroir	2

OR3 / OLT10 / Opdg 114 : Poursuivre l'accompagnement du projet d'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg114 Poursuivre l'accompagnement du projet d'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	Atteint	Bistrot de Pays ouvert et fonctionnel		Aujourd'hui de Bistrot s'ouvrent dans le village de Mas-Thibert. Tous deux gérés par d'ancien salariés des Amis des Marais du Vigueirat. Un partenariat informel est en place avec les deux gérants		Conserver un lien avec les gérants des deux bistrots de Mas-Thibert
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO 352 Accompagnement de DEDUCIMA pour la réalisation de l'étude de faisabilité de l'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	L'étude a été réalisée par DEDUCIMA mais un manque de financement n'a pas permis de concrétiser ce projet à travers l'association. C'est un privé qui a repris le projet	/
CO 353 Accompagnement de DEDUCIMA pour le choix d'un lieu pour l'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Une étude avait été faite avant la création de l'association DEDUCIMA	/
CO 354 Accompagnement de DEDUCIMA pour les recherches de devis pour la mise aux normes du bâtiment destiné à accueillir le Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Les devis ont été obtenus par DEDUCIMA mais un manque de financement n'a pas permis de concrétiser ce projet à travers l'association. C'est un privé qui a repris le projet	/
CO 355 Accompagnement de DEDUCIMA pour la recherche de financements pour l'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Les financements trouvés n'ont pas été suffisants à la mise en œuvre de ce projet. C'est un privé qui a repris le projet	/
CO 356 Accompagnement de DEDUCIMA pour la recherche de partenaires techniques pour l'ouverture et le fonctionnement d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Un partenaire a été trouvé (INTERMED) mais un manque de financement n'a pas permis de concrétiser ce projet à travers l'association. C'est un privé qui a repris le projet	/
CO 357 Participation au comité de pilotage pour le montage du projet d'ouverture d'un Bistrot de Pays à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Sans objet	Les financements trouvés n'ont pas été suffisants à la mise en œuvre de ce projet. C'est un privé qui a repris le projet	/
AD 358 Constitution d'un partenariat avec la structure gestionnaire du Bistrot de Pays de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Sans objet	Un partenariat informel est en place avec le gérant actuel du Bistrot de Pays de Mas-Thibert	3

OR3 / OLT10 / Opdg 115 : Poursuivre l'accompagnement du projet de Maison de terroir à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026		Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg115 Poursuivre l'accompagnement du projet de Maison de terroir à Mas-Thibert		Atteint	Maison du terroir ouverte et fonctionnelle		L'accompagnement du projet de Maison du terroir s'est fait à travers COSMOGOL. Les produits sont en vente dans les locaux de COSMOGOL			Se questionner sur les liens de gouvernance entre COSMOGOL et les AMV
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
AD	359	Mise en place d'un comité de pilotage pour le montage du projet de maison du terroir à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	/
AD	360	Réalisation d'une étude de faisabilité du projet de maison du terroir à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	/
CO	361	Accompagnement du comité de pilotage pour le choix d'un statut pour la structure gestionnaire de la maison du terroir de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	/
CO	362	Accompagnement du comité de pilotage pour l'identification d'un lieu pour l'accueil de la maison du terroir de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	/
CO	363	Accompagnement de la structure gestionnaire dans la définition des orientations du projet (charte, règlement, etc.) de maison du terroir de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	/
CO	364	Accompagnement de la structure gestionnaire de la maison du terroir de Mas-Thibert dans la recherche de financements	3	Hors site	X	Terminée	Le projet Maison du terroir est géré par l'association COSMOGOL en partenariat avec les AMV	2
AD	365	Constitution d'un partenariat avec la structure gestionnaire de la maison de terroir de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	Un partenariat est en place avec COSMOGOL qui gère la Maison de terroir	2

OR3 / OLT10 / Opdg 116 : Poursuivre l'accompagnement du projet de marché des producteurs à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg116 Poursuivre l'accompagnement du projet de marché des producteurs à Mas-Thibert	Atteint	Marché des producteurs créé, augmentation du nombre de producteurs y participants	L'association des Amis des Marais du Vigueirat a aidé lors du montage et a laissé ensuite la mairie de Mas-Thibert être porteuse de ce projet. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat en créant un contexte économique et social favorable à la protection de la biodiversité s'est concrétisé en partie à travers ce projet. Aujourd'hui le projet est aux mains de la mairie de Mas-Thibert			Conserver un partenariat avec la mairie de Mas-Thibert qui est porteuse de ce projet
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO 366 Suivi du projet dans le cadre des commissions du Conseil de Village	3	Hors site	X	Terminée	Le projet a été transformé. C'est la mairie de Mas-Thibert qui en est aujourd'hui porteuse. Une participation des AMV est en place par l'intermédiaire du président de l'association qui participait au conseil de village	/
CO 367 Enquête auprès des producteurs locaux et des habitants de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Terminée	La mairie de Mas-Thibert est porteuse du projet	/
CO 368 Mise en réseau des producteurs locaux et des services de la Ville d'Arles	3	Hors site	X	Terminée	La mairie de Mas-Thibert est porteuse du projet	/
PI 369 Organisation d'une fête des producteurs dans le village de Mas-Thibert (événement de lancement)	3	Hors site	X	Terminée	La mairie de Mas-Thibert est porteuse du projet	/
CO 370 Identification d'un lieu d'accueil du marché dans le village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Sans objet	Le lieu a été identifié par la mairie de Mas-Thibert, porteuse du projet	/
CO 371 Suivi de la démarche : demandes d'autorisations, travaux, etc.	3	Hors site	X	Sans objet	Les autorisations ont été obtenues par la mairie de Mas-Thibert, porteuse du projet	/

OR3 / OLT10 / Opdg 117 : Poursuivre l'accompagnement du projet de création d'une halte fluviale sur le Rhône

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg117 Poursuivre l'accompagnement du projet de création d'une halte fluviale sur le Rhône	Non atteint	Halte fluviale sur le Rhône créé et fonctionnelle	<p>Le projet de construire une halte fluviale sur le Rhône au niveau de Mas-Thibert s'inscrit dans un plan de développement du territoire et d'augmentation des fréquentations du site par une nouvelle clientèle. Des discussions ont été engagées avec différents partenaires potentiels ; compagnies fluviales travaillant sur le Rhône et pouvant faire halte à Mas-Thibert. Plusieurs compagnies ont montré un réel intérêt à concrétiser ce projet afin de diversifier leur activité et de répondre à la demande de leurs clients</p> <p>N'étant pas approuvé par l'ancienne municipalité d'Arles, le projet n'a pour l'instant pas donné suite. Cependant, à la suite de l'élection récente d'un nouveau maire, il semble que le projet intéresse à nouveau la Ville d'Arles. Ce projet nécessite néanmoins d'être largement étudié avant d'être mis en oeuvre</p>			Se tenir informé sur les avancés des réflexions qui sont menées pour ce projet
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU 372 Actualisation de l'étude de faisabilité de la création d'une halte fluviale sur le Rhône	3	Hors site	X	Non démarrée	Une pré-étude de faisabilité a été réalisée en 2006 mais aucun financement n'a permis de réaliser une réelle étude de faisabilité	3
CO 373 Suivi du projet dans le cadre des commissions du Conseil de Village	3	Hors site	X	Sans objet	Le projet n'ayant pas encore fait l'objet d'une étude approfondie il n'est pas encore nécessaire de réaliser un suivi. Le sujet a tout de même été plusieurs fois abordé lors de réunions du Conseil de Village	3
TU 374 Montage d'un Comité de pilotage pour le projet création d'une halte fluviale sur le Rhône	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU 375 Identification d'un porteur de projet pour la création d'une halte fluviale sur le Rhône	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
AD 376 Accompagnement à la recherche de financements pour la création d'une halte fluviale sur le Rhône	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3

OR3 / OLT10 / Opdg 118 : Poursuivre l'accompagnement du projet de construction d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg118 Poursuivre l'accompagnement du projet de construction d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert	Sans objet	Unité de méthanisation créée et fonctionnelle	/			Réévaluer la pertinence de l'implication des AMV pour ce projet
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU 377 Mise à jour de l'étude de faisabilité pour la construction d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
CO 378 Proposition du projet aux commissions du Conseil de Village	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU 379 Montage d'un Comité de pilotage pour le projet création d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU 380 Identification d'un porteur de projet pour la création d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU 381 Accompagnement à la recherche de financements pour la création d'une unité de méthanisation à Mas-Thibert	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
CO 382 Mise en réseau entre le porteur de projet de création d'une unité de méthanisation et les agriculteurs locaux pour l'organisation de la collecte de matière première	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3

OR3 / OLT10 / Opdg 119 : Créer un "itinéraire paysan" pour la découverte des exploitations agricoles du Plan du Bourg au départ des Marais du Vigueirat (agri-tourisme)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives		
OR03 /OLT10 /Opdg119 Créer un "itinéraire paysan" pour la découverte des exploitations agricoles du Plan du Bourg au départ des Marais du Vigueirat (agri-tourisme)	Sans objet	"Itinéraire paysan" créé et fonctionnel, augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre de cette activité	Une réflexion a été menée dans le cadre du projet Crau Camargue. Le choix a été fait de s'associer avec la Crau et les Alpilles pour la diversité agricole qui est présente sur ces différents milieux afin de créer un itinéraire dynamique autour de la protection de l'environnement et des métiers du terroir de la région	Conserver un partenariat avec COSMOGOL pour suivre ce projet mais se questionner sur les liens de gouvernance entre COSMOGOL et les AMV		
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 383	2	Hors site	X	Sans objet	Le projet va être délégué à COSMOGOL, l'association étant aussi gestionnaire de la maison de terroir	3
PI 384	2	Hors site	X	Sans objet	Une amorce de réflexion a été menée dans le cadre du projet Crau-Camargue mais le projet sera délégué à COSMOGOL	3
PI 385	2	Hors site	X	Sans objet	Projet délégué à COSMOGOL	3
PI 386	2	Hors site	X	Sans objet	Projet délégué à COSMOGOL	3
PI 387	2	Hors site	X	Sans objet	Projet délégué à COSMOGOL	3
AD 388	2	Hors site	X	Sans objet	Projet délégué à COSMOGOL	3
PI 389	2	Hors site	X	Sans objet	Projet délégué à COSMOGOL	3

OR3 / OLT10 / Opdg 120 : Accompagner le projet d'éco-gîtes à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg120 Accompagner le projet d'éco-gîtes à Mas-Thibert	Sans objet	Eco-gîtes créés et fonctionnels, augmentation du nombre de personnes utilisant cet hébergement	Une réflexion sur la forme que devrait prendre le projet a déjà été menée	Réévaluer la pertinence de l'implication des AMV pour ce projet

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	390	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU	391	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU	392	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
AD	393	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
TU	394	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3
CO	395	3	Hors site		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3

OR3 / OLT10 / Opdg 121 : Poursuivre le soutien aux associations du village de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR03 /OLT10 /Opdg121 Poursuivre le soutien aux associations du village de Mas-Thibert	Atteint	Augmentation du nombre d'associations actives dans le village	Les Amis des Marais du Vigueirat représentent la plus grosse association de Mas-Thibert. De plus, une grande partie des salariés de l'association sont originaires de Mas-Thibert. Les étroits liens qui existent entre le village et les AMV permettent de conserver les bonnes relations entre les différentes structures du territoire et de faciliter la sensibilisation à la protection de la biodiversité autour du site. L'ensemble des actions qui permettent de structurer le territoire contribue au bon fonctionnement de l'association et du site. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat en créant un contexte économique et social favorable à la protection de la biodiversité s'est concrétisé en partie à travers ce projet				Conserver les relations avec le village de Mas-Thibert et l'ensemble de ses associations Se questionner sur le rôle que les AMV ont à jouer quant au soutien aux associations du Village de Mas-Thibert	
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
CO	396	Participation au Bureau de DEDUCIMA	3	Hors site	X	Réalisée	Un partenariat informel est en place	3
CO	397	Aide à la structuration des associations du village de Mas-Thibert (rédaction des statuts, organisation de la première assemblée générale, constitution des bureaux)	3	Hors site	X	Réalisée	A travers différents partenariats les Amis des Marais du Vigueirat viennent en aide aux associations du Village de Mas-Thibert	3
CO	398	Aide administrative et financière aux associations du village de Mas-Thibert (recherche de financements, création de postes, édition de fiches de paye, etc.)	3	Hors site	X	Réalisée	Les AMV ont participé au financement des différentes associations de Mas-Thibert à hauteur de 5000€ durant les 5 premières années du plan de gestion	3
CO	399	Accompagnement des associations pour la mise en place de leurs projets sur le village de Mas-Thibert (recherche de financements, de partenaires techniques)	3	Hors site	X	Réalisée	A travers différents partenariats les Amis des Marais du Vigueirat viennent en aide aux associations du Village de Mas-Thibert	3
CO	400	Participation au comité de rédaction du journal "Le Moustique de Mas-Thibert"	3	Hors site	X	Réalisée	L'association DEDUCIMA est responsable de la rédaction de ce journal et les AMV y participent	3
CO	401	Participation à, voire coordination, de l'organisation d'événements dans le village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Réalisée	Un partenariat informel est en place	3

OR3 / OLT10 / Opdg 122 : Poursuivre le soutien aux commerces du village de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg122 Poursuivre le soutien aux commerces du village de Mas-Thibert	Atteint	Augmentation du nombre de commerces ouverts dans le village	Les Amis des Marais du Vigueirat représentent la plus grosse association de Mas-Thibert. De plus, une grande partie des salariés de l'association sont originaires de Mas-Thibert. Les étroits liens qui existent entre le village et les AMV permettent de conserver les bonnes relations entre les différentes structures du territoire et de faciliter la sensibilisation à la protection de la biodiversité autour du site. L'ensemble des actions qui permettent de structurer le territoire contribue au bon fonctionnement de l'association et du site. De plus, en favorisant le passage à l'agriculture biologique et au circuit court des acteurs exerçant à proximité du site avoisinent la protection de la biodiversité alentours et donc celle du site de manière directe et indirecte. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat en créant un contexte économique et social favorable à la protection de la biodiversité s'est concrétisé en partie à travers ce projet	Conserver les partenariats avec les acteurs du développement économique de Mas-Thibert Se questionner sur le rôle que les AMV ont à jouer sur le développement économique de Mas-Thibert

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	402	Achat de produits pour vente à la boutique des Marais du Vigueirat	3	Hors site	X	Réalisée	Cette action, réalisée sur le site, est renforcée par les activités de vente de COSMOGOL	3
CO	403	Accompagnement des commerçants pour la mise en œuvre de leurs projets (pistes de financements, démarche éco-responsable, etc.)	3	Hors site	X	Réalisée	A travers différents partenariats informels, les AMV participent au développement du Village de Mas-Thibert	3
CO	404	Intégration des commerçants du village dans les projets et événements développés dans Mas-Thibert par les Amis des Marais du Vigueirat	3	Hors site	X	Réalisée	Une attention particulière est toujours apportée aux commerçants de MasThibert lors d'évènements organisés par les Amis des Marais du Vigueirat ou le Village (Journée des Producteurs, Fête du Village,...)	3
CO	405	Promotion des activités des commerçants du village de Mas-Thibert sur le site internet des Marais du Vigueirat	3	Hors site	X	En cours	Une étude est en cours afin de repenser les outils de communication du site et notamment le site internet des Marais du Vigueirat	3
CO	406	Mise en réseau des commerçants du village pour l'élaboration de projets communs	3	Hors site	X	Réalisée	A travers différents partenariats informels, les AMV participent au développement du Village de Mas-Thibert	3

OR3 / OLT10 / Opdg 123 : Poursuivre le soutien aux services du village de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives
OR03 /OLT10 /Opdg123 Poursuivre le soutien aux services du village de Mas-Thibert	Atteint	Augmentation du nombre de services à la population et aux visiteurs dans le village	Les Amis des Marais du Vigueirat représentent la plus grosse association de Mas-Thibert. De plus, une grande partie des salariés de l'association sont originaires de Mas-Thibert. Les étroits liens qui existent entre le village et les AMV permettent de conserver les bonnes relations entre les différentes structures du territoire et de faciliter la sensibilisation à la protection de la biodiversité autour du site. L'ensemble des actions qui permettent de structurer le territoire contribue au bon fonctionnement de l'association et du site. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat en créant un contexte économique et social favorable à la protection de la biodiversité s'est concrétisé en partie à travers ce projet. Aujourd'hui cet objectif est principalement aux mains de la mairie de Mas-Thibert				Se questionner sur le rôle des AMV sur le développement des services du Village de Mas-Thibert
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
CO 407	3	Hors site	X	Réalisée	Un soutien a été apporté mais cette opération est aujourd'hui gérée par la mairie de Mas-Thibert	3	
CO 408	3	Hors site	X	Réalisée	Un soutien a été apporté mais cette opération est aujourd'hui gérée par la mairie de Mas-Thibert	3	
TU 409	3	Hors site	X	Non démarrée	Ce projet s'intègre aujourd'hui dans l'objectif de créer un éco-gîte à Mas-Thibert. Des réflexions ont déjà été menées. Elles sont importantes étant donné le nombre de camping-caristes qui souhaitent faire halte sur le site chaque année (presque quotidiennement en saison touristique)	3	
CO 410	3	Hors site	X	Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3	
CO 411	3	Hors site	X	Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	3	
CO 412	3	Hors site	X	En cours	Les liens étroits qui existent entre le Village de Mas-Thibert et les Amis des Marais du Vigueirat facilitent la sensibilisation des différents acteurs du village à la protection de l'environnement	3	

OR4 / OLT11 / Opdg 124 : Redéfinir et poursuivre le partenariat avec le CPIE Rhône Pays d'Arles pour l'organisation d'animations sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR04 /OLT11 /Opdg124 Redéfinir et poursuivre le partenariat avec le CPIE Rhône Pays d'Arles pour l'organisation d'animations sur le site	Atteint	Augmentation du nombre d'animations mises en place par le CPIE sur le site et augmentation du nombre de visiteurs scolaires et grand public reçus dans le cadre de ces activités	Les AMV sont cofondateurs du CPIE et entretiennent d'étroites relations avec ce dernier. De nombreuses animations sont mises en œuvre sur le site notamment pour accueillir des scolaires. La crise sanitaire a empêché l'organisation de certains ateliers au cours de l'année 2020 mais les activités reprendront dès que cela sera possible			Augmenter le nombre de groupes reçus sur le site dans le cadre d'activités du CPIE Améliorer la qualité d'accueil des scolaires sur site Développer l'accueil d'autres groupes que les scolaires accompagnés par le CPIE
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 413 Renouvellement de la convention de partenariat avec le CPIE Rhône Pays d'Arles pour l'accueil des scolaires sur le site	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La convention a été renouvelée	/
PI 414 Organiser la mise en œuvre d'autres activités sur le site avec le CPIE Rhône Pays d'Arles (conférences, ateliers, etc.)	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Tous les ans des ateliers et des animations sont organisés sur le site par le CPIE en accord avec les exigences de l'équipe gestionnaire	2

OR4 / OLT11 / Opdg 125 : Développer un partenariat avec l'école du Domaine des Possibles pour l'accueil des élèves sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion		Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)		Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR04 /OLT11 /Opdg125 Développer un partenariat avec l'école du Domaine des Possibles pour l'accueil des élèves sur le site	Partiellement atteint		Augmentation du nombre d'élèves de l'Ecole du Domaine des Possibles accueillis sur le site		L'accueil de groupes dans le cadre d'activités organisées par le Domaine des Possibles est plutôt ponctuel. Le volet agricole de l'école du Domaine des Possibles présente un potentiel pour les AMV. Des échanges pour enrichir le jardin potager des Marais du Vigueirat. L'association COSMOGOL vend également les œufs produits par le Domaine des Possibles		Mettre en place une convention de partenariat avec l'école du Domaine des Possibles
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
AD 415 Etablissement d'une convention de partenariat avec l'Ecole du Domaine des Possibles pour l'accueil des élèves sur le site	2	Cdl	X	En cours	La situation de l'école du Domaine des Possibles n'a pas encore permis de finaliser la convention mais elle sera signée dès que cela sera possible. Un partenariat informel existe tout de même		2
PI 416 Etablissement d'un programme pédagogique spécifique pour l'Ecole du Domaine des Possibles	2	Cdl	X	Non démarrée	La convention de partenariat qui est en cours de rédaction comprendra un programme pédagogique. Des réorientations sont en cours de discussion		3
PI 417 Mise à disposition de personnel, de lieux et de bâtiments pour l'accueil des élèves de l'Ecole du Domaine des Possibles	2	Cdl	X	Non démarrée	Ces détails seront évoqués dans la convention de partenariat		3

OR4 / OLT11 / Opdg 126 : Poursuivre le partenariat avec l'association DEDUCIMA pour le développement des jardins partagés sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR04 /OLT11 /Opdg126 Poursuivre le partenariat avec l'association DEDUCIMA pour le développement des jardins partagés sur le site	Atteint	Maintien des jardins partagés sur le site et augmentation du nombre d'adhérents	L'association DEDUCIMA a été fondée dans l'optique de conserver les actions réalisées durant le LIFE PROMESSE et dans la continuité du Plan Décennal de Développement Durable de Mas-Thibert. Elle s'est ensuite concentrée sur la gestion des jardins partagés. Le site accueille aujourd'hui des personnes qui viennent jardiner de façon ponctuelle. Des réflexions sont menées sur la conservation de l'implication des AMV dans l'association DEDUCIMA.			Se questionner sur la conservation de DEDUCIMA comme partenaire pour les jardins partagés et engager des recherches pour trouver un autre partenaire si besoin
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 418 Renouvellement de la convention de partenariat avec DEDUCIMA et de l'autorisation d'exploiter pour la mise en œuvre du jardin partagé sur le site	1	Cdl	X	Terminée	Le renouvellement de la convention de partenariat a été fait mais une mise à jour est nécessaire en raison de la situation de l'association DEDUCIMA	/
CO 419 Accompagnement dans le développement du projet de jardins partagés (facilitation du dialogue avec le Conservatoire du littoral, création d'une nouvelle association spécifique)	1	Cdl	X	Terminée	Les AMV ont été porteur du projet et cofondateur de l'association DEDUCIMA qui s'occupe aujourd'hui des jardins partagés	/
TE 420 Mise à disposition de personnel pour l'entretien du jardin partagé (clôtures, débroussaillage, etc.) et prêt de matériel (tracteur, outils)	1	Cdl	X	Réalisée	L'équipe ACI qui était prévue pour entretenir les jardins partagés n'a finalement pas pu être mise en place. Cependant, un partenariat entre DEDUCIMA et les AMV reste en place pour le prêt de matériel, la réfection de clôtures,...	1
GH 421 Liste des espèces végétales interdites dans les jardins privés et potagers du site	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	La liste des espèces exotiques envahissantes du Conservatoire Botanique National Méditerranéen a été transmise à l'association mais aucune liste spécifique au site n'a été rédigée	1
SE 422 Suivi des espèces plantées dans le jardin partagé et contrôle du respect du règlement intérieur	1	Cdl	X	Partiellement réalisée	Une veille est en place quant aux plantes qui sont cultivées dans les jardins partagés	1
PI 423 Participation à la fête annuelle du jardin partagé	1	Cdl	X	Réalisée	L'association DEDUCIMA est responsable de l'organisation de cette fête	1

OR4 / OLT11 / Opdg 127 : Poursuivre le partenariat avec le Comité des fêtes de Mas-Thibert pour l'accueil d'évènements sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR04 /OLT11 /Opdg127 Poursuivre le partenariat avec le Comité des fêtes de Mas-Thibert pour l'accueil d'évènements sur le site	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'évènements accueillis sur le site dans le cadre du partenariat avec le Comité des Fêtes	Une aide est apportée pour l'organisation de fêtes à l'extérieur des Marais du Vigueirat. Lors de grands événements organisés par les AMV comme la Journée des producteurs, les acteurs de Mas-Thibert sont invités à participer. De plus, les AMV s'impliquent également lors d'évènements organisés par le Village (accueil d'animations taurines lors de la fête du village)			Reconduire ce partenariat lors de la reprise de ces événements après la crise sanitaire
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 424 Etablissement d'une convention de partenariat avec le Comité des Fêtes de Mas-Thibert pour l'accueil d'évènements sur le site	2	Cdl	X	Non démarrée	La convention n'a pas été rédigée mais partenariat informel est tout de même en place	2

OR4 / OLT11 / Opdg 128 : Poursuivre le partenariat avec l'Amicale des Chasseurs de Mas-Thibert pour la chasse sur le Cassaire et la Petite Forêt

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR04 /OLT11 /Opdg128 Poursuivre le partenariat avec l'Amicale des Chasseurs de Mas-Thibert pour la chasse sur le Cassaire et la Petite Forêt	Atteint	Maintien de l'activité de chasse sur le Cassaire et reprise de l'activité de chasse sur la Petite Forêt	<p>La conservation du partenariat avec l'Amicale des Chasseurs de Mas-Thibert est essentielle. Un travail avec le Conservatoire du littoral est engagé pour renouveler la convention de partenariat avec l'association et elle devrait être signée avant la prochaine saison de chasse aux oiseaux d'eau</p> <p>Les chasseurs pratiquant la chasse au gibier d'eau au Cassaire ne rapportent que très peu de prises. La difficulté de contrôle des lames d'eau à cause d'un dysfonctionnement de la pompe ces dernières années peut expliquer la faible fréquentation du gibier d'eau sur le site</p> <p>Des battues sont organisées presque chaque année sur la parcelle de la Petite Forêt (2017 : 1, 2018 : 2, 2019 : 0, 2020 : 1, 2021 : 1)</p>		Conserver le partenariat qui est en place aujourd'hui	
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH 425 Organisation et suivi de la chasse au gibier d'eau sur le Cassaire et sur la Petite Forêt	1	Cdl	X	Réalisée	L'activité cynégétique est mise en oeuvre sur le Cassaire depuis 2008. Elle n'a pas pu être réalisée certaines années à cause d'un défaut de financement. Les chasseurs ne répondent que peu à la demande de suivi des tableaux de chasse mais les tendances générales sont tout de même connues	1
GH 426 Organisation de battues au Sanglier à la Petite Forêt	1	Cdl	X	Réalisée	Depuis la première année de mise en oeuvre du plan de gestion 5 battues ont été organisées. En 2019 un manque de personnel a empêché la réalisation de battues	1

OR4 / OLT11 / Opdg 129 : Développer un projet de création d'un terrain d'aventures sur le site en partenariat avec l'école et le centre social de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)			Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives
OR04 /OLT11 /Opdg129 Développer un projet de création d'un terrain d'aventures sur le site en partenariat avec l'école et le centre social de Mas-Thibert	Non atteint	Terrain d'aventures fonctionnel et augmentation du nombre de personnes reçues sur le terrain d'aventures			Une amorce de projet a vu le jour en collaboration avec l'association Naturellement sport et loisir de Mas-Thibert		Conserver l'objectif de réaliser une étude sur la création d'un terrain d'aventure sur le site afin de le mettre en oeuvre si l'occasion se présente
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)		Priorité révisée
TU 427 Etude de faisabilité, identification d'un terrain et mise en place d'un terrain d'aventures sur le site	3	Cdl	X	Non démarrée	A cause de la faiblesse financière aucune étude n'a encore été réalisée, le gestionnaire devant prioriser ses activités		3

OR4 / OLT11 / Opdg 130 : Favoriser l'embauche de personnel ou de stagiaires habitant à Mas-Thibert ou sur le Plan du Bourg

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR04 /OLT11 /Opdg130 Favoriser l'embauche de personnel ou de stagiaires habitant à Mas-Thibert ou sur le Plan du Bourg	Atteint	Augmentation du nombre de salariés et de stagiaires habitants à Mas-Thibert ou sur le Plan du Bourg	<p>En moyenne 40 ETP travaillant chaque années pour les Amis des Marais du Vigueirat sont originaires de Mas-Thibert ce qui fait surement des Amis des Marais du Vigueirat le plus gros employeur du village. Les salariés originaires de Mas-Thibert représentent certaines années 40 à 50 % des salariés de la structure</p> <p>Depuis 2017, 10 stagiaires de 3èmes et autres niveaux (4ème, 5ème, SEGPA) originaires de Mas-Thibert, voire de St Martin de Crau ou Port-Saint-Louis-du-Rhône ont été accueillis par les AMV. En raison de la crise sanitaire, aucun élève n'a été accueilli en 2020. Deux sont pour l'instant prévus en 2021</p>		Conserver le fort taux d'embauche de salariés provenant de Mas-Thiber	
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 428 Diffusion des offres d'emploi dans les réseaux du village de Mas-Thibert et discrimination positive des candidatures d'habitants du village de Mas-Thibert en particulier ceux bénéficiant d'une aide à l'emploi	2	RNN+Cdi	X	Réalisée	Un affichage au centre social de Mas-thibert explique le principe des Ateliers Chantiers d'Insertions et la procédure de recrutement	2
AD 429 Acceptation de l'ensemble des demandes de stages scolaires (3ème à terminale) d'habitants du village de Mas-Thibert	2	RNN+Cdi	X	Réalisée	Chaque demande de stage d'élève de troisième vivant à Mas-Thibert est étudiée, et en général acceptée. L'association accueille 1 à plusieurs stagiaires chaque année dans ce cadre, mais les demandes d'élèves d'Arles, Saint Martin de Crau et Port-Saint-Louis-du-Rhône deviennent plus nombreuses	2

OR4 / OLT12 / Opdg 131 : Poursuivre et améliorer l'organisation de l'Atelier Chantier d'Insertion existant (entretien des espaces naturels)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR04 /OLT12 /Opdg131 Poursuivre et améliorer l'organisation de l'Atelier Chantier d'Insertion existant (entretien des espaces naturels)	Atteint	Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre de l'ACI 1, nombre de sorties positives, augmentation du nombre de chantiers ACI organisés à l'extérieur du site	<p>L'ACI 1 compte aujourd'hui 8 salariés en insertion qui sont affectés à l'entretien des espaces naturels avec une équipe de 6 salariés et leur encadrant et 2 salariés sous l'encadrement de l'équipe gestion</p> <p>L'équipe gestion : Plusieurs salariés ont été intégrés dans l'équipe gestion durant les 5 premières années du plan de gestion (4 salariés). En 2021 un seul de ces deux postes est occupé. Un autre salarié en insertion, affecté au transport collectif (ACI 2) des salariés en insertion, effectue une mission secondaire au sein de l'équipe gestion qui consiste à numériser d'anciennes fiches de données sur différents suivis</p> <p>L'équipe entretien des espaces naturels : Cette équipe est entièrement dédiée aux chantiers d'entretien des espaces naturels du site et notamment de la réserve (pose et réparation de clôtures, débroussaillage, coupe de tamaris, entretien des digues et des pistes, entretien de l'îlot de nidification,...). En moyenne cette équipe réalise 225 journées/Homme pour des travaux dans la RNN. Elle est indispensable au maintien des outils de gestion du site et au bon fonctionnement du site en général</p> <p>Depuis 2016 le taux de sorties dynamiques (emploi, formation ou accompagnement spécifique) des salariés en insertion du dispositif ACI a augmenté : 35% des sorties en 2016 et 73% des sorties en 2020 dont une augmentation du nombre de sorties en emplois durables significative</p>	<p>Conserver l'ACI 1 fonctionnel</p> <p>Maintenir l'objectif de taux de sorties positives négocié annuellement avec la DIRECCTE</p> <p>Trouver les financements afin de mettre en place le nouvel organigramme qui prévoit 2 salariés supplémentaires dans l'équipe entretien des espaces naturels (ACI1)</p>

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 430 Encadrement et coordination des équipes ACI 1 et de l'équipe encadrante	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les encadrants des différentes équipes ACI ont suivi plusieurs formations dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la région PACA en 2017.	1
FO 431 Définition d'objectifs et élaboration de plans de formations pour l'équipe encadrante de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Différents points ont été abordés lors de ces formations (posture à adopter, comment favoriser la communication, la gestion de conflit, le maintien de la motivation...) afin de renforcer la cohésion des équipes et la professionnalisation des permanents de l'équipe ACI.	1

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO	432	Coordination des axes accompagnement socio-professionnel et formation des salariés de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Tous les salariés de l'ACI bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel une fois par semaine	1
OC	433	Création d'outils d'organisation, de suivi et de supervision de l'équipe encadrante de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le suivi du temps de travail de chacun des salariés est effectué	1
AD	434	Montage des dossiers de demandes de subventions pour l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des demandes de subvention sont réalisées tous les ans mais ne suffisent plus aujourd'hui à compenser les coûts de l'atelier. La mise en place d'une équipe mobile capable de réaliser des prestations devrait permettre de couvrir le fonctionnement de l'atelier chantier d'insertion.	1
AD	435	Réalisation des bilans d'activités semestriels et annuels de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ils sont rédigés chaque année	1
AD	436	Organisation et animation des campagnes de recrutement pour l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La plaquette a été mise à jour en 2020	1
AD	437	Organisation et animation des réunions partenariales pour l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Elles sont organisées chaque année	1
AD	438	Organisation et animation des Comités de Pilotage de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Aujourd'hui 1 seul comité de pilotage est nécessaire chaque année	1
AD	439	Animation des Comités de Suivi de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les comités de suivis anonymes sont réalisés	1
AD	440	Préparation et participation au Dialogue de gestion de l'ACI 1	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les dialogues de gestion qui permettent de reconduire la convention sont réalisés tous les ans	1
CO	441	Développement de partenariats socio-économiques sur le territoire relevant de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des pistes de chantiers extérieurs pour l'ACI 1 ont été explorées mais n'ont pas abouti. Aujourd'hui l'ACI 1 est entièrement dédiée à l'entretien du site	1
AD	442	Développement de chantiers à l'extérieur du site : offre de services	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une autre équipe a été créée dans le but de pouvoir réaliser des prestations à l'extérieur du site	1

OR4 / OLT12 / Opdg 132 : Créer un second Atelier Chantier d'Insertion (entretien des espaces aménagés pour l'accueil des visiteurs)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives		
OR04 /OLT12 /Opdg132 Créer un second Atelier Chantier d'Insertion (entretien des espaces aménagés pour l'accueil des visiteurs)	Atteint	ACI 2 fonctionnel	<p>Dans son projet initial le second Atelier Chantier d'Insertion devait se concentrer sur l'entretien des sentiers aménagés et des jardins. En réponse à la demande des AMV et dans la volonté de développer les activités proposées en lien avec l'accueil des visiteurs, les missions de l'ACI 2 sont aujourd'hui transversales. Une phase expérimentale a permis de valider la pertinence d'élargir et de diversifier les activités d'insertion proposées au sein de cet ACI afin de répondre aux besoins de la structure et de développer une offre de postes en insertion en adéquation avec le marché de l'emploi local (tourisme, restauration, bâtiment, transport, maraichage). Une équipe mobile, intégrée dans l'ACI 2, a été créée afin de développer des prestations d'entretien des espaces verts et des espaces naturels à l'extérieur du site. L'ACI 2 a été créé en 2019 et compte aujourd'hui 16 postes en insertion</p> <p>Accueil et buvette : 2 postes Jardin potager : 2 postes Bâtiment : 4 postes Transport des salariés : 2 postes Equipe mobile : 6 postes</p>	<p>Conserver l'ACI 2 fonctionnel</p> <p>Trouver les financements afin de mettre en place le nouvel organigramme qui prévoit 6 salariés supplémentaires dans l'objectif de créer un ACI3 dédié à la réalisation de prestations extérieures. A terme le volume de salariés en insertion devrait atteindre 33 à 40 postes</p>		
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 443	2	RNN+Cdl	X	Terminée	La subvention a été obtenue et le chantier a été créé en 2019	/
AD 444	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Aujourd'hui il y a 2 encadrants techniques au sein de l'ACI 2 (l'un pour l'équipe entretien et aménagement des bâtiments et l'autre pour l'équipe mobile) et un tutorat est en place pour la partie accueil, buvette et jardin	/
AD 445	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Un changement de partenaire a eu lieu en 2020	/
GH 446	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Aujourd'hui l'ACI 2 compte 4 équipes distinctes : l'équipe Accueil et jardin, l'équipe Entretien et aménagement des bâtiments, l'équipe Transport et l'équipe Mobile	/
AD 447	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	L'ACI 2 compte aujourd'hui 16 postes ce qui équivaut à 11,84 ETP.	1

OR4 / OLT12 / Opdg 133 : Organiser les deux Ateliers Chantiers d'Insertion (entretien des espaces naturels et entretien des espaces aménagés pour l'accueil des visiteurs)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
<p>OR04 /OLT12 /Opdg133 Organiser les deux Ateliers Chantiers d'Insertion (entretien des espaces naturels et entretien des espaces aménagés pour l'accueil des visiteurs)</p>	<p>Atteint</p>	<p>Augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre des ACI 1 et 2, nombre de sorties positives, augmentation du nombre de chantiers ACI organisés à l'extérieur du site</p>	<p>L'Atelier Chantier d'Insertion compte aujourd'hui 24 salariés en insertion répartis dans différentes équipes. L'ACI 1 (cf Opdg 131) compte 8 postes en insertion et l'ACI 2 16 postes.</p> <p>Equipe Accueil Buvette Jardin potager : Sous la responsabilité de C.MEFFRE (responsable de service) et la tutelle de C. REYSS, cheffe de d'équipe accueil et K. BOUALAM cheffe d'équipe de la buvette, 4 salariés en insertion se partagent les différents postes qui sont en lien direct avec l'accueil du public. Deux salariés sont affectés à l'entretien du jardin potager qui fournit la buvette en fruits et légumes ainsi qu'à l'entretien des sentiers accessibles aux visiteurs. Ils sont également amenés à animer des ateliers autour du jardin potager. Une salariée est affectée pour aider au fonctionnement de la buvette. Une salariée est affectée à l'accueil du public et la vente de produits à la boutique</p> <p>Equipe Bâtiment : Sous la tutelle d'un encadrant technique, 4 salariés en insertion travaillent à l'aménagement et à l'entretien des bâtiments du site. Ils effectuent des travaux de rénovation et de petite maçonnerie : construction du auvent de la Villa de l'Etourneau, construction d'observatoires, construction du platelage du sentier Homme et Nature, rénovation du Cabanon du Rendez-vous, etc., ainsi que la construction des portails du site.</p> <p>Equipe transport : pendant 10 ans le transport des salariés en insertion était réalisé par un partenaire/prestataire extérieur pour assurer leur acheminement depuis Arles jusqu'aux Marais du Vigueirat. Afin de réduire les coûts de transport devenus trop coûteux pour la structure et de diversifier les activités proposées par l'atelier chantier d'insertion, une petite équipe transport a été créée au sein de l'équipe ACI 2. Sous la responsabilité de la responsable de service inertion B.FUSS, deux agents mobilité conduisent des mini bus de 8 places. Leurs horaires de travail sont calés aux temps de leurs circuits respectifs. En sus de leur mission principale, ils effectuent des missions secondaires au jardin ou dans l'équipe gestion.</p> <p>Equipe mobile : Sous la tutelle d'un encadrant technique, l'équipe mobile comptant 6 postes en insertion est majoritairement amenée à réaliser des prestations d'entretien d'espaces verts à l'extérieur du site. Il arrive que lors de demande de la structure que l'équipe soit affectée à des chantiers sur le site (Coupe de Canne de Provence, Elagage sur le site de Meyranne, Entretien des pistes dans la RNN,...)</p>	<p>Conserver l'ACI 1 et l'ACI 2 fonctionnels</p> <p>Continuer d'améliorer le nombre de sorties positives</p> <p>Trouver les financements afin de mettre en place le nouvel organigramme qui prévoit de nouveaux salariés et la création de l'ACI 3 spécialisé dans la réalisation de chantiers d'entretien d'espaces naturels en prestation à l'extérieur du site</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
AD	448	Encadrement et coordination des équipes ACI 1 et ACI 2 et de des équipes encadrantes	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les encadrants des différentes équipes ACI ont suivi plusieurs formations dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la région PACA en 2017.	1
FO	449	Définition d'objectifs et élaboration de plans de formations pour les équipes encadrantes des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Différents points ont été abordés lors de ces formations (posture à adopter, comment favoriser la communication, la gestion de conflit, le maintien de la motivation...) afin de renforcer la cohésion des équipes et la professionnalisation des permanents de l'équipe ACI.	1
FO	450	Coordination des axes accompagnement socio-professionnel et formation des salariés des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Tous les salariés de l'ACI bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel une fois par semaine	1
OC	451	Création d'outils d'organisation, de suivi et de supervision des équipes encadrantes des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi du temps de travail de chacun des salariés est effectué	1
AD	452	Montage des dossiers de demandes de subventions pour les ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des demandes de subvention sont réalisées tous les ans mais ne suffisent plus aujourd'hui à compenser les coûts de l'atelier. La mise en place d'une équipe mobile capable de réaliser des prestations devrait permettre de couvrir le fonctionnement de l'atelier chantier d'insertion.	1
AD	453	Réalisation des bilans d'activités semestriels et annuels des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ils sont rédigés chaque année	1
AD	454	Organisation et animation des campagnes de recrutement pour les ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	La plaquette a été mise à jour en 2020	1
AD	455	Organisation et animation des réunions partenariales pour les ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Elles sont organisées chaque année	1
AD	456	Organisation et animation des Comités de Pilotage des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Aujourd'hui 1 seul comité de pilotage est nécessaire pour chaque année	1
AD	457	Animation des Comités de Suivi des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les comités de suivis anonymes sont réalisés	1
AD	458	Préparation et participation au Dialogue de gestion des ACI 1 et 2	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les dialogues de gestion qui permettent de reconduire la convention sont réalisés tous les ans	1
CO	459	Développement de partenariats socio-économiques sur le territoire relevant de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV (Responsable d'équipe ACI et ASP) participent à des réunions avec l'ACCM dans le but de formaliser le suivi des personnes en insertion	1
GH	460	Développement de chantiers à l'extérieur du site : offre de services	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Au sein de l'ACI 2 une équipe a spécialement été créée pour réaliser des prestations à l'extérieur du site ; l'équipe mobile	1

OR4 / OLT12 / Opdg 134 : Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs sociaux de Mas-Thibert pour optimiser les recrutements des salariés des ACI

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR04 /OLT12 /Opdg134 Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs sociaux de Mas-Thibert pour optimiser les recrutements des salariés des ACI	Atteint	Recrutement des salariés ACI optimisés	Les étroits liens qui existent avec les différents acteurs du village de Mas-Thibert facilitent grandement la communication et donc l'optimisation du recrutement de personnes habitant au village. Dans le chantier d'insertion en moyenne 4 personnes embauchées chaque année sont originaires de Mas-Thibert. Sur l'ensemble des AMV, c'est 40% voire 50% des salariés toute nature de contrat confondue qui vivent à Mas-Thibert	Conserver les liens étroits qui existent entre le village de Mas-Thibert et les AMV

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	461	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La participation aux commissions thématiques du Conseil du Village permettait d'engager la discussion avec tous les acteurs sociaux de Mas-Thibert (réseau associatif, centre social, école,...). Depuis 2020 les réunions n'ont plus lieu à cause de la crise sanitaire	1
AD	462	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ces modalités sont appliquées pour l'ensemble des salariés en insertion embauchés. Aujourd'hui l'embauche favorise la motivation sur les compétences	1

OR4 / OLT12 / Opdg 135 : Assurer l'accompagnement socio-professionnel des salariés des ACI

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR04 /OLT12 /Opdg135 Assurer l'accompagnement socio-professionnel des salariés des ACI	Atteint	Amélioration de l'accompagnement socio-professionnel des salariés ACI	<p>Afin de faciliter l'insertion professionnelle de chaque salarié il est important d'identifier les freins à cette insertion. Le diagnostic de la situation socio-professionnelle est régi par une trame précise et la mise en place d'un contrat d'engagement facilite aujourd'hui l'atteinte de cet objectif</p> <p>L'accompagnateur socio-professionnel est passé d'un temps partiel à un temps plein et a suivi différentes formations comprenant notamment des études de cas dans le but d'améliorer l'accompagnement des salariés</p> <p>Les réflexions menées pour l'amélioration des outils disponibles sont constantes. L'outil des Savoirs de base est largement exploité et adapté au projet de chaque salarié. Ainsi les savoirs de base (mathématiques, français professionnel, outil informatique,...) ne sont pas dispensés dans un système scolaire mais bien en réponse au projet de chaque salarié</p>			<p>Trouver les fonds nécessaires à l'embauche un nouvel accompagnateur socio-professionnel qui serait spécialisé entreprise (pouvant monter un réseau d'entreprises) afin de faciliter l'embauche de salariés</p>
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 463 Mise en œuvre d'entretiens individuels avec les salariés des ACI et réalisation d'un diagnostic de situation socio-professionnelle	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le diagnostic socio-professionnel dure en général 1 mois à l'arrivée de chaque salarié en insertion. L'enjeu est de cibler les besoins de tous les salariés afin de pouvoir les accompagner au mieux dans leur démarche d'insertion professionnelle	1
FO 464 Définition des objectifs de l'accompagnement socio-professionnel de chaque salarié des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Après le diagnostic socio-professionnel des objectifs sont définis avec l'accompagnateur afin de lever les différents freins à l'insertion de chaque salarié	1

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

FO	465	Elaboration d'un plan d'actions individualisé pour chaque salarié des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le contrat d'engagement entre le salarié et l'accompagnateur socio-professionnel est mis à jour régulièrement afin de revoir les objectifs de chaque salarié	1
AD	466	Accompagnement aux démarches individuelles d'insertion socio-professionnelle et co-construction de projets professionnels de chaque salarié des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Cet accompagnement est réalisé durant les entretiens individuels avec l'accompagnateur socio-professionnel et également durant les Savoirs de bases	1
FO	467	Formation aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) et accompagnements individuel et collectif à la recherche d'emploi pour les salariés des ACI (contacts entreprises, présentation en entretiens, etc.)pour les salariés des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une formation spécifique au TRE est dispensée chaque année	1
AD	468	Réalisation de bilans individuels en début, milieu, et fin de parcours des salariés des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ils sont systématiquement réalisés	1
FO	469	Organisation de visites extérieures à visée sociale et d'emploi pour les salariés des ACI	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des visites ont été organisées mais la crise sanitaire n'a pas permis de les continuer	1
AD	470	Accompagnement à l'acquisition de matériel informatique individuel et personnel	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	En réponse à un appel à projet en 2017 des actions ont été menées afin de faciliter l'acquisition de matériel informatique individuel. Depuis 2010 les Savoirs de bases enseignés permettent d'acquérir les bases des outils informatiques	2

OR4 / OLT12 / Opdg 136 : Accompagner les salariés des ACI aux écrits professionnels

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives		
OR04 /OLT12 /Opdg136 Accompagner les salariés des ACI aux écrits professionnels	Atteint	Maintien voire développement de la formation aux écrits professionnels pour les salariés de l'ACI	Les réflexions menées pour l'amélioration des outils disponibles sont constantes. La formation en Savoirs de base dispensée par un prestataire est largement exploitée et adaptée au projet de chaque salarié. Ainsi le modèle de formation aux savoirs de base proposé (mathématiques, français professionnel, outil informatique,...) est différent de celui d'un cursus de formation initiale car adapté au niveau, au rythme et au projet des salariés en insertion. Lors de l'année 2020 de nombreuses formations n'ont pas pu être dispensées à cause de la crise sanitaire. La priorité de l'enveloppe octroyée par Uniformation (OPCO) a été réservée aux Savoirs de base	Maintenir la formation aux Savoirs de base pour chaque salarié en insertion		
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO 471 Formation aux savoirs de base (informatique, techniques de recherche d'emploi, monde de l'entreprise et vie sociale, environnement et éco-responsabilité, syntaxe, mathématiques)	1	RNN+Cdi	X	Réalisée	En moyenne 88 jours par an sont consacrés aux Savoirs de base	1
FO 472 Formation individualisée en adéquation avec le projet professionnel des salariés des ACI	1	RNN+Cdi	X	Réalisée	A la demande individuelle de chaque salarié des contacts avec des formateurs sont pris afin de permettre à chacun de construire son projet professionnel	1

OR4 / OLT12 / Opdg 137 : Assurer la professionnalisation des salariés des ACI

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR04 /OLT12 /Opdg137 Assurer la professionnalisation des salariés des ACI	Atteint	Augmentation du nombre de formations professionnelles proposées aux salariés de l'ACI	De 2017 à 2019, 24 formations différentes ont été dispensées chaque année dont 10 axées sur le volet technique (IARO-limicoles, jussie, tronçonnage en sécurité, tri selectif,...). Lors de l'année 2020 de nombreuses autres formations n'ont pas pu être dispensées du fait de la crise sanitaire.	Assurer la totalité des formations prévues dans le plan prévisionnel de formation dès que la crise sanitaire le permettra

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO	473	2	RNN+Cdl	X	Suspendue	Suite au départ de l'encadrant en charge de la mise en place de cette opération elle n'a pas été renouvelée après 2014	3
FO	474	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un planning des différentes formations prévues pour l'année est rédigé chaque année	1
AD	475	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ils sont réalisés chaque année pour chaque formation	2
FO	476	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un planning des différentes formations prévues pour l'année est rédigé chaque année	2

OR4 / OLT12 / Opdg 138 : Encadrer techniquement les salariés des ACI sur des activités de production

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)			Perspectives
OR04 /OLT12 /Opdg138 Encadrer techniquement les salariés des ACI sur des activités de production	Atteint	Maintien des activités de l'ACI pour l'entretien du site	<p>En sus de l'équipe ACI 1 dont la mission consiste à l'entretien des espaces naturels du site, les activités d'insertion se sont diversifiées. Entretien des bâtiments en régie et culture potagère sont depuis 2018 réalisés par des salariés en insertion au sein de l'ACI 2. De plus, les secteurs d'activités proposées aux salariés en insertion se sont également diversifiés (tourisme, restauration, transport). Cette volonté d'agrandir le champ des possibles pour l'atelier chantier d'insertion présente plusieurs avantages. Elle permet d'accroître l'attractivité de l'atelier et ainsi d'augmenter le nombre de candidatures et d'augmenter les perspectives de retour à l'emploi durable des salariés. Enfin, elle contribue au développement du site mais permet également de réaliser des économies sur bon nombre de prestations en interne, elle augmente ainsi la rentabilité du site</p>			Monter en compétence sur les prestations extérieures
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 477	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque nouveau salarié est accueilli de manière collective au sein de l'atelier chantier d'insertion	1
FO 478	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un travail sur des grilles d'évaluation a été fait bien qu'il reste à parfaire	1
GH 479	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Une réunion travaux est organisée toutes les semaines	1
TE 480	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un protocole d'entretien existe mais n'est pas systématiquement appliqué	1
TE 481	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des fiches de procédure ont été rédigées mais elles ne sont pas systématiquement appliquées	1
OC 482	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Les fiches de procédure ont été rédigées	/
AD 483	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est rédigé chaque année	1

OR4 / OLT13 / Opdg 139 : Poursuivre le montage du projet de création d'une micro-crèche à Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR04 /OLT13 /Opdg139 Poursuivre le montage du projet de création d'une micro-crèche à Mas-Thibert	Suspendu	Micro-crèche ouverte et fonctionnelle, augmentation du nombre d'enfants accueillis	Le projet de micro-crèche à Mas-Thibert répondait à un besoin des salariés des Marais du Vigueirat. Des réflexions ont été menées afin de monter un dossier. Un manque de financement n'a malheureusement pas permis de concrétiser ce projet et les possibilités de faire aujourd'hui garder ses enfants à proximité du site ont augmenté. Le besoin de création d'une micro-crèche à Mas-Thibert n'est donc plus une priorité mais n'en reste pas moins pertinent	Conserver l'objectif dans l'optique de pouvoir le réaliser si l'opportunité se présente même si ce n'est pas dans les 5 prochaines années de mise en œuvre du plan de gestion

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	484	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	485	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	486	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	487	3	Hors site	X	Suspendue	/	3

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
----------------------	----------	--------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------------	------------------

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

AD	488	Demande de devis pour le choix d'un prestataire de restauration	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	489	Actualisation du budget global de projet de création d'une micro-crèche à Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	490	Demande de renouvellement de la subvention attribuée par la Mairie d'Arles	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	491	Recherche de financements pour l'aménagement et l'achat de matériel destiné au fonctionnement de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	492	Recherche de financements pour le fonctionnement et la gestion de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
PI	493	Elaboration d'un programme pédagogique pour la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	494	Constitution d'une équipe affectée au fonctionnement de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	495	Demande d'agrément d'ouverture de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
TU	496	Préparation de l'ouverture de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
TU	497	Ouverture de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	/	3
AD	498	Gestion administrative et des ressources humaines de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Sans objet	/	3
AD	499	Evaluation annuelle du fonctionnement de la micro-crèche de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Sans objet	/	3

OR4 / OLT13 / Opdg 140 : Poursuivre l'accompagnement du Conseil de Village

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR04 /OLT13 /Opdg140 Poursuivre l'accompagnement du Conseil de Village	Suspendu	Maintien des réunions régulières du Conseil de Village, maintien voire augmentation du nombre de commissions thématiques, augmentation du nombre de participants	<p>Jusqu'en 2019 le directeur des Amis des Marais du Vigueirat présidait le Conseil de Village de Mas-Thibert. En raison de l'importance de la structure pour le village il est naturel qu'elle soit représentée lors du Conseil du Village. Dans la continuité du LIFE PROMESSE d'étroites relations ont été conservées avec le village de Mas-Thibert. Il semble important que la dynamique du village soit en adéquation avec les objectifs de protection de la biodiversité de la plus grosse structure qui le compose. L'objectif de favoriser la protection de l'environnement au delà des limites du site des Marais du Vigueirat en créant un contexte économique et social favorable à la protection de la biodiversité s'est concrétisé en partie à travers ce projet.</p> <p>Le Conseil de Village n'a aujourd'hui plus lieu et la crise sanitaire empêche la reprise de cette activité dans de bonnes conditions. Un changement de direction au sein de l'association des Amis des Marais du Vigueirat pousse aujourd'hui la structure à se questionner sur la pertinence de sa participation à ce type d'instances.</p>	Se questionner sur le rôle des AMV quant à la présidence du Conseil de Village de Mas-Thibert, mais poursuivre la participation de l'association à cette instance

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO	500	Participation à l'élaboration de l'ordre du jour du Conseil de Village	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	501	Participation des AMV à chaque Conseil de village de Mas-Thibert	1	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	502	Participation aux différentes commissions du Conseil de village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	503	Création d'une Commission Eau du Conseil de Village	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	504	Convocation des participants aux commissions du Conseil de village	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	505	Elaboration des comptes rendus de chaque commission du Conseil de village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	506	Suivi des dossiers à traiter en Conseil de Village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	507	Suivi des dossiers à traiter avec les techniciens de la Ville d'Arles	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
CO	508	Accompagnement vers une prise en charge citoyenne des commissions du Conseil de village de Mas-Thibert	3	Hors site		Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3

OR4 / OLT13 / Opdg 141 : Participer à l'animation de Mas-Thibert

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)		Perspectives	
OR04 /OLT13 /Opdg141 Participer à l'animation de Mas-Thibert	Partiellement atteint	Augmentation du nombre d'animations proposées dans le village (événements festifs, réunions publiques, etc.)	<p>En raison de l'importance de la structure pour le village il est naturel qu'elle participe à son animation. Dans la continuité du LIFE PROMESSE d'étroites relations ont été conservées avec le village de Mas-Thibert. Il semble important que la dynamique du village soit en adéquation avec les objectifs de protection de la biodiversité de la plus grosse structure qui le compose.</p> <p>Lors de grands événements organisés par les AMV comme la Journée des producteurs, les acteurs de Mas-Thibert sont invités à participer. De plus, les AMV s'impliquent également lors d'événements organisés par le village (accueil d'animations taurines lors de la fête du village).</p>		Conserver les relations étroites qui existent entre l'association des AMV et le village de Mas-Thibert	
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO 509 Participation à la commission Animation et Vie du Village du Conseil de Village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Suspendue	L'opération a été réalisée jusqu'en 2019 mais est aujourd'hui suspendue	3
PI 510 Organisation et coordination d'un événement festif dans le village de Mas-Thibert une fois par an	3	Hors site	X	Partiellement réalisée	En tant que partenaire les AMV ont pris part à la co-organisation de certains événements sans être porteurs des projets	3
PI 511 Participation aux événements festifs dans le village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Réalisée	Les AMV ont participé à plusieurs événements organisés par le village de Mas-Thibert (fête du village,...)	3
PI 512 Organisation et animation de réunions publiques dans le village de Mas-Thibert	3	Hors site	X	Réalisée	La dernière à avoir eu lieu s'est déroulée le 9 novembre 2018. Elles ont été suspendues à cause de la crise sanitaire	3

OR5 / OLT14 / Opdg 142 : Participer aux suivis faunistiques nationaux et internationaux qui présentent un intérêt pour le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives		
OR05 /OLT14 /Opdg142 Participer aux suivis faunistiques nationaux et internationaux qui présentent un intérêt pour le site	Atteint	Maintien, voire augmentation, du nombre de suivis faunistiques nationaux ou internationaux mis en œuvre sur le site et utilisation des données obtenues à l'échelle des suivis	Le manque de personnel durant certaines années n'a pas permis de réaliser l'ensemble des suivis sur ces années là car il a fallu faire une priorisation de certaines actions. Depuis que l'équipe actuelle est en place les suivis faunistiques ont repris. Le manque de compétence entomologique n'a cependant pas été remplacé au départ du garde possédant cette compétence en 2017 et empêche la réalisation de certains suivis. Lorsqu'un nouveau suivi sur le site est envisagé, sa compatibilité avec des protocoles nationaux est examinée	Continuer de réaliser les suivis qui sont pertinents pour le site Participation aux formations qui peuvent apporter de nouvelles compétences à l'équipe gestion (formation chiroptères réalisée en juin 2021 par exemple)		
OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 513	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	De nombreux suivis nationaux sont mis en œuvre sur le site : STOC EPS, STOC capture, comptage Wetlands, suivi reptiles,...	1
AD 22			X	Terminée	Autorisation obtenue de façon automatique lors de l'approbation du PdG et l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001. De plus, deux membres de l'équipe possèdent le permis de baguage du CRBPO	/
SE 514	1	Cdl	X	Réalisée	Le suivi STOC-Capture est réalisé tous les ans selon le protocole national depuis 1989 dans Woodstoc	1
SE 515	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est réalisé chaque année et un garde devrait être formé cette année afin de soulager la seule personne capable de réaliser ce suivi à ce jour	2
SE 516	1	Hors site	X	Réalisée	Ce suivi est réalisé tous les ans depuis 1992	1
SE 517	3	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le dernier suivi a été réalisé en 2020	3

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

SE	518	Poursuite de l'animation régionale du Plan National d'Action pour la Conservation du Butor étoilé et du Plan National d'action sur les Odonates si ceux-ci sont prolongés	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Réalisée	Un nouveau Plan National d'Action en faveur du Butor étoilé est en projet et les Amis des Marais du Vigueirat ont pris part activement aux discussions. Ils animent encore aujourd'hui la déclinaison régionale du PNA Butor mais ont transféré l'animation de la déclinaison régionale du PNA Odonates à la Tour du Valat	2
SE	519	Suivi de la population de Butor étoilé nicheur sur le Plan du Bourg	1	Hors site	X	Réalisée	Ce suivi est réalisé tous les ans depuis 1996	1
SE	4	Rédaction d'un protocole de suivi (Phragmite aquatique)			X	Non démarrée	Un manque de temps et de personnel empêche la réalisation de cette opération	
SE	520	Suivi du passage en migration du Phragmite aquatique	3	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un manque de temps et de personnel empêche la réalisation de cette opération	3
SE	521	Mise en place du STELI sur le site	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un manque de compétence entomologique au sein de l'équipe gestion empêche la réalisation de ce suivi	2
SE	522	Dénombrement des rassemblements de grands échassiers, lecteurs des bagues et transmission des données aux responsables de programmes	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	A chaque observation d'oiseaux bagués les numéros de bagues sont relevés et envoyés aux structures compétentes	2
SE	523	Participation au Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Suite au départ du salarié (N. SADOUL) qui était membre du GISOM, la participation aux réunions par les AMV s'est arrêtée. Aujourd'hui un salarié (C. PIN) est coordinateur national du suivi oiseaux nicheurs rares et menacés pour la Mouette mélanocéphale <i>Ichthyaeetus melanocephalus</i>	2

OR5 / OLT14 / Opdg 143 : Participer à la mise en commun des données faunistiques et floristiques à l'échelle régionale, nationale et internationale

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg143 Participer à la mise en commun des données faunistiques et floristiques à l'échelle régionale, nationale et internationale	Atteint	Amélioration de la base de données MdV et nombre de données transmises à SILENE et SERENA	En plus de SILENE et SERENA, les AMV alimentent également les bases de données Faune PACA et Visio littoral chaque année	Maintenir la communication des données récoltées sur le site à l'échelle régionale, nationale et internationale

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
BD	524	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le fichier du LOG a été retravaillé notamment par François CAVALLO en 2017	/
BD	525	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les données sont envoyées chaque année	1
BD	526	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La mise en forme des données pour alimenter la base de données SERENA est très chronophage et est réalisée dès que possible, l'ensemble des données jusqu'à l'année 2017 ont été envoyées	1

OR5 / OLT14 / Opdg 144 : Analyser et valoriser les activités de recherche scientifique mises en œuvre sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg144 Analyser et valoriser les activités de recherche scientifique mises en œuvre sur le site	Non atteint	Valorisation de la collaboration avec des équipes de recherche scientifique mise en œuvre	La diminution des programmes scientifiques accueillis par le site amène aujourd'hui à se questionner sur la pertinence de ces opérations. Cependant, la participation du site à ce genre de programme fait l'objet de réflexions pour mettre en valeur ces collaborations	Continuer de valoriser la participation du site aux activités et recherches scientifiques

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	37	Création d'un satellite (recherche scientifique)			X	Non démarrée	La diminution des programmes de recherches scientifiques réalisés sur le site rend cette opération moins prioritaire	
PI	527	Production et édition d'une plaquette sur la mise en œuvre de programmes de recherche scientifique sur un espace naturel protégé	3	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Les programmes scientifiques qui sont réalisés sur le site font l'objet de discussions mais la diminution de ces programmes rend cette opération moins pertinente aujourd'hui	3

OR5 / OLT14 / Opdg 145 : Poursuivre l'accueil et la contribution aux recherches relatives aux anatidés

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg145 Poursuivre l'accueil et la contribution aux recherches relatives aux anatidés	Suspendu	Maintien de l'accueil et de la contribution au programme de recherche de l'ONCFS sur la Sarcelle d'hiver, accueil de nouveaux programmes avec l'ONCFS si cela est pertinent	En raison de la faiblesse des effectifs capturés sur le site par rapport à d'autres en Camargue, le directeur du programme de recherches a décidé d'arrêter les captures sur les Marais du Vigueirat. Le partenariat n'est cependant pas rompu et l'accueil de ce programme de recherche pourra être reconduit s'il est jugé pertinent	Conserver le partenariat et reprendre l'accueil de ce programme de recherches si cela est jugé pertinent

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE	528	2	RNN	X	Réalisée	L'accueil de ce programme s'est fait jusqu'à ce que l'ONCFS arrête les campagnes de terrain sur le site	3
AD	22			X	Sans objet	Les recherches de l'OFB (ex ONCFS) n'étant plus réalisées sur le site, l'obtention de cette autorisation n'a plus lieu d'être	/
RE	529	2	RNN	X	Sans objet	La capture d'individus n'est plus réalisée sur le site mais pourrait être remis en place si elle est redemandée par le directeur de recherche de ce programme	3

OR5 / OLT14 / Opdg 146 : Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les oiseaux

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg146 Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les oiseaux	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur les oiseaux accueillis sur le site	Des liens avec des structures comme la Tour du Valat sont conservés par exemple pour une vigilance sur certaines espèces (Spatule blanche et Flamant rose) Récemment des contacts ont été pris par le programme de recherche MigraLion pour réaliser des captures de Guêpier d'Europe et de Hérons pourpré principalement	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur les oiseaux

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 530 Accueil de programmes de recherche sur les oiseaux présentant un intérêt sur le site si des demandes sont faites par des partenaires scientifiques	3	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Des opérations dans le cadre de différents programmes sont menées sur le site (Tour du Valat, Programme Migralion,...), mais aucun programme spécifique au site n'est en cours	3

OR5 / OLT14 / Opdg 147 : Poursuivre l'accueil de recherches relatives à la démoustication

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg147 Poursuivre l'accueil de recherches relatives à la démoustication	Suspendu	Maintien de l'accueil du programme de recherche scientifique sur la démoustication	Les Marais du Vigueirat servaient de zone témoin durant cette étude. L'étude commandée par le PNRC est aujourd'hui arrêtée.	Etudier la remise en place des relevés si l'étude reprend

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 531 Accueil d'un programme de recherche de la Tour du Valat sur l'impact de la démoustication au Bti sur les groupes de faune non cible (Marais du Vigueirat : zone témoin)	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	L'arrêt du programme par le PNRC rend cette opération obsolète	/
AD 22 Demande d'autorisation (visite des nichoirs à chiroptères, échantillonnage des invertébrés)			X	Sans objet	Le programme s'étant arrêté, l'obtention de cette autorisation n'est plus nécessaire	/

OR5 / OLT14 / Opdg 148 : Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les invertébrés

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg148 Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les invertébrés	Sans objet	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur les invertébrés accueillis sur le site	Les AMV n'ont pas été sollicités pour de nouveaux projets sur les invertébrés	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur les invertébrés

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 532 Poursuivre l'accueil et la contribution aux recherches relatives à l'Ecrevisse de Louisiane, <i>Procambarus clarkii</i> (écologie, rôles dans l'écosystème, intérêt d'une régulation et méthodes de régulation) si un partenaire scientifique le propose	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Le programme de recherche mené par la Tour du Valat s'est arrêté	3
RE 533 Accueil de programmes de recherche sur les invertébrés présentant un intérêt sur le site si des demandes sont faites par des partenaires scientifiques (impact de l'apiculture sur les espèces sauvages?)	3	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Dans le cadre de ces recherches à la Tour du Valat, P. LAMBRET vient régulièrement sur le site effectuer des relevés sur les Odonates	3

OR5 / OLT14 / Opdg 149 : Etudier le rôle d'un espace naturel protégé dans un contexte plus global pour le développement d'une population de Sanglier, *Sus scrofa*

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg149 Etudier le rôle d'un espace naturel protégé dans un contexte plus global pour le développement d'une population de Sanglier, <i>Sus scrofa</i>	Suspendu	Thèse de doctorat sur le sanglier mise en œuvre et terminée, rôle des espaces naturels dans la dynamique de population du Sanglier mieux connu	Le projet de thèse sur le Sanglier n'a jamais abouti et les AMV n'ont pas été sollicités par d'autres organismes pour étudier le sujet	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes de recherche sur le Sanglier

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE	534	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Réalisée	Le projet de thèse a été élaboré par R. MATHEVET	2
AD	535	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Aucun financement n'a été trouvé	2
RE	536	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Sans objet	Aucun financement n'a été trouvé	2

OR5 / OLT14 / Opdg 150 : Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les mammifères

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg150 Accueillir et contribuer à d'autres programmes de recherche sur les mammifères	Sans objet	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur les mammifères accueillis sur le site	Les AMV n'ont pas été sollicités pour de nouveaux projets sur les autres mammifères	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur les mammifères

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 537 Officialisation de la contribution à un projet de recherche sur l'écologie du Rat des moissons, <i>Micromys minutus</i>	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Une participation informelle a été en place avec F. POITEVIN	3
RE 538 Accueil de projets de recherche scientifique sur le Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i> , ou sur d'autres mammifères sur le site si des partenaires scientifiques sont identifiés	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun projet n'a sollicité les AMV	3

OR5 / OLT14 / Opdg 151 : Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur les amphibiens et reptiles

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg151 Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur les amphibiens et reptiles	Sans objet	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur les amphibiens et reptiles accueillis sur le site	Le protocole de suivi des reptiles réalisé sur le site est un protocole normalisé au niveau national. Ses résultats sont donc exploitables dans le cadre de programmes de recherches à cette échelle.	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur les reptiles ou les amphibiens

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 539 Accueil de programmes de recherche sur les amphibiens et reptiles présentant un intérêt sur le site si des demandes sont faites par des partenaires scientifiques	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun programme de recherche sur les amphibiens ou les reptiles n'a sollicité les AMV	3

OR5 / OLT14 / Opdg 152 : Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur les poissons

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg152 Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur les poissons	Sans objet	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur les poissons accueillis sur le site	Le suivi de la passe à Anguilles présente sur le site est toujours réalisé et les données sont envoyées à la Tour du Valat chargée d'une étude sur les continuités écologiques sur le delta. Les résultats de cette étude sont toujours en attente. Aucun nouveau programme de recherche sur la faune piscicole n'a sollicité les AMV	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur les poissons

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 540 Accueil et participation à un projet de recherche scientifique sur l'Anguille européenne, <i>Anguilla anguilla</i>	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Par l'intermédiaire du Contrat de Delta, action MA12 Synthèse et analyse de la continuité écologique à l'échelle du delta pour élaboration d'une stratégie globale menée par la Tour du Valat, les AMV participent à l'alimentation d'une base de données	2
RE 541 Accueil d'un projet de recherche scientifique sur la dynamique conjointe des populations de la Mulette épaisse, <i>Unio Crassus</i> , et de la Bouvière <i>Rhodeus amarus</i> sur le site si un partenaire scientifique est identifié	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun programme n'a sollicité les AMV mais la volonté de faire l'inventaire des bivalves envahissants par étude génétique a été concrétisée par les AMV dans le cadre d'une demande de financement auprès de la DREAL PACA en 2020. Ce financement étant été refusé, cette opération n'a pas été mise en oeuvre. Cet inventaire aurait également permis de mettre à jour l'inventaire des espèces de bivalves autochtones du site et de confirmer la présence de la Mulette épaisse	3
RE 542 Accueil d'un projet d'étude de la conséquence des assecs estivaux sur les populations de poissons patrimoniaux du site si un partenaire scientifique est identifié	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun projet d'étude sur la conséquence des assecs estivaux sur les populations de poissons patrimoniaux n'a sollicité les AMV	3
RE 543 Accueil de programmes de recherche sur les poissons présentant un intérêt sur le site si des demandes sont faites par des partenaires scientifiques	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun programme de recherche sur les poissons d'intérêt n'a sollicité les AMV	3

OR5 / OLT14 / Opdg 153 : Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur la flore et les habitats

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg153 Accueillir et contribuer à des programmes de recherche sur la flore et les habitats	Atteint	Augmentation du nombre de programmes de recherche scientifique sur la flore et les habitats accueillis sur le site	H. FONTES a réalisé des relevés sur le site dans le cadre de sa thèse sur les mares temporaires. De plus, en partenariat avec le CEFE CNRS de Montpellier et le CEN Occitanie un stagiaire a été accueilli sur le site afin d'effectuer des relevés sur la Scorzonère à petites fleurs	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur la flore et les habitats

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 544 Accueil de programmes de recherche sur la flore et les habitats présentant un intérêt sur le site si des demandes sont faites par des partenaires scientifiques	3	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV ont accueilli deux projets de recherches scientifiques ; l'un sur un habitat (mares temporaire) et l'autre sur la flore (Scorzonère à petites fleurs)	3

OR5 / OLT14 / Opdg 154 : Poursuivre la contribution à l'étude des changements globaux par le suivi de la phénologie (Groupement de Recherche Scientifique)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg154 Poursuivre la contribution à l'étude des changements globaux par le suivi de la phénologie (Groupement de Recherche Scientifique)	Suspendu	Maintien du suivi mis en œuvre dans le cadre du programme de recherche sur les changements globaux par la phénologie	Les AMV n'ont plus été sollicités à la suite de l'arrêt du GDR phénologie	/

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 545 Suivi la phénologie des espèces sélectionnées dans le cadre de l'étude du GDR phénologie	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Le GDR phénologie s'est arrêté	/

OR5 / OLT14 / Opdg 155 : Accueillir et contribuer à des recherches scientifiques sur le rôle de l'hydrosystème Meyranne - Marais du Vigueirat pour l'épuration de l'eau

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg155 Accueillir et contribuer à des recherches scientifiques sur le rôle de l'hydrosystème Meyranne - Marais du Vigueirat pour l'épuration de l'eau	Sans objet	Rôle de l'hydrosystème Meyranne - Marais du Vigueirat dans l'épuration de l'eau mieux connu	/	Etudier toutes les demandes d'accueil de programmes scientifiques de recherches sur le rôle de l'hydrosystème Meyranne - Marais du Vigueirat pour l'épuration de l'eau

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
RE 546 Accueil d'un projet de recherche scientifique sur le rôle de l'hydrosystème Meyranne - Marais du Vigueirat dans l'épuration de l'eau si un partenaire scientifique est identifié	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Aucun projet d'étude n'a sollicité les AMV	3

OR5 / OLT14 / Opdg 156 : Accueillir et contribuer à des recherches scientifiques sur l'impact des activités humaines extérieures au site sur la qualité de l'eau et de l'air

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg156 Accueillir et contribuer à des recherches scientifiques sur l'impact des activités humaines extérieures au site sur la qualité de l'eau et de l'air	Atteint	Impact des activités humaines extérieures au site sur la qualité de l'eau et de l'air mieux connu	Le site accueille depuis 2020 des stations de graminées dans le cadre d'une étude sur la pollution atmosphérique de la ZIP de Fos (Bureau d'étude Biomonitor). Le site est considéré comme une zone témoin	Poursuivre la collaboration avec les organismes qui solliciteraient les AMV pour ce type de projet

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 547 Accueil d'une étude des conséquences sur le vivant des pollutions aériennes induites par la Zone Industriale-Portuaire de Fos-sur-Mer et le réseau routier du secteur par inventaire et analyse des lichens du site	1	Cdl	X	Réalisée	Le projet d'étude dirigé par l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions s'est arrêté en 2015 et n'a pas été reconduit depuis mais l'accueil d'une autre étude est en cours	2
AD 22 Demande d'autorisation (récolte et analyse de lichens dans le cadre de l'étude des conséquences sur le vivant des pollutions atmosphériques induites par la ZIP de Fos sur Mer et le réseau routier si le protocole s'étant dans la RNN)			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/

OR5 / OLT14 / Opdg 157 : Poursuivre la contribution aux recherches archéologiques sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg157 Poursuivre la contribution aux recherches archéologiques sur le site	Atteint	Enjeu archéologique des Marais du Vigueirat mieux connu et valorisé	<p>Les précédentes recherches ont permis de confirmer la présence d'un chenal antique sur le tracé découvert par O. BADAN. Des carotages réalisés en 2020 ont également confirmé que les sédiments correspondent à la période du comblement du Canal de Marius. Une demande de fouilles plus approfondies par sondage a été adressée au SRA PACA mais elle a été refusée et remplacée par une nouvelle campagne de carottages en 2021 visant à obtenir des informations plus précises sur la nature de ce chenal (naturel ou anthropique). L'autorisation pour cette campagne en 2021 et 2022 est en cours d'instruction par les services de l'Etat au titre de la RNN</p> <p>Les AMV contribuent aujourd'hui à une exposition qui sera relative aux deux ports antiques de Rome et de Fos-Sur-Mer (Réalisation de panneaux d'exposition et accueil de l'exposition prévu)</p>				<p>Poursuivre les recherches par la mise en œuvre de sondages pour confirmer le caractère anthropique du chenal</p> <p>Accueillir l'exposition relative aux recherches dans le cadre du programme FOSPHORA</p> <p>Mettre en place les équipements en lien avec le Canal du Marius sur le sentier Homme et Nature en fonction du résultat des fouilles</p>
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	22			X	Terminée	La validation par arrêté préfectoral du plan de gestion après avis du conseil scientifique et du comité consultatif équivaut à une autorisation préfectorale de dérogation au décret de classement de la réserve	/
RE	548	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des campagnes ont été organisées en 2017 et 2020 dans le cadre des programmes PCR Fossae marianae puis le programme FOSPHORA. Ces prospections ont permis de confirmer la présence d'un chenal sur le tracé qui avait été initialement découvert par O. BADAN. D'autres mesures seront réalisées en 2021	1
AD	549	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Les AMV sont membre du programme FOSPHORA	/
AD	550	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Les financements ont été obtenus à travers le programme FOSPHORA	/
RE	551	1	Cdl	X	En cours	Le Cdl a autorisé chaque année les prospections sur sa propriété (Cassaïre, Petite Forêt, Pradelles, etc.). La deuxième demande d'autorisation pour élargir les prospections en 2021 et 2022 dans la RNN est en cours d'instruction par les services de l'Etat	1

OR5 / OLT14 / Opdg 158 : Etudier les relations entre les Marais du Vigueirat et le territoire

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT14 /Opdg158 Etudier les relations entre les Marais du Vigueirat et le territoire	Partiellement atteint	Perceptions et représentations culturelles relatives aux Marais du Vigueirat et au territoire mieux connues	Un bilan synthétique du projet environnemental, économique et social mené depuis 1996 par l'association des Amis des Marais du Vigueirat ainsi que l'évaluation des retombées socio-économiques sur le territoire des actions menées sur le site des Marais du Vigueirat & des Marais de Raphèle entre 2001 et 2019 ont été réalisés par ACTéon en 2020 (financement Conservatoire du littoral) Selon le gestionnaire, un projet de changement de modèle économique et social des zones rurales basé sur la protection de nature et les espaces protégés, comme développé sur les Marais du Vigueirat, peut être le modèle d'un changement de paradigme dans la protection de la nature en France	Conserver l'objectif de réaliser une étude plus poussée des conséquences des différentes actions des Amis des Marais du Vigueirat sur le territoire

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 552 Etude des perceptions et représentations culturelles relatives aux Marais du Vigueirat par les acteurs du Pays d'Arles et restitution publique des résultats	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Partiellement réalisée	Une étude a été menée par ACTéon en 2020	2
CO 553 Prise en compte des résultats de l'étude des perceptions et représentations culturelles relatives aux Marais du Vigueirat par les acteurs du Pays d'Arles dans les missions de l'agent de développement	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Des études plus poussées sont nécessaires pour évaluer le réel impact du projet	2
AD 554 Recherche de financements pour la mise en œuvre d'une thèse de doctorat relative à l'analyse des conséquences socio-économiques du projet Marais du Vigueirat	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Un projet de thèse a été élaboré par R. MATHEVET mais aucun financement n'a pu être trouvé pour réaliser cette thèse	2
RE 555 Thèse de doctorat relative à l'analyse des conséquences socio-économiques du projet Marais du Vigueirat, et restitution publique des résultats	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Un projet de thèse a été élaboré par R. MATHEVET mais aucun financement n'a pu être trouvé pour réaliser cette thèse	2

OR5 / OLT15 / Opdg 159 : Conserver la certification EMAS et la norme ISO 14001

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT15 /Opdg159 Conserver la certification EMAS et la norme ISO 14001	Suspendu	Certification EMAS et ISO 14001 maintenues	<p>Les premières certifications EMAS et ISO 14001 ont été obtenues en 2007. Suite à cela, 2 audits ont été réalisés en 2010 et 2014. Suite au départ du régisseur en 2017 l'audit de 2017 n'a pas été demandé. En effet, ces certifications demandent un travail conséquent de suivis (indicateurs, mise en oeuvre, résultats, surveillance du respect des règles,...) qui nécessite d'avoir du personnel spécialisé</p> <p>En novembre 2019 une apprentie Animtrice Qualité Sécurité Environnement a été engagée (G. BELLON - DEYROLLE) afin de remettre à jour les différents outils qui auraient permis de réaliser un nouvel audit. En septembre 2020, retardé à cause de la crise sanitaire, un consultant engagé par la structure exprime la nécessité de réécrire le programme environnemental en se basant sur l'analyse enrinnementale existante. La faiblesse financière de la structure ne permettant pas de prolonger le contrat de G. BELLON - DEYROLLE (apprentie) les procédures vont être mise en suspend jusqu'à l'obtention de financements spécifiques permettant l'embauche d'une autre personne compétente</p> <p>Malgré l'arrêt de la certification EMAS la plupart des actions qui étaient en place pendant la certification n'ont pas été arrêtées afin d'avoir une action de protection de l'environnement cohérente à tous les niveaux de la structure</p>	<p>Trouver les fonds pour engager le personnel nécessaire à la remise en place de la certification</p> <p>Reprendre la certification EMAS</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	556	Mise à jour régulière du manuel de procédures	1	Cdl	X	Suspendue	La faiblesse financière de la structure qui ne permet pas d'engager une personne responsable de la certification empêche la réalisation de cette opération	3
OC	557	Mise en œuvre du programme environnemental	1	Cdl	X	Partiellement réalisée	Le programme environnemental n'est pas rédigé mais certaines opérations sont tout de même réalisées	3
OC	558	Mise à jour régulière du recueil des non-conformités	1	Cdl	X	Suspendue	La faiblesse financière de la structure qui ne permet pas d'engager une personne responsable de la certification empêche la réalisation de cette opération	3
OC	559	Mise en œuvre de la veille réglementaire	1	Cdl	X	Suspendue	La faiblesse financière de la structure qui ne permet pas d'engager une personne responsable de la certification empêche la réalisation de cette opération	3
OC	560	Réalisation de la revue de direction	1	Cdl	X	Partiellement réalisée	Elle a été rédigée une fois et une partie est aujourd'hui intégrée dans les rapports annuels (performances environnementales, certifications, ...)	3
AD	561	Audits de suivis et de vérification EMAS	1	Cdl	X	Suspendue	A cause de la faiblesse financière de la structure qui empêche d'engager du personnel la certification est suspendue depuis 2017	3
AD	562	Audits de suivis ISO 14001	1	Cdl	X	Suspendue	A cause de la faiblesse financière de la structure qui empêche d'engager du personnel la certification est suspendue depuis 2017. De plus la certification EMAS étant plus forte et mieux reconnue elle sera prioritaire sur la norme ISO 14001	3

OR5 / OLT15 / Opdg 160 : Obtenir le label Tourisme et Handicap pour les infrastructures d'accueil du public et pour l'activité de visite en calèche

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT15 /Opdg160 Obtenir le label Tourisme et Handicap pour les infrastructures d'accueil du public et pour l'activité de visite en calèche	Non atteint	Label Tourisme et handicap obtenu	La majorité des aménagements sont en place, une inspection doit être menée pour obtenir le label et elle sera réalisée dès que la crise sanitaire le permettra	Obtenir le label dès que l'inspection pourra être réalisée

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 563 Audit par la commission régionale spécifique au label "Tourisme et Handicap" pour les infrastructures d'accueil du public (boutique, buvette, aire de pique-nique, salle d'exposition, salles de réunion, Sentier des Cabanes)	1	Cdl	X	En cours	Prévu entre 2021 et 2022	1
AD 564 Audit par la commission régionale spécifique au label "Tourisme et Handicap" pour l'activité de visite en calèche	1	RNN+Cdl	X	En cours	Prévu entre 2021 et 2022	1

OR5 / OLT15 / Opdg 161 : Obtenir la marque "Accueil de Parc"

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT15 /Opdg161 Obtenir la marque "Accueil de Parc"	Atteint	Marque "Accueil de Parc" obtenue	Le label "Valeur de Parc Naturel Régional" a été obtenu le 8 juillet 2016. La certification est obtenue pour 5 ans et une nouvelle inspection devra être réalisée en 2021	Conserver la marque "Accueil de Parc" Réaliser l'inspection de 2021

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	565	1	RNN+Cdl	X	Terminée	L'engagement de l'association au respect de cette charte est maintenu	/
AD	566	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La marque a été obtenue le 8 juillet 2016	/
AD	567	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La marque a été obtenue le 8 juillet 2016	/

OR5 / OLT15 / Opdg 162 : Obtenir la marque "Qualité tourisme"

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT15 /Opdg162 Obtenir la marque "Qualité tourisme"	Non atteint	Marque "Qualité Tourisme" obtenue	/	Réaliser les opérations avant la fin du plan de gestion actuel

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	568	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Par manque de temps la priorité a été donnée à d'autres opérations	2
AD	569	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Par manque de temps la priorité a été donnée à d'autres opérations	2

OR5 / OLT15 / Opdg 163 : Conserver la labellisation "Eco-acteur" de la Réserve de Biosphère de Camargue

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT15 /Opdg163 Conserver la labellisation "Eco-acteur" de la Réserve de Biosphère de Camargue	Non atteint	Labellisation "Eco-acteur" conservée	L'avancement de cet objectif est pour le moment indépendant des AMV qui attendent les directives du PNRC. Récemment les AMV ont été contactés par le PNRC suite à une volonté de relancer ce label	Mettre en œuvre les opérations si la situation du PNRC le permet

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD 570 Présentation du bilan d'avancement de l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de la démarche "éco-acteur" au Comité Technique du Réseau des Eco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Cette opération est en attente des directives du Parc Naturel Régional de Camargue	/
AD 571 Proposition de nouveaux engagements au Comité Technique du Réseau des Eco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue pour le renouvellement du label "éco-acteur"	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Cette opération est en attente des directives du Parc Naturel Régional de Camargue	1
PI 572 Communication auprès des acteurs socio-économiques de Mas-Thibert pour les inciter à s'engager dans la démarche	3	Hors site	X	Non démarrée	Cette opération est en attente des directives du Parc Naturel Régional de Camargue	3

OR5 / OLT16 / Opdg 164 : Construire les infrastructures nécessaires à l'accueil des scolaires dans la zone de découverte de la nature

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg164 Construire les infrastructures nécessaires à l'accueil des scolaires dans la zone de découverte de la nature	Partiellement atteint	Zone d'accueil des scolaires aménagée dans le Grand Clos des Vaches et observatoire de PON construit. Diminution du nombre de scolaires reçus au Cabanon du Rendez-vous	Afin de conserver la cohérence du projet, la sensibilisation du jeune public à travers les activités scolaires est nécessaire. Les classes qui sont accueillies sur le site ont aujourd'hui plusieurs activités possibles (Cabanon du Rendez-vous, Mare temporaire, Observatoire des scolaires,...). Cependant, afin de limiter le dérangement dans la réserve naturelle et d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les scolaires tout en respectant la quiétude demandée par le grand public du site, il est important de créer un espace qui serait dédié à l'accueil des enfants. A ce jour, c'est le hangar qui sert de bâtiment d'accueil des scolaires mais à terme ce bâtiment sera réservé à l'accueil d'entreprises, public qui s'associe difficilement avec des classes d'enfants. Sur le terrain, le Grand Clos des Vaches (hors RNN), et d'ores et déjà utilisé régulièrement par le CPIE en remplacement du Cabanon du Rendez-vous et de l'observatoire de Rizières.	Continuer d'accueillir des scolaires afin de les sensibiliser à la protection des espaces naturels et de l'environnement Trouver les financements manquants pour construire le bâtiment des scolaires Obtenir les autorisations nécessaires à la construction de ce bâtiment

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	573	2	Cdl	X	Terminée	Un document résumant le projet d'aménagement du Grand Clos des Vaches pour l'accueil des scolaires a été rédigé	/
AD	574	2	Cdl	X	En cours	Une partie des financements a été obtenue	2
TU	575	2	Cdl	X	Non démarrée	L'ensemble des financements n'ayant pas été trouvés les travaux n'ont pas pu commencer	2
TU	576	2	Cdl	X	En cours	La réorientation des activités du CPIE sur la mare temporaire n'a pour le moment pas demandé de donner accès à la roubine du Grand Clos des Vaches	2
TU	577	2	RNN	X	Terminée	Terminé en 2019	/
TU	578	2	RNN	X	Terminée	Terminée en 2018	/

OR5 / OLT16 / Opdg 165 : Accueillir l'ensemble des animations d'éducation à l'environnement pour les scolaires dans la zone de découverte de la nature

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg165 Accueillir l'ensemble des animations d'éducation à l'environnement pour les scolaires dans la zone de découverte de la nature	Partiellement atteint	Diminution du nombre de scolaires reçus au Cabanon du Rendez-vous, augmentation du nombre de scolaires reçus sur le Grand Clos des Vaches	<p>Les AMV n'ont cessé de développer l'accueil des scolaires qui est réalisé sur le site depuis 1989. Aujourd'hui plusieurs partenariats sont en place avec le CPIE ou encore l'école du Domaine des Possibles qui permettent d'améliorer et de diversifier cet accueil. En 2019, 1464 enfants ont été accueillis sur le site dans le cadre d'activités avec le CPIE (247 en 2020 à cause de la crise sanitaire). En parallèle, les AMV reçoivent également des classes de collégiens venus principalement des Bouches-du-Rhône mais également du reste de la France et même de l'étranger</p> <p>La sensibilisation et l'éducation à l'environnement étant des clefs pour la préservation de la biodiversité, les AMV ont souhaité développer cet axe à travers un bâtiment consacré à l'accueil de ce public. Le projet a fait l'objet de demande de subvention qui ont été en partie obtenue mais qui ne suffisaient pas à son élaboration. Une relance de ce projet a été formulée sous la forme d'une note d'opportunité en février 2021</p>	Poursuivre les différents partenariats qui permettent d'améliorer et d'augmenter le nombre de scolaires accueillis sur le site

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	579	2	Cdl	X	Réalisée	Des activités sont régulièrement organisées par le CPIE sur la mare temporaire ou au Cabanon du Rendez-vous. En 2020 de nombreuses activités ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire	2
PI	580	2	Cdl	X	Réalisée	Des activités sont régulièrement organisées par le CPIE sur la mare temporaire	2
AD	22			X	Terminée	Autorisation obtenue de façon automatique lors de l'approbation du PdG et par l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001	/

OR5 / OLT16 / Opdg 166 : Poursuivre le projet de création d'un centre de formation aux Marais du Vigueirat autour des thématiques liées à la biodiversité, la gestion des espaces naturels, le développement territorial, l'écoresponsabilité, l'écoconstruction, le tourisme durable et les différents métiers s'y rapportant

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg166 Poursuivre le projet de création d'un centre de formation aux Marais du Vigueirat autour des thématiques liées à la biodiversité, la gestion des espaces naturels, le développement territorial, l'écoresponsabilité, l'écoconstruction, le tourisme durable et les différents métiers s'y rapportant	Suspendu	Projet de centre de formation abouti, porteur de projet identifié et financements obtenus : projet de centre de formation prêt à être mis en œuvre techniquement	Ce projet s'inscrit dans la volonté des AMV de développer la sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires et des étudiants. Il a été en accord avec une volonté de la Mairie d'Arles de développer sa population étudiante et a fait l'objet d'études et de recherche de financement. Une partie des financements avait été trouvés mais le projet s'est heurté à des des politiques non-favorables à son développement. Le projet n'est pas abandonné car il reste pertinent	Conserver l'objectif de développer un centre de formation sur la base de l'opportunité

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	581	3	Cdl	X	Non démarrée	Le COPIL n'a pas eu lieu	3
AD	582	3	Cdl	X	En cours	Les AMV ont été porteurs du projet mais la totalité des fonds n'a pas pu être récoltée	3
AD	583	3	Cdl	X	Partiellement réalisée	Une partie seulement des financements a été trouvée et cela n'a pas permis de mettre en œuvre le projet	3

OR5 / OLT16 / Opdg 167 : Actualiser les outils de formation à la journée ou à la demi-journée (biodiversité, gestion des espaces naturels, écoresponsabilité, tourisme durable)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg167 Actualiser les outils de formation à la journée ou à la demi-journée (biodiversité, gestion des espaces naturels, écoresponsabilité, tourisme durable)	Suspendu	Amélioration des outils de formation existants, augmentation du nombre d'outils de formation	Le manque d'un ou plusieurs chargés de mission dans l'équipe accueil ou l'équipe gestion empêche de remettre à jour les outils et de dispenser les formations	Trouver les fonds pour engager un chargé de mission afin de reprendre les outils de formation

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	584	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Une présentation générale du projet Marais du Vigueirat est disponible pour toutes formations mais une actualisation est aujourd'hui nécessaire	2
PI	585	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Au départ des chargées de mission gestion et tourisme les formations se sont arrêtées en 2018 et il n'est pas prévu pour le moment de les remettre en place	3
PI	586	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Au départ des chargées de mission gestion et tourisme les formations se sont arrêtées en 2018 et il n'est pas prévu pour le moment de les remettre en place	3

OR5 / OLT16 / Opdg 168 : Actualiser les outils pour la formation à la méthodologie du plan de gestion

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg168 Actualiser les outils pour la formation à la méthodologie du plan de gestion	Suspendu	Formation à la méthodologie du plan de gestion adaptée à la nouvelle méthodologie ATEN / RNF	Cet objectif s'inscrivait dans le cadre d'accueil d'étudiants en BTS GPN pour leur enseigner les bases d'un plan de gestion. La méthodologie actuelle n'a encore jamais été appliquée au sein de la structure et les AMV ne sont aujourd'hui plus légitimes pour enseigner cette méthodologie, devant être eux-même y être formés	Utiliser la nouvelle méthodologie durant la rédaction du prochain plan de gestion

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI 587 Actualisation du programme et des outils de formation à la méthodologie du plan de gestion en fonction du futur guide méthodologique de RNF et de l'ATEN	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	La méthodologie ayant changé, la structure est pour l'instant en incapacité de dispenser cette formation, devant elle-même se former à la nouvelle méthodologie	/

OR5 / OLT16 / Opdg 169 : Poursuivre l'accueil de stages de formation à la photographie sur le site

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)				Perspectives	
OR05 /OLT16 /Opdg169 Poursuivre l'accueil de stages de formation à la photographie sur le site	Atteint	Maintien, voire augmentation du nombre de personnes reçues dans le cadre des stages de formation à la photographie	<p>Les stages en affûts flottants ont été suspendus en 2020 et 2021 pour trois raisons ; la crise sanitaire, l'assec prolongé du bassin pour lutter contre la jussie et la nécessité de réaliser des travaux dans le logement mis à disposition. Lorsque la lutte contre la Jussie aura porté ses fruits et que la crise sanitaire le permettra à nouveau, la question des stages en affûts flottants sera réexaminée</p> <p>Le public des photographes est en demande constante de produits liés à cette activité et il semble judicieux de développer les animations et aménagements qui sont en lien avec la photographie animalière sur le site. L'organisation de stages en affûts enterrés était proposée par un salarié du site, garde-gestionnaire. Cette demande n'a pour l'instant pas été acceptée, étant donné le peu de disponibilité de l'équipe et en particulier de ce garde</p>				<p>Poursuite de l'accueil de stages d'initiation à la photographie de nature sur le site</p> <p>Réétudier l'accueil de stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts flottants lorsque la crise sanitaire le permettra et que le bassin dans lequel ils sont réalisés ne subira plus d'assec prolongés</p> <p>Developper le tourisme lié à la photographie animalière</p>	
OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	588	Accueil de stages d'initiation à la photographie de nature sur le site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Plusieurs stages sont organisés chaque année (2017 : 4 journées, 2018 : 6 journées, 2019 : 7 journées). En 2020 la plupart des stages ont été annulés à cause de la crise sanitaire (1 seule journée)	1
AD	22	Demande d'autorisation (accueil de stages d'initiation à la photographie de nature sur la RNN)			X	Terminée	Chaque stage se déroulant sur la RNN fait l'objet d'une demande d'autorisation. Une autorisation a été obtenue chaque année depuis 2017	/
PI	589	Accueil de stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts flottants sur la réserve naturelle nationale	1	RNN	X	Réalisée	Plusieurs stages ont été organisés chaque année jusqu'en 2019 (2017 : 4 semaines, 2018 : 2 semaines, 2019 : 2 semaines). En 2020 et 2021, la conjonction de plusieurs facteurs n'a pas permis l'organisation des stages (crise sanitaire, assec du bassin sur lequel le stage se déroule habituellement pour lutter contre la jussie, mauvais état du Cabanon du Rendez-vous). A l'avenir, la demande sera réexaminée si l'organisation de ce genre de stage est possible	2
AD	22	Demande d'autorisation (accueil de stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts flottants sur la RNN)			X	Terminée	Chaque stage se déroulant sur la RNN fait l'objet d'une demande d'autorisation. Une autorisation a été obtenue chaque année de 2017 à 2019	/
PI	590	Etude de la pertinence de mettre en œuvre de stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts enterrés	3	RNN+Cdl	X	Suspendue	Un manque de temps a empêché de réaliser cette opération	3
AD	22	Demande d'autorisation (stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts enterrés sur la RNN)			X	Sans objet	Un manque de temps a empêché de réaliser cette opération	

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

PI	591	Organisation et animation de stages de pratique de la photographie animalière à l'aide d'affûts enterrés	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Un manque de temps a empêché de réaliser cette opération	3
----	-----	--	---	---------	---	------------	--	---

OR5 / OLT16 / Opdg 170 : Poursuivre l'accueil de stages de formation et de qualification au baguage des oiseaux

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg170 Poursuivre l'accueil de stages de formation et de qualification au baguage des oiseaux	Atteint	Maintien, voire augmentation, des stages de formation et de qualification au baguage des oiseaux	Ce stage de formation et de qualification au baguage d'oiseaux est accueilli chaque année, l'ensemble des conditions nécessaires étant réunies (logements, salle de réunion, proximité des sites de baguage, diversité des sites de baguage, etc.). La présence dans l'équipe gestion de titulaires du permis de baguage facilite cette organisation. Seule l'année 2020 n'a pas permis d'accueillir de stage en raison de la crise sanitaire	Poursuivre l'accueil de stages de formation et qualification au baguage des oiseaux

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
PI	592	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un stage est organisé chaque année sauf en 2020 à cause de la crise sanitaire	2
AD	22			X	Terminée	Autorisation obtenue de façon automatique lors de l'approbation du PdG et par l'arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001. De plus, deux membres de l'équipe gestion possèdent le permis de baguage du CRBPO	/

OR5 / OLT16 / Opdg 171 : Développer des modules de formations sur l'écoresponsabilité et la biodiversité à destination de salariés ayant besoin d'acquérir des bases de connaissances sur ces sujets

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR05 /OLT16 /Opdg171 Développer des modules de formations sur l'écoresponsabilité et la biodiversité à destination de salariés ayant besoin d'acquérir des bases de connaissances sur ces sujets	Partiellement atteint	Augmentation du nombre de modules de formation développés et du nombre d'outils adaptés	Aujourd'hui 24 formations sont en place pour les salariés en insertion. Dix de ces formations se concentrent sur l'acquisition de savoirs techniques dont font partie les modules biodiversité et écoresponsabilité Des formations sur ce sujet sont également dispensées et adaptées aux besoins d'autres salariés (agents d'accueil formés par les Blongios, services civiques et stagiaires formés par l'équipe gestion, ...)	Remettre en place l'ensemble des formations lorsque la crise sanitaire le permettra Continuer les efforts de formation qui permettent à l'ensemble des salariés de mieux appréhender le projet Marais du Vigueirat dans sa globalité

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	593	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Des financements ont été obtenus grâce à la réponse à un appel à projet de la Région Sud PACA pour la création d'un module de sensibilisation à la biodiversité à destination des salariés de l'ACI	/
FO	594	2	RNN+Cdl	X	En cours	10 modules sont aujourd'hui disponibles, 2 sur la biodiversité, 4 sur l'écoresponsabilité et 4 sur les métiers des espaces naturels et espaces verts	2
FO	595	2	RNN+Cdl	X	En cours	Les encadrants sont parfois amenés à participer à ces modules	2
AD	596	2	RNN+Cdl	X	Terminée	La demande n'a pas été faite suite à l'arrêt des financements du module de formation biodiversité	3
AD	597	2	RNN+Cdl	X	Suspendue	Un partenaire a été trouvé mais le financement de l'action étant supprimé pour 2018, notre partenaire de formation n'a pas réalisé la phase de diffusion. Des formations sont tout de même dispensées à l'extérieur de la structure mais pas dans ce cadre là (formation Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i> dispensée par C. PIN par exemple)	3
FO	598	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	En plus des salariés en ACI, des formations sont dispensées aux stagiaires et volontaires en service civique lors de leur arrivée. Les agents de l'accueil ont également participé à certaines formations dispensées en interne	2

OR6 / OLT17 / Opdg 172 : Terminer le programme LIFE+ ENVOLL

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg172 Terminer le programme LIFE+ ENVOLL	Atteint	Fin du programme LIFE+ ENVOLL et atteinte des objectifs spécifiques à ce programme	<p>Le programme LIFE + ENVOLL s'est terminé en 2018 avec l'organisation d'un séminaire final du 15 au 17 octobre 2018 au Palais des Congrès d'Arle</p> <p>Suite à la fin de ce programme, C. PIN ancien chargé de mission du programme a été transféré en CDI dans l'équipe gestion en tant que garde du littoral. Il a conservé des liens forts avec les différents acteurs du programme. Les AMV sont ainsi encore sollicités aujourd'hui pour leur expertise en matière de gestion favorable aux laro-limicoles coloniaux (conseil de gestion, construction de radeaux, ...)</p> <p>Les aménagements présents sur le site (un îlot de nidification et trois radeaux) font encore l'objet de nombreux entretiens pour maintenir leur fonctionnalité. Récemment, des travaux d'entretien ont été engagés pour restaurer l'îlot de Rizières et d'importants travaux de consolidation de la digue sont en projet afin de pouvoir gérer au mieux la lame d'eau nécessaire pour favoriser la nidification des laro-limicoles coloniaux. Les radeaux font également l'objet d'entretien annuel (enlèvement et remise du sable coquiller par exemple) et certains semblent aujourd'hui nécessiter une maintenance plus importante afin de conserver leur fonctionnalité</p> <p>Afin de maintenir les aménagements disponibles pour les laro-limicoles coloniaux, il est important d'obtenir des financements pour réaliser les travaux nécessaires</p>	<p>Conserver les actions de suivi qui sont réalisées sur les laro-limicoles coloniaux</p> <p>Continuer de fournir une expertise pour la construction d'îlots ou de radeaux sur d'autres sites</p> <p>Continuer de contribuer au projet LARIMED qui a pris la suite du programme LIFE + ENVOLL</p> <p>Trouver les financements nécessaires à la maintenance des différents aménagements présents sur le site</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	599	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Des conseils de gestion sont encore donnés sur des sites favorables à la nidification des laro-limicoles coloniaux par l'ancien chargé de mission du programme LIFE+ENVOLL (C. PIN)	/
TU	600	1	Hors site	X	Terminée	Les travaux ont été réalisés en 2016	/
TU	601	1	Hors site	X	Terminée	Les derniers travaux ont été réalisés en 2015, à cause de problèmes hydrauliques le site de Castellás n'a pas pu être aménagé	/
TU	602	1	Hors site	X	Terminée	La maîtrise d'ouvrage a été déléguée au CEN-LR. Les travaux ont eu lieu en 2016 et 2017	/

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	603	1	Hors site	X	Terminée	Les travaux se sont terminés en 2017 et des actions d'entretien se font régulièrement	/
TU	604	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Certains ouvrages ont nécessité d'importants travaux (digue du bassin de Rizières afin de conserver des lames d'eau favorables, 2017)	/
TU	605	1	Hors site	X	Terminée	Des travaux d'entretien sont encore réalisés par les AMV (entretien de radeaux de la Réserve de Biguglia en 2018)	/
SE	606	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Réalisée	Il est réalisé chaque année depuis sa mise en place	1
SE	607	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Un compte-rendu a été rédigé en 2019	/
SE	608	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Un compte-rendu a été rédigé en 2018	/
SE	609	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Un rapport a été rédigé en décembre 2018	/
PI	610	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Les outils de formation sont fonctionnels et des formations sont encore dispensées	/
PI	611	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	De nombreux outils de communication ont été créés (film, plaquette, newsletter, site internet, ...)	/
PI	612	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Des animations sont encore régulièrement réalisées	/
GH	613	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	La plaquette a été finalisée en 2017	/
TU	614	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Ils ont été posés	/
AD	615	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Il a été rédigé en 2018	/
AD	616	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Le projet a été coordonné par les AMV jusqu'à sa fin en 2018	/
AD	617	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Le rapport a été rédigé en février 2019	/
AD	618	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Il a été finalisé en 2019	/
CO	619	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Une participation aux journées LIFE France ainsi que le séminaire final ont permis la mise en réseau avec d'autres projets	/

OR6 / OLT17 / Opdg 173 : Terminer le programme SNB - Mares temporaires méditerranéennes

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg173 Terminer le programme SNB - Mares temporaires méditerranéennes	Atteint	Fin du programme SNB - Mares temporaires méditerranéennes et atteinte des objectifs spécifiques à ce programme, mise en œuvre d'une deuxième phase pour les suivis scientifiques	Hormis la publication de l'ouvrage sociologique et ethnologique définitif, l'ensemble du programme a terminé. Malheureusement aucun financement n'a été trouvé pour continuer les suivis scientifiques prévus à la suite du programme, ce qui ne permet pas, ni au gestionnaire ni aux scientifiques impliqués dans le projet, de conclure sur sa réussite écologique	Parution de l'ouvrage ethnologie et sociologie Poursuivre la recherche des financements pour réaliser les suivis Se questionner sur un protocole pouvant suivre l'évolution de la faune et de la flore et pouvant être réalisé en interne

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	620	Coordination générale du programme	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Le projet a été coordonné par les AMV jusqu'à sa fin en 2017	/
TU	621	Creusement des mares manquantes (Pépinière, Etourneau nord Nord)	1	Cdl	X	Terminée	La mare du pluvial sur l'Etourneau Nord a été creusée	/
TU	622	Construction du platelage de la mare pédagogique	1	Cdl	X	En cours	Le platelage autour de la mare a été construit mais les chemins d'accès sont encore en cours de construction. Ils devraient être terminés avant juillet 2021	1
PI	623	Ouverture de l'accès à la mare au grand public (ponctuellement) et aux scolaires	1	Cdl	X	Partiellement réalisée	L'ouverture du sentier Homme et Nature qui donnera accès à la mare temporaire au grand public est prévue pour juillet 2021. Plusieurs animations ont déjà eu lieu lors d'accueil de scolaires par le CPIE	1
PI	624	Finalisation et édition du livret de découverte de la mare pédagogique	1	Cdl	X	Terminée	Le livret a été imprimé et sera numérisé dans l'application "Mes Marais" en construction	/
PI	625	Finalisation des outils pédagogiques du projet-classe	1	Cdl	X	Terminée	Des documents existent pour guider les activités du CPIE et d'autres structures voulant organiser des activités autour de la mare	/
SE	626	Bouclage de l'étude socio-ethnologique	1	RNN+Cdl	X	En cours	Enormément d'informations ont été récoltées pour cette étude et aujourd'hui la structure en charge de cette étude s'oriente vers l'écriture d'un livre qui demandera plus de temps	1
SE	627	Bouclage de la première phase de suivis scientifiques (végétation et hydrologie)	1	RNN+Cdl	X	Terminée	Le rapport final du projet a été rédigé en 2017	/
SE	628	Clôture du projet d'étude de Lestes macrostigma	1	RNN	X	Terminée	Le projet a été cloturé en 2017	/
PI	629	Organisation du séminaire de clôture	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Suspendue	Les scientifiques n'ont pas souhaité organiser le séminaire prévu car ils estiment que les résultats scientifiques sont encore trop faibles (temps trop faible depuis la restauration des mares)	3

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Évaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	630	Recherche de financement pour la poursuite des suivis scientifiques (2ème phase)	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Plusieurs demandes de financements ont été formulées mais aucune n'a été acceptée. Un travail a tout de même été réalisé par H. FONTES dans le cadre de sa thèse	2
SE	631	Poursuite des suivis scientifiques (2ème phase)	2	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Aucun financement n'a été obtenu	2

OR6 / OLT17 / Opdg 174 : Terminer le programme de restauration du Cassaire

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg174 Terminer le programme de restauration du Cassaire	Atteint	Fin du programme Cassaire et atteinte des objectifs spécifiques à ce programme, mise en œuvre d'une deuxième phase pour les suivis scientifiques	Le programme de restauration du Cassaire s'est terminé mais malheureusement la faiblesse financière ne permet pas réaliser les suivis scientifiques nécessaires à l'évaluation de sa réussite	Pourvuivre la recherche de financements afin de pouvoir réaliser les suivis

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
TU	632	Réalisation de la dernière tranche de travaux de terrassement	1	Cdl	X	Terminée	Les derniers travaux de restauration ont eu lieu en 2016	/
GH	633	Poursuite des ensemencements d'espèces pour la restauration d'habitats	1	Cdl	X	Terminée	Les derniers ensemencements ont été réalisés mais aucun financement n'a permis de réaliser de suivis pour le moment	/
PI	634	Finalisation du classeur ressources	1	Cdl	X	Terminée	Le classeur ressource a été finalisé en 2016	/
PI	635	Organisation du séminaire de clôture	1	Cdl	X	Suspendue	Les scientifiques n'ont pas souhaité organiser le séminaire prévu car ils estiment que les résultats scientifiques sont encore trop faibles (temps trop faible depuis la restauration du site)	3
AD	636	Recherche de financement pour la poursuite des suivis scientifiques (2ème phase)	2	Cdl	X	Réalisée	Plusieurs demandes de financement ont été formulées mais aucune n'a été acceptée pour le moment	2
SE	637	Poursuite des suivis scientifiques (2ème phase)	2	Cdl	X	Non démarrée	Aucun financement n'a été trouvé	2
TU	638	Aménagement d'un local pour les chasseurs dans l'ancienne bergerie	2	Cdl	X	Suspendue	La gestion hydraulique du site n'étant pas optimale, la quantité de gibier présente n'est pas importante. Les chasseurs ne fréquentent que peu le site, et plus "pour le plaisir" que pour l'exercice de la chasse. Il n'est aujourd'hui plus considéré comme pertinent de réaliser cet investissement	3

OR6 / OLT17 / Opdg 175 : Mettre en œuvre un programme de conservation sur les laro-limicoles coloniaux à l'échelle internationale

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg175 Mettre en œuvre un programme de conservation sur les laro-limicoles coloniaux à l'échelle internationale	Suspendu	Programme de conservation des laro-limicoles coloniaux à l'échelle internationale monté, financé, et animé	/	/

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH	639	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Suspendue	Le salarié responsable du programme LIFE+ ENVOLL n'a pas souhaité mettre en œuvre ces opérations et a quitté la structure.	/
AD	640	2	RNN+Cdl+Hors site	X	Suspendue	Le salarié responsable du programme LIFE+ ENVOLL n'a pas souhaité mettre en œuvre ces opérations et a quitté la structure.	/
AD	641	2	RNN+Cdl+Hors site		Suspendue	Le salarié responsable du programme LIFE+ ENVOLL n'a pas souhaité mettre en œuvre ces opérations et a quitté la structure.	/

OR6 / OLT17 / Opdg 176 : Mettre en œuvre ou participer à un programme sur la conservation du Lapin de Garenne en Camargue

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg176 Mettre en œuvre ou participer à un programme sur la conservation du Lapin de Garenne en Camargue	Non atteint	Programme de conservation du Lapin de garenne mis en œuvre par le gestionnaire ou par un autre partenaire avec participation du gestionnaire	Deux études ont été réalisées : une expertise de J. LETTY, ONCFS en 2017 et un projet tuteuré de N. MASSEZ, Université de Digne en 2019. Elles ont permis de mettre en avant la nécessité d'envisager des opérations de restauration d'habitat et même de repeuplement pour conserver cette espèce sur le site. Les Marais du Vigueirat étant entourés par 2 canaux, les apports naturels, par dispersion, de nouveaux individus sont très réduits sur le site. Les deux travaux réalisés sur cette espèce ont mis en évidence la nécessité de réintroduire des lapins sur le site. Cette procédure complexe et coûteuse nécessite d'être évaluée finement avant d'être mise en œuvre	Revoir les enjeux et surtout la priorité de cet objectif

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE	642	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	Un manque de compétences, de temps et de moyens n'a pas permis de réaliser une étude poussée sur le site et aucune étude n'a, à la connaissance du gestionnaire, été réalisée à l'échelle de la Camargue	1
GH	643	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Des mesures de gestion favorables à cette espèce ont été définies pour le site grâce au travail de J. LETTY, ONCFS 2017 et N. MASSEZ, Université de Digne 2019	/
AD	644	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Le choix se portera sur l'intégration à un programme existant mais aucun programme de ce type n'a pour le moment sollicité les AMV	/
AD	645	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	L'étude de 2017 a démontré qu'il n'est pas pertinent que la structure soit porteuse de ce genre projet en raison de l'isolement géographique de la population de Lapin de Garenne sur le site par rapport au reste du delta	1
GH	646	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	L'étude de 2017 a démontré qu'il n'est pas pertinent que la structure soit porteuse de ce genre projet en raison de l'isolement géographique de la population de Lapin de Garenne sur le site par rapport au reste du delta	1

OR6 / OLT17 / Opdg 177 : Mettre en œuvre un programme sur la conservation de la Scorzonère à petites fleurs sur le site ou à l'échelle de la région méditerranéenne française

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg177 Mettre en œuvre un programme sur la conservation de la Scorzonère à petites fleurs sur le site ou à l'échelle de la région méditerranéenne française	Partiellement atteint	Mesures de gestion adaptées à la Scorzonère à petites fleurs mises en place sur le site (augmentation du nombre de pieds sur les stations) voire mise en œuvre d'un programme de conservation à l'échelle de la région méditerranéenne française	Des discussions ont été engagées avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen mais aucune n'a abouti. Le CEFE CNRS n'est pour l'instant pas engagé dans un réel programme, l'étude réalisée en 2020 était simplement destinée à soutenir un travail réalisé par le CEN Occitanie	Se tenir informé des programmes de conservation de cette espèce

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
SE 647 Etat des lieux des connaissances sur la Scorzonère à petites fleurs sur le site et sur son aire de répartition française	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Terminée	Plusieurs travaux ont été réalisés sur cette espèce : actualisation en 2016 grâce au stage de J. BIGOTTE, actualisation en 2018 lors du stage de T. FAVIER et un travail réalisé en 2020 par E. WILMS du CEN Occitanie en partenariat avec le CEFE CNRS de Montpellier	/
GH 648 Test de mesures de gestion (gestion de l'eau et de la végétation) sur la principale station du site	1	RNN	X	Partiellement réalisée	La difficulté de gérer la lame d'eau à cause d'un ouvrage hydraulique défectueux empêche de mettre en œuvre les mesures de gestion élaborées par J. BIGOTTE 2016	1
AD 649 Choix d'une stratégie : coordination d'un programme de conservation ou mise en œuvre de mesures de gestion sur le site	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	La structure n'est aujourd'hui pas en mesure d'être porteuse de ce genre de projet. Les AMV restent ouverts à toute opportunité de partenariat pour travailler sur cette espèce	2
AD 650 Recherche de financements pour la mise en œuvre d'un projet de programme de conservation de la Scorzonère à petites fleurs à l'échelle de la région méditerranéenne française	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	La structure n'est aujourd'hui pas en mesure d'être porteuse de ce genre de projet	2
GH 651 Création d'un Comité de Pilotage et animation d'un programme de conservation de la Scorzonère à petites fleurs à l'échelle de la région méditerranéenne française	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Non démarrée	La structure n'est aujourd'hui pas en mesure d'être porteuse de ce genre de projet	2

OR6 / OLT17 / Opdg 178 : Etudier la pertinence de participer à des programmes proposés par d'autres porteurs

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR06 /OLT17 /Opdg178 Etudier la pertinence de participer à des programmes proposés par d'autres porteurs	Atteint	Nombre de programmes de conservation portés par des partenaires et dans lesquels le gestionnaire est impliqué	L'intégration de ce genre de programme est discutée au cas par cas en réunion d'équipe et de direction	Continuer d'étudier l'intégration de programmes pertinents pour la structure

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
GH 652 Etude au cas par cas des opportunités d'intégrer des programmes de conservation cohérents avec les enjeux du site	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Plusieurs programmes ont été intégrés (FOSPHORA par exemple ou le Contrat de nappe avec le SIM CRAU)	1

OR7 / OLT18 / Opdg 179 : Garantir la tranquillité du site et le respect de la réglementation

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT18 /Opdg179 Garantir la tranquillité du site et le respect de la réglementation	Atteint	Maintien du nombre de gardes et de l'organisation de la surveillance, augmentation du nombre d'agents commissionnés, diminution du nombre d'infractions constatées	<p>Malgré les difficultés de l'équipe gestion, notamment à certaines périodes lors desquelles l'effectif a été réduit, la surveillance a toujours été assurée. Il faut souligner le fait que certaines gardes (environ 1 par mois) sont assurées bénévolement par le président de l'association. Les bonnes relations qui sont entretenues avec le village de Mas-Thibert mais également la société de chasse et les propriétaires des parcelles autour du site permettent également de réduire les tensions et les actions qui nuiraient à la tranquillité du site. Un point surveillance est abordé toutes les semaines lors de la réunion d'équipe. Des actions sont régulièrement menées lors d'observations d'événements inhabituels et font l'objet de comptes-rendus réguliers</p> <p>La surveillance de la réserve est également basée sur une veille passive de la part de gardes habitants sur le site</p> <p>L'absence de chargé de mission dans l'équipe ne permet pas de poursuivre la capitalisation de l'expérience notamment par la mise à jour du memento des gardes</p> <p>Des relations étroites sont entretenues avec les gardes des espaces naturels protégés voisins</p>	<p>Conserver les actions de surveillances menées à ce jour</p> <p>Poursuivre la formation des gardes et leur commissionnement</p> <p>Maintenir de bonnes relations avec les structures et propriétaires voisins</p> <p>Poursuivre les efforts de capitalisation de l'expérience</p> <p>Mener une réflexion sur le maintien de la qualité de surveillance en cas d'arrêt de l'obligation de logements de fonction pour les gardes</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	17			X	Non démarrée	Le memento des gardes n'a pas été actualisé mais les outils d'enregistrement sont à jour une synthèse annuelle surveillance est rédigée depuis 2020	
PO	653	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un garde présent chaque weekend, un garde d'astreinte chaque soir	1
PO	654	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Deux gardes sur trois logent actuellement sur le site	1
FO	655	1	RNN+Cdl	X	En cours	Depuis que les deux gardes non commissionnés du site sont passés en CDI les tentatives de leur faire passer le commissionnement ont échoué à cause de la crise sanitaire. L'un d'entre eux est en cours de commissionnement, le second passera la formation dès que possible, probablement en 2022. Les deux conservateurs sont commissionnés RNN et un des gardes est commissionné garde du littoral	1
PO	656	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Jusqu'en 2018 un groupe de travail avait été lancé par le procureur de la République entre gardes de Camargue, de Crau et des Alpilles. La volonté du nouveau procureur de le remettre en place en 2020 fut un échec à cause de la crise sanitaire. Un réseau informel est tout de même en place et fonctionne aujourd'hui	1
PO	657	1	RNN	X	Terminée	Un partenariat informel est en place. L'équipe gestion est en capacité de contacter un commandant (M. MASSET) lors d'observations de survols ne respectant pas la réglementation. Cette procédure a été mise en œuvre à deux reprises mais n'a pas permis de donner de suite. Ces dernières années, l'observation de survols illégaux devient de plus en plus rare, les aérodromes locaux ayant été informés de la réglementation à plusieurs reprises et le périmètre de RNN étant intégré aux outils de vol.	/
PO	658	1	Cdl	X	Non démarrée	Le système factice qui est en place aujourd'hui semble fonctionner puisque les infractions sur le parking se raréfient	2
PO	659	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La composition actuelle de l'équipe gestion ne permet pas d'assumer l'entretien d'une garderie à cheval qui nécessite la maintenance des équipements mais également l'entretien des chevaux. Cependant, lors de manipulations des troupeaux nécessitant la présence d'un garde, le cheval est priorisé lorsque c'est possible (garde possédant son cheval qui pâture sur le site)	/
TU	660	1	RNN	X	En cours	Les panneaux indispensables sont en place mais certains n'ont pas encore été installés (nécessité de tailler les piquets sur lesquels ils sont montés)	1
TU	661	1	RNN+Cdl	X	En cours	Au cours de l'année 2020, la fermeture répétée et prolongée de l'accueil à cause de la crise sanitaire a mis en évidence leur importance pour l'orientation des visiteurs. De nouveaux panneaux ont été installés en 2020 ainsi que des barrières permettant de mieux guider les visiteurs	1
AD	662	1	Cdl	X	Non démarrée	Ce travail reste à faire pour l'ensemble du linéaire hors RNN. Une AOT spécifique dans le cadre de l'activité kayak a été obtenue mais l'activité s'est arrêtée. Le statut de la piste cyclable doit être éclairci avec les services municipaux	1

OR7 / OLT18 / Opdg 180 : Garantir la gestion administrative et financière nécessaires à la mise en œuvre du projet Marais du Vigueirat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT18 /Opdg180 Garantir la gestion administrative et financière nécessaires à la mise en œuvre du projet Marais du Vigueirat	Atteint	Maintien voire augmentation du nombre de salariés, maintien voire augmentation du nombre de contrats à durée indéterminée, maintien voire augmentation des recettes et réduction des problèmes de gestion de la trésorerie	<p>Les financements qui ne font pas encore l'objet de conventions pluriannuelles génèrent une incertitude annuelle qui empêche la structure de se projeter. Il existe une réelle volonté des AMV de pérenniser les financements publics afin de pouvoir stabiliser la structure. La baisse générale des financements publics a engendré un déficit qui a mis en danger l'association. Cette situation a amené l'association à accepter une proposition de filialisation auprès du Groupe SOS, dans le Secteur Transition Ecologique, conclue en octobre 2020</p> <p>Une attention s'est également portée sur la mobilisation de fonds privés à travers notamment des fondations. Pour cela la responsable de l'équipe accueil suit aujourd'hui une formation sur le mécénat et la recherche de fonds privés. Les AMV bénéficient également, suite à la filialisation avec le Groupe SOS dans le Secteur Transition Ecologique, des compétences de salariés spécialisés dans la recherche de fonds privés</p> <p>Au sein de l'équipe administrative, 2 salariées sont en charge de la comptabilité de l'association</p>	<p>Poursuivre les efforts pour obtenir une augmentation de la DCO ou un autre financement de l'Etat considérant que le projet MdV peut être utilisé comme le laboratoire de la protection de la nature de demain</p> <p>Continuer les négociations pour pérenniser les financements annuels</p> <p>Poursuivre la recherche de fonds privés</p> <p>Poursuivre la gestion administrative et financière de la structure avec l'aide du Groupe SOS</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	663	1	RNN	X	En cours	La question d'augmentation de la DCO pour les AMV a été abordée lors de nombreuses réunions (5 septembre 2017, 5 juin 2018) mais n'a pour le moment pas donnée suite. En 2021 une augmentation de la DCO pour l'ensemble des RNN a été accordée (11%) et un financement spécifique à l'éducation à l'environnement est également prévu	1
AD	664	1	RNN+Cdl	X	En cours	Les discussions engagées n'ont pas permis une convention pluriannuelle pour le financement de la convention tripartite. Des financements ont été obtenus chaque année (2017-2019 : 33 000€ par an et 2020 : 35 000€) mais l'imprévisibilité annuelle ne permet pas à la structure de se projeter	1

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
AD	665	Négociation pour l'ajustement et la pérennisation du financement de l'Agence de l'Eau RMC (Convention cadre)	1	RNN+Cdl	X	En cours	La fin du financement de 28 000€ pour la RNN est annoncée pour 2022. Le Conservatoire du littoral a lancé une étude réalisée par la Tour du Valat afin de démontrer la nécessité de maintenir la gestion hydraulique sur ses propriétés	1
AD	666	Négociation pour l'ajustement et la pérennisation du financement du CD13	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le département finance aujourd'hui certaines actions de chasse et une partie de fonctionnement général de l'association via la convention tripartite. Ce financement pouvant évoluer en fonction du contexte politique, des discussions ont été engagées pour le rendre pluriannuel mais elles n'ont pas encore abouti	1
AD	667	Maintien des partenariats financiers pluriannuels avec la Région PACA, la Ville d'Arles, l'ACCM, la DIRECCTE	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les financements annuels sont pour l'instant maintenus mais leur instabilité annuelle empêche la structure de se projeter. Les discussions visant à pérenniser ces financements n'ont pas encore abouti	1
AD	668	Maintien du partenariat financier pour les investissements avec le Cdl	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Chaque année, le Cdl finance de l'investissement pour la mise en œuvre de travaux via la convention d'occupation des sites en vue de l'aménagement et de la réalisation de travaux (Artc L.32210 du code de l'environnement). Cette convention transfère la maîtrise d'ouvrage aux gestionnaires des sites. Le Cdl finance ces travaux à hauteur de 49%	1
AD	669	Recherche de financements auprès de partenaires privés, notamment de fondations	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La recherche de financements auprès de partenaires privés a augmenté ces dernières années. La Fondation MAVA : En 2017, 600 000€ afin de constituer un fond de trésorerie qui ont finalement été rapidement utilisés pour répondre à une baisse d'autres financements La Fondation du patrimoine : Programme SNB ainsi qu'une partie de la réfection de la toiture du la Cabane GENDEBIEN mais insuffisante pour la réalisation des travaux EDF : La moitié de l'application "Mes Marais" en cours d'élaboration Aujourd'hui il est possible pour les AMV grâce à leur affiliation avec SOS de bénéficier de salarier spécialisés dans la recherche de financements privés. De plus, un salarier suit depuis fin 2020 une formation sur la recherche de financeurs privés avec l'appuie du groupe SOS. Le RREN organise des groupes de travail thématique sur le mécénat et l'accueil du tourisme dans les espaces naturels	1
AD	670	Etude de la possibilité de faire appel à des financements participatifs	2	RNN+Cdl	X	Terminée	Un manque de personnel pouvant entretenir les financements participatifs a empêché la mise en oeuvre de cette opération	2
AD	671	Négociations avec les financeurs pour obtenir des modalités de paiement des subventions plus favorables	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	1er versement de la subvention > 50%	1
AD	672	Création d'une dotation de trésorerie	1	RNN+Cdl	X	Terminée	A la suite de négociations avec la Fondation MAVA, les AMV ont obtenu 600 000€ pour créer un fond de trésorerie le 30 septembre 2017. La baisse consécutive d'autres financements a ensuite conduit à l'utilisation de ces financements pour combler le déficit de la structure.	/
AD	673	Recherche d'un prêt bancaire pour les investissements liés à l'accueil du public	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	La capacité d'autofinancement est insuffisante pour obtenir un nouveau prêt bancaire (un prêt avait été obtenu en 2014)	1
AD	674	Maintien d'une relation étroite avec les banques (Dailly)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV ont généré en moyenne 900 000€ de Dailly par an pendant les 5 premières années de mise en oeuvre du plan de gestion	1
OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

AD	675	Mettre en œuvre un Dispositif Local d'Accompagnement pour sécuriser le fonctionnement et la stratégie de l'association	1	RNN+Cdl	X	Suspendue	Le pré-diagnostic réalisé ayant créé des désaccords, les AMV n'ont pas souhaité donner suite au DLA	3
AD	676	Recherche des financements nécessaires à la création des postes manquants (chargé de mission géomaticien, chargé de communication, webmaster)	2	RNN+Cdl	X	En cours	Ces postes ont été compensés par l'embauche de salariés en Emploi d'Avenir mais ils n'ont pas pu être tous pérennisés et certains postes restent aujourd'hui vacants	2
AD	677	Recherche des financements nécessaires à la pérennisation des emplois en CDD, Emploi d'Avenir, etc.	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Deux postes ont pu être pérennisés au sein de l'équipe gestion Dans l'équipe accueil les recettes n'étant pas suffisantes pour conserver l'ensemble des salariés en CDI les contrats proposés aujourd'hui sont des contrats saisonniers plus pertinents afin d'optimiser les dépenses	2
AD	678	Recherche des financements nécessaires aux investissements (matériel, aménagements pour l'accueil du public, travaux de gestion)	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Equipe gestion : essentiellement des financements Natura 2000 pour des travaux hydrauliques obtenus chaque année. En 2016 des financements exceptionnels de la DREAL PACA ont été obtenus pour l'enlèvement de la décharge du Bois du Cheval Mort et pour l'élimination des traverses de chemin de fer Equipe accueil : contrat de ruralité pour la construction du sentier Homme et Nature notamment, des recherches de financements sont en cours via le mécénat et la réponse à des appels à projet pour financer la réparation des aménagements existants des sentiers Equipe ACI : des financements ont été obtenus pour de l'achat de matériel (camions, navettes, matériel de terrain), mais aussi pour mettre en place des aménagements en faveur de l'inclusion	2
AD	679	Suivi comptable des dépenses et des recettes	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi spécifique est en place pour suivre les subventions. Chaque responsable d'équipe est aujourd'hui accompagné par un agent administratif pour le suivi des dépenses et des recettes de chaque service	1
AD	680	Suivi analytique du budget et de la trésorerie	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le suivi est fait grâce à un logiciel (CIELCOMPTA). Un suivi spécifique aux dépenses générées par chaque projet d'investissement est en place. Un outil de gestion de la trésorerie a été mis à jour et rendu plus fonctionnel en 2021.	1
AD	681	Gestion de la paye des salaires, des congés et récupérations	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La gestion est faite grâce à un logiciel (CIELPAYE)	1
AD	682	Suivi juridique des salariés (convention collective)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Avant la filialisation avec le Groupe SOS un partenariat était en place avec le cabinet BARTHELEMY. Aujourd'hui, le Groupe SOS réalise ce genre de prestations via le GIE auquel chaque structure cotise.	1
AD	683	Gestion du standard et des courriers papiers et informatiques	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un poste était dédié à ces missions jusqu'en 2019. Suite au départ de la salariée, et en raison de difficultés budgétaires, ce poste n'a été remplacé qu'en 2021.	1
AD	684	Gestion administrative et financière des programmes	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La gestion de différents projets (LIFE+ ENVOLL, FEDER CRAU CAMARGUE, SNB-mares temporaires, PRAO) a été réalisée et est aujourd'hui terminée. Si de nouveaux projets voient le jour (entretien du Canal du Vigueirat par exemple) ils seront également gérés.	1
AD	685	Gestion des conventions de partenariat : rédaction, suivi, renouvellement, etc.	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les conventions de partenariat sont rédigées par les responsables d'équipe, en collaboration étroite avec le Conservatoire du littoral dans certains cas, et en concertation avec les partenaires. L'absence de chargés de mission dans certains services (accueil et gestion notamment), rendent ces missions difficiles à tenir à jour.	1

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
OC	17	Actualisation d'un satellite (conventions)			X	Réalisée	Le répertoire des conventions était à jour jusqu'en 2019 et est en cours d'actualisation par la nouvelle salariée embauchée dans le service administratif en 2021.	
AD	686	Mise à jour de l'ensemble des conventions de partenariat portant sur la RNN	1	RNN	X	Réalisée	Pour les éleveurs présents sur la RNN les conventions sont toutes à jours mise à part celle d'un éleveur dont la situation financière a posé problème l'année dernière mais qui, au vu des décisions du tribunal administratif, sera reconduite en 2021. Les suivis scientifiques réalisés par des organismes extérieur étant en baisse l'actualisation des autres conventions n'est aujourd'hui plus une priorité	1
AD	687	Finalisation du projet d'accord d'entreprise relatif aux forfaits heure et jour, au travail de nuit, du dimanche et des jours fériés et aux astreintes (en particulier équipe gestion et équipe accueil)	1	RNN+Cdl	X	Non démarrée	Un travail avait débuté avec l'équipe gestion mais il ne s'est jamais étendu aux autres équipes. La possibilité de faire travailler le GIE du Groupe SOS sur ce point a été évoquée, cet objectif étant considéré comme une priorité pour l'association	1
AD	688	Finalisation de l'élaboration des contrats de travail pour chaque salarié	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	L'ensemble des contrats en CDD sont rédigés et signés mais il manque certains contrats CDI	1
FO	689	Définition d'un plan annuel de formations pour l'ensemble des salariés	1	RNN+Cdl	X	En cours	ACI : Un plan de formation est élaboré chaque année Equipe gestion : Un planning informel est en place en fonction des différentes formations suivies par les salariés (commissionnement, détection d'attaque de loup, formation chiroptères, ...) Equipe accueil : Un planning informel est en place en fonction des différentes formations suivies par les salariés (augmentation du nombre de formations pendant la crise sanitaire). Certaines formations sont automatisées (guide des bonnes pratiques en hygiène alimentaire)	1
AD	690	Recherche de financements pour la dispense des formations nécessaires aux salariés	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les demandes de financements nécessaires à la formation des salariés des différentes équipes sont réalisées à chaque fois qu'elles sont nécessaires	1
AD	691	Suivi des Comptes Personnels de Formation (ex DIF)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un suivi est effectué	1
FO	692	Dispense des formations nécessaires aux salariés	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les formations dispensées suivent le planning (sauf annulation pendant la crise sanitaire par exemple)	1
AD	693	Mise en place du dispositif de prévoyance complémentaire obligatoirement	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La mutuelle Eovie MCD est en place depuis 2017	1
CO	694	Poursuite de la collaboration avec les autres espaces naturels protégés de Camargue pour le projet de mise en cohérence de la gestion des espaces naturels (gestion, tourisme, recherche scientifique, actions sociales, éducation à l'environnement)	2	RNN+Cdl	X	En cours	L'équipe gestion participe aux différentes actions organisées dans le but d'appliquer une gestion cohérente à l'échelle du Delta. Cependant ces groupes de travail sont de plus en plus rares, la dernière réunion pour le plan de mutualisation a eu lieu le 27 juin 2013	2

OR7 / OLT18 / Opdg 181 : Garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la gestion

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT18 /Opdg181 Garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la gestion	Atteint	Ensemble des procédures de gouvernance et des documents de gestion mis en œuvre aux échéances prévues	<p>Après d'importantes négociations et concertations avec les partenaires pendant plus d'un an, le choix de rejoindre le Groupe SOS dans le cadre d'une filialisation a été fait en octobre 2020. Cette filialisation a été faite dans le but de stabiliser la structure qui souffre depuis plusieurs années d'une baisse générale de ses financements. L'association des Amis des Marais du Vigueirat reste gestionnaire du site et seul le fonctionnement de la gouvernance observe un changement : Les AG et les CA n'auront plus lieu et seront remplacés par la gouvernance du Groupe SOS Secteur Transition Ecologique et la direction du Groupe SOS. Il est important de noter que l'objet de l'association, ses statuts (hormis pour ce qui concerne la gouvernance), ses partenariats et ses contrats ont été maintenus. Le Groupe SOS ne finance pas l'association, mais peut lui proposer des facilités de gestion administrative et financière et une force de négociation plus importante. Il lui permet de bénéficier des compétences d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), pour tout ce qui concerne la gestion administrative et financière, juridique, des ressources humaines, des groupements d'achats, etc.</p> <p>Suite à cette filialisation et au départ de Jean Laurent LUCCHESI en tant que directeur (restant tout de même président administratif de l'association), les AMV ont recruté un nouveau directeur David GRZYB en avril 2021</p>	<p>Création et animation d'un comité d'orientation stratégique dont la composition s'approcherait de l'ancien CA des AMV</p> <p>Poursuivre la participation aux différents réseaux</p> <p>Développer les liens entre la gouvernance des AMV et le Groupe SOS et apprendre à utiliser les services qu'il peut fournir au gestionnaire</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	695	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	A minima une AG et un CA étaient organisés par an avant la filialisation avec le Groupe SOS qui a modifié ce fonctionnement. Lors de l'année qui a précédé la filialisation avec le Groupe SOS plusieurs AG et CA se sont déroulés afin de négocier et de préparer ce projet. Depuis la filialisation l'organisation et l'animation de ces instances est sous la responsabilité du Groupe SOS.	/
AD	696	1	Cdl	X	Réalisée	Le Conservatoire du littoral considère que le Comité local n'est plus aussi pertinent depuis que le CC de la RNN a été créé	2
AD	697	1	Cdl	X	Réalisée	Les AMV y participent chaque année sauf en 2020 où la crise sanitaire a contraint l'organisation d'un comité départemental restreint en visio-conférence et en l'absence des gestionnaires	2
AD	698	1	RNN	X	Réalisée	Les réunions du CC de la RNN sont co-organisées tous les ans DREAL PACA et présidés par le Sous-Préfet ou la Sous-Préfète. Le dernier en date a eu lieu le 16 juin 2020 et le prochain est prévu pour le 20 juillet 2021	1
AD	699	1	RNN	X	Réalisée	Les réunions du CS de la RNN sont organisées tous les ans sauf en 2017 (2 réunions au cours de l'année 2016) et 2019 (absence du président R. MATHEVET). Le dernier a eu lieu le 3 décembre 2020 et le prochain est prévu pour le 8 juin 2021	1
AD	700	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Elle est réalisée chaque année à l'occasion de la rédaction du rapport annuel d'activités de la structure et de la tenue du CC, du CS et de l'AG	1
AD	701	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ils sont rédigés chaque année par les responsables d'équipe durant le premier semestre de l'année N+1	1
AD	702	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Réalisée en 2021 par le gestionnaire	1
AD	703	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	1
AD	704	1	RNN+Cdl	X	Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	1

OR7 / OLT18 / Opdg 182 : Participer activement aux réseaux des gestionnaires d'espaces naturels, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme et de la gestion des territoires

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT18 /Opdg182 Participer activement aux réseaux des gestionnaires d'espaces naturels, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme et de la gestion des territoires	Atteint	Maintien, voire augmentation, de l'implication du gestionnaire dans les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme et de la gestion des territoires	Dans une volonté d'être un véritable acteur du territoire, les Amis des Marais du Vigueirat restent impliqués et investis dans les différents réseaux du territoire. Malheureusement le manque de chargé de mission dans l'équipe gestion ne permet pas aujourd'hui une participation à la hauteur des ambitions des AMV	Trouver les fonds pour engager un chargé de mission afin de reprendre un plus gros investissement dans ces réseaux

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
CO 705 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels (Réserves Naturelles de France, Rivages de France, Parc Naturel Régional de Camargue, Réserve de Biosphère de Camargue, Ramsar France, RREN PACA)	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	RNF : Participation à chaque congré annuel (2 représentants de la structure) et participation a des groupes de travail RdF : Le Président des AMV est également membre du conseil d'administration RREN : Participation aux réunions Pour les autres : Intervention dans le cadre de groupes de travail techniques	2
CO 706 Participation à l'Office de Tourisme d'Arles : membre du Comité de Direction en représentation du Cdl	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Ce poste est assuré par la responsable de l'équipe accueil des AMV	2
CO 707 Adhésion aux réseaux locaux d'économie sociale et solidaire	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les AMV sont adhérents à la CRESS PACA et à Chantier Ecole (réseau des acteurs de l'insertion et de la formation). La responsable de l'équipe ACI s'appuie sur ces réseaux pour se tenir informée des évolutions relatives à l'IAE (réglementation, législation, dispositifs emploi et formation, ...)	2
CO 708 Participation aux associations locales (DEDUCIMA, CPIE Rhône Pays d'Arles)	2	RNN+Cdl	X	Réalisée	Après avoir participé à la création du CPIE et de DEDUCIMA les AMV ont gardé des liens étroits avec ces associations locales	2

OR7 / OLT19 / Opdg 183 : Entretien des bâtiments

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg183 Entretien des bâtiments	Atteint	Ensemble des bâtiments du site en bon état et fonctionnels	<p>De nombreux entretiens peuvent aujourd'hui être réalisés en interne grâce à l'équipe ACI 2 consacrée à la construction et l'aménagement des bâtiments. Lors de travaux nécessitant plus d'expertises les sociétés locales sont privilégiées</p> <p>Cependant, le non-remplacement du poste de régisseur a provoqué un déficit de suivi de ces opérations et des difficultés importantes d'organisation et d'entretien des bâtiments. La fonction de régisseur a été assurée, en plus de ses fonctions originales, par Jean-Laurent Lucchesi lorsqu'il était directeur de l'association, puis bénévolement depuis qu'il en est président. Cette situation n'est que très difficilement tenable pour la structure et il est essentiel de trouver les financements nécessaires à la réaffectation de ce poste</p>	<p>Trouver les financements afin de rénover les logements du Ligagneau</p> <p>Continuer l'acquisition de nouvelles compétences au sein de l'équipe ACI 2</p> <p>Trouver les fonds pour engager un régisseur</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	709	Entretien de l'intérieur des bâtiments (ménage)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un salarié est dédié à l'entretien des locaux et au ramassage des poubelles	1
TU	710	Réfection des peintures et enduits à l'intérieur des bâtiments	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé sur la base de l'opportunité lors de travaux importants	1
TE	711	Entretien des menuiseries et des moustiquaires	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé en interne grâce à l'équipe de l'ACI 2 consacrée aux bâtiments	1
TE	712	Entretien des installations électriques	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé en interne par le technicien régisseur ou l'équipe bâtiment de l'ACI 2	1
TE	713	Entretien de la plomberie et des sanitaires	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Pour d'importants travaux une société de Mas-Thibert est employée	1
TE	714	Entretien du réseau informatique	1	Cdl	X	Réalisée	Un salarié était en charge de la maintenance du matériel et du réseau informatique mais, à la suite de son récent départ en 2021, un contrat vient d'être conclu avec la société NOVEAD	1
TE	715	Entretien du réseau téléphonique	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le réseau est fonctionnel	1
TE	716	Entretien des éclairages intérieurs et extérieurs	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé en interne par le technicien régisseur	1
TE	717	Entretien des toitures et des gouttières	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé, cependant un débouchage des gouttières plus régulier semble nécessaire	1
TE	718	Maintenance des extincteurs et des blocs secours	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé par un prestataire (CHUBB) et piloté en interne	1
TE	719	Entretien de la serrurerie	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé en interne par le technicien régisseur ou l'équipe gestion en ce qui concerne les cadenas des différents portails	1
TE	720	Maintenance des chauffages	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Il est réalisé en interne par le technicien régisseur	1
TU	721	Réfection de la toiture de la Cabane Gendebien	1	RNN	X	Non démarrée	Des devis ont obtenus mais une recherche de financements est nécessaire pour réaliser ces travaux	1
TU	722	Réfection du Cabanon du rendez-vous (toiture, murs intérieurs, murs extérieurs, menuiseries, moustiquaires, plomberie, etc.)	1	RNN	X	En cours	Certaines poutres de la toiture ont été remplacées et les moustiquaires ont été réparées grâce un financement du Conservatoire du littoral	1
TU	723	Remplacement du mobilier et de la literie du Cabanon du Rendez-vous	2	RNN		Sans objet	L'opération n'a pas été prévue dans les 5 premières années du plan de gestion	2
TU	724	Réaménagement du Cochonnier de Ligagneau	2	RNN	X	Non démarrée	Le prêt d'un box du Cochonnier à des artistes locaux a été l'occasion d'envisager un réaménagement de cet espace. Cependant, le départ de ces artistes, le manque de financement et la nécessité de prioriser les actions, ont amené le gestionnaire à ne pas poursuivre ce travail	2
TU	725	Réfection et isolation de la toiture du Mas Ligagneau	1	RNN	X	Non démarrée	Une recherche de financements est nécessaire pour réaliser ces travaux	1

OR7 / OLT19 / Opdg 184 : Entretien des pistes et chemins de circulation

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg184 Entretien des pistes et chemins de circulation	Atteint	Ensemble des pistes en chemins de circulation et signalétique associée en bon état de fonctionnement	Les conditions de circulations sur les pistes du site ne sont pas optimales mais elles sont tout de même fonctionnelles. D'importants travaux sont prévus en 2021 pour rénover entièrement la piste principale du site grâce à un financement obtenu par le Conservatoire du littoral. Actuellement, le marché public est publié par le Conservatoire du littoral. Les travaux devraient être lancés dans le courant de l'été	Réaliser les travaux qui sont prévus en 2021 Poursuivre l'entretien régulier des pistes et chemins, en régie ou en prestation selon les cas

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	726	Entretien de la structure des pistes et chemins de circulation	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un entretien des pistes de circulation est régulièrement effectué, chaque année elles font l'objet de travaux, financé par le Conservatoire du littoral. En 2021 il est prévu de rénover entièrement la piste principale suite à l'obtention de financements suffisants par le Conservatoire du littoral	1
TE	727	Maintenance de la végétation aux abords des pistes et chemins de circulation	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Cet entretien est réalisé par l'ACI (arrachage de Canne de provenance, débroussaillage, taille d'arbres menaçants, ...) ou par l'équipe gestion selon l'importance des travaux à effectuer	1
TE	728	Entretien de la signalétique sur les chemins et pistes de circulation	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des réflexions sont constamment menées pour améliorer la signalétique déjà en place sur le site	1
TU	729	Création d'un parking pour les salariés	1	Cdl	X	Non démarrée	Une faiblesse de financement a empêché la réalisation de cette opération. Un parking pour les voitures de terrain est en place	2

OR7 / OLT19 / Opdg 185 : Entretien des clôtures et portails

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg185 Entretien des clôtures et portails	Atteint	Ensemble des clôtures et portails en bon état de fonctionnement	L'outil pastoral étant l'un des deux principaux outils permettant de conserver les habitats et la biodiversité du site, il fait l'objet d'un suivi minutieux. Les clôtures et les portails permettant de contenir les troupeaux sont régulièrement vérifiés et renouvelés. Il faut noter que les achats de matériaux sont réalisés par le Conservatoire du littoral dans le cadre d'un groupement d'achat à l'échelle nationale	Poursuivre l'entretien des clôtures et portails en interne

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE 730 Entretien et fabrication des clôtures	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La réfection des clôtures est réalisée par l'ACI 1 pour les gros travaux mais également par l'équipe gestion ponctuellement	1
TE 731 Entretien et fabrication des portails	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La construction des portails est réalisée par l'ACI 2 et leur entretien se partage entre le chantier d'insertion et l'équipe gestion	1

OR7 / OLT19 / Opdg 186 : Entretien des sentiers

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg186 Entretien des sentiers	Atteint	Ensemble des sentiers d'accueil du public en bon état de fonctionnement	La sécurité des visiteurs étant en jeu une attention particulière est apportée au bon état du platelage et de la végétation aux abords des sentiers	Poursuivre l'entretien des sentiers en interne

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée	
TE	732	Maintenance de la végétation aux abords des sentiers ouverts au public	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	L'équipe ACI en charge du jardin potager est également en charge de l'entretien de la végétation aux abords des sentiers	1
TE	733	Entretien des platelages sur les sentiers ouverts au public	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Lorsque de gros travaux sont nécessaires c'est l'équipe ACI 2 en charge des bâtiments qui les réalise. L'entretien régulier et ponctuel est assuré par le technicien régisseur	1

OR7 / OLT19 / Opdg 187 : Entretien les équipements des sentiers

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg187 Entretien les équipements des sentiers	Partiellement atteint	Ensemble des équipements des sentiers d'accueil du public en bon état de fonctionnement	L'entretien des différents aménagements d'accueil du public est réalisé dès lors qu'un dysfonctionnement est signalé. Une attention particulière est accordée aux périodes de réalisation de ces travaux afin de limiter le dérangement de faune, les dégradations de la flore et le dérangement des visiteurs. La réfection des équipements pédagogiques étant coûteuse, elle doit faire l'objet de demandes de financements spécifiques	Trouver les fonds nécessaires à la rénovation des équipements pédagogiques du sentier des Cabanes Trouver les fonds nécessaires à la rénovation des observatoires se trouvant dans la réserve

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE 734 Maintenance des équipements ludopédagogiques sur les sentiers ouverts au public	1	Cdl	X	Réalisée	Une demande de financement est en cours en collaboration avec le Conservatoire du littoral auprès de fondations pour réviser les équipements pédagogiques du sentier des Cabanes	1
TE 735 Entretien des observatoires de la faune	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les petits travaux sont réalisés dès lors qu'un dysfonctionnement est signalé. En 2021 les toits de sagne et certaines planches détériorées des observatoires du sentier de la Palunette ont été rénovés	1

OR7 / OLT19 / Opdg 188 : Entretien des véhicules, le matériel et l'outillage

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg188 Entretien des véhicules, le matériel et l'outillage	Partiellement atteint	Ensemble du matériel, de l'outillage et des véhicules en bon état de fonctionnement	<p>Un entretien rigoureux est pratiqué sur les véhicules de l'équipe gestion chaque semaine. Néanmoins, les conditions du site étant difficiles, les véhicules subissent régulièrement des pannes, l'un d'entre eux étant aujourd'hui définitivement cassé. L'équipe a besoin de renouveler ce véhicule et de bénéficier d'un véhicule supplémentaire</p> <p>Un entretien rigoureux est pratiqué sur le matériel et l'outillage de l'équipe gestion chaque semaine. Des réflexions sont constamment menées sur la pertinence de se procurer de nouveaux appareils ou de réparer les appareils déjà existants</p>	<p>Conserver le rythme hebdomadaire de l'entretien des véhicules et du matériel</p> <p>Se questionner sur la pertinence de certains outils et véhicules pour les besoins de l'équipe gestion</p> <p>Prévoir des financements pour réparer et remplacer les outils défectueux ou non adaptés</p> <p>Acquérir de nouveaux véhicules pour l'équipe gestion</p>

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	736 Maintenance et entretien des véhicules	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La maintenance des véhicules est réalisée toutes les semaines	1
TE	737 Maintenance et entretien du matériel informatique	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Un salarié était en charge de la maintenance du matériel et du réseau informatique mais, à la suite de son récent départ en 2021, un contrat vient d'être conclu avec la société NOVEAD	1
TE	738 Maintenance et entretien de l'outillage et du matériel de travaux	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	L'entretien des outils et du matériel de travaux est réalisé toutes les semaines. Des protocoles d'entretien sont actuellement en cours de rédaction	1
TE	739 Maintenance et entretien du matériel optique nécessaire à la gestion, à la surveillance et à l'accueil du public (jumelles, longues-vues, appareils photo, etc.)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le matériel disponible est fonctionnel et l'achat d'une longue-vue spécifique à l'accueil du public est prévu	1
TE	740 Maintenance et entretien du matériel spécifique à la gestion et à la surveillance du site (stations automatiques de suivi des niveaux d'eau, conductimètre, GPS, etc.)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les stations automatiques de suivi des niveaux d'eau ont fait l'objet de devis suite à des dysfonctionnements	1
OC	37 Création d'un satellite (entretien des véhicules, du matériel et de l'outillage)			X	En cours	La création de fiches relatives à l'entretien des véhicules et du matériel spécifiques à l'équipe gestion est en cours par une salariée en insertion professionnelle affectée à l'équipe	1

OR7 / OLT19 / Opdg 189 : Entretien des infrastructures et équipements hydrauliques

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT19 /Opdg189 Entretien des infrastructures et équipements hydrauliques	Atteint	Ensemble des infrastructures et équipements hydrauliques en bon état de fonctionnement	L'outil hydraulique étant l'un des deux principaux outils permettant de conserver les habitats et la biodiversité du site il fait l'objet d'un suivi minutieux. Les équipements sont régulièrement entretenus et d'importants travaux sont réalisés pour maintenir leur fonctionnalité	Poursuivre l'entretien régulier des infrastructures hydrauliques Poursuivre la recherche de financements pour réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	741	Maintenance et entretien des martellières et de leurs abords	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le débroussaillage de l'accès aux différentes martellières du site est effectué par l'ACI ou l'équipe gestion et le graissage fait l'objet d'un suivi par l'équipe gestion	1
TE	742	Entretien des stations de pompage	1	Cdl	X	Réalisée	Les stations de pompages sont entretenues et fonctionnelles	1
TE	743	Maintenance de la végétation et de la structure des porteaux	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Les porteaux sont régulièrement débroussaillés par le chantier d'insertion ou font l'objet d'un pâturage suffisant pour ne pas avoir à les débroussailler	1
TE	744	Entretien ponctuel des roubines	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Le curage des roubines n'est réalisé que s'il est absolument nécessaire car il représente tout de même un danger pour la biodiversité	1
TE	745	Maintenance et entretien des digues	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des coffrages sont régulièrement réalisés pour garantir l'étanchéité de chaque bassin. Certain travaux plus importants sont également mis en œuvre ponctuellement	1
OC	37	Création d'un satellite (entretien des infrastructures et équipements hydrauliques)			X	En cours	L'outil hydraulique est fortement suivi (entretien des martellières, entretien des digues, ...) mais les protocoles d'entretien ne sont pas encore tous rédigés	

OR7 / OLT20 / Opdg 190 : Améliorer la fiabilité des installations énergétiques

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg190 Améliorer la fiabilité des installations énergétiques	Partiellement atteint	Ensemble des équipements et installations énergétiques en bon état de fonctionnement	<p>Les dysfonctionnements récents de la chaudière à bois amènent à réfléchir à un protocole d'entretien plus régulier</p> <p>Les pannes répétées des chauffe-eau solaires individuels obligent aujourd'hui les AMV à repenser un système de chauffe eau qui serait plus responsable mais aussi plus fiable</p> <p>Suite au départ du régisseur en 2017 de nombreux suivis ont été arrêtés. Son poste n'ayant pas été remplacé ces suivis ne sont aujourd'hui pas réalisés. Les entretiens nécessaires sont réalisés mais un salarié dédié au poste de régisseur est nécessaire au bon fonctionnement de la structure</p>	Trouver les fonds pour engager un nouveau régisseur

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Évaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	746	Entretien régulier de la chaudière bois	1	Cdl	X	Réalisée	Un entretien régulier est effectué mais des pannes répétées ces dernières années amènent à penser que la fréquence de ces entretiens devrait probablement augmenter	1
TE	747	Mise en place d'une astreinte pour le bon fonctionnement de la chaudière	1	Cdl	X	Réalisée	Une astreinte est en place	1
TE	748	Maintenance annuelle des CESI	1	Cdl	X	Réalisée	En vue des problèmes fonctionnels qui sont signalés sur les CESI et des efforts qui sont fournis pour les maintenir une réflexion est nécessaire sur le maintien de cet appareillage	1
FO	749	Formation du personnel à la maintenance du broyeur à plaquettes	1	Cdl	X	Réalisée	Les formations sont dispensées aux salariés qui se servent du broyeur	1
TE	750	Maintenance régulière du broyeur à plaquettes	1	Cdl	X	Réalisée	La nécessité de changer l'essieu du broyeur se fait ressentir en raison des nombreux déplacements qu'il aura à subir à l'avenir	1
TE	751	Maintenance du puits canadien	1	Cdl	X	Réalisée	Le puits canadien est fonctionnel	1
SE	752	Suivi des températures des salles équipées du puits canadien	1	Cdl	X	Réalisée	Le poste du régisseur parti en 2017 n'a pas été remplacé et l'opération n'a donc pas pu être réalisée	1
SE	753	Étude de l'installation électrique	2	Cdl	X	Terminée	Le poste du régisseur parti en 2017 n'a pas été remplacé et l'opération n'a donc pas pu être réalisée	/
SE	754	Pose d'un compteur électrique et suivi de la station d'épuration et des pompes de relevage	1	Cdl	X	Terminée	Le suivi est effectué tous les 3 mois par une entreprise extérieure (Chleaué)	/
TE	755	Maintenance des chauffe-eau solaires	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	En vue des problèmes fonctionnels qui sont signalés sur les CESI et des efforts qui sont fournis pour les maintenir une réflexion est nécessaire sur le maintien de cet appareillage	1

OR7 / OLT20 / Opdg 191 : Produire autant d'énergie que d'énergie consommée

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg191 Produire autant d'énergie que d'énergie consommée	Non atteint	Diminution du ratio énergie consommée / énergie produite	Suite au départ du régisseur en 2017 de nombreux suivis ont été arrêtés. Son poste n'ayant pas été remplacé ces suivis ne sont aujourd'hui pas réalisés. Il est donc impossible de mesurer le ratio énergie consommée / énergie produite à ce jour. Les entretiens nécessaires sont réalisés mais un salarié dédié au poste de régisseur est nécessaire au bon fonctionnement de la structure	En raison des difficultés rencontrées pour trouver une société capable de réparer et d'entretenir l'éolienne, il est nécessaire de se questionner sur la pertinence de la conserver Trouver les fonds pour engager un nouveau régisseur

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO 756 Sensibilisation des salariés à la sobriété énergétique	1	Cdl	X	Réalisée	Une formation a été organisée pour le personnel de l'ACI	1
TU 757 Isolation par l'extérieur de la dernière façade nord et des façades est et ouest des bâtiments des Cabanes de l'Etourneau	1	Cdl	X	En cours	La seule façade n'étant pas isolée est celle du hangar qui accueille très peu de public ou de salariés. La toiture a tout de même été isolée. Aucune facade Est et Ouest n'a été isolée par l'extérieur	1
TE 758 Récupération de bois d'élaguage	1	RNN+Cdl+Hors site	X	Réalisée	Le bois d'élaguage est régulièrement récupéré, majoritairement pour alimenter la chaudière	1
SE 759 Inventaire et mesure de la consommation des éclairages du site	1	Cdl	X	Non démarrée	Le poste du régisseur parti en 2017 n'a pas été remplacé et l'opération n'a donc pas pu être réalisée	2
TU 760 Remplacement de l'intégralité des ampoules du site par des ampoules LED	2	Cdl	X	Partiellement réalisée	Les ampoules existantes sont remplacées progressivement par des ampoules LED	2
TU 761 Remplacement de l'éolienne de production électrique	2	Cdl	X	Terminée	L'éolienne a été remplacée mais elle est à nouveau en panne. Le rapport de l'assurance devrait permettre de savoir si elle pourra être réparée	/
SE 762 Evaluation de la consommation électrique de nuit avant et après sensibilisation des salariés	2	Cdl	X	Non démarrée	Le poste du régisseur parti en 2017 n'a pas été remplacé et l'opération n'a donc pas pu être réalisée	2

OR7 / OLT20 / Opdg 192 : Développer les carburants alternatifs au pétrole

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg192 Développer les carburants alternatifs au pétrole	Suspendu	Diminution de la consommation de pétrole, augmentation de l'utilisation de carburants alternatifs	De nombreux tests ont été mis en place lors du LIFE PROMESSE afin de se servir d'huile végétale recyclée comme carburant alternatif. Des résultats plutôt positifs ont poussé les AMV à demander l'autorisation de stocker et de se servir de ces huiles comme carburant. La demande étant inhabituelle et spécifique à la structure il était nécessaire de monter un dossier d'autorisation et de créer une taxe qui serait spécifique à la structure. La demande d'autorisation a été refusée	Se questionner sur la possibilité de confier cet objectif à COSMOGOL qui possède une partie du matériel nécessaire à l'utilisation d'huile végétale recyclée comme carburant alternatif

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
AD	763	2	RNN+Cdl		Suspendue	Malgré les nombreux tests positifs qui ont été réalisés, l'utilisation de ce dispositif par une structure telle que les AMV n'ayant pas été réalisée par d'autres, l'Etat n'a pas fourni les autorisations nécessaires à la mise en œuvre de ces opérations	3
TU	764	2	Cdl	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3
TE	765	2	Hors site	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3
TE	766	2	Cdl	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3
TE	767	3	RNN	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3
TE	768	2	RNN+Cdl	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3
TE	769	3	RNN+Cdl	X	Sans objet	Autorisation nécessaire	3

OR7 / OLT20 / Opdg 193 : Développer les modes de transport "doux"

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg193 Développer les modes de transport "doux"	Atteint	Augmentation du nombre de véhicules électriques, augmentation du covoiturage, augmentation de l'utilisation de vélos	A l'achat de nouveaux véhicules, les moteurs les moins polluants sont toujours privilégiés L'internalisation du transport des salariés en ACI permet de conserver ce mode de transport "doux" malgré les difficultés financières de la structure	Privilégier les véhicules électriques si ceux-ci répondent à la demande lors de l'achat de nouveaux véhicules

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU	770	Achat de véhicules 100% électriques	2	RNN+Cdl	X	En cours	3 véhicules électriques ont été achetés dont 2 sont encore sur le site. Des réflexions sont menées sur l'achat d'un ou plusieurs nouveaux véhicules pour l'équipe gestion	2
TE	771	Maintenance de la piste cyclable entre le village et l'accueil des Marais du Vigueirat	1	Cdl	X	Réalisée	Suite à un problème de convention pour déterminer à qui revient la responsabilité de l'entretien de la piste cyclable, il a été acté en 2020 que la charge de l'entretien de la piste cyclable revient à la Ville d'Arles	1
FO	772	Formation du personnel à l'éco-conduite et sensibilisation au covoiturage	3	RNN+Cdl	X	Réalisée	Des formations ont eu lieu mais depuis la mise en place de navettes pour les salariés du chantier d'insertion elles n'ont pas été reconduites	3

OR7 / OLT20 / Opdg 194 : Réduire les consommations d'eau

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg194 Réduire les consommations d'eau	Partiellement atteint	Réduction de la consommation d'eau potable	Malgré le fait que les cuves n'alimentent aujourd'hui pas les toilettes elles sont tout de même en fonction puisque l'eau pluviale récupérée sert à arroser le jardin potager	Se renseigner sur la nouvelle réglementation et les travaux à entreprendre pour se servir de l'eau pluviale pour alimenter les toilettes

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	773	Maintenance des toilettes sèches	1	Cdl	X	Suspendue	Les conditions et notamment l'humidité des sols rendent compliquée l'utilisation de toilettes sèches sur le site. Des diagnostics et des devis ont été réalisés mais ils n'ont aujourd'hui pas encore donné suite	3
TU	774	Réalisation de l'étanchéité et de la couverture des cuves de récupération d'eau pluviale	1	Cdl	X	Terminée	Les travaux sont terminés	/
TE	775	Maintenance de la distribution d'eau pluviale vers les toilettes	1	Cdl	X	Non démarrée	La législation de l'époque empêchait la réalisation de cette opération mais elle a aujourd'hui changé et il est nécessaire de reprendre les réflexions sur cette opération	2

OR7 / OLT20 / Opdg 195 : Traiter écologiquement les eaux usées

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg195 Traiter écologiquement les eaux usées	Partiellement atteint	Ensemble des eaux usées produites sur le site traitées écologiquement	Les eaux usées des Cabanes de l'Etourneau sont traitées écologiquement grâce à la station d'épuration mise en place au cours du LIFE PROMESSE. Les logements du Cabanon du Rendez-vous, du Mas Ligagneau et de la Cabane Gendebien ont conservé leur ancien système d'épuration car le gestionnaire n'a pas été en capacité de réaliser les travaux nécessaires suite au départ du régisseur en 2017 et à l'absence de financements dédiés	Maintenir la station d'épuration fonctionnelle Trouver les fonds nécessaires pour embaucher un régisseur

OPERATIONS 2017-2026		Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TE	776	1	Cdl	X	Réalisée	Le suivi est effectué tous les 3 mois par une entreprise extérieure (Chleaué)	1
SE	777	1	Cdl	X	Réalisée	Le dernier bilan a eu lieu le 30 octobre 2017	1
TU	778	1	RNN	X	Non démarrée	Une faiblesse des financements et le poste de régisseur vacant n'ont pas permis la mise en œuvre de cette opération	1
AD	779	1	RNN	X	Non démarrée	Une faiblesse des financements et le poste de régisseur vacant n'ont pas permis la mise en œuvre de cette opération	1
TU	780	1	RNN	X	Non démarrée	Une faiblesse des financements et le poste de régisseur vacant n'ont pas permis la mise en œuvre de cette opération	1

OR7 / OLT20 / Opdg 196 : Valoriser les eaux de pluie

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg196 Valoriser les eaux de pluie	Atteint	Ensemble des gouttières en zinc et raccordées aux cuves de récupération	/	Raccorder l'ensemble des gouttières au système de récupération des eaux de pluie

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU 781 Remplacement des gouttières PVC par des gouttières zinc	2	Cdl	X	Terminée	Toutes les gouttières ont été changées	/

OR7 / OLT20 / Opdg 197 : Améliorer la qualité du tri des déchets, leur valorisation ou leur élimination

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg197 Améliorer la qualité du tri des déchets, leur valorisation ou leur élimination	Atteint	Tri des déchets améliorés, procédures de valorisation et d'évacuation respectées	Dans la volonté de conserver les actions menées durant la certification EMAS et ISO 14001 une attention particulière est portée au traitement de la totalité des déchets produits par le site. Le départ non remplacé du régisseur en 2017 ne facilite pas la mise en oeuvre de l'ensemble des opérations	<p>Maintenir le tri des déchets qui est effectué aujourd'hui</p> <p>Continuer les efforts de formation des salariés et de sensibilisation du public</p> <p>Mettre en place le projet de réorganisation de la plateforme de stockage des déchets végétaux</p>

ANNEXE 1 : Tableaux d'évaluation des objectifs et des opérations

OPERATIONS 2017-2026			Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO	782	Formation du personnel au tri sélectif des déchets	1	RNN+Cdl	X	Partiellement réalisée	Une formation est mise en place pour les salariés de l'ACI, elle sera étendue aux salariés permanents	1
PI	783	Mise en place d'un animateur "déchets" auprès du public lors des grands évènements	2	Cdl	X	Non démarrée	La mise à disposition de grandes poubelles de tri et de signalétique a été privilégiée	2
TU	784	Mise en place d'un composteur au jardin potager	2	Cdl	X	Terminée	Le composteur est en place et fonctionnel	/
TU	785	Ré-organisation de la zone de stockage des déchets végétaux	1	Cdl	X	En cours	Un travail est en cours (G. BELLON-DEYROLLE, apprentie) et les travaux sont prévus dans les prochains mois	1
TU	786	Installation d'un récupérateur de verre dans la zone d'accueil du public	2	Cdl	X	Terminée	Un récupérateur de verre est en place sur le parking des visiteurs	/
TU	787	Elimination des D3E	1	Cdl	X	Réalisée	L'élimination est faite régulièrement	1
TU	788	Elimination des déchets ultimes vers la déchetterie du village (notamment décharge Bois du Cheval Mort)	1	RNN+Cdl	X	Terminée	La décharge du Bois du Cheval Mort a été évacuée en 2017 grâce à un financement exceptionnel accordé par la DREAL PACA	/
TU	789	Elimination des piles, ampoules vers des points de collecte spécifique	1	Cdl	X	Réalisée	L'élimination est faite régulièrement	1
TU	790	Evacuation des traverses de chemin de fer créosotées	1	RNN+Cdl	X	En cours	La majeure partie des traverses de chemin de fer créosotées a été retirée et évacuée en 2017 grâce à un financement exceptionnel de la DREAL PACA. Les opérations d'enlèvement des traverses restantes sont organisées lors de réfection de clôtures	1
TU	791	Remplacement de deux toitures en fibro-ciment amianté	1	Cdl	X	En cours	Il ne manque que la toiture du hangar	1
TU	792	Evacuation des batteries automobiles et les déchets liés à l'automobile	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	L'élimination est réalisée régulièrement	1
TU	793	Identification d'une valorisation des déchets ultimes de la filtration des huiles végétales recyclées et évacuation	2	Cdl	X	Sans objet	L'autorisation pour l'utilisation des huiles végétales recyclées n'a pas été obtenue	3
SE	794	Suivi du type et de la quantité de déchets produits sur le site	1	Cdl	X	Réalisée	Un suivi est effectué sur les déchets ménagers du site. La balance servant à ce suivi est actuellement en panne et en attente des retours de l'assurance pour être réparée	2

OR7 / OLT20 / Opdg 198 : Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux dans l'acte d'achat

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg198 Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux dans l'acte d'achat	Atteint	Ensemble des produits achetés bénéficiant d'un critère environnemental ou local	Depuis la mise en place de la certification EMAS le choix des produits vendus à la boutique se porte sur des produits aux critères environnementaux ou locaux. Après l'arrêt de la certification, les AMV ont continué de favoriser ces produits. Aujourd'hui, l'ensemble des produits qui sont vendus à la boutique sont issus de productions écoresponsables, de circuits courts ou d'entreprises locales	Continuer les efforts qui sont appliqués à l'achat de produits écoresponsables et/ou locaux pour fournir la boutique

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
FO 795 Sensibilisation du personnel en charge des achats au choix selon des critères environnementaux et locaux (procédure achats)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	Malgré l'arrêt de la certification EMAS les AMV ont continué de favoriser ces produits	1
AD 796 Sélection des fournisseurs et des marchandises selon des critères environnementaux et locaux (procédure achats)	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	L'ensemble des produits qui sont vendus à la boutique à ce jour sont locaux et/ou écoresponsables	1

OR7 / OLT20 / Opdg 199 : Réduction des rejets de toxiques (pollution de l'eau et du sol)

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 2017-2026	Atteinte objectif du plan de gestion	Indicateurs de résultats (objectifs du plan de gestion)	Evaluation de résultats (objectifs du plan de gestion)	Perspectives
OR07 /OLT20 /Opdg199 Réduction des rejets de toxiques (pollution de l'eau et du sol)	Atteint	Réduction du nombre de bois traités utilisés sur le site	Le bois traité qui est présent sur le site est remplacé à chaque fois que l'ouvrage qu'il compose est dégradé et qu'il doit faire l'objet de rénovation. Aujourd'hui, l'association n'utilise plus que du bois non traité pour les nouvelles constructions	Continuer les efforts de remplacement du bois traité Réévaluer la pertinence de l'achat d'un vélo électrique

OPERATIONS 2017-2026	Priorité	Localisation	Prévu entre 2017-2020	Réalisation opération	Evaluation de réalisation (opération)	Priorité révisée
TU 797 Remplacement progressif des traverses de chemin de fer créosotées par des poutres de bois non traité	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La majeure partie des traverses de chemin de fer créosotées a été retirée et éliminée en 2017 grâce à un financement exceptionnel de la DREAL PACA. Les opérations d'enlèvement de traverses restantes sont organisées lors de réfection d'ouvrages dégradés	1
TU 798 Remplacement progressif des bois autoclavés CCA par du bois non traité	1	RNN+Cdl	X	Réalisée	La majeure partie des bois autoclavés CCA a été retirée. Les opérations d'enlèvement sont organisées lors de réfection d'ouvrages dégradés	1
TU 799 Achat d'un vélo électrique pour les petits déplacements sur le site et au village	3	Cdl	X	Suspendue	L'équipe gestion possède un vélo dont elle se sert occasionnellement pour de petits trajets sur le site	3

ANNEXE 2 : Fiches-objectifs relatives à la conservation du patrimoine naturel

OR01 / OLT02 / Opdg 06 : Poursuivre la gestion hydraulique en cohérence avec le cycle climatique méditerranéen et le fonctionnement naturel du delta

Opérations associées

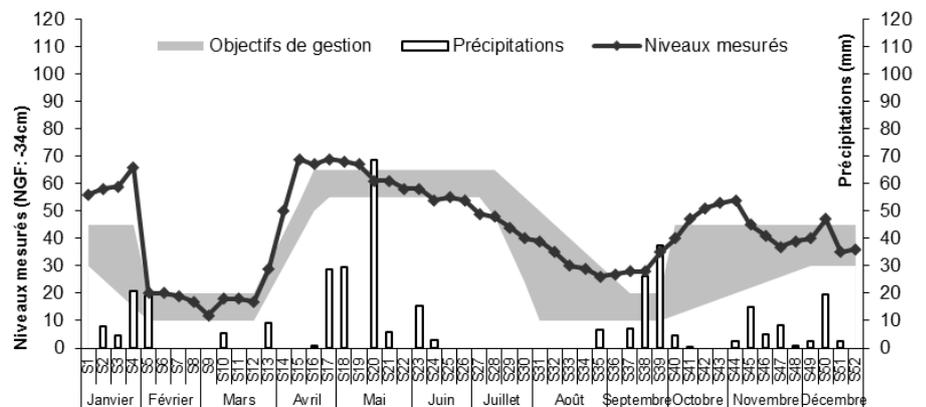
OC 17	Actualisation d'un satellite (gestion hydraulique)	RNN + CdI
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (gestion hydraulique)	RNN + CdI
SE 19	Suivi des niveaux d'eau	RNN + CdI
GH 20	Gestion des niveaux d'eau	RNN + CdI

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Rapports annuels d'activités Fiches procédures gestion hydraulique par pompage ou par gravité Outil de saisie des données de pompages Outil de saisie des manipulations de martelières Outil de saisie des données de suivi des niveaux d'eau Outil de suivi de l'évolution hebdomadaire des niveaux d'eau Satellite hydro version provisoire à finaliser	Objectifs majoritairement respectés pour chaque bassin, outils de travail à jour et fonctionnels hormis les documents de capitalisation de l'historique de la gestion	Poursuivre la mise à jour régulière des outils lorsque nécessaire Nécessité de poursuivre la mise à jour des documents de capitalisation de la gestion hydraulique historique Nécessité d'engager des travaux hydrauliques afin de maintenir la gestion dans certains secteurs – cf. Opdg 189

Les activités humaines (agricoles et cynégétiques notamment) qui ont été pratiquées sur le site ont conduit à la construction d'un réseau hydraulique fortement développé nécessitant une gestion artificielle quotidienne. Aujourd'hui, ce réseau est l'un des deux outils principaux de la gestion des Marais du Vigueirat.

Les niveaux d'eau de chaque bassin font l'objet d'un suivi hebdomadaire rigoureux par l'équipe « gestion », voire journalier à certaines périodes de l'année. Chaque semaine, en moyenne, une journée complète est consacrée au suivi des niveaux de chaque bassin. Une analyse des résultats est réalisée chaque semaine en réunion d'équipe afin de comparer les niveaux aux objectifs théoriques fixés et de manière à pouvoir réagir rapidement si nécessaire.



Bilan des niveaux relevés et des efforts de pompage de Rizières en 2020

Les objectifs de gestion hydraulique sont globalement respectés, hormis dans certains secteurs sur lesquels les ouvrages de gestion ne sont plus fonctionnels et nécessiteraient des travaux de réfection (certains sont actuellement programmés, d'autres à définir) (cf Opdg 189).

L'ensemble des outils de l'équipe « gestion » relatifs à la gestion hydraulique du site ont été récemment complétés et mis à jour : outil de définition et de suivi hebdomadaire de l'évolution des niveaux d'eau, protocole de suivi des niveaux d'eau, procédure de pompage, saisie des données de pompage, etc. De nouveaux outils ont été créés comme les procédures de mise en eau gravitaire. Enfin, alors que sa rédaction avait été arrêtée quelques années par manque de personnel, la synthèse hydraulique annuelle est à nouveau rédigée par l'équipe chaque année.

Seuls les documents de capitalisation de la gestion hydraulique passée n'ont pas encore fait l'objet d'une mise à jour complète.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la gestion de l'eau de manière précise et régulière comme elle est pratiquée aujourd'hui
- Poursuivre le suivi hebdomadaire des niveaux d'eau
- Poursuivre la mise à jour régulière des outils lorsque nécessaire
- Mettre à jour les documents de capitalisation de l'historique de la gestion hydraulique

OR01 / OLT02 / Opdg 07 : Respecter les objectifs de gestion pastorale définis

Opérations associées

OC 17	Actualisation d'un satellite (gestion pastorale)	RNN + Cdl
SE 21	Suivi de la gestion pastorale du site (mouvements de troupeaux, charge pastorale, calendriers pastoraux, évolution des superficies pâturées, état des clôtures, bilans annuels avec les éleveurs, etc.)	RNN + Cdl
AD 22	Demande d'autorisation (dérangement d'espèces non-cibles lors de la manipulation des troupeaux de bovins, équins, et ovins)	RNN + Cdl
AD 22	Demande d'autorisation (utilisation de chevaux domestiques lors de la manipulation des troupeaux)	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Outil de saisie des données pastorales Conventions pastorales	Respect des objectifs de gestion pastorale pour chaque clos de pâturage	Modifier le mode de calcul de la charge pastorale (équivalent bovins / UGB) Nécessité de s'intéresser au sentiment d'observer un sous-pâturage de certains secteurs

L'élevage de taureaux et chevaux Camargue est pratiqué depuis longtemps aux Marais du Vigueirat. Il constitue d'ailleurs l'un des deux principaux outils de gestion du site. Il permet à la fois de garder les milieux ouverts de manière douce (sans intervention mécanique) mais contribue également au maintien d'une activité agricole traditionnelle à forte valeur culturelle.

Cinq éleveurs sont actuellement conventionnés sur le site (2 sur la RNN, 3 sur la propriété du Cdl hors RNN) et leur activité est encadrée et surveillée de façon permanente et précise par le gestionnaire (définition des charges et calendriers pastoraux, suivi des mouvements de troupeaux, aide technique aux éleveurs, surveillance des bêtes, entretien de certaines clôtures, etc.). Le Conservatoire du littoral est très impliqué auprès du gestionnaire notamment par la rédaction des conventions pastorales, mais aussi par le financement de certaines opérations (matériaux de construction de clôtures, main d'œuvre ou prestation pour certains travaux, etc.).



Taureau Camargue (C. Pappalardo)

Depuis la rédaction du plan de gestion, deux éleveurs ont arrêté leur activité sur le site (l'un pour liquidation judiciaire, l'autre par choix personnel). Ils ont été remplacés soit par extension de convention pour l'un, soit par appel à candidature du Conservatoire du littoral pour l'autre. Aujourd'hui, il n'y a plus de troupeau

d'ovins sur le site, mais des troupeaux de chevaux et taureaux de race Camargue ainsi que de taureaux de race Urcola (taureaux espagnols Braves) et Morucha (taureaux espagnols).

Le gestionnaire réalise un suivi précis des troupeaux : relevé les boucles, dates d'entrée et de sortie de chaque bête, suivi des traitements vétérinaires, etc. La rédaction d'une synthèse pastorale annuelle a été mise en place depuis deux ans de manière à capitaliser les informations dans la durée. Le gestionnaire doit à l'avenir fournir un travail de mise à jour de la méthode de calcul des charges pastorales, jusqu'à lors exprimées en « équivalent bovins ». Cette méthode manque de précision et doit être remplacée par la méthode des UGB « Unités de Gros Bétail ». Ce travail peut potentiellement conduire à une réévaluation de la charge pastorale des pâturages loués et à une modification des conditions imposées aux éleveurs. De même, il existe un sentiment d'observer un sous-pâturage de certains secteurs. Celui-ci doit faire l'objet d'une attention particulière afin d'y remédier s'il s'avérait vérifié.

Lors de la rédaction du plan de gestion, deux opérations ont été inscrites dans cet objectif : des demandes d'autorisation de dérogation au décret de classement de la réserve naturelle nationale liées au dérangement d'espèces protégées et à l'utilisation de chevaux domestiques pour la manipulation des troupeaux. La validation du plan de gestion par arrêté préfectoral vaut autorisation.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la gestion pastorale comme elle est pratiquée aujourd'hui
- Convertir les unités de charge pastorale d'équivalent bovin en UGB (unité universelle) dans les conventions
- Systématiser la rédaction de la synthèse pastorale annuelle
- Poursuivre les efforts auprès des partenaires publics et du réseau de gestionnaires d'espaces naturels protégés de manière à anticiper l'avenir de l'élevage extensif dans ces espaces

OR01 / OLT02 / Opdg 08 : Définir et mettre en place la gestion hydraulique et pastorale des espaces pour lesquels elles ne sont pas encore définies

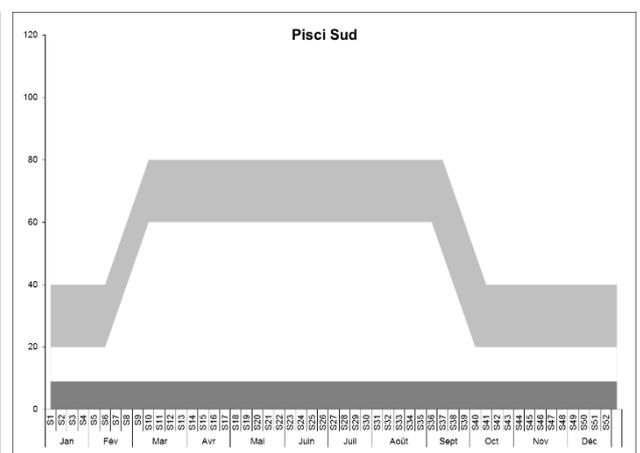
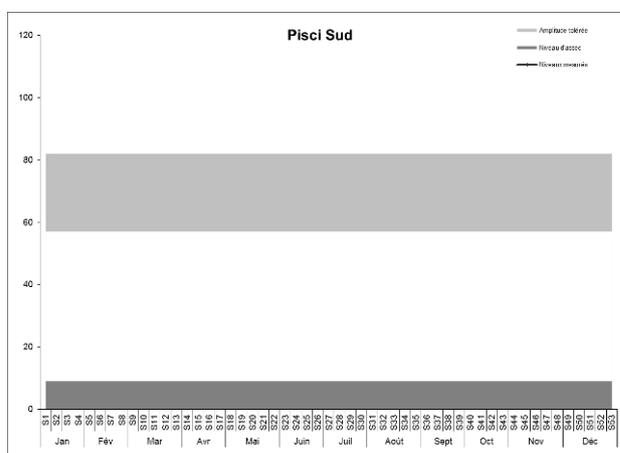
Opérations associées

GH 23	Définition des objectifs et des modalités de gestion hydraulique et pastorale du bassin de Pisci Sud	RNN
GH 24	Définition des objectifs et des modalités de gestion hydraulique et pastorale de la Petite Forêt et du Cassaïre	Cdl
GH 25	Définition des objectifs et des modalités de gestion hydraulique et pastorale de nouvelles acquisitions du Conservatoire du littoral confiée en gestion aux AMV	Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	<p>Outil de suivi de l'évolution hebdomadaire des niveaux d'eau</p> <p>Rapport de stage Valentin Mauro 2019</p> <p>Rapport de stage Dimitri Dagorne 2020</p>	<p>Un objectif défini pour Pisci Sud</p> <p>Dépendant de facteurs extérieurs pour le Cassaïre</p> <p>Une étude pour la Petite Forêt</p> <p>Pas de nouvelles acquisitions</p>	<p>Petite Forêt : Ne peut pas être définie tant que le Sénéçon en arbre n'est pas régulé mais une réflexion a déjà été menée</p>

Le bassin de Pisci Sud a d'abord fait l'objet d'une étude menée par la Tour du Valat et l'association Migrateurs Rhône Méditerranée sur l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*). Dans ce cadre, les niveaux d'eau étaient maintenus hauts toute l'année, sans fluctuation. L'étude s'étant terminée, la gestion des niveaux d'eau a été redéfinie en marais permanent avec fluctuation des niveaux d'eau : maintien des niveaux d'eau printaniers et estivaux pour favoriser la reproduction des laro-limicoles coloniaux et des hérons paludicoles puis baisse naturelle des niveaux d'eau en fin de saison.



Comparaison des schémas de gestion hydraulique définis pour Pisci Sud en 2017 et en 2021

Suite aux dernières opérations de restauration du Cassaire, une période de fonctionnement de la pompe a été définie. La mise en eau qui commence fin août permet d'ouvrir les activités cynégétiques encadrées en octobre. Cependant, le fonctionnement de la pompe, alimentée en électricité par une éolienne, est dépendant du vent et ne permet pas de définir un rythme d'irrigation et de ce fait des lames d'eau précises. De plus, des problèmes récurrents de mise en défaut de la pompe s'ajoutent à l'imprévisibilité du fonctionnement. Des recherches de financement pour améliorer le système se font depuis 2020 (Projet Replenish) et seront reconduites.

Avant de pouvoir appliquer une gestion hydraulique sur la parcelle de la Petite Forêt, il est nécessaire de définir un projet complet de réhabilitation. Deux stages d'école d'ingénieur et de master en écologie ont été réalisés sur ce sujet en 2019 et en 2020. Ils démontrent la priorité de régulation du Sénéçon en arbre avant d'envisager toute autre opération de gestion et la nécessité de mettre en place d'importants travaux de réhabilitation du système hydraulique du site. Certaines hypothèses de gestion hydraulique ont tout de même été émises ; une zone sèche au Nord de la parcelle qui est dans la continuité de la montille du Cassaire et une zone de marais temporaire au Sud de la parcelle.

Le Conservatoire du littoral n'ayant pas fait de nouvelles acquisitions ses dernières années, l'opération GH25 reste donc sans objet pour le moment.

PERSPECTIVES :

- Conserver la gestion de Pisci Sud comme elle est pratiquée à ce jour
- Anticiper la restauration de la Petite Forêt avant de définir une gestion hydraulique précise
- Trouver des financements afin d'améliorer le système d'irrigation et la gestion de l'eau au Cassaire

OR01 / OLT02 / Opdg 09 : Conserver les dunes et montilles du Cassaïre supports d'habitats d'intérêt communautaire (parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*, dunes avec pelouses du *Brachypodietalia* et de plantes annuelles, dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae*, dépressions humides intradunales, Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornetea fruticosae*), Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*))

Opérations associées

GH 26	Définition et test des modalités de pâturage adaptées à ces habitats (races de bétail, charge, calendrier de pâturage)	Cdl
GH 27	Contrôle des espèces envahissantes (Ronce, Canne de Provence)	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des dunes et montilles du Cassaïre)	
SE 28	Suivi régulier de l'évolution de la végétation des dunes et montilles du Cassaïre	Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapport annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Cartographie des habitats	Modalités pastorales test définies avec la Tour du Valat mais qui n'ont pas encore été analysées avant d'être validées Pas de suivis précis des communautés végétales Régulation des espèces envahissantes réalisée	Manque de compétences habitat et botanique dans l'équipe gestion Manque de financement pour engager un expert

Les modalités actuelles de pâturage des habitats du Cassaïre ont été définies avec la Tour du Valat et l'IMBE lors du projet de réhabilitation du site. Un troupeau d'une quarantaine de chevaux de race Camargue pâture actuellement le site restauré du 1^{er} février au 31 août (date pouvant varier en fonction des activités de chasse). Les dunes et montilles, elles, ne sont pas pâturées. En effet, les modalités n'ont pas été définies avec la Tour du Valat et l'IMBE et il existe un risque important de déstructuration du sol de la dune et d'atteinte aux communautés végétales de la montille en cas de mauvaise gestion. Face à cette incertitude, le gestionnaire a pour le moment privilégié une gestion non interventionniste mais il serait tout de même nécessaire de revoir ce sujet avec la Tour du Valat après mise en place de suivis scientifiques mettant en valeur l'évolution récente des habitats. Les



Photographie actuelle de la dune du Cassaïre

recherches de financement pour la mise en place de ce projet ont été infructueuses ces dernières années et le manque de compétence dans l'équipe gestionnaire ne permet pas de mettre en place de suivi en interne.

Le contrôle des espèces envahissantes est réalisé régulièrement sur l'ensemble du site du Cassaire : suppression de tous les individus de Sénéçon en arbre et d'Herbe de la pampa, suppression des jeunes plants de Tamaris qui poussent dans la baisse, etc. Sur la dune, la régulation de la Canne de Provence est réalisée de façon régulière par coupe des individus. En 2021, un essai d'arrachage des rhizomes a été réalisé. Une attention particulière sera accordée à l'observation de la repousse.

Le manque de compétence botanique au sein de l'équipe de gestionnaire ne permet pas à ce jour de mettre en place le suivi phytosociologique des habitats du site. De plus, aucun financement ne permet d'engager un expert pour palier à cette difficulté. Néanmoins, avant la fin du plan de gestion actuel, il semble nécessaire d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Les habitats du *Crucianellion maritimae* occupent des reliefs sableux dont les sols, très peu cohérents, sont extrêmement sensibles au piétinement et à l'érosion. Le pâturage y est très fortement déconseillé, il entraînerait la disparition rapide de la communauté végétale caractérisant l'habitat. Un pâturage extensif peut être reconduit dans les autres habitats après diagnostic de l'état de la végétation.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Il est nécessaire d'évaluer le projet et son fonctionnement, notamment via la carte phytosociologique, et faire des propositions de gestion à moyen terme sur la base de cette évaluation. Il serait donc important d'envisager le recrutement d'une personne compétente ou d'avoir recours à un expert.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la recherche de financements pour mettre en place les suivis scientifiques permettant d'analyser les effets de la gestion actuelle et de définir une modification de la gestion si nécessaire
- Poursuivre la collaboration informelle avec la Tour du Valat en l'absence de programme officiel financé
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 10 : Conserver les habitats liés aux mares temporaires méditerranéennes (Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochloion*))

Opérations associées

GH 29	Maintien d'une gestion pastorale extensive	RNN + CdI
GH 20	Gestion des niveaux d'eau	
GH 27	Contrôle des espèces envahissantes (Ronce, Canne de Provence)	
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des mares temporaires méditerranéennes)	
SE 30	Suivi régulier de l'évolution de la végétation dans les mares temporaires méditerranéennes	RNN + CdI

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	<p>Rapports annuels d'activités</p> <p>Synthèse annuelle pastorale 2020</p> <p>Synthèses annuelles gestion hydraulique</p> <p>Cartographie des habitats</p> <p>Rapports et protocoles du programme SNB-mares temporaires</p> <p>Dossiers de demande de financement pour la poursuite des suivis</p>	<p>12 mares temporaires font l'objet d'un suivi hebdomadaire des niveaux d'eau</p>	<p>Manque de financement pour poursuivre les suivis réguliers du programme SNB</p> <p>Suivis effectués à l'opportunité des travaux d'organismes extérieurs</p>

Les mares temporaires méditerranéennes présentent un enjeu de conservation assez fort sur les Marais du Vigueirat. La majeure partie d'entre elles sont des mares artificielles créées notamment dans le cadre du programme SNB-mares temporaires méditerranéennes.

Par définition, aucune gestion hydraulique n'est pratiquée sur ces mares mais elles font l'objet d'un suivi rigoureux de l'évolution des niveaux d'eau par lecture visuelle hebdomadaire doublé d'un suivi automatique pour trois d'entre elles.

La gestion pastorale extensive dépend de celle qui est pratiquée sur le secteur dans lequel chaque mare est positionnée :

- Mares temporaires des friches (RNN – croissants de lune, A5, B5, mare jumelle pâturée et mare temporaire expérimentale) : pâturage bovin et équin d'avril à décembre



Station automatique de relevé des niveaux d'eau et règle de lecture visuelle sur la mare du Clos des Vaches (L. Debiesse)

- Mare à Bouc, Mare jumelle non pâturée, Trou du Tamaris et Trou du Héron (RNN): pas de pâturage
- Mare du Clos des Vaches (hors RNN): pâturage équin d'avril à novembre depuis 2020, irrégulier précédemment
- Mares du Vieux Bouvaou et du Pluvial (hors RNN) : pâturage bovin de février à avril ou de novembre à décembre
- Mare dunaire (hors RNN) : pâturage équin entre novembre et mars

Lorsque le pâturage n'est pas suffisant pour éviter la colonisation des mares par les espèces ligneuses envahissantes, en particulier le Tamaris, des chantiers de régulation sont organisés par le gestionnaire. Par exemple, les jeunes pousses de Tamaris sur les mares du Clos des Vaches et du Vieux Bouvaou ont été arrachées en 2020 par le chantier d'insertion. La Mare dunaire fait aussi l'objet d'un débroussaillage des roseaux qui n'auraient pas été consommés par les chevaux en fin d'hiver afin de rendre le site propice à la nidification du Guêpier d'Europe.

La gestion et le suivi hydraulique des mares sont donc réalisés conformément à ce qui a été défini dans le plan de gestion. Cependant, depuis la fin du programme SNB-mares temporaires méditerranéennes, le gestionnaire recherche sans succès des financements pour la poursuite des suivis scientifiques permettant d'évaluer l'évolution des communautés végétales et de ces habitats. Or, le manque de compétence botanique au sein de l'équipe gestionnaire ne permet pas à ce jour de suivre en interne l'évolution des habitats du site. Aucun suivi régulier de ces habitats n'a donc été mis en œuvre. Malgré tout, certaines mares ont fait l'objet d'un suivi ponctuel par la Tour du Valat dans le cadre d'une de ses recherches sur les mares temporaires méditerranéennes sur l'ensemble du delta (Marquis C, 2020).

AVIS SCIENTIFIQUE : Hugo FONTES, Tour du Valat

Les mares créées ont un état de conservation très variable et aucune n'est parfaitement assimilable à une mare naturelle. Il s'agit de créations récentes et il faut en moyenne 30 ans aux végétations de zones humides pour converger avec leur état de référence (milieux naturels non perturbés par la restauration).

Les mares du Clos des Vaches, A5 et la mare B5 (dans une moindre mesure) possèdent une végétation distincte mais assez proche des mares naturelles dont elles diffèrent plus par la surabondance de certaines espèces que par leur composition spécifique. La présence de *Potamogeton pectinatus* dans la mare du Clos des Vaches traduit une hydropériode longue vis-à-vis des mares temporaires naturelles localement. Leur état de conservation est assez encourageant au regard de leur date de création.

Les mares du Croissant de Lune et les mares jumelles sont quant à elles dans un état de conservation nettement moins bon. L'abondance de la végétation y est très faible en phase aquatique et une forte abondance en algues filamenteuses a été constatée. Ces blooms sont des phénomènes qui s'observent dans les mares naturelles mais qui sont ici importants et semblent être le signe d'un niveau trophique important.

La présence de *Crypsis aculeata* dans les mares du Clos des Vaches, A5, B5 et Croissant de Lune permet leur rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 3170-3 Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochoilon*) sous une forme dégradée mais affichant une dynamique positive pour trois de ces mares.

Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Afin de juger la pertinence de la gestion actuelle, il est conseillé :

- D'évaluer la dynamique des espèces indicatrices de l'habitat « mares temporaires méditerranéennes » dans les mares artificielles en réalisant à nouveau le protocole des relevés de végétation effectués après creusement lors de l'état initial et pendant les premières années de colonisation de par la végétation
- D'évaluer l'état de l'habitat dans les autres mares au moyen d'un diagnostic phytosociologique

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Il serait intéressant de relier l'hydropériode et la salinité aux communautés en place ce qui implique le passage d'une personne qualifiée sur ces mares après assec. Il serait également intéressant de voir ce qui se développe dans ces milieux pendant l'inondation (élatines ? *Lythrum* ?). De manière générale, il serait important de prévoir la formation d'un garde pour réaliser le suivi de ces habitats.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le suivi hydraulique et la gestion de la végétation (pâturage, régulation des espèces envahissantes) des mares temporaires présentes sur le site
- Poursuivre la recherche de financement pour le suivi des mares temporaires
- Poursuivre la collaboration informelle avec la Tour du Valat
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 11 : Conserver les prairies humides méditerranéennes (Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*)

Opérations associées

GH 29	Maintien d'une gestion pastorale extensive	RNN + Cdl
SE 31	Evaluation de l'efficacité de la gestion pastorale actuelle au regard de l'actualisation de la carte phytosociologique et définition de nouvelles mesures de gestion si besoin	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des prairies humides méditerranéennes)	
SE 32	Suivi régulier de l'évolution de la végétation des prairies humides méditerranéennes	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Cartographie des habitats	Pas d'évolution majeure de la gestion pratiquée sur le secteur concerné Pas de suivis précis des communautés végétales	Manque de compétences habitat et botanique dans l'équipe gestionnaire Manque de financement pour engager un expert

L'habitat « prairies humides méditerranéennes à grands herbes *du Molinio-Holoschoenion* » a été évalué comme présentant un enjeu de conservation assez fort dans le plan de gestion malgré sa faible représentativité sur le site (0,2ha). Malheureusement, la révision de la carte phytosociologique des habitats par J. Bigotte en 2016 n'a pas évoqué son évolution et le manque de compétences en interne de l'équipe gestionnaire ne permet pas de se prononcer sur l'état actuel de cet habitat, bien que la gestion pastorale et hydraulique du secteur concerné ait été maintenue ces dernières années.

Ce constat met en valeur la nécessité, avant la fin du plan de gestion actuel, d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Un diagnostic de l'état actuel de l'habitat doit être réalisé, permettant de le décrire et de le caractériser.

PERSPECTIVES :

- Conserver un mode de pâturage extensif
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 12 : Conserver les steppes salées méditerranéennes (Steppes salées méditerranéennes (*Limonietalia*))

Opérations associées

GH 29	Maintien d'une gestion pastorale extensive	RNN + CdI
GH20	Gestion des niveaux d'eau	RNN + CdI
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des steppes salées méditerranéennes)	
SE 33	Suivi régulier de l'évolution de la végétation des steppes salées méditerranéennes	RNN + CdI

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Synthèses annuelles gestion hydraulique Cartographie des Habitats	Pas de suivis des précés des communautés végétales	Manque de compétence habitat et botanique dans l'équipe gestionnaire Manque de financement pour engager un expert

Les steppes salées méditerranéennes constituent un habitat peu représenté et très localisé sur le site majoritairement sur l'étourneau nord (Hors RNN). La gestion pastorale des secteurs concernés par cet habitat a évolué ces dernières années, notamment par la modification des activités d'accueil du public dans certains secteurs (pâturage du Clos des Bissounenques par les chevaux de trait par exemple). Il semble donc aujourd'hui nécessaire d'évaluer l'évolution de cet habitat et d'analyser les effets des modifications de la gestion pastorale des secteurs concernés.

Le manque de compétence botanique au sein de l'équipe gestionnaire ne permet pas à ce jour de réaliser le suivi des habitats du site et d'évaluer les effets des modifications des pratiques de gestion. De plus, aucun financement ne permet d'engager un expert pour la réalisation de ce travail. Néanmoins, avant la fin du plan de gestion actuel, il semble nécessaire d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Un diagnostic de l'habitat est à réaliser afin d'évaluer son état de conservation. Sur le site, en raison de faible surface, sa conservation ne représente pas un enjeu majeur eu égard à la conservation de l'habitat en Camargue. Néanmoins, sa présence est originale, témoignant peut-être, comme la végétation des montilles, de la présence d'anciens dépôts littoraux.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Le pool d'espèces dans ce type d'habitat étant très réduit, une formation pourrait permettre d'assurer le suivi en régie sans difficulté et sans que cela ne prenne beaucoup de temps.

PERSPECTIVES :

- Evaluer l'impact des modifications des pratiques de gestion pastorale sur les secteurs concernés
- Conserver un mode de pâturage extensif
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 13 : Conserver les sansouïres (Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses)

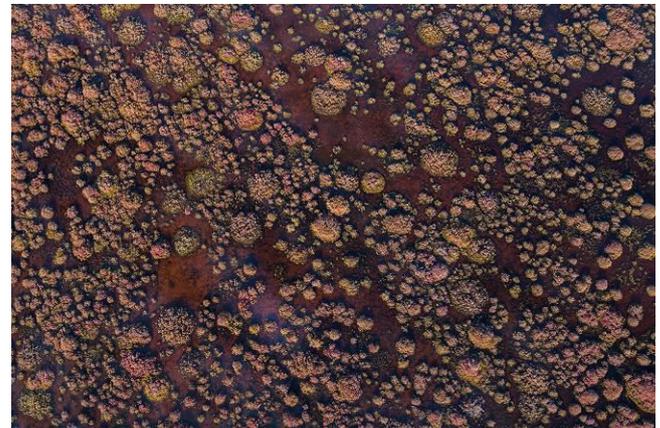
Opérations associées

GH 29	Maintien d'une gestion pastorale extensive	
GH 20	Gestion des niveaux d'eau	
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (végétation des sansouïres)	
SE 34	Suivi régulier de l'évolution de la végétation les sansouïres	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Synthèses annuelles gestion hydraulique Cartographie des habitats	Pas d'évolution majeure de la gestion pratiquée sur les secteurs concernés Pas de suivis des précis des communautés végétales	Manque de compétence habitat et botanique dans l'équipe gestionnaire Manque de financement pour engager un expert

L'évolution de cet habitat d'intérêt communautaire a été évaluée dans le cadre du travail de J. Bigotte en 2016 de renouvellement de la carte phytosociologique des habitats. En régression, il est passé d'environ 8ha en 1997 (Metge, 1977) à environ 5ha en 2016. Il n'est pas donné d'explication à cette régression sur le site mais cet habitat est sensible à l'apport d'eau douce en période printanière qui favorise sa colonisation par le Jonc maritime. Il est aussi sensible à la colonisation par des espèces vivaces de bordure comme le Jonc piquant lorsque celui-ci n'est pas limité. Cette dernière explication pourrait être l'une de celles qui expliquerait cette évolution. En effet, avant l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral, le surpâturage y était important. De plus, la très forte raréfaction des populations de Lapin de garenne conduisent aussi à la fermeture progressive du milieu.



Sansouïre vue du ciel, Friches, (C. PAPPALARDO)

Depuis 2016, la gestion pastorale et hydraulique des secteurs concernés n'a pas évolué. Cependant, le manque de compétence botanique au sein de l'équipe gestionnaire ne permet pas à ce jour de réaliser le suivi des habitats du site et d'évaluer leur évolution récente. De plus, aucun financement ne permet d'engager un expert pour la réalisation de ce travail. Néanmoins, avant la fin du plan de gestion actuel, il semble nécessaire d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Au niveau des sols les plus salés, l'apport d'eau douce peut favoriser le Jonc maritime au dépend des salicornes. Au niveau de sols moins salés, il peut favoriser le Jonc piquant, associé à des tapis graminéens de pré salé (à *Elytrigia acuta*, *Hordeum secale*...) ou de pelouses à Brachypode de Phénicie.

Le suivi mensuel de la salinité et du niveau des eaux de surface et du sol dans les piézomètres devrait permettre de suivre leur impact sur la dynamique, positive ou négative, de la végétation des sansouïres et donc l'impact de la gestion hydrologique actuelle. Il doit s'accompagner d'un suivi annuel de l'évolution de la surface des sansouïres, à compléter par l'installation de quelques transects de lecture de végétation disposés en limite de sansouïres, à cheval sur les sansouïres « perdues » et les sansouïres actuelles.

Plus fondamentalement, la question se pose de la compatibilité de la conservation des sansouïres avec les autres objectifs du plan de gestion

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Il est difficile d'expliquer cette régression. En effet, il faut maintenir les conditions favorables à cet habitat, à savoir une exondation printano-estivale des zones salées, avec maintien du régime de perturbation, qui peut inclure du pâturage, du piétinement, l'enlèvement de peuplements de joncs piquants.

PERSPECTIVES :

- Conserver un mode de pâturage extensif et une gestion hydraulique de type méditerranéen
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 14 : Conserver les ripisylves (Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*)

Opérations associées

GH 35	Gestion des boisements	RNN
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (peuplement des ripisylves)	
SE 36	Suivi régulier de l'évolution de la végétation dans les ripisylves	RNN

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Cartographie des habitats	Augmentation probable du recouvrement de cet habitat sur le site Pas de suivis précis des communautés végétales	Manque de compétence habitat et botanique dans l'équipe gestionnaire Manque de financement pour engager un expert

Cet habitat d'intérêt communautaire n'était pas présent, ou n'avait pas été identifié comme tel, en 1977 par Gérard Metge. En 2016, J. Bigotte a évalué sa superficie à près de 7ha, le long du Canal du Vigueirat et sur l'Etourneau nord (hors RNN).

Le choix de gestion des ripisylves est basé sur la non-intervention hormis dans les secteurs d'accueil du public ou le long de pistes lorsque des arbres sont menaçants pour la sécurité des personnes ou pour la circulation des véhicules.



Photographie de la Ripisylve du Canal du Vigueirat au niveau des sentiers de la Palunette (M. PFISTER)

Le projet d'entretien du Canal du Vigueirat pour le compte de l'Association de Dessèchement des Marais d'Arles, en cours de négociation à l'heure de rédaction de ce document, ne devrait pas impacter la conservation de cet habitat car il est seulement prévu d'éliminer les arbres tombés dans le canal et freinant l'écoulement de ses eaux. Aucune intervention ne devrait être réalisée directement sur les berges du canal.

Le manque de compétence botanique au sein de l'équipe gestionnaire ne permet pas à ce jour de réaliser le suivi des habitats du site et d'évaluer leur évolution récente. De plus, aucun financement ne permet d'engager un expert pour la réalisation de ce travail. Néanmoins, avant la fin du plan de gestion actuel, il semble nécessaire d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

Les ripisylves, habitats rares en Camargue, sont également sur le site les habitats privilégiés de quelques espèces à haute valeur patrimoniale comme la Nivéole d'été ou la Vigne sauvage, sans compter plusieurs espèces d'oiseaux. La caractérisation fine de l'habitat où sont présentes les espèces végétales rares apparaît indispensable. Le maintien d'une gestion non interventionniste sur les boisements (hautes tiges et sous-bois) reste pertinent tant que la dynamique de la végétation ne met pas en péril ces espèces protégées. Une réflexion sur le lien entre gestion hydrologique de ces milieux et dynamique de la végétation serait alors à développer.

PERSPECTIVES :

- Maintenir une gestion non-interventionniste des boisements
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats et analyser leur évolution avant la fin du plan de gestion actuel

OR01 / OLT02 / Opdg 15 : Prendre en compte systématiquement le patrimoine biologique lors de toute intervention sur le milieu naturel (travaux, recherche, accueil du public, etc.)

Opérations associées

OC 37	Création d'un satellite (travaux d'entretien)	RNN + Cdl
OC 37	Création d'un satellite (recherche scientifique)	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Planning des travaux Planning général des opérations Fiches techniques entretien	Les satellites n'ont pas été rédigés mais des outils de travail sont fonctionnels	Une attention est portée en permanence sur toute activité qui se déroule sur le site

La prise en compte du patrimoine naturel et de sa conservation est une priorité du gestionnaire dans la mise en œuvre de l'ensemble des opérations qui se déroulent sur le site. Cet objectif du plan de gestion correspond à une capitalisation des savoirs et des connaissances de l'équipe actuelle pour le futur.

Aujourd'hui, les « satellites » prévus n'ont pas encore été rédigés mais plusieurs outils existent et sont fonctionnels.

Tout d'abord, chaque nouvelle opération, qu'elle soit liée à l'accueil du public, à l'entretien du site, à la réalisation de travaux ou à la conservation du patrimoine naturel, est discutée en réunion (« réunion travaux », « réunion de direction » ou « réunion gestion ») lors de laquelle l'équipe gestion émet un avis favorable ou non à sa réalisation. Lorsque l'opération doit se dérouler sur la RNN, et qu'elle nécessite la prise d'un arrêté préfectoral de dérogation au décret fixant la réglementation de la RNN, une consultation du Conseil scientifique est réalisée.

Plusieurs outils ont été créés depuis 2020 pour aider à la prise de décision ou pour planifier les opérations en fonction des contraintes spatiales et temporelles liées au patrimoine naturel :

- Un planning général rédigé en début d'année permet de connaître les dates possibles de différentes opérations de gestion (pastorale, suivis), d'entretien du site, d'accueil du public, de travaux, etc.
- Un outil de de gestion des travaux (entretien et travaux plus importants) a également a été mis en

Type	Annuel / Périodique	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Suivi	Lapin	A											
Suivi	Chénopodiacées	A											
Suivi	Arbustes	A											
Suivi	Chénopodiacées	A											
Suivi	Végé	A											
Suivi	Nature	A											
Suivi	Reptiles	A											
Suivi	Anguille	A											
Suivi	Éléphant de mer	A											
Suivi	Mortalité	A											
Pâturage	Troupeau	A											
Pâturage	Pis	A											
Pâturage	Troupeau	A											
Pâturage	Troupeau	A											
Pâturage	Michel	A											
Pâturage	Troupeau	A											
Pâturage	Granier	A											
Pâturage	Coule	A											
Pâturage	Petit Forêt	A											
Pâturage	Coule	A											
Pâturage	Casaire	A											
Pâturage	Isère	A											
Pâturage	Coule	A											
Pâturage	Casaire	A											
Pâturage	Isère	A											
Pâturage	Coule Clos des vaches	A											
Chasse	Chasse générale	A											
Chasse	Chasse	A											
Chasse	langlier	A											
Chasse	Battues	A											
Chasse	Chasse	A											
Chasse	langlier	A											
Chasse	Chasse	A											
Chasse	oiseaux	A											
Chasse	Chasse	A											
Chasse	oiseaux	A											
Chasse	oiseaux	A											
Chasse	Chasse	A											
Chasse	Casaire	A											
Chasse	Battues	A											
Chasse	Petit Forêt	A											
Entretien observato	Taille	A											
Entretien observato	végétation	A											
Entretien observato	Nettoyage	A											
Entretien observato	observato	A											
Entretien observato	es	A											
Visites	Tour	A											
Visites	lanquaire	A											
Visites	Grues	A											
Visites	lanquaire	A											
Visites	Canche	A											
Visites	Chaval	A											
Visites	Résidences	A											
Visites	d'artistes	A											
Visites	Isère	A											
Invasives	marais	A											
Invasives	Jardin public	A											
Invasives	Isère	A											
Invasives	Barbours	A											
Invasives	Pampa	A											
Invasives	Penelope	A											

Extrait du planning général d'organisation des opérations 2021

place afin de planifier précisément les travaux à réaliser au cours de l'année en fonction des enjeux spécifiques à leur lieu de mise en œuvre

Il est nécessaire aujourd'hui de finaliser le satellite « travaux d'entretien » par la finalisation de la rédaction des fiches procédures techniques permettant de capitaliser l'expérience (enjeux à prendre en compte en fonction des lieux et des saisons, techniques à privilégier, etc.)

Le satellite « recherche scientifique » n'est par contre plus une priorité puisque le site accueille de moins en moins d'équipes de recherche. A titre d'exemple, l'encadrement des recherches archéologiques sur le Canal de Marius se fait par l'équipe gestion et le conseil scientifique de la RNN en fonction des enjeux connus ou à rechercher sur les sites de prospections.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que ce travail de capitalisation est difficile à réaliser au quotidien par l'équipe actuelle et nécessite, comme de nombreuses autres opérations, d'embaucher un chargé de mission.

PERSPECTIVES :

- Compléter et finaliser le satellite « travaux d'entretien »
- Conserver la vigilance qui est apportée aujourd'hui à chaque activité pratiquée sur le site
- Poursuivre la recherche de financements pour l'embauche d'un chargé de mission

OR01 / OLT02 / Opdg 16 : Conserver les grandes étendues de roselières

Opérations associées

GH 38	Gestion des roselières	RNN + Cdl
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (roselières - réseau du Rozo)	
SE 39	Suivi des roselières	RNN + Cdl
SE 40	Suivi de l'oxygénation du sol dans les roselières	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Synthèses annuelles gestion hydraulique Cartographie des Habitats Protocole suivi de l'oxygénation du sol des roselières Protocole de suivi des roselières méditerranéennes (réseau du Rozo)	Pas d'évolution majeure de la gestion pratiquée sur les secteurs concernés Maintien de la surface des roselières sur le site	Pas de financement pour acheter l'instrument permettant de mesurer l'oxygénation du sol Potentielle relance du réseau du Rozo au sein de RNF

La roselière ou phragmitaie représente l'un des deux habitats à enjeu majeur présent sur le site des Marais du Vigueirat. Pratiquement monospécifique, elle ne représente pas un grand intérêt pour les espèces végétales mais elle constitue en revanche un habitat privilégié pour de nombreuses espèces animales à fort enjeu de conservation pour le site tel que le Butor étoilé *Butorus stellaris*, le Héron pourpré *Ardea purpurea*, la Nette rousse *Netta rufina*, ou encore les passereaux paludicoles tels que la Lusciniole à moustaches *Acrocephalus melanopogon*. Les 200 ha de roselières protégées des Marais du Vigueirat représentent la plus grande roselière protégée de Camargue.

La gestion hydraulique des bassins contenant la majorité des roselières du site est favorable à la conservation et au développement de cet habitat ainsi qu'à la reproduction des oiseaux qui la fréquentent. En effet, des niveaux d'eau sont maintenus assez jusqu'à la fin de la saison de reproduction des hérons paludicoles puis baissent naturellement en fin d'été. Les roselières sont séchées ponctuellement pour favoriser la minéralisation des sols et jamais de manière simultanée de manière à ce que les oiseaux puissent trouver refuge dans les roselières en eau.

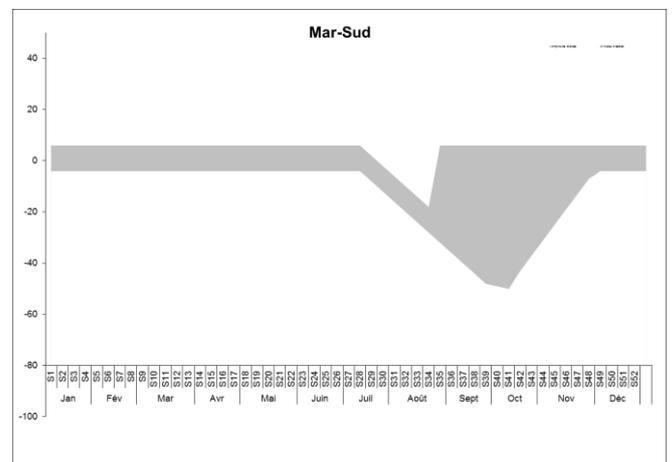


Schéma de gestion hydraulique de la roselière de Mar Sud

Cependant, le suivi des roselières (communautés végétales, structure, oxygénation du sol) n'est pas réalisé par manque de compétence ou manque de moyens (un essai est cependant prévu en 2021).

De plus, les protocoles actuels à l'échelle nationale ne semblent pas parfaitement adaptés et les gestionnaires de grandes roselières cherchent aujourd'hui à mettre en place un nouveau protocole commun dans le cadre du réseau de Réserves Naturelles de France (ancien réseau du Rozo). Le gestionnaire s'inscrit dans cette dynamique.

Néanmoins, avant la fin du plan de gestion actuel, il semble nécessaire d'actualiser à nouveau la carte phytosociologique des habitats du site afin d'évaluer leur évolution.

AVIS SCIENTIFIQUE : Nicole Yavercovski, botaniste spécialisée sur la Camargue

La présence de vastes roselières protégées est, du point de vue de leur valeur ornithologique, un des atouts majeurs du site. Le maintien tous les 4 ou 5 ans, d'un assec estival permettant de minéraliser la matière organique, doit être poursuivi.

L'application d'un protocole commun au réseau RNF permettrait d'établir une typologie des roselières du site prenant en compte la flore compagne, la densité/diamètre/hauteur des roseaux verts, la gestion hydrologique (hauteur, durée et saisonnalité des inondations).

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Le pâturage n'est pas compatible avec le maintien des roselières, le Phragmite étant très appétant pour les troupeaux. Il faut donc prendre garde à cette pratique dans ces espaces.

PERSPECTIVES :

- Conserver la gestion hydraulique et pastorale pratiquée aujourd'hui
- Mettre à jour la carte phytosociologique des habitats
- Participer à l'atelier « Roselières » de Réserves Naturelles de France (RNF)

OR01 / OLT03 / Opdg 17 : Conserver la population de Butor étoilé *Butorus stellaris*, sur le site

Opérations associées

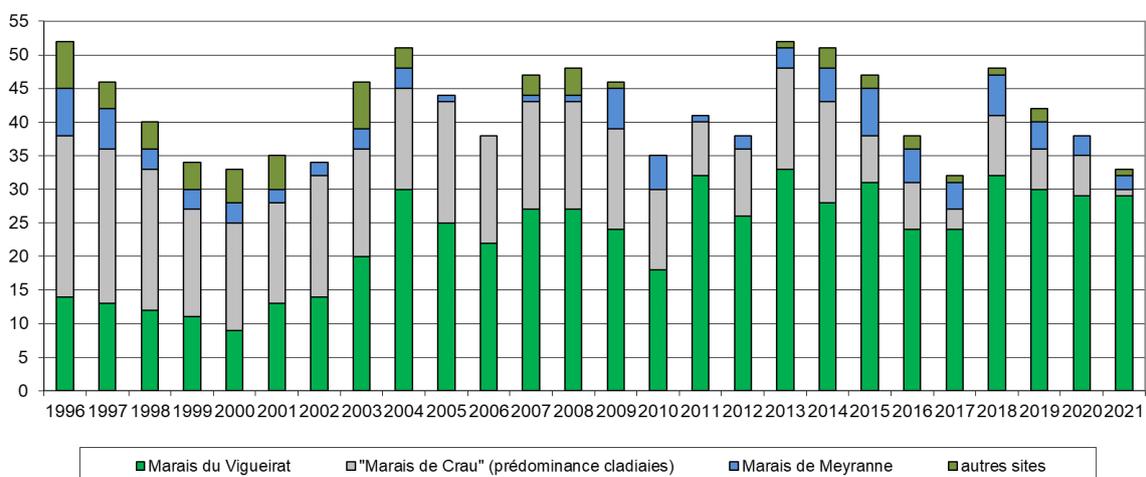
SE 41	Suivi de la population de Butor étoilé nicheur sur le site	RNN + Cdl
SE 4	Rédaction d'un protocole de suivi (départ en migration du Butor étoilé)	
SE 42	Dénombrement des départs en migration de Butor étoilé	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles des suivis ornithologiques Données brutes et fiches de terrain	Maintien du nombre de mâles chanteurs de Butor étoilé sur le site	Protocole de départ en migration abandonné

La population nicheuse de Butor étoilé est suivie depuis 1988 sur le site. Après avoir d'abord augmenté, elle se maintient depuis 2004 sur les Marais du Vigueirat alors qu'elle est plus fluctuante sur le reste du Plan du Bourg (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le Butor étoilé représente un enjeu majeur de conservation pour les Marais du Vigueirat. Avec en moyenne 27 mâles chanteurs aujourd'hui, les Marais du Vigueirat abritent à eux seul plus de 20% de la population nationale (145-164 mâles chanteurs en 2019, Ornithos N°28.1, janvier-février 2021). Des publications récentes montrent une diminution de l'effectif national s'opposant à une augmentation à l'échelle européenne et mettent en évidence un déplacement des populations majoritairement vers le Nord de l'Europe (Keller *et al.* 2020). La responsabilité du site pour la conservation de cette espèce en France s'est encore renforcée au regard de ces nouvelles informations.

Evolution du nombre de mâles chanteurs de Butor étoilé sur le Grand Plan du Bourg depuis 1996



Evolution du nombre de mâles chanteurs de Butor étoilé sur les Marais du Vigueirat et le Plan du Bourg depuis 1996

Il faut noter que le suivi des effectifs nicheurs se fait par triangulation des individus repérés par leur chant. Chaque année, la réalisation de ce suivi sur les Marais du Vigueirat nécessite 3 soirées de suivi dont les conditions météorologiques sont favorables et l'accompagnement de l'équipe permanente par un certain nombre de bénévoles compétents (7 à 8 personnes au minimum sont nécessaires chaque soir). Au suivi sur les Marais du Vigueirat, s'ajoute celui des autres sites du Plan du Bourg nécessitant la mobilisation d'un nombre équivalent de personnes sur 2 à 3 soirées supplémentaires. Il est important de souligner que la connaissance de cette espèce nécessite la participation de bénévoles sans qui les suivis ne pourraient pas être réalisés.

Le suivi migratoire de cette espèce a fait l'objet d'un suivi spécifique à ce comportement en 2008 qui a démontré la présence d'oiseaux hivernants sur le site. Une vigilance est apportée à ce comportement mais aucun suivi particulier n'est effectué. Le comportement migratoire du Butor étoilé est très dépendant des conditions météorologiques et demanderait un trop grand effort de main d'œuvre pour apporter une information sur la population présente aux Marais du Vigueirat. Il n'a donc pas été mis en place tout en notant tout de même les comportements observés de manière opportuniste.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité, et Olivier Duriez, CEFE-CNRS

Le site des Marais du Vigueirat porte une responsabilité croissante à l'échelle nationale pour la conservation de cette espèce. Il convient de maintenir les suivis à long terme malgré la charge qu'ils représentent pour l'équipe et la complexité de devoir recourir à un nombre important de bénévoles extérieurs.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Il serait intéressant d'essayer de comprendre pourquoi cette population se maintient alors qu'elle régresse partout ailleurs en Camargue : hydropériode ? Etat des roselières ? Salinité ? Présence d'écrevisses ? Concurrence Ibis falcinelle et Butor étoilé ?

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la gestion des roselières qui est pratiquée à ce jour
- Poursuivre le suivi des mâles chanteurs

OR01 / OLT03 / Opdg 18 : Conserver la population de hérons paludicoles (Héron pourpré *Ardea purpurea*, Grande Aigrette *Ardea alba*, Blongios nain *Ixobrychus minutus*, Héron cendré *Ardea cinerea*) et de Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

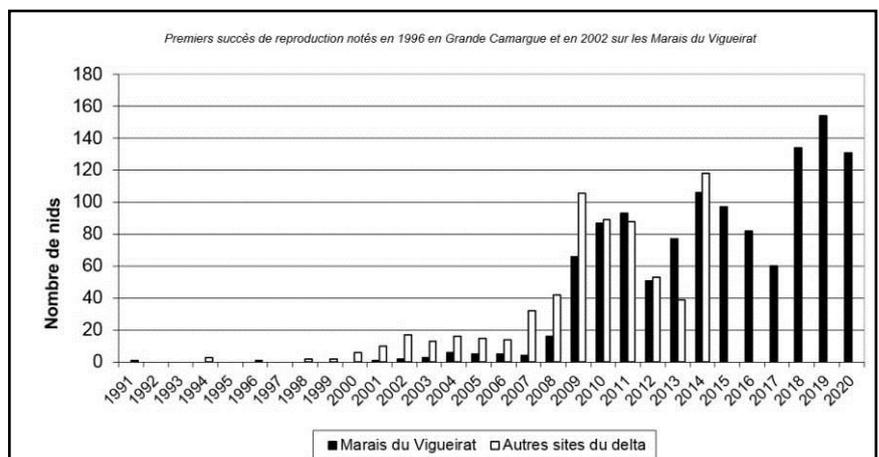
Opérations associées

SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification des hérons paludicoles coloniaux)	
AD 22	Demande d'autorisation (utilisation d'un autogyre pour le suivi des hérons paludicoles)	
SE 43	Suivi des colonies de hérons paludicoles coloniaux	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Blongios nain)	
SE 44	Suivi de la population nicheuse de Blongios nain	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Busard des roseaux)	
SE 45	Suivi de la population nicheuse de Busard des roseaux	RNN + Cdl

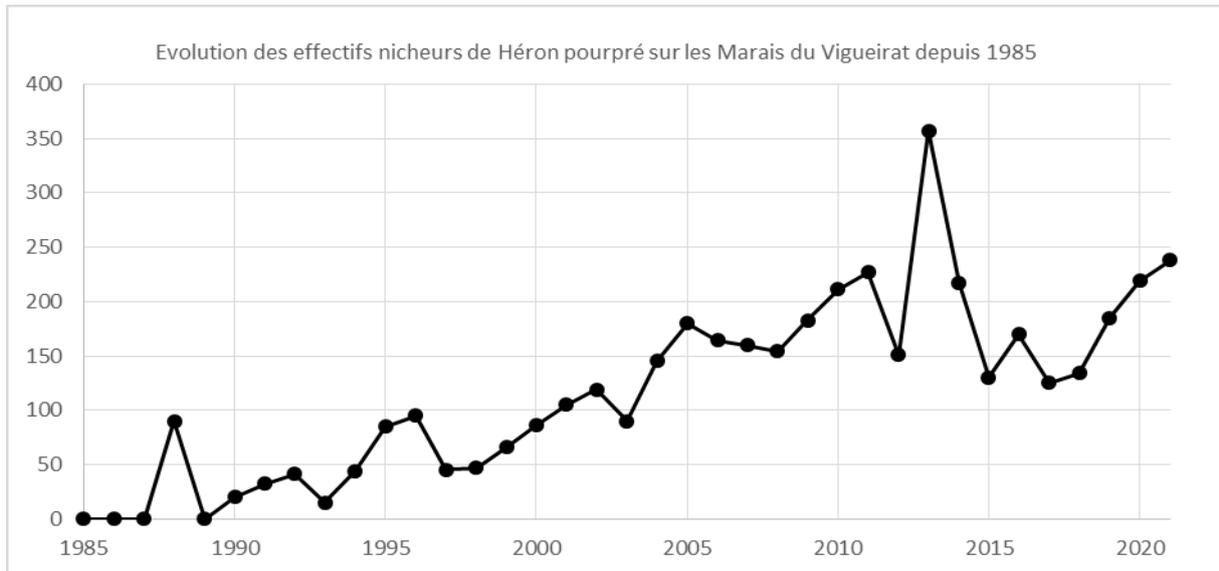
Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles des suivis ornithologiques Données brutes et fiches de terrain Synthèse 2020 des essais de suivi en drone	Augmentation de la population nicheuse des hérons paludicoles et de Busard des Roseaux depuis la mise en œuvre du plan de gestion	Départ prochain du seul compteur pouvant faire le survol en autogyre Nécessité de rédiger un nouveau protocole mixte entre drone et survol

On observe une augmentation des populations nicheuses de hérons paludicoles (Héron pourpré, Grande aigrette et Héron cendré) sur le site. Ces espèces sont toutes en augmentation au niveau national (Rapportages communautaires sur les directives « nature » de l'INPN, 2019) et au niveau européen (Keller et al., 2020). En moyenne, l'évolution des populations de Grande aigrette et de Héron cendré sur le site suit les tendances nationales. En revanche, on observe une plus forte augmentation de la population nicheuse de Héron pourpré sur le site par rapport aux tendances nationales et européennes. Selon les experts de la Tour du Valat qui coordonne le suivi de ces espèces à l'échelle du littoral méditerranéen français, les colonies de Héron pourpré et de Grande Aigrette nichant sur les Marais du Vigueirat sont parmi les plus importantes de la façade méditerranéenne française. Les effectifs sont en déclin depuis 40 ans sur ce secteur, ce qui n'est pas le cas aux Marais du Vigueirat où les effectifs sont en augmentation.



Evolution des effectifs nicheurs de Grande Aigrette sur les Marais du Vigueirat

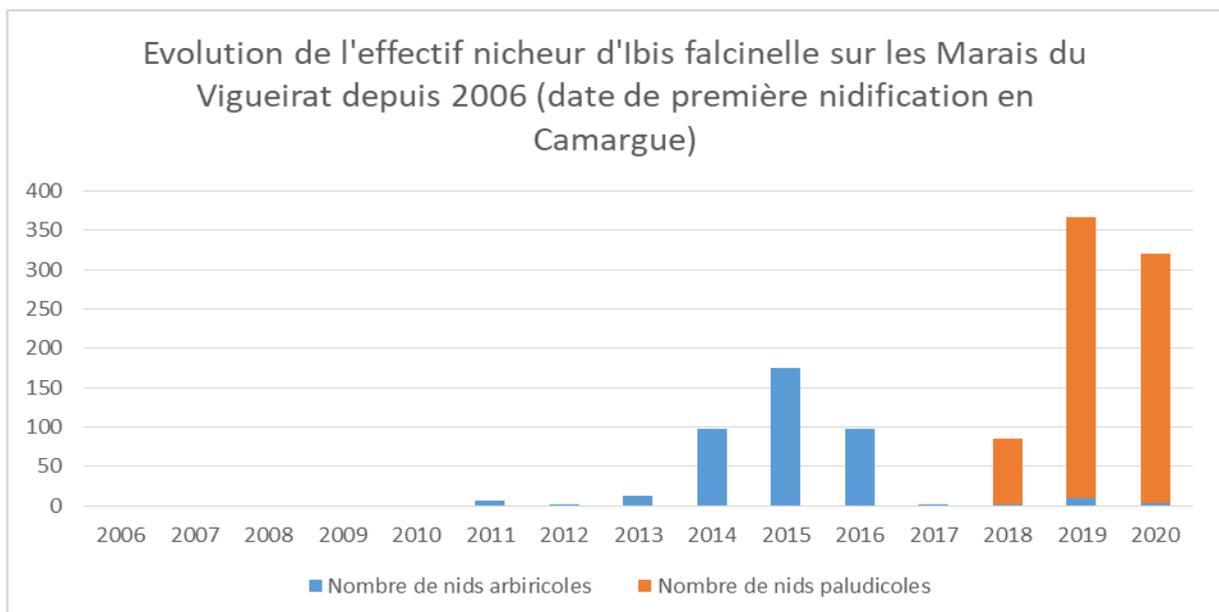


Evolution des effectifs nicheurs de Héron pourpré sur les Marais du Vigueirat

L'arrêt progressif des activités du compteur pour les suivis aériens en autogyre (départ à la retraite de Jean-Laurent Lucchesi), ajouté à la dépendance à un pilote ainsi qu'au coût de cette opération, a mis en évidence la nécessité de développer une méthode alternative. En 2020, la crise sanitaire et le confinement de la population (indisponibilité du pilote d'autogyre), ont conduit l'équipe à réaliser des essais de suivi par drone afin de comparer les résultats de comptage avec le survol en autogyre pratiqué jusqu'à présent. Un nouveau protocole est en cours de test avec un repérage préalable des colonies en autogyre puis un comptage plus précis en drone. Ce protocole mixte est testé en 2021.

Après réflexion dans l'objectif de mettre en œuvre une opération de suivi des effectifs nicheur de Blongios nain sur le site, il s'est avéré que le comportement reproducteur imprévisible et irrégulier de cette espèce ne permet pas d'envisager un protocole apportant des données fiables et interprétables à un coût réaliste pour la structure. Cette opération de suivi a donc été abandonnée. Cependant, des informations sont obtenues grâce à une vigilance de la part de l'équipe gestion ou à l'occasion de la mise en œuvre d'autres suivis.

Avant 2018, les observations de la population nicheuse de Busard des roseaux était anecdotiques et informelles. En 2018, des phases de test d'un protocole ont été mises en place et vont permettre la rédaction d'un protocole précis pour suivre la population nicheuse de cette espèce dans les années à venir.



Evolution de l'effectif nicheur d'Ibis falcinelle aux Marais du Vigueirat

Il faut noter que, depuis la rédaction du plan de gestion, l’Ibis falcinelle, qui nichait dans les colonies de hérons arboricoles, est devenu nicheur paludicole en majorité (en 2020, 316 nids ont été comptabilisés en roselière contre seulement 4 dans les héronnières), la seule autre colonie paludicole s’étant installée très récemment dans le gard. Le suivi de cette espèce est donc réalisé en même temps que celui des hérons paludicoles par survol aérien et drone. Les données disponibles ne permettent pas d’évaluer l’importance de la colonie présente aux Marais du Vigueirat au regard de l’effectif nichant dans le sud de la France depuis 2019, année de forte augmentation des effectifs sur le site.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité, et Olivier Duriez, CEFE-CNRS

Le Conseil scientifique de la RNN conseille de ne développer qu’un seul protocole permettant de suivre à la fois les effectifs de hérons paludicoles et ceux de Busard des roseaux, et se méfie de la combinaison de deux méthodes à probabilités de détection très différentes (drone et avion). Quoiqu’il en soit, compte-tenu de l’importance et de la responsabilité du site pour la conservation de ces espèces, il est indispensable de maintenir un suivi selon un protocole adapté.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion pratiquée aujourd’hui
- Rédaction d’un nouveau protocole de suivi des hérons paludicoles
- Formation des gardes gestionnaires pour obtenir le statut de pilote de drone professionnel
- Rédaction d’un protocole de suivi de la population nicheuse de Busard de roseaux

OR01 / OLT03 / Opdg 19 : Conserver la population de Lusciniole à moustaches, *Acrocephalus melanopogon*, et des passereaux paludicoles (Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, Locustelle lusciniôide *Locustella luscinioides*, Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*)

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Lusciniole à moustaches)	
SE 46	Suivi de la population nicheuse de la Lusciniole à moustaches	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Rousserolle turdoïde)	
SE 47	Suivi de la population nicheuse de Rousserolle turdoïde	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Locustelle lusciniôide)	
SE 48	Suivi de la population nicheuse de Locustelle lusciniôide et de Bruant des roseaux	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles des suivis ornithologiques Données brutes de suivis	Deux protocoles appliqués dont le STOC-EPS qui permet de suivre plusieurs espèces de façon efficace	Difficultés de mise en œuvre du STOC EPS nécessitant des compétences importantes en ornithologie et de faire appel à des bénévoles

Deux outils de suivis permettent d'évaluer la population nicheuse de passereaux paludicoles : Le STOC EPS et Le suivi spécifique à la Lusciniole à moustaches. Le STOC EPS est un suivi normalisé à l'échelle nationale qui s'effectue tous les 5 ans. Il démarre à la mi-avril et comporte 2 passages. Durant ce suivi tous les contacts visuels et surtout auditifs avec des oiseaux chanteurs sont notés. Cependant, l'espèce se reproduisant plus tôt dans la saison, il ne permet pas d'obtenir des informations fiables sur la population de certains passereaux paludicoles et notamment la Lusciniole à moustaches qui présente un fort enjeu pour les Marais du Vigueirat.

Espèce	Effectif en 2015 lors du suivi STOC EPS	Effectif en 2016 lors du suivi Lusciniole
Lusciniole à moustaches	40	206
Bruant des roseaux	5	29

Les AMV appliquent donc un autre protocole spécifique à la Lusciniole à moustaches. Il est réalisé sous forme d'indice kilométrique d'abondance durant lequel tous les contacts avec des espèces paludicoles sont notés. Ce suivi permet donc également d'évaluer l'effectif reproducteur d'autres espèces comme le Bruant des roseaux. La Rousserolle turdoïde et la Locustelle lusciniôide, dont la nidification est plus tardive, sont suivies

pendant le STOC-EPS. Ce protocole étant adapté à ces deux espèces, le gestionnaire a fait le choix de ne pas développer de protocole spécifique pour le moment (manque de moyens et de temps).

L'objectif du plan de gestion est considéré comme atteint bien que toutes les opérations n'aient pas été mises en œuvre précisément comme prévu étant donné que les deux protocoles appliqués permettent de répondre aux attentes en terme de suivi des espèces visées.

Le suivi spécifique à la Lusciniole à moustaches démontre que la population semble être en bon état de conservation. Cependant, il serait intéressant de mettre en œuvre ce suivi de façon plus fréquente afin d'éviter les biais liés à des conditions annuelles spécifiques.

Concernant les autres espèces de passereaux paludicoles, en particulier la Rousserolle turdoïde et la Locustelle luscinioides, il n'est pas possible de donner des tendances, le protocole de STOC-EPS étant en cours de réalisation à la date de rédaction de cette fiche.

L'objectif du plan de gestion est considéré comme atteint étant donné que les opérations sont mises en œuvre. Cependant, cela peut être remis en question au regard des résultats des suivis dans les prochaines années.

Enfin, il faut souligner que le protocole de STOC-EPS n'a pas pu être réalisé à la fréquence voulue ces dernières années. En effet, en 2019, un manque de personnel compétent n'a pas permis sa mise en œuvre (nécessité de faire appel à des bénévoles bénéficiant d'une grande compétence en ornithologie), et en 2020, la crise sanitaire a à nouveau conduit à son report. Il semble intéressant de prévoir, à condition de moyens suffisants, une mise en œuvre tous les 3 ans de manière à obtenir des résultats plus fiables et interprétables.

AVIS SCIENTIFIQUE : Olivier Duriez, CEFE-CNRS

Il faut privilégier le suivi de la Lusciniole à moustache par rapport aux autres espèces d'enjeu patrimonial moindre. En revanche, il serait important de bénéficier d'éléments chiffrés sur les résultats de plusieurs années et de détails méthodologiques pour conclure sur l'état de conservation des populations. Il est nécessaire de multiplier les sessions de comptage dans une même année pour pondérer l'effet des aléas climatiques et il serait important de comparer avec d'autres sites en Camargue qui appliqueraient la même méthode.

PERSPECTIVES :

- Augmenter la fréquence et la régularité du suivi spécifique à la Lusciniole à moustaches
- Mettre en œuvre le STOC EPS tous les 3 ans

OR01 / OLT03 / Opdg 20 : Conserver la population de hérons arboricoles coloniaux sur le site (Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Héron cendré *Ardea cinerea*) et d'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*

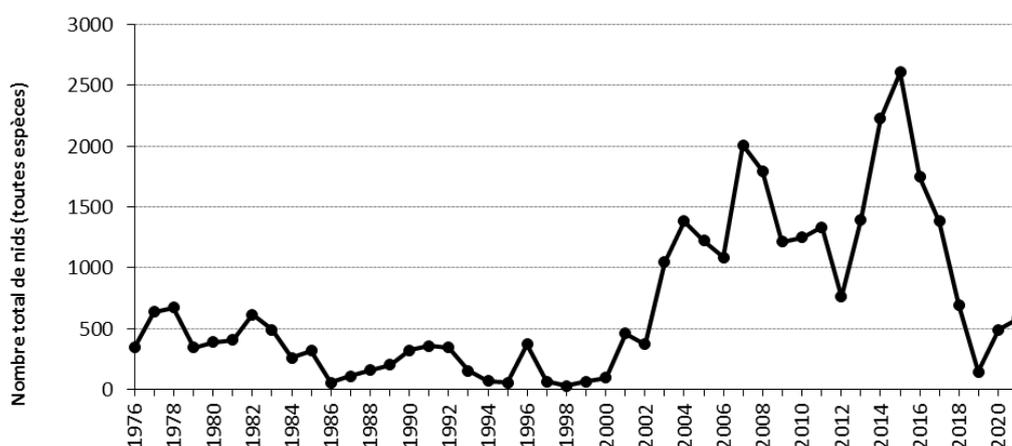
Opérations associées

GH 35	Gestion des boisements	
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (populations nicheuses de hérons arboricoles coloniaux et d'Ibis falcinelle)	
SE 49	Suivi des populations nicheuses de hérons arboricoles coloniaux et d'Ibis falcinelle	RNN + Cdl
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (dortoirs de hérons arboricoles)	
SE 50	Suivi des dortoirs de hérons arboricoles	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Outil de saisie des données brutes Synthèses annuelles des suivis ornithologiques	Après très forte chute, effectifs en augmentation depuis 2019	Les effectifs de chaque espèce de hérons fluctuent grandement Une vigilance est en place pour les dortoirs

Depuis 1976 les colonies reproductrices de hérons arboricoles sont suivies par la Tour du Valat. Sur les Marais du Vigueirat, elles sont fortement protégées des dérangements anthropiques en faisant, entre autre, l'objet de restrictions d'accès lors de la période de reproduction. Après avoir connu une très forte chute, les effectifs montrent une tendance à la hausse ces dernières années. Ce phénomène, associé au fait que les fluctuations du nombre de couples nicheurs ne sont pas alarmantes au vue de l'évolution naturelle d'une héronnière, n'invite pas à prendre des mesures particulières de conservation pour le moment. Ces toutes dernières années, la colonie a probablement été prédatée par un Grand-Duc d'Europe, mais cela ne suffit probablement pas à expliquer la chute des effectifs depuis 2015.



Evolution des effectifs nicheurs de hérons arboricoles sur les Marais du Vigueirat depuis 1976

Concernant les dortoirs de hérons arboricoles, le suivi était réalisé par la Tour du Valat lorsqu'elle avait la gestion du site. Après la reprise de la gestion par les AMV, ce suivi a été maintenu pendant un certain nombre d'années jusqu'à ce que la Tour du Valat cesse de coordonner le suivi. Les données obtenues étaient suffisantes pour étudier la dynamique de population sur l'ensemble du territoire. Un suivi réalisé uniquement aux Marais du Vigueirat qui ne pourrait être comparé avec aucun autre n'apporterait pas d'information supplémentaire sur la dynamique des dortoirs de hérons arboricoles. Ce suivi n'a donc pas été reconduit. De plus, les espèces majoritairement concernées par ce suivi ne présentent pas d'enjeu fort pour le site (Aigrette garzette et Héron garde-bœuf). Une surveillance passive est tout de même maintenue par le gestionnaire lors de l'observation de regroupements de ces espèces à la tombée de la nuit ou au lever du jour.

Il y a quelques années l'observation d'Ibis falcinelle en Camargue était anecdotique et se faisait majoritairement l'hiver sous forme de petits dortoirs. Comme les Marais du Vigueirat capitalisaient un des plus gros dortoirs de Camargue il était pertinent de suivre l'évolution de la dynamique de ces dortoirs. Aujourd'hui la colonisation de l'Ibis falcinelle sur l'ensemble de la Camargue est bien avancée et le comptage des dortoirs ne semble plus si pertinent. Un suivi passif est tout de même en place lors d'observation de ce comportement ou de comptage de dortoirs d'autres espèces. Depuis 2011 la reproduction de cette espèce est suivie sur le site et fait l'objet de comptages annuels. Il faut noter qu'une majorité d'individus niche aujourd'hui en roselière sur le site (voir fiche de l'Opdg 18).

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité, et Olivier Duriez, CEFÉ-CNRS, Jocelyn Champagon, Tour du Valat

Il serait important d'expliquer le déclin de la colonie de hérons arboricoles aux Marais du Vigueirat ou, au moins, de le comparer à la dynamique d'autres colonies locales. En cas d'arrêt du suivi de la colonie par la Tour du Valat, il est important que le gestionnaire maintienne le suivi selon le même protocole afin de pouvoir continuer à comparer les données.

L'arrêt des suivis de dortoirs d'Ibis falcinelle hivernants et de hérons arboricoles peut être acté.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

Il serait intéressant de réaliser de la prospective des boisements qui seraient favorables. En effet, il est important de prévoir des possibilités de déplacement des colonies lorsque les arbres ne pourront plus supporter de nids.

PERSPECTIVES :

- Conserver la gestion pastorale extensive et hydraulique comme elle est pratiquée aujourd'hui
- Poursuivre le suivi des hérons arboricoles coloniaux sur le site
- Poursuivre le suivi de la reproduction de l'Ibis falcinelle sur le site
- Réévaluer la pertinence de suivre les dortoirs d'Ibis falcinelle hivernant sur le site (suivi interrompus à l'heure actuelle)
- Réévaluer la pertinence de suivre les dortoirs de hérons arboricoles (suivi interrompus à l'heure actuelle)

OR01 / OLT03 / Opdg 21 : Conserver la population de Nette rousse *Netta rufina* nicheuse

Opérations associées

GH 20	Gestion des niveaux d'eau	
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (population nicheuse de Nette rousse)	
SE 51	Suivi de la population reproductrice de Nette rousse	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Outil de saisie des données brutes	Pas de données issues de protocole de suivi de la reproduction des anatidés nicheurs	Manque de temps et de moyen

Il existe aux Marais du Vigueirat un protocole de suivi des anatidés nicheurs dont la Nette rousse fait partie mais aucun protocole spécifique à cette espèce n'a été rédigé. Le suivi des anatidés nicheurs a été arrêté sur le site par manque de temps et de moyens tout en conservant le suivi de la reproduction des Oies cendrées sur le site qui est plus léger à mettre en œuvre. Une vigilance est tout de même en place et chaque famille de Nette rousse observée sur le site est comptée et inscrite dans l'outil de saisie des données brutes (LOG).

Aujourd'hui, la répartition de la population nicheuse de Nette rousse a évolué à l'échelle nationale et un suivi spécifique à cette espèce n'est plus aussi pertinent qu'à l'époque de la rédaction du plan de gestion. Cette espèce niche en effet aujourd'hui dans toute la France (Keller et al. 2020) et la responsabilité des Marais du Vigueirat pour la conservation de la population de Nette rousse nicheuse n'est plus aussi importante. Elle fait partie des espèces dont l'enjeu a évolué et dont il faut réévaluer la pertinence de réalisation des suivis.



Nette rousse (P-L Chapot)

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

La responsabilité des Marais du Vigueirat dans la conservation de cette espèce est en effet potentiellement moindre étant donné l'évolution de cette espèce à l'échelle nationale.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

L'hydropériode influe sur la reproduction de cette espèce directement et indirectement via la ressource alimentaire. Il est important de maintenir des conditions propices au développement des herbiers, en particuliers de Characées : mise à sec annuelle ou quasi annuelle, plutôt tardive, régulation du peuplement de Carpe commune, vigilance sur les apports de nutriments lors de la mise en eau artificielle des masses d'eau.

PERSPECTIVES :

- Continuer la gestion hydraulique qui est pratiquée aujourd'hui
- Réévaluer la pertinence de ce suivi en fonction de l'enjeu actuel de l'espèce sur le site

OR01 / OLT03 / Opdg 22 : Favoriser l'hivernage de la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, des autres anatidés et de la Foulque macroule *Fulica atra*

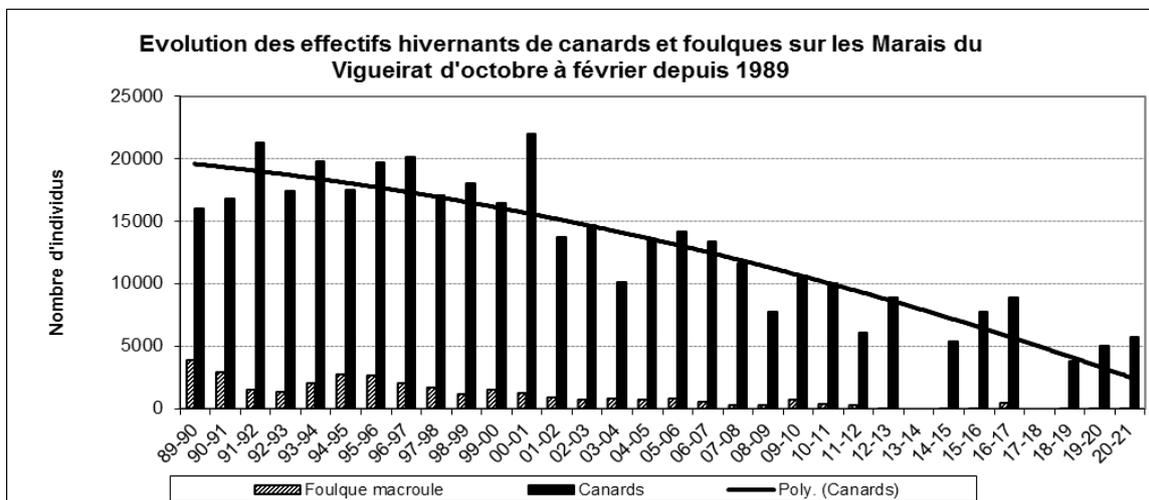
Opérations associées

GH 52	Gestion des niveaux d'eau favorables aux anatidés hivernants	RNN + Cdl
AD 22	Demande d'autorisation pour le dérangement d'espèces sauvages dans le cadre du suivi des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants	
SE 53	Suivi des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (anatidés, hérons, limicoles, laridés, etc.)	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Synthèses annuelles des suivis ornithologiques	Maintien de la population de canards et foulques hivernants depuis 2018	Baisse des effectifs sur le site depuis le début des suivis qui semble se stabiliser sur les dernières années

Le suivi des anatidés et rallidés hivernants sur le site est effectué mensuellement d'octobre à février depuis 1989. Depuis le début de la mise en œuvre du plan de gestion en 2017, les effectifs d'anatidés hivernants sur le site se maintiennent voire augmentent. Ces chiffres restent néanmoins très bas par rapport aux effectifs comptés dans les années 1990 (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).



Evolution des effectifs hivernants de canards et foulques sur les Marais du Vigueirat depuis 1989

La gestion hydraulique et la gestion de la végétation par le pâturage qui sont pratiquées aujourd'hui à des fins de conservation des milieux caractéristiques du delta du Rhône ne correspondent pas à la gestion qui était pratiquée par les anciens propriétaires dans un but agricole mais aussi cynégétique. La fermeture du milieu, ainsi que l'assec estival, ne sont pas favorables aux populations d'anatidés hivernants sur le site. Ceci peut en

partie expliquer la baisse des populations sur le site mais il faut souligner que les effectifs de canards plongeurs sont fortement en baisse en France et notamment en Camargue, comme le Fuligule milouin qui se compte en petits groupes d'une dizaine d'individus en général et le Fuligule morillon pour lequel seulement quelques individus sont observés sporadiquement certaines années. De plus, la répartition des canards est fluctuante sur le delta, et en particulier celle de la Sarcelle d'hiver qui composait une grande partie des effectifs d'anatidés hivernants sur les Marais du Vigueirat. Aujourd'hui, les effectifs se reportent plus sur l'ouest de la Camargue.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

Etant donné la dynamique des effectifs d'anatidés hivernants en Camargue et en particulier sur le site, la poursuite des suivis apparaît essentielle. Il pourrait par ailleurs être intéressant de modifier de manière expérimentale la gestion des niveaux d'eau sur seulement quelques bassins afin de tester la réponse des anatidés hivernants tout en maintenant des objectifs de gestion différents par ailleurs.

Jean-Baptiste Mouronval, Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise

La réalisation d'une analyse plus fine des données, au niveau spécifique et des guildes alimentaires ainsi que la réalisation de dénombrements nocturnes d'oiseaux d'eau serait intéressant avant de chercher à définir de nouvelles orientations de gestion concernant ces espèces. Il serait risqué d'analyser ces résultats sans faire entrer en ligne de compte ce qui se passe à différentes échelles spatiales, depuis les gagnages autour du site jusqu'à la Camargue dans son ensemble, puis la population européenne dans son ensemble. L'accueil des anatidés herbivores aux Marais du Vigueirat n'apporte pas forcément un plus pour la conservation de ces espèces en Camargue. Il semble plus cohérent de favoriser la typicité méditerranéenne.

Afin d'alléger la mise en œuvre de ce suivi, il pourrait être proposé de ne dénombrer les effectifs au sol que 3 fois dans la saison et de s'appuyer sur les suivis aériens pour les autres périodes.

PERSPECTIVES :

- Continuer de suivre les effectifs d'anatidés et rallidés hivernants sur le site
- Etudier avec des spécialistes la pertinence de revoir la gestion hydraulique de certains bassins dans un objectif de conservation des anatidés hivernants (dans l'objectif de favoriser certains types d'herbiers)

OR01 / OLT03 / Opdg 23 : Favoriser la fréquentation du site par les rapaces menacés (Aigle criard *Clanga clanga*, Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*, Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*)

Opérations associées

TU 54	Création de charniers et placettes d'alimentation	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (alimentation des charniers)	
SE 55	Suivi de l'alimentation des charniers	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (fréquentation des charniers par les rapaces nécrophages)	
SE 56	Suivi de la fréquentation des charniers par les rapaces nécrophages	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	<p>Outil de saisie des données brutes</p> <p>Rapport d'étude sur la mise en place de placettes d'alimentation aux MdV, Lesage C., 2017</p>	<p>La réglementation en vigueur ne permet aujourd'hui pas de mettre en place un charnier sur les Marais du Vigueirat</p>	<p>La fréquentation des rapaces menacés sur le site est tout de même surveillée sans protocole</p>

Une étude a été réalisée en 2017 par une bénévole de l'association (C.LESAGE, 2017), démontrant la complexité de la procédure de création et d'approvisionnement de placettes d'alimentation. En effet, les contraintes et réglementations à adopter pour la mise en service de telles placettes et les normes sanitaires ne permettent aujourd'hui plus de créer de telles placettes sur un site comme les Marais du Vigueirat. L'âge maximal des carcasses disponibles (<24 mois) et les tests vétérinaires coûteux à faire avant chaque dépôt de carcasse limitent grandement l'alimentation de telles placettes. Un avis du CNPN datant de 2018 permet d'imaginer que ces contraintes puissent à l'avenir être réduites ce qui permettra probablement de mettre en œuvre ces opérations.

Cependant, plusieurs carcasses d'animaux domestiques sont retrouvées chaque année sur le site sans pouvoir être confiées à un équarisseur (carcasse découverte trop tard, dans un endroit inaccessible à l'équarisseur,...). Elles sont alors disponibles pour l'alimentation des rapaces nécrophages.

Même si le suivi de la fréquentation des charniers ne peut pas être mis en place il existe tout de même un suivi passif de tous les rapaces nécrophages observés sur le site. Chaque contact avec une telle espèce est noté dans l'outil de saisie des données brutes. De plus, la présence des rapaces menacés fréquentant le site fait l'objet d'une attention particulière et d'une collaboration régulière avec le CEN PACA (Aigle de Bonelli par exemple).

L'opération n'est aujourd'hui pas considérée comme abandonnée en vue de sa pertinence mais il est peu probable qu'elle soit mise en œuvre avant la fin du plan de gestion.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

La stratégie du gestionnaire de surveillance de la fréquentation du site par les rapaces nécrophages et la veille relative à l'évolution de la réglementation relative aux placettes d'alimentation est cohérente.

Olivier Duriez, CEFE-CNRS

La mise en placette de placettes d'équarrissage naturel est conditionnée à des difficultés administratives et techniques. Laisser en évidence les cadavres d'animaux sauvages de taille moyenne (oiseaux, ragondins, lapins) dans des emplacements dégagés, peut permettre aux espèces opportunistes (aigles et Vautour percnoptère) de s'alimenter occasionnellement.

Concernant le Balbuzard pêcheur (non charognard), son suivi peut se limiter à un protocole de veille de la fréquentation sur la réserve, avec un effort pour la lecture de bagues (les lectures de bagues d'Aigle de Bonelli et Vautour percnoptère sont également prioritaires). Une mesure simple pour favoriser de telles lectures de bagues pourrait être d'installer quelques poteaux, pylones (entre 5 et 10 m) ou plateformes à des endroits stratégiques, proches d'observatoires.

PERSPECTIVES :

- Maintenir le suivi passif des rapaces nécrophages fréquentant le site
- Se tenir informé de l'avancée du travail du CNPN sur l'adaptation des normes sanitaires et de la réglementation en vue de pouvoir mettre en œuvre ces opérations dans les espaces naturels protégés

OR01 / OLT03 / Opdg 24 : Favoriser l'accueil des limicoles migrateurs (Barge à queue noire *Limosa limosa*, Chevalier sylvain *Tringa glareola*, Combattant varié *Philomachus pugnax*, etc.)

Opérations associées

GH 57	Gestion des milieux favorables aux limicoles migrateurs	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (limicoles migrateurs)	
SE 58	Suivi de la fréquentation du site par la Barge à queue noire en migration pré-nuptiale	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Outil de saisie des données brutes	Pas de résultats issus d'un protocole spécifique au suivi de la Barge à queue noire	Suivi informel réalisé lors d'une vigilance pendant les périodes de passage des Barges à queue noire

Date	Emplacement	Effectif
13/02/2020	Rizières	65
15/02/2020	Rizières	3
18/02/2020	Rizières	100
19/02/2020	Rizières	90
21/02/2020	Rizières	240
22/02/2020	Rizières	128
01/03/2020	Rizières	85
06/03/2020	Franc-Bord Bissouninques	26
06/03/2020	Rizières	350
08/03/2020	Rizières	55
08/03/2020	Rizières	55
13/03/2020	Rizières	80
14/03/2020	Boutardière	13
14/03/2020	Rizières	1
15/03/2020	Mar nord	18
15/03/2020	rizières	81
16/03/2020	Rizières Etourneau	25
19/03/2020	Rizières	127
21/03/2020	Rizières	96
24/03/2020	Rizières	25
28/03/2020	Rizières Etourneau	9
29/03/2020	Fangassier	10
04/04/2020	baisse claire	6
14/04/2020	Baisse claire	12
21/06/2020	Rizières Etourneau	2

La gestion hydraulique de certains bassins (Rizières, Pradelles, Demi-lune, Fiches, Clos des Vaches) est définie selon un enjeu limicole migrateur et les niveaux d'eau sont donc maintenus ajustés pour les rendre favorables pour ces espèces aux périodes clefs. Un suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble du site est effectué toutes les semaines voire quotidiennement sur le bassin de Rizières qui nécessite des manipulations des ouvrages hydrauliques très fréquentes pendant ces périodes.

Aucun protocole n'a été rédigé pour suivre les limicoles migrateurs. Le gestionnaire fournit un effort de vigilance sur ces bassins lors du passage des limicoles migrateurs et des suivis informels sont réalisés lors d'observations de certaines espèces telles que la Barge à queue noire (*Erreur! Source du renvoi introuvable.*).

Etant donné le statut de conservation particulièrement fragile de la Barge à queue noire, la rédaction d'un protocole est envisagée pour l'année 2022 en vue de suivre de manière formelle le passage des limicoles migrateurs et en particulier de cette espèce.

Données extraites de la base de données des Marais du Vigueirat, démontrant l'attention apportée à l'observation de la Barge à queue noire en passage pré-nuptial

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

Il faudra préciser l'objectif du suivi des limicoles migrateurs afin de construire un protocole adapté : évaluer l'impact de l'évolution des niveaux d'eau et donc améliorer les conditions d'accueil ? Mesurer d'autres choses que les effectifs (comportement alimentaire) ?

Olivier Duriez, CEFE- CNRS

Il est important de donner une priorité au suivi de la Barge à queue noire. Pour cela, il sera indispensable de définir un protocole stable pour dénombrer les oiseaux présents sur tous les bassins « stratégiques » au même moment (ou à peu de temps d'intervalle dans la même demi-journée) pour limiter le risque de double comotage.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la gestion hydraulique en faveur de l'accueil des limicoles migrateurs sur les bassins favorables
- Mettre en place un véritable protocole de suivi des passages migratoires des limicoles et en particulier de la Barge à queue noire.

OR01 / OLT03 / Opdg 25 : Favoriser la nidification des laro-limicoles coloniaux (Sterne pierregarin *Sterna hirundo*, Mouette mélanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus*, Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Sterne naine *Sternula albifrons* et potentiellement la Sterne hansel *Gelochelidon nilotica*)

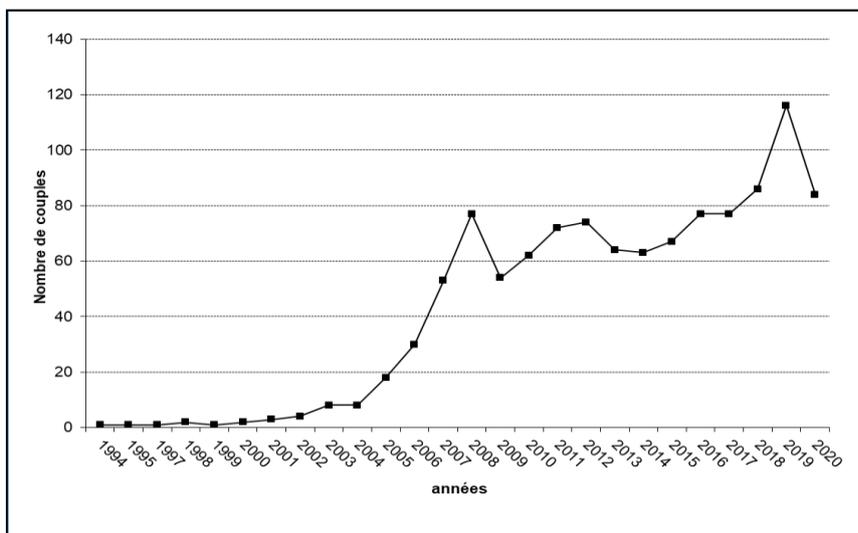
Opérations associées

GH 59	Gestion de l'îlot de nidification des laro-limicoles coloniaux	RNN + Cdl
GH 60	Gestion des radeaux de nidification des laro-limicoles coloniaux	RNN + Cdl
GH 61	Gestion des niveaux d'eau favorables à la nidification des laro-limicoles	RNN
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification des laro-limicoles coloniaux)	
SE 62	Suivi de la nidification des laro-limicoles coloniaux sur le site	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Synthèses des suivis ornithologiques	Maintien de la population nicheuse de laro-limicoles coloniaux	Protocole à jour jusqu'à 2021 mais qui sera modifié prochainement par le CEN Occitanie dans la continuité du LIFE+ENVOLL et du Programme LARIMED

L'endiguement du Rhône et des littoraux et l'artificialisation des milieux ont conduit à la raréfaction des îlots de nidification des laro-limicoles coloniaux et, de ce fait, à une forte diminution des effectifs entre les années 80 et 2000. L'augmentation considérable des effectifs nicheurs après aménagement de nouveaux îlots et de radeaux flottants a démontré l'importance de ces sites pour maintenir les populations de ces espèces (Layman's report LIFE+ENVOLL, 2018), que ce soit à l'échelle des Marais du Vigueirat ou à l'échelle de la façade méditerranéenne française. Le maintien de l'îlot de Rizières et des 3 radeaux présents sur le site représente un fort enjeu pour la conservation de ces espèces dont les effectifs aux Marais du Vigueirat représentent 8 à 14% des effectifs camarguais. Aujourd'hui, et ce depuis la mise en œuvre du plan de gestion, les effectifs des principales espèces de laro-limicoles coloniales présentes sur le site (Sterne pierregarin et Mouette rieuse) se maintiennent.



Evolution des effectifs reproducteurs de la Sterne pierregarin sur les Marais du Vigueirat depuis 1994

Les différents aménagements présents sur le site sont entretenus chaque année de manière à favoriser l'accueil des laro-limicoles coloniaux.

L'îlot de nidification est débroussaillé chaque année, et rechargé en sable coquillier. La clôture qui l'entoure pour limiter la pénétration des prédateurs terrestres (ragondins, sangliers) est aussi réparée annuellement par l'équipe en charge de la conservation et par les équipes du chantier d'insertion. Les dernières opérations d'entretien de l'îlot de Rizières se sont déroulées en mars 2021, avant l'arrivée des oiseaux.

Tous les ans, les radeaux de nidification sont déplacés, vidés de leurs coquillages et remis en place avant la saison de reproduction afin de lutter contre l'habituation des prédateurs et l'installation de certaines espèces comme le Goéland leucopnée (*Larus michahellis*) qui perturbent l'accueil des espèces cibles. Certaines années, comme en 2021, les différents radeaux doivent faire l'objet de réparations plus importantes (réparation des planchers, changement des flotteurs,...).

La gestion hydraulique des bassins concernés par cet enjeu est différente de celle qui est pratiquée ailleurs sur le site avec un maintien artificiel par pompage d'importants niveaux d'eau jusqu'en été afin de garantir des conditions favorables aux espèces nicheuses jusqu'à la fin de leur saison de reproduction.

Le suivi de la nidification de ces espèces est réalisé chaque année depuis 1994. Les protocoles sont à jour et vont faire l'objet d'une révision par le CEN Occitanie dans le cadre du programme interrégional LARIMED.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

Il serait intéressant d'évaluer l'importance des Marais du Vigueirat par rapport aux autres sites pour la conservation de ces espèces.

Olivier Duriez, CEFE-CNRS

Les actions relatives aux laro-limicoles sur les Marais du Vigueirat étant effectuées de longue date et le suivi étant bien protocolé, doivent être maintenues de la même manière.

PERSPECTIVES :

- Maintenir la gestion hydraulique et l'entretien des aménagements favorisant les laro-limicoles coloniaux
- Continuer de suivre les effectifs nicheurs et les succès reproducteurs de ces espèces
- Rechercher des financements pour réparer voire remplacer les radeaux installés sur le site
- Poursuivre la collaboration avec les autres structures concernées par cette thématique sur la façade méditerranéenne française (Programme LARIMED)

OR01 / OLT03 / Opdg 26 : Favoriser l'accueil des oiseaux nichant en milieu ouvert (Pipit rousseline *Anthus campestris*, Guêpier d'Europe *Merops apiaster*, Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, Tarier pâtre *Saxicola rubicola*)

Opérations associées

GH 63	Gestion des milieux ouverts	RNN + Cdl
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification du Guêpier d'Europe)	
SE 64	Suivi de la nidification du Guêpier d'Europe	RNN + Cdl

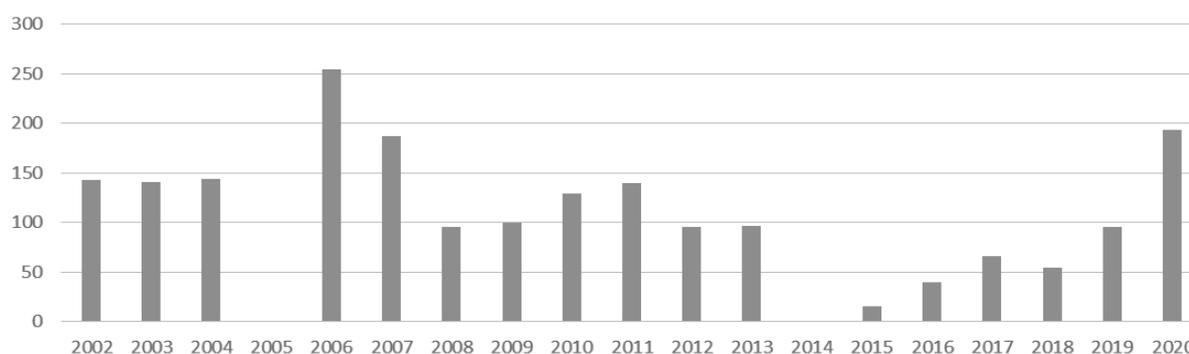
Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Cartographie des habitats Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Synthèses des suivis ornithologiques	Augmentation du nombre de nids de Guêpier d'Europe depuis la mise en œuvre du Plan de Gestion	Le nombre de nids de Guêpier d'Europe sur le site varie beaucoup en fonction des années

Les effectifs de Guêpier d'Europe sont en augmentation en France (Rapportages communautaires sur les directives « nature » de l'INPN, 2019) et en Europe (Keller et al., 2020) et l'espèce étend son aire de répartition depuis plusieurs années. La question de la responsabilité du site vis à vis de cette espèce doit être réévaluée.

La population de Guêpier d'Europe aux Marais du Vigueirat est assez fluctuante et semble en augmentation ces dernières années. Ces fluctuations sont classiques de l'évolution des colonies qui se déplacent au cours du temps en fonction de la disponibilité des habitats favorables. Les sites d'installation des colonies font l'objet d'une gestion attentive de la végétation (pâturage voire débroussaillage) et d'une surveillance active lors de la période de reproduction pour limiter le dérangement par les visiteurs, photographes notamment.

Evolution de la population nicheuse de Guêpier d'Europe aux Marais du Vigueirat



Evolution des effectifs nicheurs de Guêpier d'Europe sur les Marais du Vigueirat depuis 2002

Le guêpier d'Europe fait l'objet d'un suivi régulier depuis 1988 d'abord réalisé par Kate LESSELLS puis repris par les AMV en 2010. Ce suivi implique à la fois l'évaluation du nombre de nids occupés mais également le succès reproducteur (utilisation d'un endoscope).

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

Il est important de maintenir le suivi des effectifs nicheurs de cette espèce, y compris l'évaluation de son succès de reproduction sur le site.

Olivier Duriez, CEFE-CNRS

Avis favorable sur ce suivi. Il faut bien veiller à distinguer ce qui relève du monitoring de nombre de couples nicheurs (suivi des terriers occupés, protocole pouvant être effectué à distance sans dérangement) du suivi du succès de la reproduction (nécessitant une intervention au minimum 2 fois – incubation et élevage des poussins), plus dérangeante potentiellement.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion des milieux ouverts
- Conserver une gestion pastorale extensive
- Nécessité de réévaluer l'importance du site pour cette espèce au regard de l'évolution de sa population nicheuse en France et en Europe

OR01 / OLT03 / Opdg 27 : Favoriser l'accueil des oiseaux nichant dans les boisements (Cigogne blanche *Ciconia ciconia*, Milan noir *Milvus migrans*, Rollier d'Europe *Coracias garrulus*)

Opérations associées

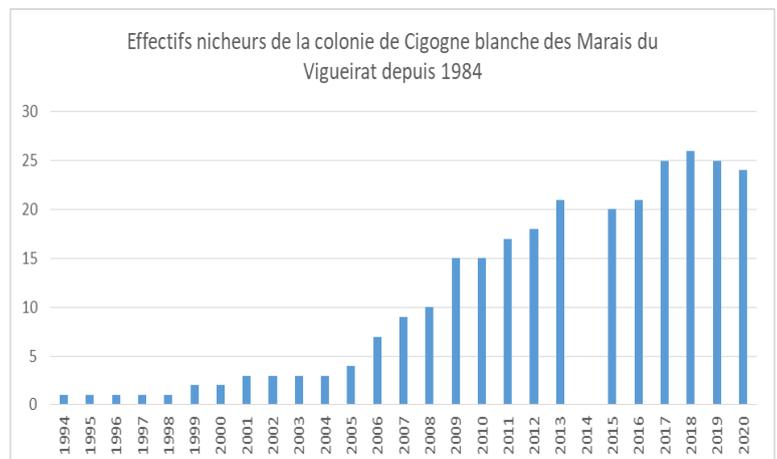
GH 35	Gestion des boisements	
SE 65	Suivi de la nidification de la Cigogne blanche et du Milan noir	RNN + Cdl
TE 66	Installation et entretien des nichoirs à Rollier d'Europe	Cdl
SE 67	Suivi de la reproduction du Rollier d'Europe	Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Cartographie des habitats Synthèses des suivis ornithologiques	Maintien des effectifs nicheurs de la Cigogne blanche	Nécessité de réévaluer l'importance du site pour la conservation de ces espèces

La population nicheuse de Cigogne blanche est en augmentation en Camargue depuis les années 1980 et sur le site depuis les années 2000. On compte aujourd'hui 24 couples dans la colonie dont 14 aux Marais du Vigueirat qui sont suivis chaque année depuis 1994 (cette colonie est répartie de part et d'autre du Canal du Vigueirat).

Concernant le Milan noir, une vigilance voire même de la prospection de certains secteurs favorables à sa reproduction sont réalisées. Un seul couple est connu sur le site et le secteur où il a l'habitude de s'installer est protégé du dérangement durant la période de reproduction.



Evolution des effectifs nicheurs de Cigogne blanche sur les Marais du Vigueirat et en périphérie (une seule et même colonie) depuis 1994)

Malgré la pose de 41 nichoirs à Rollier d'Europe de 1994 à 2005, l'effectif observé en période de reproduction n'a jamais augmenté. Quelques nichoirs sont toujours en place sur le site mais ne sont pas entretenus car inoccupés depuis plusieurs années. Un seul couple reproducteur de Rollier d'Europe est connu sur le site et le secteur où il s'installe est protégé du dérangement durant la période de reproduction.

Le faible effectif nicheur de ces deux dernières espèces observé sur le site doit conduire à une réflexion sur le rôle du site pour leur conservation.

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité et Olivier Duriez, CEFE-CNRS

L'importance du site pour la conservation de ces espèces à enjeu mineur sur le site est en effet à réévaluer, en particulier pour le Rollier d'Europe dont les effectifs augmentent partout aux alentours.

PERSPECTIVES :

- Conserver la gestion non interventionniste des boisements pratiquée aujourd'hui
- Nécessité de réévaluer l'importance du site pour la conservation des oiseaux nichant dans les boisements

OR01 / OLT03 / Opdg 28 : Suivre la fréquentation des bâtiments aménagés en faveur de la faune (chiroptères, oiseaux)

Opérations associées

TE 68	Installation et entretien des nichoirs à oiseaux et chiroptères sur les bâtiments	RNN + Cdl
SE 69	Suivi de la colonisation par les chiroptères des bâtiments aménagés dans le cadre du LIFE+ Chiro Med	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (occupation des bâtiments - hors Chiro Med - par les chiroptères)	
SE 70	Suivi de l'occupation des bâtiments (hors Chiro Med) par les chiroptères	Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (occupation des bâtiments par les oiseaux)	
SE 71	Suivi de l'occupation des bâtiments par les oiseaux	RNN + Cdl
SE 18	Actualisation des protocoles de suivi (nidification de l'Hirondelle rustique)	
SE 72	Suivi de la nidification de l'Hirondelle rustique	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

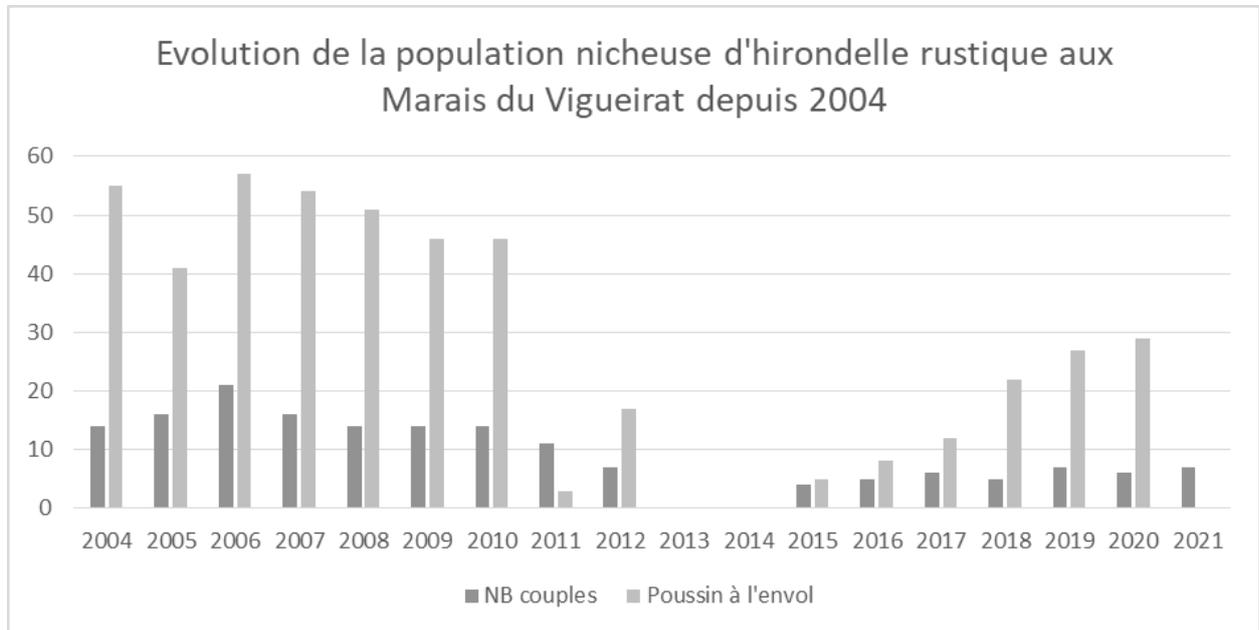
Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Rapports annuels d'activités Synthèses des suivis ornithologiques	Pas de résultats sur la fréquentation des nichoirs par les oiseaux et les chiroptères Légère augmentation de la fréquentation des bâtiments par l'Hirondelle rustique	Une vigilance est en place quant à la fréquentation des nichoirs et des bâtiments en général par les animaux

Les nichoirs qui ont été installés avant le plan de gestion sont toujours régulièrement utilisés par les animaux et ne demandent pas beaucoup d'entretien. Des nichoirs ont été installés sur le mur de l'écurie de la cabane Gendebien dans le but de favoriser la nidification du Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) observé régulièrement à proximité de la maison (pas de nidification à ce jour).

En plus des nichoirs installés sur le site, une attention est apportée lorsque des animaux s'installent dans les bâtiments hors nichoirs ou aménagements prévus à cet effet (création d'ouvertures dans les volets afin de permettre le passage des Hirondelles, pas de travaux dans le bâtiment de l'administration lorsque les chauves-souris sont présentes, etc.). Une vigilance forte est en place lors de l'observation de rapace nocturnes dans les bâtiments (Effraie des Clochers (*Tyto alba*) notamment à Ligagneau).

Le LIFE+ ChiroMed a permis, entre autres, d'aménager des gîtes de substitution pour les colonies de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées présentes en Camargue dans des propriétés privées. Ces gîtes ont pour but d'accueillir les chiroptères dans le cas où les bâtiments actuels leur deviendraient défavorables (travaux, démolition, dérangement, etc.). Un suivi des gîtes sur le site est effectué tous les ans hormis lors de l'année 2020 à cause de la crise sanitaire. Le personnel de l'association est vigilant à la détection de traces de la présence de chiroptères dans les bâtiments du site (observation d'individus, observation de guano,...).

Le suivi de l'Hirondelle rustique est réalisé tous les ans depuis 1995. Après une baisse du nombre de nids sur le site les effectifs se sont stabilisés et sont même en légère hausse ces dernières années. Le suivi n'a pas pu être réalisé en 2013 et 2014 mais il a été repris en 2015 (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).



Evolution des effectifs nicheurs d'Hirondelle rustique dans les bâtiments des Marais du Vigueirat depuis 2004

AVIS SCIENTIFIQUE : Matthieu Guillemain, Office Français de la Biodiversité

Il conviendrait de replacer la tendance des Marais du Vigueirat par rapport à celle des sites alentours en ce qui concerne l'évolution des effectifs nicheurs d'Hirondelle rustique.

Olivier Duriez, CEFÉ-CNRS

Il faudrait coordonner la pose de nichoirs pour le Faucon crécerellette avec la LPO qui coordonne le plan national d'actions relatif à cette espèce.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la vigilance à l'observation des oiseaux et chiroptères qui fréquentent les bâtiments
- Maintien du suivi de la reproduction de l'Hirondelle rustique sur le site

OR01 / OLT03 / Opdg 29 : Conserver ou accroître la population de Lapin de garenne, *Oryctolagus cuniculus*

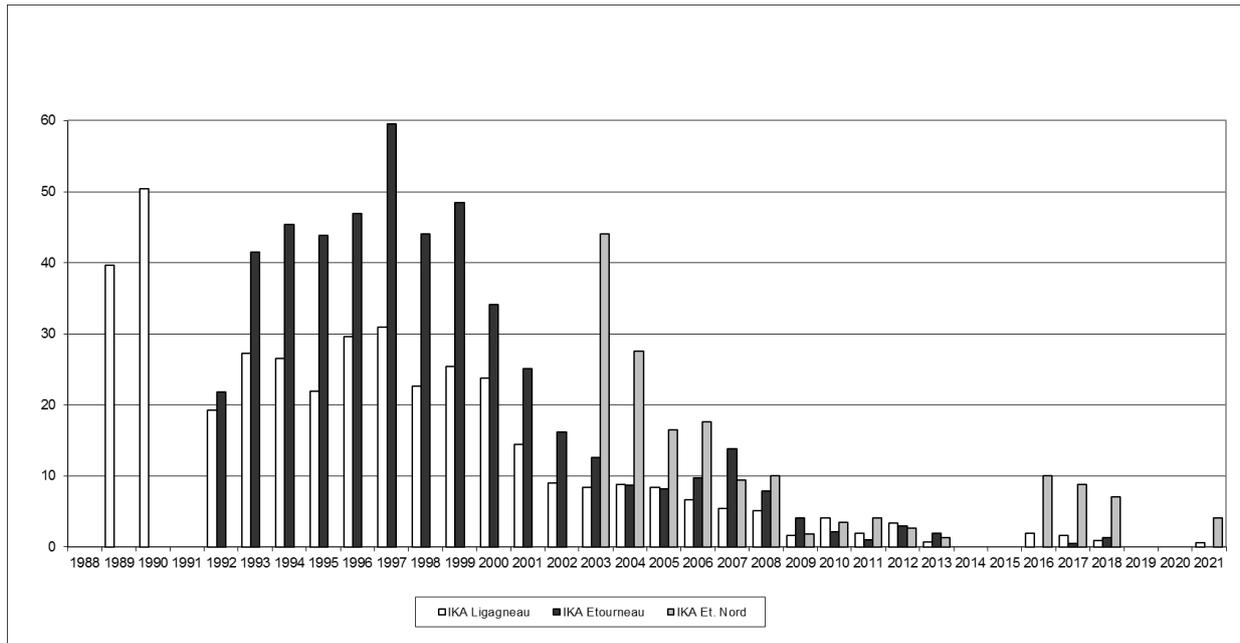
Opérations associées

SE 73	Suivi de la population de Lapin de Garenne (et du Renard roux)	RNN + Cdl
AD 22	Demande d'autorisation (utilisation d'un phare pour le suivi du Lapin de Garenne)	
AD 22	Demande d'autorisation (dérangement d'espèces non-cibles lors du suivi du Lapin de Garenne)	
BD 74	Cartographie des zones de présence du Lapin de Garenne	RNN + Cdl
GH 75	Restauration des milieux favorables au Lapin de Garenne	RNN + Cdl
SE 76	Suivi de l'efficacité des mesures de restauration des milieux favorables au Lapin de Garenne	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Non atteint	Rapports annuels d'activités Synthèse annuelle pastorale 2020 Cartographie des habitats Outil de saisie des données brutes Résultats du suivi Lapin Rapport de projet tuteuré N. Massez, 2019 Rapport d'expertise J. Letty, ONCFS, 2017	Maintien d'une très petite population ces dernières années	Baisse drastique des populations depuis le début des suivis Réflexion engagée sur les aménagements pouvant être mis en place pour favoriser cette espèce

La population de Lapin de garenne est suivie depuis 1988 sur le site. Certaines années le suivi n'a pas pu être réalisé par manque de personnel, de temps ou de matériel (changement de voiture et de compteur). Après une chute extrêmement forte des effectifs de Lapin de garenne liée, entre autres, à une perte de leur habitat et à l'apparition de maladies comme la myxomatose, les effectifs très bas semblent se maintenir depuis quelques années sur le site.



Evolution des effectifs de Lapin de garenne sur les Marais du Vigueirat depuis 1988 (protocole IKA)

Les autorisations pour la réalisation du suivi du Lapin de garenne ont été obtenues de fait par l'approbation du plan de gestion par arrêté préfectoral et par l'obtention d'un arrêté préfectoral autorisant le dérangement d'espèces protégées dans le cadre de la mise en œuvre d'opérations de gestion, de suivi, ou d'éducation à l'environnement (Arrêté préfectoral n°13-2020-04-10-001).

Face à l'extrême baisse des effectifs de cette espèce sur le site, et étant donné son statut de conservation défavorable à l'échelle mondiale (espèce classée En danger de disparition sur la liste rouge mondiale de l'UICN), un travail est en cours pour favoriser cette espèce sur le site. Deux études ont été réalisées : une expertise de J.LETTY, ONCFS 2017 et projet tuteuré de N.MASSEZ, Université de Digne 2019. Elles ont permis de mettre en avant la nécessité d'envisager des opérations de restauration d'habitat et même de repeuplement pour conserver cette espèce sur le site. En effet, les Marais du Vigueirat étant entourés par deux canaux, les apports naturels, par dispersion, de nouveaux individus sont très réduits, voire impossibles, sur le site. Des moyens supplémentaires spécifiques devront être obtenus afin d'envisager des opérations de restauration importantes. En attendant, l'ouverture mécanique de certains milieux peut être envisagée afin de correspondre aux besoins des individus encore présents sur le site. Le repeuplement est une opération très coûteuse qui peut être réfléchiée mais qui ne sera certainement pas mise en œuvre dans la deuxième partie de la mise en œuvre du plan de gestion.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion pastorale extensive qui est pratiquée aujourd'hui pour garder le milieu ouvert
- Mise en œuvre de petites opérations de restauration du milieu (ouverture des espaces envahis par le jonc piquant par exemple)
- Evaluation de la pertinence et des coûts liés à une éventuelle opération de réintroduction

OR01 / OLT03 / Opdg 30 : Conserver des habitats favorables à la Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*

Opérations associées

SE 77	Etude des zones de ponte de la Cistude d'Europe	RNN + Cdl
GH 78	Définition de mesures de gestion des zones de ponte de Cistude d'Europe	RNN + Cdl
GH 79	Mise en place de mesures de gestion des zones de ponte de Cistude d'Europe	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

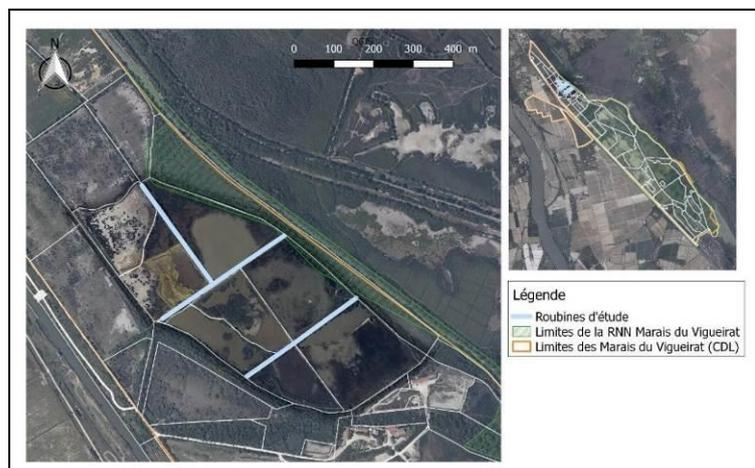
Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	<p>Outil de saisie des données brutes</p> <p>Rapport de stage de C. PAPPALARDO, 2019</p> <p>Cartographie des habitats</p>	<p>Pas de modification majeure des habitats favorables à la Cistude d'Europe mais pas de protocole de suivi spécifique de l'espèce</p>	<p>Pas de modification de la gestion des habitats favorisant les zones de ponte de la Cistude d'Europe</p> <p>Vigilance lors de l'observation de ce comportement</p>

Les Marais du Vigueirat sont reconnus comme étant très favorables à la Cistude d'Europe, espèce commune sur le site. Lors des précédentes études menées sur la reproduction de la Cistude d'Europe sur le site il a été identifié que les milieux ouverts étaient largement privilégiés pour la ponte. A des fins de conservation de ces milieux, une gestion pastorale extensive est maintenue sur l'ensemble du site et la gestion des espaces connus comme zones de ponte n'a pas évolué. Une vigilance est systématiquement apportée lors de la fauche pour l'entretien des chemins et pistes non empierrées (une personne passe à pied avant le girobroyeur) lors des périodes favorables au déplacement des tortues et à la ponte.

Cependant, les opérations prévues au plan de gestion, concernant les zones de ponte (étude des zones de ponte et définition puis mise en place de mesures de gestion) n'ont pas été mises en œuvre dans cette première moitié de plan de gestion, faute de moyens humains et financiers.

L'absence de suivi formel de cette espèce et de ses zones de ponte ne permet pas de considérer que cet objectif du plan de gestion est atteint. Cependant, les observations régulières de l'espèce et l'absence de modification de la gestion des milieux favorables permettent d'estimer que la population est toujours en bon état de conservation sur le site.

Une étude, non prévue au plan de gestion, a été réalisée par Clément Pappalardo, garde-gestionnaire, dans le



Zone d'étude de l'impact de la régulation des jussies sur la Cistude d'Europe (Pappalardo, 2018).

cadre d'un stage de Master en 2018-2019 sur l'impact de la présence des Jussies et de leur régulation sur la Cistude d'Europe. Le protocole de CMR mis en place n'a pas permis de conclure sur l'impact de cette pratique de régulation des Jussies sur la Cistude d'Europe.

PERSPECTIVES :

- Maintenir la gestion pastorale qui est pratiquée aujourd'hui pour maintenir les milieux ouverts favorables à la reproduction de la Cistude d'Europe
- Définir les modalités d'un état des lieux régulier des zones de ponte
- Mettre en œuvre le protocole qui sera définit pour le nouveau PNA sur la Cistude d'Europe après validation par le Conseil Scientifique

OR01 / OLT03 / Opdg 31 : Etablir des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne, *Anguilla anguilla*, et aux autres espèces de poissons du site

Opérations associées

GH 80	Définition de mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne	RNN + Cdl
GH 81	Mise en place de mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Non atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Données brutes obtenues lors du suivi des individus capturés par passe piège	Après 5 années de gestion spécifique à l'espèce sur le bassin de Pisci sud, la gestion a été revue sans pour autant être devenue défavorable (pas d'assec estival)	En attente des données de l'étude menée par la Tour du Valat et Migrateurs Rhône Méditerranée sur l'importance des lagunes méditerranéennes pour la croissance de l'Anguille européenne

Les Marais du Vigueirat ont accueillis pendant plusieurs années (2007-2015) une étude menée par la Tour du Valat et l'association Migrateurs Rhône Méditerranée relative à la croissance de l'Anguille européenne dans les lagunes méditerranéennes. Le bassin de Pisci sud, situé dans la RNN, était spécialement géré dans cet objectif (maintien de niveaux d'eau hauts de façon constante, pêches scientifiques, relevé d'une passe-piège, etc.). Cependant, la gestion de l'ensemble du site ne semble pas favorable aux populations de poissons, les prises d'eau depuis les canaux étant équipées de grilles de protection contre la pénétration des jussies et un assec estival étant pratiqué sur la majorité du site conformément au cycle climatique méditerranéen (seuls quelques bassins et les roubines les plus profondes restent en eau). La gestion hydraulique du bassin de Pisci sud a été revue en 2020 afin d'être adaptée à l'enjeu principal de reproduction des larvo-limicoles coloniaux. En effet, le maintien artificiel des niveaux d'eau constants et hauts toute l'année par pompage représente un coût important (financier et de temps). Le bassin ne subit donc pas d'assec important, mais les niveaux baissent en fin de saison de reproduction des larvo-limicoles coloniaux.

Lors de la rédaction du plan de gestion, à la fin de cette étude, il était prévu d'utiliser ses résultats de manière à définir des mesures de gestion favorables à l'Anguille européenne, et par conséquent aux autres espèces de poissons, sur le site. Cependant, la Tour du Valat et Migrateurs Rhône Méditerranée n'ont pas encore été en mesure de publier les résultats. Ces derniers devraient l'être sous peu.

La seconde phase du Contrat de Delta a permis de financer la poursuite du suivi de la passe-piège installée dans le cadre de cette étude (action MA 6). Les résultats de suivi hebdomadaire, associés à ceux d'autres suivis sur le Canal d'Arles à Bouc et en Camargue, sont actuellement utilisés par la Tour du Valat dans le cadre d'une étude sur les continuités écologiques dans le delta



Passe piège de la pompe Etourneau

du Rhône (action MA12 du Contrat de Delta). Cette étude vise à élaborer une stratégie globale à l'échelle du delta en identifiant les points de blocage pour le recrutement et définir des actions permettant d'améliorer ce dernier. Les résultats de cette étude n'ont pas encore été communiqués.

En l'absence des résultats de ces études, le gestionnaire n'est pas aujourd'hui en capacité de réviser ses modes de gestion de manière à rendre le site plus favorable aux populations de poissons. La mise en œuvre des opérations du plan de gestion sera réalisée à la réception de ces résultats.

AVIS SCIENTIFIQUE : Alain Crivelli, ichtyologue

L'importance des Marais du Vigueirat pour la conservation de l'Anguille européenne dépendra de la gestion qui sera appliquée sur le bassin de Pesci Sud dont l'assec pourrait poser problème. Le Conseil scientifique se saisira de cette question avec le gestionnaire.

Pour rappel, le rôle de l'Anguille européenne dans le contrôle de l'Ecrevisse de Louisiane, espèce exotique invasive, a été démontré.

PERSPECTIVES :

- Continuer de suivre les Anguilles capturées grâce à la passe à anguille en fonction sur le site
- Définir et appliquer des mesures de gestion favorable à l'Anguille européenne en fonction des résultats des études menées par la Tour du Valat

OR01 / OLT03 / Opdg 33 : Conserver la population du Leste à grands stigmas, *Lestes macrostigma*

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (Leste à grands stigmas)	
SE 83	Suivi du Leste à grands stigmas	RNN + Cdl
GH 84	Maintien des marais temporaires	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Outils de suivi des données brutes Données Tour du Valat	Suivi réalisé par la Tour du Valat	Manque de compétence entomologique dans l'équipe de gestionnaires Et manque de financement pour engager un expert

Le Leste à grands ptérostigmas, anciennement Leste à grands stigmas, est une espèce classée sur les listes rouges UICN « Vulnérable » en PACA et « En danger » de disparition en France, dont les populations Corses et Camarguaises sensu lato sont les seules sur le littoral méditerranéen français. Espèce inféodée aux mares temporaires saumâtres, elle présente sur les Marais du Vigueirat des effectifs parmi les plus importants de Camargue.

Le suivi de l'espèce sur le site a été réalisé depuis 2010 dans le cadre des travaux de P. Lambret, chef de projet conservation des odonates à la Tour du Valat, qui finalise une thèse de doctorat sur la conservation de cette espèce. Cela a permis à la fois d'obtenir des données intégrant le suivi de l'espèce à l'échelle de la Camargue mais aussi au gestionnaire de pallier le manque de compétences sur ce sujet dans l'équipe.

Concernant les milieux temporaires auxquels l'espèce est inféodée, la gestion pratiquée sur le site est non interventionniste et n'a donc pas évolué depuis la mise en œuvre du plan de gestion, hormis sur une mare temporaire dont la fermeture par une roselière due à l'absence de pâturage depuis plusieurs années a été compensée par un débroussaillage ponctuel.

AVIS SCIENTIFIQUE : Philippe Lambret, Tour du Valat

Les Marais du Vigueirat sont avec le domaine de la Tour du Valat les seuls sites de Camargue où l'espèce se reproduit chaque année avec succès. L'espèce présente ainsi en Camargue un fonctionnement en populations « sources » et « puits ». Ceci est reflété par une diversité génétique très faible à l'échelle du delta et, par conséquent, une forte similarité génétique des populations. Les Marais du Vigueirat ont donc une forte responsabilité dans la conservation de l'espèce. Celle-ci pourrait être favorisée par des mises en eau plus tardives (novembre-décembre) et un maintien des niveaux jusque fin juin. Par ailleurs, la fermeture des milieux de reproduction par le Jonc maritime ou le Phragmite est néfaste à l'espèce, entraînant une diminution des effectifs au sud de la Baisse des Marçels et au Trou du Héron, voire sa disparition de la Mare à Bouc.

PERSPECTIVES :

- Rédaction d'un protocole et mise en œuvre d'un œuvre d'un suivi spécifique au site
- Participation des gardes au suivi actuellement réalisé pour pouvoir se former
- Participation au PNA Odonates
- Maintien de la gestion temporaire des milieux

OR01 / OLT03 / Opdg 34 : Conserver le cortège diversifié d'odonates présents sur le site
--

Opérations associées

OC 37	Création d'un satellite (travaux d'entretien)	
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (odonates)	
SE 85	Suivi des odonates	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Cartographie des habitats Outil de saisie des données brutes	Pas de suivi spécifique au site, uniquement données opportunistes	Manque de compétence entomologique dans l'équipe de gestionnaires Et manque de financement pour engager un expert

La gestion hydraulique et pastorale du site n'a pas évolué fondamentalement depuis le démarrage de la mise en œuvre du plan de gestion ce qui permet d'émettre l'hypothèse d'un maintien des conditions favorables aux populations d'odonates. Cependant, comme pour l'objectif spécifique à la conservation de *Lestes macrostigma*, le manque de personnel compétent dans l'équipe n'a pas permis de mettre en place un protocole de suivi spécifique aux odonates dont les populations sont importantes sur le site. Une réflexion doit donc être menée sur l'élaboration d'un protocole réalisable par l'équipe gestionnaire qui permettrait d'établir un état des lieux régulier.

L'opération visant à la création d'un satellite au plan de gestion relatif aux travaux d'entretien dans l'objectif de les rendre compatibles avec la conservation de la faune et de la flore, et en particulier avec les populations d'odonates est en cours de réalisation. En effet, un planning théorique annuel des travaux est établi en fonction des enjeux de conservation et des enjeux d'accueil du public.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion qui est pratiquée aujourd'hui sur le site
- Elaboration d'un protocole qui puisse être mis en œuvre par l'équipe gestionnaire

OR01 / OLT03 / Opdg 35 : Conserver la population de Scorzonère à petites fleurs, *Scorzonera parviflora*

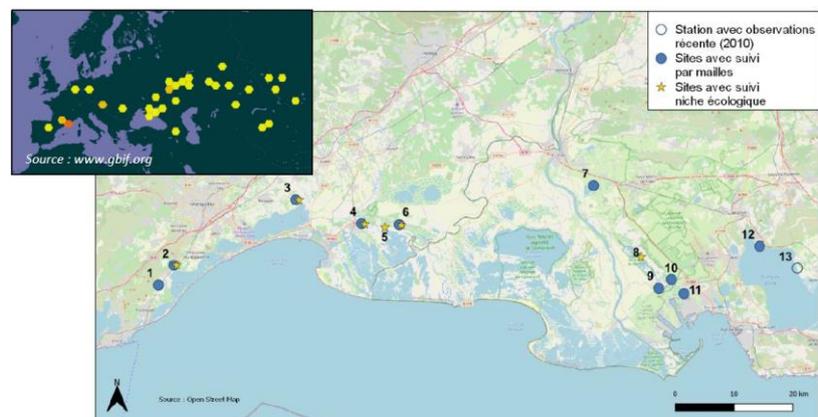
Opérations associées

SE 86	Suivi des stations connues de la Scorzonère à petites fleurs	RNN
SE 87	Recherche de nouvelles stations de Scorzonère à petites fleurs	RNN
SE 88	Etude des causes du déclin sur le site et des besoins de la Scorzonère à petites fleurs	RNN
GH 89	Mise en place de nouvelles méthodes de gestion favorables à la Scorzonère à petites fleurs	RNN
RE 90	Recherche d'un partenaire scientifique pour la mise en œuvre d'un projet de recherche pour la conservation de la Scorzonère à petites fleurs	RNN

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	<p>Rapports annuels d'activités</p> <p>Synthèse annuelle pastorale 2020</p> <p>Synthèses annuelles gestion hydraulique</p> <p>Données brutes des suivis flores</p> <p>Synthèse annuelle flore 2020</p> <p>Rapport de T.FAVIER 2018</p>	Maintien de la population de Scorzonère à petites fleurs sur le site depuis la mise en œuvre du plan de gestion	Nécessité de réparer les ouvrages hydrauliques qui empêchent une gestion précise des lames d'eau des parcelles sur lesquelles l'espèce est présente

La Scorzonère à petites fleurs est une espèce très rare et en forte régression en France, se concentrant sur le littoral méditerranéen et en particulier dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault en 13 stations connues (Wilms, 2020). Aux Marais du Vigueirat, après une très forte baisse des effectifs depuis le relevé de 2006 où 6192 pieds avaient été dénombrés pour seulement 14 en 2015, l'espèce semble se maintenir voire être en légère hausse depuis les relevés



Cartes de distribution mondiale et française de *S. parviflora* (Wilms E., 2020)

de 2015. En 2018, 52 pieds ont été retrouvés sur le site et en 2020 lors du dernier relevé 57 pieds ont été relevés.

Un stage relatif aux espèces végétales patrimoniales des Marais du Vigueirat (Favier T., 2018), a confirmé les résultats de l'étude réalisée en 2016 par Jean Bigotte et a apporté des éléments de réflexion sur les éléments qui pourraient être à l'origine de la raréfaction de l'espèce sur le site :

- Fermeture du milieu et concurrence avec le Jonc maritime, *Juncus maritimus*, qui n'est que peu pâturé
- Gestion hydraulique insuffisamment fine à cause des ouvrages hydrauliques défectueux
- Risque de colonisation des dernières stations par les jussies, *Ludwigia sp.*

Le gestionnaire essaie donc d'adapter la gestion des sites contenant les stations de Scorzonère afin de privilégier des mesures favorables au développement de l'espèce :

- Recherche de financements pour la réparation de l'ouvrage hydraulique de gestion des niveaux d'eau de Clos nord
- Essais de modification en 2021 de la gestion pastorale de Clos nord en partenariat avec JL Plo, éleveur : pour la première année, les bêtes sont contenues dans la partie sud de Ligagneau jusqu'à la fin juillet et ne pourront accéder à Clos nord et au reste du nord de Ligagneau qu'à partir de cette date, soit après la période de floraison de l'espèce.
- Etant donné l'importance de la colonisation par les jussies, leur régulation sur Clos nord ne peut pas être envisagée par arrachage manuel. L'application d'un assec estival après réfection des ouvrages hydrauliques sera la seule solution envisageable pour lutter contre leur développement. Il sera nécessaire de bien établir la stratégie d'assec (date de démarrage, durée) afin de ne pas risquer de nuire au développement de la Scorzonère.

Enfin, après plusieurs sollicitations de scientifiques pour proposer l'accueil de recherches scientifiques sur cette espèce sur le site n'ayant pas donné de suite, le CEFÉ-CNRS de Montpellier et le CEN-Occitanie ont sollicité les AMV en 2020 pour la mise en œuvre de prospections de terrain. Ces deux organismes ont prospecté et évalué l'état de conservation de la plupart des stations de cette espèce dans le cadre du programme RESEDA coordonné par le CBN-Med et il est possible qu'ils poursuivent leurs recherches et que le gestionnaire poursuive sa collaboration.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion pastorale extensive
- Adapter le période de pâturage à la phénologie de l'espèce
- Maintien du suivi spécifique de l'espèce
- Réfection des ouvrages hydrauliques nécessaires à la gestion des niveaux d'eau favorables à

OR01 / OLT03 / Opdg 36 : Conserver la population de Grande Douve, *Ranunculus lingua*

Opérations associées

SE 91	Suivi des stations connues de la Grande Douve, <i>Ranunculus lingua</i>	RNN + Hors site
SE 92	Recherche de nouvelles stations de Grande Douve, <i>Ranunculus lingua</i>	RNN
SE 93	Etude des besoins de la Grande Douve, <i>Ranunculus lingua</i>	RNN
GH 94	Définition et mise en place d'éventuelles mesures de gestion favorables à la Grande Douve, <i>Ranunculus lingua</i>	RNN

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Données brutes des suivis flores Synthèse annuelle flore 2020 Rapport de T.FAVIER 2018	Augmentation de la population de Grande Douve depuis la mise en œuvre du plan de gestion	La gestion est indépendante des AMV puisque la plante se trouve sur des terrains contigus à la RNN Des prospections sont tout de même réalisées pour identifier de nouvelles stations qui se développeraient sur le site

La Grande douve, *Ranunculus lingua*, est une espèce très en région PACA, considérée comme en danger critique d'extinction dans la région, mais commune dans plusieurs régions de France. Il semblerait que les stations inventoriées sur les Marais du Vigueirat et sur la propriété voisine du site (hors RNN) soient les dernières connues de toute la région. C'est à ce titre que les Amis des Marais du Vigueirat suivent ces stations, y compris celles qui sont en dehors du périmètre du site.

Après une baisse entre les relevés de 2015 et ceux de 2018 passant d'une centaine de pieds à 55 on observe une augmentation du nombre de pieds lors des relevés de 2020 (399 pieds) et la découverte d'une nouvelle station (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

*Evolution de la population de Grande douve, *Ranunculus lingua*, aux Marais du Vigueirat et sur la propriété voisine*

Station identifiée	Nombre de pieds en 2018	Nombre de pieds en 2020
Station 1	15	250
Station 2	25	24
Station 3	15	75
Station 4	0	50

Cette espèce étant héliophile, la mesure de gestion qu'il serait nécessaire de pratiquer serait la régulation du développement du Frêne à feuilles étroites. Le suivi plus régulier de l'espèce permettra de déterminer la nécessité d'agir ou non.

En 2021, le gestionnaire a été sollicité par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen qui réalise un bilan stationnel de l'espèce : affinage de l'aire de présence, recueil de données sur son état de conservation, sur les éventuelles menaces et dégradations, etc. Cette campagne de terrain, prévue pour le 16 juin 2021, sera l'occasion de bénéficier de l'avis de spécialistes et permettra de déterminer les mesures de gestion qu'il serait nécessaire de mettre en place.

PERSPECTIVES :

- Maintien de la gestion pastorale extensive
- Maintien du suivi annuel
- Contribution à l'étude réalisée par le CBN Med en 2021 pour améliorer les connaissances sur cette espèce et envisager des mesures de conservation si nécessaire

OR01 / OLT03 / Opdg 37 : Conserver ou restaurer le cortège des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents (Berle à larges feuilles *Sium latifolium*, Fenouil d'eau *Oenanthe aquatica*, Gesse des marais *Lathyrus palustris*, Morène *Hydrocharis morsus ranae*, Nénuphar blanc *Nymphaea alba*, Patience aquatique *Rumex hydrolapathum*, Pesse *Hippuris vulgaris*, Utriculaire commune *Utricularia vulgaris*, Scirpe du littoral *Scirpus littoralis*)

Opérations associées

SE 95	Inventaire des stations des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	RNN + Cdl
BD 96	Actualisation de la cartographie des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	RNN + Cdl
SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents)	
SE 97	Suivi des plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents	RNN + Cdl
SE 98	Etude de la pertinence de modifier la gestion hydraulique des bassins où les plantes patrimoniales associées aux canaux d'eau douce et aux marais permanents étaient toutes présentes	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Non atteint	Rapport de T.FAVIER 2018	Pas de suivi de ces espèces	Manque de compétences en interne et manque de moyens pour engager un expert

Par manque de moyens, de temps et de compétence, les opérations relatives à cet objectif du plan de gestion n'ont pas été mises en œuvre comme prévu. Elles le seront si l'opportunité de collaborer avec des personnes compétentes se présentent, peut-être par l'intermédiaire d'un stage ou d'un apprentissage avec un accompagnement indispensable par les botanistes du Conseil scientifique.



Station de Petit nénuphar pelté sur le Canal du Vigueirat en mai 2019 (L. Debiesse)

Cependant, une station de Petit nénuphar pelté, *Nymphoides peltata*, a été découverte dans le Canal du Vigueirat en 2018 alors que l'espèce était considérée comme disparue de Camargue. Protégée en région PACA, il est probable que cette espèce ait régressé en Camargue au point de disparaître à cause de l'entretien des canaux par faucardage des stations de nénuphars. L'importance du site pour sa conservation peut donc être considérée comme très importante.

Le gestionnaire s'est donc rapproché du Conservatoire Botanique National Méditerranéen et des botanistes du Conseil scientifique de la RNN afin de mettre au point un protocole de suivi de la station qui semble se maintenir depuis sa découverte. Une prospection de terrain avec les botanistes du conseil scientifique est prévue pour le mois de juin 2021.

PERSPECTIVES :

- Rédiger et mettre en œuvre un protocole de suivi de la station de Petit nénuphar pelté sur le Canal du Vigueirat
- Rechercher une solution pour mettre en œuvre les opérations prévues avec l'aide de personnes compétentes

OR01 / OLT03 / Opdg 38 : Conserver la population de Nivéole d'été, *Leucojum aestivum* ssp. *aestivum*

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (Nivéole d'été)	
SE 99	Suivi de la Nivéole d'été	RNN + Cdl
GH 20	Gestion des niveaux d'eau	

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Synthèses annuelles gestion hydraulique Données brutes des suivis flore Rapport de T.FAVIER 2018	La population de Nivéole d'été se maintient, voire augmente (découverte de nouvelles stations)	Le protocole rédigé en 2018 a été revu en 2021 pour être plus adapté au suivi de si importantes stations

La Nivéole d'été est une espèce présente aux Marais du Vigueirat en d'importantes stations qui ont toujours été connues du gestionnaire mais elle ne faisait pas l'objet d'un véritable suivi jusqu'en 2018 où un protocole a été rédigé dans le cadre du stage de T. Favier sur les espèces végétales patrimoniales. Cependant, ce suivi n'a pas été mis en œuvre en 2019 par manque de personnel et a été repris en 2020. Il a été jugé inadapté à l'importance des stations du site et a donc été revu en 2021 en collaboration avec les botanistes du Conseil scientifique.

Un pointage des stations de Nivéole avait été fait en 2006 et renouvelé en 2015 sans estimation des nombres de pieds ni du recouvrement. En 2018, 2500 pieds ont été recensés sur l'Étourneau nord et 1400 au sud-ouest de Laune des Irudes.

En 2020, de nouvelles stations ont été identifiées et, étant donné l'importance de l'ensemble sur le site, il a été décidé en 2021 de ne plus procéder au comptage précis du nombre de pieds sur chaque station mais de réaliser des transects dans chaque station :

- Sur l'Étourneau : Bois de l'Étourneau (11 stations), Bois du Cheval mort (1 station), Ludo (9 stations), Haie des Agasses (8 stations), Baisse des Pleureurs (2 stations), Clos de l'Ecluse (1 station), Baisse des Iris (4 stations)
- Sur Ligagneau : Laune des Irudes (10 stations)



L'ensemble des stations de Nivéole d'été connues sur le site se situent dans des bois humides de Frêne à feuilles étroites ou de Tamaris ne faisant pas l'objet d'une gestion particulière spécifique à l'espèce.

Transect réalisé dans le cadre du suivi Nivéole d'été en 2021 sur Baisse des Iris (C. Pin)

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le suivi de l'espèce selon le protocole rédigé en 2021
- Poursuivre la gestion hydraulique des bassins dans lesquels les stations de Nivéole sont connues

OR01 / OLT03 / Opdg 39 : Conserver la population de Vigne sauvage, *Vitis vinifera ssp sylvestris*, si les analyses génétiques confirment sa présence

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (Vigne sauvage)	
SE 100	Suivi de la Vigne sauvage	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Partiellement atteint	Outil de saisie des données brutes Article A. Schnitzler <i>et al.</i> , 2018	Un certain nombre de stations sont connues sur le site mais aucun suivi n'est en place	Nécessité de rechercher des financements pour faire des analyses génétiques afin de déterminer la sous espèce de vigne.

La Vigne sauvage, ou Lambrusque, est une espèce proche de la vigne cultivée (*subsp. vinifera*). Plusieurs hybrides existent entre les deux espèces et il est très compliqué de les déterminer sans procéder à des analyses génétiques. Aux Marais du Vigueirat, des analyses réalisées en 2016 par Annick Schnitzler ont démontré la présence d'hybrides et de souche sauvage, mais la précision de ces résultats ne permet pas de conclure avec certitude sur l'espèce présente sur le site. Lors de la rédaction du plan de gestion, ces résultats étaient en attente et il a été décidé de considérer les pieds de vigne connus sur le site comme de l'espèce sauvage.

Avant de mettre en place un suivi des pieds de vigne sur le site, il est donc important de déterminer si les pieds de vignes présents sur le site sont bien de la sous-espèce *sylvestris*. Ces analyses génétiques étant très coûteuses, il est nécessaire de trouver des financements pour les réaliser.

Un suivi passif est tout de même réalisé car chaque nouveau pied est inventorié. L'inventaire de 2018 a permis de cartographier 23 pieds sur 9 stations. Depuis, ce sont 28 pieds sur 14 stations qui ont été recensés sur le site.



Cartographie des stations de Vigne sp. sur les Marais du Vigueirat en 2020

PERSPECTIVES :

- Rechercher des financements afin de réaliser des études génétiques sur les pieds connus
- Poursuivre le recensement systématique des pieds observés sur le site

OR01 / OLT03 / Opdg 40 : Conserver la population du Cranson à feuilles de pastel, *Cochlearia glastifolia*

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (Cranson à feuilles de pastel)	
SE 101	Suivi du Cranson à feuilles de pastel	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Rapport de stage T. Favier 2018	Maintien de la population de Cranson à feuilles de pastel sur le site	Le suivi prévu en 2021 n'a pas été réalisé à la date de rédaction de cette fiche et demandera peut-être quelques adaptations

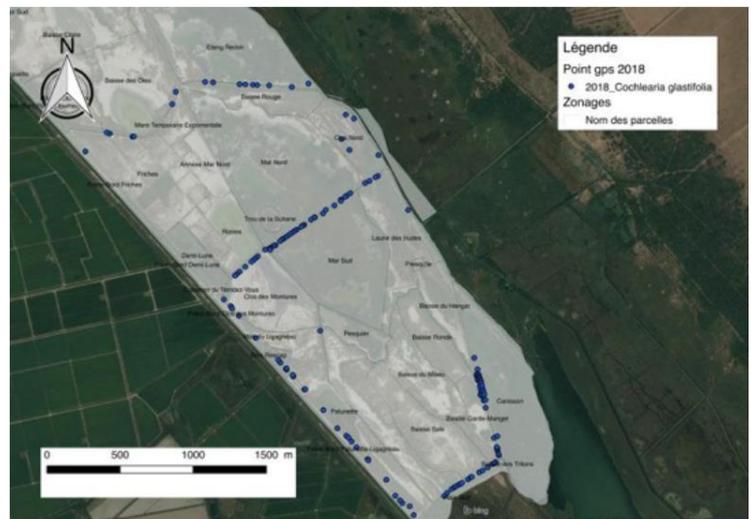
Le Cranson à feuilles de pastel est une espèce dont la répartition nationale se concentre essentiellement sur la Camargue et qui est très bien représentée sur les digues et à proximité des roubines du site.

Lors d'un relevé en 2008, le gestionnaire avait déjà mis en évidence la forte présence de cette espèce dans de nombreux milieux (bord de roubine majoritairement). En 2015, J. Bigotte n'avait pas cartographié les stations étant donnée la très forte représentation de l'espèce sur le site.

Les stations qui ont été relevées lors du stage de T. FAVIER en 2018, au nombre de 138, comptent un nombre très variable de pieds, entre 1 et environ 300 pieds. Le relevé de chaque pied et de chaque station étant beaucoup trop chronophage, le protocole qui a été élaboré par T. Favier en 2018 permet le suivi de 2 stations consécutives sur le site qui devraient permettre de faire un état des lieux de la population tous les trois ans.

Le suivi qui sera réalisé pour la première fois par les AMV en 2021 demandera peut-être quelques ajustements en raison de l'abondance de cette espèce sur le site.

Il faut noter qu'étant donnée l'abondance de l'espèce sur le site, et par méconnaissance, le gestionnaire ne mettait pas en œuvre de protection des stations lors des opérations d'entretien jusqu'en 2018. Depuis, un repérage des stations lors de la période de développement de la plante est réalisé et celles-ci sont mises en défend lors des opérations de girobroyage des abords de pistes.



Cartographie des stations de Cranson à feuilles de pastel en 2018 (T. Favier)

PERSPECTIVES :

- Evaluer la pertinence du protocole lors de la campagne qui sera mise en œuvre en 2021
- Poursuivre la mise en œuvre du suivi
- Poursuivre la protection des stations lors des opérations d'entretien des abords de pistes

OR01 / OLT03 / Opdg 41 : Conserver la population du Pigamon luisant, *Thalictrum lucidum*

Opérations associées

SE 04	Rédaction d'un protocole de suivi (Pigamon luisant)	
SE 102	Suivi du Pigamon luisant	RNN + Cdl

Evaluation de l'atteinte de l'objectif

Avancement	Indicateur de mise en œuvre	Résultats	Commentaires
Atteint	Données brutes des suivis flore Synthèse annuelle flore 2020 Rapport de stage T. Favier, 2018	Maintien du nombre de pieds sur le site Certain pieds sont en danger de par leur proximité avec les sentiers et font l'objet d'une vigilance	Il est important de systématiser le non débroussaillage des bordures de sentier où l'espèce est présente

Le Pigamon luisant, ou méditerranéen, est une espèce classée comme vulnérable à l'échelle régionale. Sur le site, très peu de données historiques sur cette espèce sont disponibles. Le premier recensement précis a été réalisé dans le cadre du stage de T. Favier en 2018 lors duquel 163 pieds répartis en 11 stations de taille variable ont été dénombrés (5 en RNN).

En 2020, le suivi a permis de recenser 9 stations (4 en RNN) pour un total de 146 pieds : par rapport à 2018, 6 stations n'ont pas été retrouvées et 4 nouvelles stations ont été identifiées. Bien que le nombre de pieds soit en légère baisse entre 2018 et 2020, il est possible de considérer que la population se maintient. Cela sera à confirmer lors de la prospection qui sera mise en œuvre en 2021.

La majorité des stations de Pigamon luisant sont situées aux abords des sentiers et pistes et peuvent donc souffrir de débroussaillage lors de leur entretien. Un repérage des stations lors de la période de développement de la plante est réalisé et celles-ci sont mises en défend lors des opérations de girobroyage des abords de pistes.



Pigamon luisant (C. Pin)

PERSPECTIVES :

- Maintenir le suivi de cette espèce
- Systématiser la protection de cette espèce contre le débroussaillage
- Sensibiliser les équipes responsables de l'entretien des sentiers et des pistes

ANNEXE 3 : Avis du Conseil Scientifique de la RNN du 18 juin 2021



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT

N/Réf : 18 Juin 2021

V/Réf :

Objet : Avis du Conseil Scientifique Evaluation Plan de Gestion

Suivi par : Leïla Debiesse

Les Marais du Vigueirat couvrent une superficie de 1122 ha, dont 919 ha sont classés en réserve naturelle nationale depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Amis des Marais du Vigueirat, association loi 1901 depuis sa création en 2001.

Le plan de gestion 2017-2026, portant sur l'ensemble du site (réserve naturelle nationale et propriétés du Conservatoire du littoral hors RNN) a été approuvé par arrêté préfectoral 12 octobre 2016, lequel impose la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, ou évaluation quinquennale en 2020.

Afin de prendre en compte les informations et données de quatre années complètes d'exercice, ainsi que celles de la cinquième année de manière partielle (saison de reproduction de la faune et de la flore), le choix a été fait de rédiger cette évaluation en 2021.

Cette évaluation a été réalisée par l'équipe en charge de la conservation du patrimoine naturel, assistée des responsables des autres services de l'association, de son Président et de son Directeur. Les membres du Conseil Scientifique de la réserve naturelle ont aussi contribué à l'évaluation des opérations et des objectifs correspondant à leurs spécialités.

Evaluation quinquennale du Plan de Gestion des Marais du Vigueirat 2017-2026.

Chacun des membres du conseil scientifique a reçu par voie électronique le document de travail présentant l'évaluation. En séance, une présentation plus détaillée a été réalisée et les membres présents ont débattu à son sujet.

Le Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat, consulté en séance plénière le 08/06/2021 puis par voie électronique, approuve l'évaluation intermédiaire du plan de gestion. Il émet les commentaires et recommandations suivantes :

- L'état de conservation du patrimoine naturel est favorable, il confirme l'intérêt de pérenniser les efforts de gestion conduits jusqu'alors de façon cohérente. La qualité exceptionnelle du patrimoine naturel du site est maintenue.



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT

- Le CS souligne le travail considérable réalisé ces dernières années. Il recommande de modifier la méthode pour les évaluations à mi-parcours afin d'ajuster les ambitions aux moyens et invite l'équipe de gestion à se reposer davantage sur un travail à dire d'experts et une synthèse courte des évolutions des indicateurs et de leur analyse par thématique (élevage, oiseaux coloniaux etc.).
- Le CS insiste également pour que l'évaluation finale du plan de gestion en 2026 porte davantage sur les éléments les plus novateurs du site et des choix de gestion intégrée, comme son implication sociale, afin de mieux comprendre et gérer les jeux d'interdépendances socio-écologiques.
- Le CS attire l'attention des autorités en charge du site sur la précarité et la baisse des moyens qui pourront à court ou moyen terme affecter négativement la conservation du patrimoine naturel de la réserve. Avec des déficits de compétence dans certains domaines et seulement 4 ETP, il sera très difficile de maintenir ce patrimoine et cette qualité de travail à l'avenir. Le CS recommande de pallier partiellement le manque d'expertise de l'équipe en place sur les habitats naturels et les groupements végétaux par un recours plus systématique aux membres du CS afin qu'ils contribuent à l'élaboration et la mise en œuvre de protocoles de suivi, à la formation des agents, à l'encadrement de stagiaires. A défaut de pouvoir réaliser un diagnostic et une cartographie détaillés des habitats naturels, il est possible d'envisager des focus sur les habitats et espèces à fort enjeu (par exemple les mares temporaires ou les roselières).
- Sur la base des enjeux de conservation identifiés et hiérarchisés sur la RNN, une réflexion doit être envisagée sur les suivis à conduire en priorité (par exemple le suivi Butor étoilé) et ceux qui peuvent être abandonnés ou allégés (par exemple le suivi des oiseaux d'eau hivernants) de manière à libérer du temps pour le suivi des habitats et de la flore.
- Face à la dégradation des conditions de travail et la précarité croissante de l'équipe ces dernières années, le CS assure l'équipe de gestion des Marais du Vigueirat de son entier soutien et de toute sa considération.

Raphaël MATHEVET

Président du Conseil Scientifique de la
réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat
Directeur de recherche CNRS. Centre
d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Montpellier



LES AMIS DES MARAIS
DU VIGUEIRAT

Marais du Vigueirat
13104 MAS THIBERT

Téléphone :
04 90 98 79 40
Télécopie :
04 90 98 79 80

CODE APE : 925 E
URSSAF : 130
1011698420
N° SIRET :
434 391 215 00010

Mél marais-vigueirat@espaces-
naturels.fr



LES AMIS DES MARAIS DU VIGUEIRAT

Marais du Vigueirat
Route de l'Etourneau
13104 MAS THIBERT

Téléphone :
04 90 98 79 40

Télécopie :
04 90 98 79 80

Mél : marais-vigueirat@espaces-naturels.fr